

7120
2

JOURNAL

DES VISITES PASTORALES

DE 1815 ET 1816

PAR

Monseigneur Joseph-Octave Plessis

ÉVÊQUE DE QUÉBEC

PUBLIÉ PAR MGR HENRI TÊTU

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTÉTÉ



QUÉBEC

IMPRIMERIE FRANCISCAINE MISSIONNAIRE

1903

Bx4014

P53

1903

AVANT-PROPOS

« Interrogez les Canadiens, dit un écrivain peu favorable à l'église du Canada, demandez-leur quel fut le premier homme de leur pays; et tous, de quelque rang, de quelque opinion qu'ils soient, vous répondront unanimement : c'est Mgr Plessis. »

C'est l'abbé Ferland qui cite ces paroles, en commençant sa magnifique monographie sur le grand évêque. Si, à notre tour, nous interrogeons les Canadiens de notre temps — qui déjà n'est plus le sien —, je ne sais vraiment quelle serait la réponse; car la chose n'est plus aussi évidente. D'abord d'autres prélats, des laïques, ont paru qui ont rendu des services éminents, qui ont brillé par des talents remarquables et qui seront à jamais l'honneur de notre race. Plus près de nous, ils sont mieux connus que ceux qui les avaient précédés. Quoiqu'il en soit, il est permis de croire que la notice biographique de Mgr Plessis par l'abbé Ferland n'est pas assez lue de nos jours, et qu'un très grand nombre de Canadiens instruits ignorent également que le *Foyer Canadien* a publié en 1865, deux rapports de missions, écrits par l'illustre prélat, en 1811 et 1812. Restaient à faire connaître les visites pastorales de 1815 et de 1816. J'en ai reproduit le récit dans la *Semaine religieuse* de Québec et j'en ai fait tirer à part deux cents exemplaires, afin de conserver à jamais le souvenir des œuvres apostoliques de Mgr Plessis et de le faire connaître lui-même davantage. Comme je l'ai déjà écrit dans la feuille religieuse qui m'a d'abord donné l'hospitalité, je n'ai absolument rien changé au manuscrit du prélat; je me suis contenté de diviser l'ouvrage en chapitres avec sommaires, et d'ajouter des notes, quand le besoin s'en est fait sentir.

v
C
-
s
la
n
e
d
de
re
m
le
qu
co
da
l'e
po
son
d'o
site
pui
res
dre

Journal de la Mission de 1815

PAR MGR JOSEPH-OCTAVE PLESSIS

EVEQUE DE QUEBEC

CHAPITRE PREMIER

Troisième voyage au golfe Saint-Laurent. — Préparatifs. — MM. De Boucherville, Gaulin et Gauvreau. — Saint-Jean, I. O. — Désagréable semaine. — Le Cap-Chat. — Pillage du vaisseau *Le Doris*. — Arichat. — Religion et commerce. — Les Jersais. — M. Lejamtel. — Le plain-chant. — La goëlette *Lively*.

Quelque désir qu'eût l'évêque de Québec de faire un troisième voyage au golfe Saint-Laurent, pour en achever la visite, la guerre Américaine y mit un obstacle invincible pour les années 1813 et 1814. La paix signée à Gand, le 25 décembre 1814, et ratifiée d'abord par le prince régent du Royaume-Uni, le 29 du même mois, puis par le président des Etats-Unis, au mois de février suivant, fut pour ce prélat le signal de son prochain retour vers ses chères brebis du golfe. Il ne devait avoir aucun mérite à remplir cette fonction, en apparence désagréable sous le rapport physique, parce qu'elle fait partie de son devoir, et que tout homme appelé au ministère pastoral doit considérer comme une obligation essentielle la visite de son troupeau dans toutes ses parties, à moins que de grandes raisons ne l'en dispensent. Or l'évêque actuel de Québec ne pourrait en apporter aucune, Dieu lui ayant donné une santé assez forte pour soutenir ces sortes de voyages, et les besoins de cette partie de son diocèse requérant impérieusement la présence et le coup d'œil de son premier pasteur. Qu'on n'objecte point ici la nécessité de répondre aux affaires qui se présentent dans l'intérieur, puisqu'il y demeure la plus grande partie de l'année, et ses vicaires généraux établis dans chacun des districts peuvent y répondre avec aisance. Enfin l'épiscopat ne remplirait pas l'objet pour

lequel il a été institué, s'il n'était un ministère actif, pénible rempli de soins et de sollicitudes. Celui qui regarderait la vie, d'un évêque comme une vie d'agrément, de douceur et de tranquillité, n'en aurait assurément qu'une idée très fausse (1).

Il fallait à l'évêque de Québec un prêtre pour l'accompagner dans cette excursion. Plusieurs s'offrirent, et il ne fut pas aisé de leur faire entendre qu'ils ne pouvaient tous y aller et qu'il fallait se borner au nombre nécessaire. Dans des pays anciennement établis et qui présentent des ressources, il est possible de voyager en grande compagnie; mais quand il s'agit de visiter des lieux à peine habités, où il faut porter ses vivres, sa boisson, ses ustensiles de table et de cuisine, sans compter les choses nécessaires pour la célébration de la sainte messe et l'administration des sacrements; quand il faut faire tant de portages, changer si souvent de demeure, trouver à si grande peine un taudis quelquefois sans fenêtres et sans cheminée, aller dans de misérables voitures à peine suffisantes pour transporter les personnes avec effets indispensables; au lieu de multiplier les membres de la caravane, il est prudent de les réduire au plus petit nombre possible. C'est ce que ne comprennent pas toujours de jeunes prêtres pleins d'un zèle admirable, surtout lorsqu'ils n'ont jamais voyagé, qui se livrent au désir de travailler au salut des âmes, sans réfléchir qu'ils ont eux-mêmes des besoins corporels, et qu'ils n'ont pas droit d'exiger que la Provi-

(1) Il faut lire la vie de Mgr Plessis par l'abbé Ferland, ouvrage excellemment fait, pour constater que le prélat ne se contentait pas de la théorie, mais qu'il savait remplir les devoirs les plus pénibles de sa charge. Car outre les rudes travaux de ses visites épiscopales, on peut dire que cet homme de Dieu ne se reposait jamais. Sa journée se prolongeait depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à onze heures et demie du soir; et Dieu sait s'il en avait des affaires à traiter, des difficultés à résoudre et des lettres à écrire. Au reste, ses prédécesseurs lui avaient donné de beaux exemples, et l'on peut dire sans crainte que ses successeurs ont marché sur ses traces. Nous pouvons être fiers de nos évêques. Le malheur, c'est qu'on ne les connaît pas assez et qu'on ne se donne pas assez la peine de les connaître. Je n'en veux pour preuve que ce fait-ci: en 1889, j'ai écrit les *Notices biographiques des Evêques de Québec* dans un volume de six cents pages, qui m'a coûté d'autant plus de travail que j'étais moi-même d'une ignorance phénoménale à leur sujet. Comme j'étais seul sur les rangs, semblable travail n'ayant pas encore été fait, j'ai cru naïvement que deux mille exemplaires seraient enlevés dans quelques semaines. Eh bien, il en reste encore mille à vendre! Au reste, je n'ai aucun intérêt pécuniaire en cette affaire; mais à part la question de vanité personnelle de l'auteur, il m'est bien permis de faire observer que ce modeste ouvrage pourrait être de quelque utilité à ceux qui ignorent — et le nombre en est grand — les gloires de l'épiscopat canadien. H. T.

dence y pourvoie par le ministère du corbeau qui nourrissait saint Paul dans son ermitage de la Thébaïde. Au surplus, en se refusant aux désirs de plusieurs ecclésiastiques, qui voulaient être du voyage, l'évêque de Québec rendit justice aux motifs estimables qui les avaient engagés à s'offrir, et se souviendra d'eux lorsqu'il s'agira de remplir quelque importante mission du golfe.

L'abbé De Boucherville, curé de Charlesbourg, fut accepté préférentiellement aux autres, comme s'étant mis le premier sur les rangs. M. Gaulin, prêtre depuis près de quatre ans et destiné à occuper une place dans cette partie du diocèse, fut adjoint au voyage apostolique. Il en fut de même de l'abbé Gauvreau, chapelain et sous-secrétaire de l'évêque. A leur suite venait Louis Bolduc, serviteur de la mission. Cette compagnie, formant en tout cinq personnes, munie de chapelets, de linge et ornements d'église, de vivres et autres fournitures de voyage principalement procurées par l'abbé Desplantes (1) chapelain de l'Hôtel-Dieu, et ami et chargé d'affaires de toutes les missions du golfe, aux soins duquel se joignirent ceux des religieuses des différentes communautés de Québec, s'embarqua, mardi, le 30 mai après-midi, à bord de la goélette *La Résolution*, du port de 44 tonneaux, capitaine Fabien Fougère.

L'itinéraire fut récité avant le départ, dans l'église cathédrale, avec le clergé de la ville, et l'on se livra à la grâce de Dieu pour le succès spirituel et temporel du voyage.

Le vent soufflait du nord, lorsqu'on appareilla, et tourna bientôt au nord-est, de sorte qu'après avoir louvoyé jusqu'au-dessous de l'église de Saint-Michel de la Durantaie, il fallut, à la fin de la marée, remonter au trou Saint-Patrice et y mouiller pour la nuit.

31. Le lendemain, même vent debout, en conséquence duquel les voyageurs se firent débarquer, dès le matin, au presbytère de Saint-Jean, Isle d'Orléans, où ils achevèrent l'octave du Saint-Sacrement. Ils y furent délassés et rafraichis par la

(1) Cet abbé Desplantes était M. Louis-Joseph Desjardins ; il s'appelait d'abord Desplantes et ne prit le nom de Desjardins qu'après la mort de son frère, le grand vicaire, décédé à Paris en 1833. L'abbé Desplantes, ayant été plusieurs années missionnaire dans les provinces maritimes, était bien au fait des besoins des missions. H. T.

bonne et loyale hospitalité qu'ils reçurent de l'abbé Fortin, curé du lieu, et par l'estimable compagnie du curé de Saint-Michel (1), que l'évêque envoya chercher, le mercredi matin, et qui, retenu par la tempête, ne put retourner chez lui que le jeudi soir.

La goélette remontée pour la seconde fois au trou Saint-Patrice, parce qu'elle n'avait pu tenir au mouillage de Saint-Jean, reparut enfin, le vendredi matin, espérant à peine parvenir ce jour-là à l'Isle-aux-Grues, tant le vent contrariait sa route. Cependant elle atteignit la Rivière-Ouelle et mouilla vers l'Anse Saint-Denis. (2) Le samedi fut triste et pluvieux, partagé entre le vent contraire et le calme. Au soleil couchant, nous aperçûmes l'Isle-Verte, il fallut toute la nuit pour la dépasser. 4 juin.

5 juin. Le dimanche, le temps se répara, la route fut meilleure. Nous passâmes successivement en revue les Trois-Pistoles, le Bic, Rimouski, Matane. Le prélat se flattait de l'espérance de débarquer, le lendemain matin, au Cap-Chat, poste dont il désirait ardemment visiter les fidèles et devant lequel il était déjà passé trois fois dans les voyages précédents, sans pouvoir y arrêter. Mais voilà qu'un gros vent d'est s'élève, le dimanche soir, et dure jusqu'au vendredi suivant, accompagné de pluie, de brume, de tout ce qui pouvait rendre la navigation désagréable. Trois nuits et près de trois jours sont passés à la cape; le reste du temps est employé à courir, d'un côté à l'autre du fleuve, des bordées inutiles et insignifiantes, sans pouvoir reconnaître quelles sont les terres que l'on approche, parce que le brouillard ou le mirage les défigure.

8. Que faire tout ce temps, dans une misérable chambre sans fenêtres? On entr'ouvre la porte pour avoir du jour et réciter son office; mais la pluie entre par cette ouverture et inonde tout. On se tient au lit la nuit et le jour; mais on

(1) M. Thomas Magnire

(2) Cette Anse est ainsi appelée, parce qu'elle est comprise dans le fief Saint-Denis, qui a aussi donné son nom à une paroisse érigée le 11 janvier 1842. Mais cette Anse se trouve encore dans la paroisse de la Rivière-Ouelle. Le fief Saint-Denis avait été concédé, le 12 mai 1679, au sieur de Saint-Denis pour son fils Joseph Juchereau. Le quai que l'on appelle quai Saint-Denis tire son nom, non pas de la paroisse de Saint-Denis, mais du fief, et il est situé dans la paroisse de la Rivière-Ouelle. H. T.

s'en lasse, et si quelque besoin indispensable appelle sur le pont, on court risque d'être emporté à la mer, tant le vaisseau est penché, et le pont glissant par l'eau qui l'inonde. Ajoutez à cela le roulis, les secousses affreuses qui vous empêchent de dormir ou vous réveillent en sursaut. Ajoutez-y les douleurs de tête, l'affadissement du cœur, les vomissements répétés que tous les passagers n'éprouvèrent pas, mais dont l'évêque et l'abbé Gaulin furent souvent incommodés.

O vous qui voulez aller sur la mer pour votre plaisir, évitez de vous embarquer dans de petites voitures, car on y est terriblement agité et l'on paie ce plaisir trop cher. Si c'est le devoir qui vous y conduit, vous trouverez en vous-même des adoucissements qui vous feront supporter plus volontiers ces incommodités, et calmeront les plaintes inséparables des dangers d'une tempête prolongée. Oh ! qu'il est consolant de pouvoir se dire : je suis ici à ma place et dans l'accomplissement de mon devoir !

9. Cette réflexion adoucit à l'évêque de Québec et à ses compagnons l'horrible malaise de cette cruelle semaine. Le ciel s'éclaircit le vendredi soir.

Nous nous trouvions sous la côte du nord. On reconnut assez clairement la pointe des Monts Pelés, que les voyageurs appellent simplement la Pointe des Monts.

Une longue bordée ayant ramené, dans le cours de la nuit, la goélette au sud du fleuve, elle se trouva, le lendemain au matin, auprès d'un cap que quelqu'un soupçonna d'abord être le Cap-Chat, mais qu'on refusa de reconnaître, dans la persuasion où étaient l'équipage et les passagers que la route de la nuit avait porté bien au delà.

10. Cependant on aperçut, un peu plus bas, une rivière et des habitations et une chaloupe qui venait à bord. C'était celle du navire *Doris*, transport naufragé en ce lieu, la veille de la Pentecôte.

Le capitaine George Lamb était allé à Québec et avait laissé son second, nommé M. Meagher, pour avoir soin des effets sauvés et de l'équipage mal discipliné.

Les premiers soins des passagers de la *Résolution* furent de demander le nom de la rivière qu'ils avaient en vue. A leur

grand étonnement, ils apprirent que c'était celle du Cap-Chat, éloignée de ce promontoire, d'une lieue vers l'est. Il s'en suivait qu'en six jours nous avions fait tout au plus 15 lieues de bonne route. Le vent d'ouest qui soufflait ce matin, aurait pu nous mener loin. Mais la Providence nous ayant conduits au Cap-Chat tant désiré, il ne fut plus question que d'y donner une mission.

Monsieur Meagher prête obligeamment sa chaloupe, plus commode que celle de la *Résolution*, et les passagers atteignent le rivage.

Le Cap-Chat est la fin du district de Québec est, long d'environ 95 lieues. Savoir si c'est la rivière qui sépare les deux districts, ou si c'est le Cap même : cette question pourra devenir intéressante par la suite, mais l'est très peu à présent, parce qu'elle ne peut concerner que les deux seules maisons qui sont sur la rive ouest de la rivière ; les trois qui sont à l'est devant incontestablement appartenir au district de Gaspé.

10 juin. Ces cinq maisons, comprenant six familles, font le total de la population du lieu. Mais trois lieues plus loin se décharge dans le fleuve une autre rivière nommée Sainte-Anne, qui a aussi sa demi-douzaine d'habitants. L'évêque ne manqua pas de leur faire donner avis de sa présence au Cap-Chat, afin qu'ils en profitassent. Ils s'y rendirent en effet, le lendemain au matin.

Mais que faire avec ces douze familles qui venaient de piller le *Doris*, de concert avec ses matelots ? Comment leur faire entendre, ignorants et voleurs comme ils le sont, qu'il n'est pas plus permis de voler le Roi que les particuliers ? Comment leur persuader qu'ils n'ont pas eu raison de pénétrer dans le vaisseau naufragé, et d'en enlever les effets qui allaient être perdus, ou de les acheter à bas prix des matelots auxquels ils n'appartenaient pas ? Comment proposer la restitution *in solidum* à des gens qui ne savent pas restituer les choses mêmes qu'ils ont prises en particulier ? Ces questions embarrassaient d'avance les confesseurs, qui apparemment firent leur devoir, comme on en put juger par le petit nombre de ceux qui furent admis aux Sacraments.

Le reste de cette première journée se passa à reconnaître le

pays, sans que l'on pût vaquer à aucune fonction du ministère. Il fut convenu que la chapelle portative serait érigée, le lendemain, dans la maison du nommé Joseph Sasseville, où l'évêque et ses compagnons ayant diné, ils firent entrer leur goélette dans la rivière, vers le soir, et allèrent coucher à bord.

Le lendemain, dimanche, jour de saint Barnabé, l'autel fut dressé de bien grand matin dans la maison convenue, une messe y fut célébrée, après quoi les deux prêtres se mirent au confessionnal, tandis que l'évêque, assisté de son chapelain, alla en chaloupe, à un mille dans la rivière, porter la communion et la confirmation à un infirme détenu au lit depuis deux ans ; il avait été confessé la veille. Cet homme, nommé Armand Dugast, est une preuve sans réplique qu'on peut subsister, même en maladie, avec beaucoup moins de soins et de douceurs que nous n'en employons dans la santé. Rien de plus vide que cette maison. Une poêle et un chaudron font la batterie de cuisine. La femme a soin de la maison et du petit champ de patates qui l'avoisine. Les enfants vont à la pêche. Le malade est sur un grabat propre, environné de quatre planches en forme de boîte, et reste seul les trois quarts du jour. La famille se réunit le soir ; le malade partage avec les autres le poisson et les patates sans apprêt qu'on a fait bouillir au retour de la pêche. Il y a autant d'assiettes et de fourchettes qu'il y a de personnes, et rien de plus. On ne désire ni épices, ni assaisonnement, ni pain, ni dessert, ni bière, ni liqueurs spiritueuses, parce qu'on n'en connaît pas l'usage. A défaut de chaises, on s'assied sur des coffres ou sur de petits bancs pour prendre sa réfection, après laquelle chacun lave son assiette, et, n'ayant point de linge pour l'essuyer, la reverse sur une planche, afin qu'elle se trouve sèche pour le lendemain. La mère de famille en fait autant de son chaudron dont la même eau a servi à laver la vaisselle, après avoir fait bouillir la nourriture. Une fontaine voisine suffit pour étancher la soif de toute la famille, chacun allant à son tour y plonger une même tasse. Et ces pauvres gens vivent heureux ! La pêche étant plus abondante que ne le requiert le besoin de la maison, on sale l'excédent du poisson, dont la vente produira l'argent nécessaire pour la provision de sel, pour les hardes simples, pour du linge grossier.

Peut-être par la suite parviendra-t-on à renouveler les vitres cassées depuis deux ans, à étancher le toit de la maison par l'achat de quelques planches. On se croirait au comble de l'opulence, si après dix ans d'épargnes on parvenait à avoir une vache et à se nourrir de son lait. O habitants des villes, dont les besoins sont si multipliés, la mollesse si exigeante, les plaintes si ordinaires, la vanité insatiable, venez visiter cette cabane. Apprenez-y à vous contenter de peu, à bénir Dieu dans les privations, à ne désirer que ce que sa main paternelle veut bien vous accorder.

Le poste du Cap-Chat étant avantageux pour la chasse et la pelleterie, à raison de la proximité du bois, et par la pêche du saumon dont sa rivière abonde, sans compter la morue et autre poisson de toute espèce que l'on peut trouver à quelques milles hors du havre, il semble que les habitations auraient dû s'y porter avec empressement. Néanmoins il ne s'y trouve que quelques familles, comme on vient de le voir. Il ne paraît pas même que la seigneurie en ait été demandée au gouvernement. Le peu d'habitants qui y existent n'ont aucun titre de propriété des terres qu'ils occupent et pourraient bien être évincés par la suite, comme tant d'autres l'ont été dans le New-Brunswick et dans l'Isle Saint-Jean.

La plupart des fidèles du Cap-Chat et de Sainte-Anne se présentèrent à confesse, le dimanche matin. Mais il y n'eut que deux personnes qui furent confirmées, et cinq à six qui firent leur communion pascale. Cette pauvre chrétienté courant risque de passer plusieurs années sans voir de prêtre, comme il lui est déjà arrivé par le passé, M. de Boucherville, touché de compassion de sa détresse, s'offrit d'y venir faire une mission tous les ans. L'évêque applaudit de grand cœur à cette offre provenant d'un zèle bien estimable, et il y a lieu d'espérer qu'il ne sera pas sans fruit.

Après une exhortation et la bénédiction épiscopale qui suivit la dernière messe, on encaissa la chapelle et l'on se rembarqua. L'évêque, voulant tenir compte à M. Meagher des services rendus à la goélette, le jour précédent, et à Joseph Sasseville de l'hospitalité qu'il lui avait offerte, les engagea tous deux à dîner à bord. Sept personnes à table dans la chambre de la

Résolution ne pouvaient être fort à leur aise. Néanmoins on dina fort bien ; M. Gaulin avait présidé, ce jour-là, à la cuisine. Des pois, du lard, des grillades de jambon, des cretons de Varennes, des desserts des religieuses, présentaient un repas exquis. On se mit à table vers deux heures, par un beau temps, le petit panneau à demi ouvert. Le mauvais anglais de M. Sasseville égaya la compagnie. Les grâces dites, on ne songea plus qu'à sortir de la rivière pour aller dire vêpres au large ; et M. Meagher assisté de la chaloupe et de l'équipage du *Doris* aida la *Résolution* à quitter le havre, comme il l'avait aidée, le jour précédent, à y entrer.

Il était environ six heures, lorsque nous appareillâmes. Le vent continuait d'être bon, et nous fit voir, avant la nuit, la rivière Sainte-Anne et celle du Mont Louis.

12 juin. Le lundi, beau temps accompagné de calme. On ne pouvait faire que petite route ; la Grande-Vallée, le Grand-Étang furent à peine aperçus. Les voyageurs témoignaient leur impatience de considérer de près la Rivière-au-Renard, l'Anse-au-Griffon, et surtout le majestueux Tourillon qui sépare le fleuve Saint-Laurent de la baie de Gaspé. Mais la brume, la pluie, les vents trop près forcèrent le capitaine Fougère de s'éloigner de cette côte non moins dangereuse qu'elle est imposante.

13. Le mardi fut passé dans l'obscurité, dans l'agitation et dans les soulèvements de cœur qu'elle produit.

14. Le mercredi matin, nous nous trouvâmes en pleine mer, ayant laissé à droite, même à une grande distance, l'île de Bonaventure et le pays romantique qui l'avoisine.

Il était surprenant qu'aucune baleine ne se fût encore montrée dans des parages où on a coutume de les voir en si grand nombre. Ce matin, il en parut une, à une moyenne distance, la seule qui ait été vue dans toute cette navigation ; mais elle était dans une circonstance qui devait en faire apprécier la vue plus que celle de vingt autres. Un fléau (1) lui avait déclaré la

(1) La Baleine, à part les nombreux parasites qui s'attachent à sa peau, ne manque pas d'ennemis qui lui rendent la vie dure. Il y a, par exemple, l'Espadon qui la perce, la Scie qui la déchire, les Marsouins et une sorte de Requin qui lui arrachent de pleins morceaux de chair ; il y a surtout les pêcheurs qui la harponnent.

guerre et le combat était dans toute sa force. Y avait-il un espadon coalisé avec lui pour la combattre en dessous, tandis qu'il la tourmentait par-dessus ? C'est ce que les gens ne purent reconnaître. Mais il était aussi aisé de voir l'embaras et le tourment de la bête attaquée, que les efforts multipliés de l'agresseur. Pendant une demi-heure, le fléau parut peut-être quinze fois tout entier hors de l'eau, retombant perpendiculairement sur sa proie, en la dardant d'une manière sensible. La goélette s'éloignant vers l'est, on cessa d'apercevoir les combattants, sans pouvoir décider quelle avait été l'issue du combat. Le poisson agresseur paraissait avoir entre 10 et 12 pieds de long, sur une grosseur proportionnée. Son dos était d'un noir foncé. Des spectateurs, amis du merveilleux, ne manquèrent pas de dire que ce fléau avait 40 à 50 pieds de longueur. Peut-être voudront-ils aussi donner les dimensions de la baleine qui soutenait ses attaques, quoiqu'elle se soit à peine montrée au niveau de l'eau et toujours par parties. Il faut être en garde contre les rapports des voyageurs ; souvent ils débitent des merveilles, et lorsqu'on entreprend de les vérifier, il y a beaucoup à rabattre. Ceci paraîtra par l'exemple suivant.

C'est une chose généralement crue, que si vous jetez dans la mer une bouteille bien bouchée et vide, lorsque vous retirez la corde qui y était attachée, la bouteille vous revient bouchée, comme elle était, mais remplie d'eau et d'eau douce. A peine trouvez-vous un navigateur qui n'affirme la chose. Quelques-uns prétendent que sans aller à plus de douze brasses d'eau, on peut la vérifier. On ne rougit pas de vous donner en présent une bouteille pleine, cachetée en cire, que l'on vous certifie

Quel est ce « Fléau » dont parle ici Mgr Plessis ?

D'après le *Dictionnaire canadien-français* de M. S. Clapin, les marins du golfe Saint-Laurent désignent par ce nom « un poisson de la famille des Dauphins, ayant sur le dos, et près de la tête, une énorme nageoire presque rigide, qui fait équerre avec son corps. — On nomme aussi ce poisson le *Dauphin gladiateur*, à cause de son caractère belliqueux, surtout vis-à-vis de la Baleine. »

Il ne semble pas que le véritable Dauphin vienne jamais dans les eaux du Golfe.

Par exemple, un genre voisin, de la même famille des Delphinides, l'Orque épaulard (*Orca orca* Lin.), que nos marins nomment « Gibbar, » me paraît être le poisson désigné sous le nom de *Fléau*. Ce poisson, qui atteint une longueur d'une vingtaine de pieds, s'attaque en effet même aux grandes baleines ; et il porte sur le dos une nageoire qui a parfois jusqu'à six pieds de hauteur.

V.-A. HUARD, PIRE.

avoir été ainsi cachetée vide et être revenue pleine comme vous la voyez, sans que le sceau en ait souffert.

L'évêque de Québec, répugnant à croire cette assertion, voulut savoir par lui-même ce qu'il en fallait penser. Dans son voyage de 1812 au Golfe, on engagea M. Maguire qui l'accompagnait, à en faire l'expérience sous ses yeux, avec le capitaine Dugast. Ils bouchèrent donc avec du liège une bouteille vide, attachèrent au-dessous un poids de plomb de douze livres et l'envoyèrent à 40 brasses d'eau. Elle revint pleine mais débouchée. On la reboucha ; on revêtit le bouchon de goudron, et on y ajouta une toile bien attachée au dehors du goulot. La bouteille revint encore une fois pleine, mais le bouchon enfoncé dedans comme la première fois. Il est clair que ni le bouchon de liège, ni la toile, ni le goudron ne pouvaient résister à la pression d'une colonne d'eau haute de 40 brasses. On jeta la bouteille en mer pour la troisième fois, en couvrant le bouchon de liège d'un cuivre anglais bien serré entre le bouchon et le goulot. Pour le coup la bouteille revint bouchée mais parfaitement vide. Il demeura donc démontré que c'était seulement par le goulot qu'une bouteille pouvait s'emplier et non par les pores, comme le prétendaient les voyageurs. Cette expérience ne suffit cependant pas pour convaincre les partisans de cette opinion. Ils objectaient que la profondeur de 40 brasses n'était pas suffisante. Il a donc fallu, cette année, réitérer l'expérience. MM. de Boucherville et Gauvreau l'ont exécutée à la hauteur de la Pointe des Monts à 85 brasses d'eau. Le résultat a été le même. La bouteille a fait deux voyages à cette profondeur. Légèrement bouchée la première fois, elle est revenue débouchée et pleine d'eau salée. Revêtue, au second envoi, d'un bouchon de bois cacheté en cire d'Espagne, elle est remontée vide et bouchée. Fasse de nouveau qui voudra de nouvelles expériences sur cet article.

14. La route ordinaire des navigateurs qui vont de Québec ou de Gaspé au *Gut de Canso*, dont le premier nom était le *Passage de Fronsac*, est d'aller reconnaître les Isles de la Magdeleine et de rabattre ensuite sur la pointe est de l'Isle Saint-Jean. Ce fut le chemin que tint la *Résolution*, à la faveur d'un vent large qui nous fit apercevoir, vers midi, le *Corps-mort*

nommé par les Anglais *Dead-Man* ou *Dead-Man's Coffin*. C'est un rocher que l'on compte pour l'une des Isles de la Magdeleine. Il sort de l'eau avec une hardiesse remarquable; il a trois sommets allignés, celui du milieu dominant les deux autres. Il n'a que peu ou point de rivage, la mer le serrant de très près. On pourrait estimer sa longueur totale à 10 ou 15 arpents, sa hauteur à deux. Il n'est dangereux que la nuit ou dans le brouillard. Les alentours en sont garnis, du printemps à l'automne, de chaloupes pêcheuses et de goélettes qui y prennent beaucoup de morue.

Il ne fut pas possible de découvrir la pointe de l'est de l'Isle Saint-Jean avant la nuit. Nous nous trouvâmes, le lendemain matin, entre cette pointe et le Cap Mabou, que nous eûmes tout le loisir de considérer, le reste de la journée, à raison du calme qui l'occupa presque tout entière.

Le Cap Mabou est sur la côte ouest de l'Isle du Cap-Breton. Il a trois lieues de long et occupe une grande partie de l'espace qui sépare la rivière de Magrée du Port Hood ou du Juste-au-Corps. Il est uni, mais très haut et très escarpé. Malheur au vaisseau qui le fréquente en automne. Il y a un endroit de son front où se montre une mine de charbon de terre, mais qui n'a pas encore été exploitée.

16. Cependant le vendredi était arrivé. C'était le 18^e jour depuis le départ de Québec. Capitaine Fougère s'impatientait de n'être pas encore à Arichat, et ses passagers le secondaient bien. Il s'agissait d'enfiler le Gut ou passage de Canso. Il n'y parvint qu'après midi et au moyen de bien des bordées. Enfin un bon vent largue s'empara de la *Résolution* et la conduisit, vers cinq heures du soir, au fond du havre d'Arichat où elle jeta l'ancre.

Il a déjà été observé dans un journal précédent qu'Arichat, nommé par les Acadiens *Narichâque*, est un havre situé dans la partie sud de la grande Isle Madame. Les Anglais, laissant le nom commun d'Isle Madame à toutes celles qui sont situées entre celle-ci et la sortie du Gut de Canso, l'ont appelée Richmond's Island. Les gens du pays donnent plus ordinairement à toute cette grande Isle, qui a environ 12 lieues de tour, le nom d'Arichat, et il faut avouer que ce havre est bien digne

de donner son nom à l'isle entière. Il a environ deux milles de profondeur. Les plus gros vaisseaux peuvent y entrer par l'un ou l'autre des deux chenaux formé par l'Isle-au-Lièvre ou l'Isle Jersey qui est à son embouchure. Ils y sont en sûreté contre tous les vents et peuvent y loger en grand nombre. Admirable progrès du commerce ! Ce beau havre était inconnu, du moins n'était ni habité ni fréquenté jusqu'à plusieurs années après la conquête du Cap-Breton et du Canada par les armes Britanniques. Quelques pauvres familles acadiennes, voulant se rapprocher de leur patrie, après la dispersion malheureuse qui les avait répandues comme le sable sur tous les rivages de ce continent, depuis le Cap-Breton jusqu'à la Caroline du Sud, viennent y construire des chaloupes et y commencer la pêche de la morue. Comme elle était assez abondante, d'autres les y suivirent et se fixèrent d'abord sur le même havre, puis sur différentes parties de l'isle, telles que le Petit Degra, les Coupes, la Grande Digue, le Grand Ruisseau, etc. D'autres établirent les parties de l'Isle du Cap-Breton les plus voisines de l'Isle Madame, telles que l'Ardoise, la Briquerie et la Rivière à Bougeois, et c'est la réunion de ces différents établissements ou villages qui compose la paroisse de Notre-Dame d'Arichat, forte aujourd'hui de 11 à 1200 communions.

Tant que les nouveaux colons surent se borner à la pêche et à la construction de petits vaisseaux, à laquelle se prêtait très bien la qualité du bois de leurs forêts, rien ne fut plus innocent, plus religieux que cette chrétienté. Encore même aujourd'hui, vous voyez avec édification, tous les samedis soirs, rentrer dans le havre les goélettes et chaloupes qui ont été toute la semaine en pêche, souvent à une grande distance. Ils craindraient d'attirer la malédiction de Dieu sur leurs travaux, s'ils n'étaient fidèles à sanctifier le dimanche. Aussi le jour du Seigneur est-il, dans la saison de la pêche, le seul où l'on voit des hommes dans cette paroisse. Toute la semaine, vous n'y voyez que des femmes.

Mais autant les mœurs et la piété se soutiennent parmi les pêcheurs, autant perdent-elles de leur empire chez ceux des Arichatiens qui, portant leur ambition plus loin, se sont attachés au cabotage. Cette allée et venue dans les ports étrangers

les expose inévitablement à faire des rencontres et à lier des rapports funestes soit à leur probité, soit à leur sobriété, soit à d'autres vertus qui se dissipent dans le tumulte du monde et dans l'embarras des affaires. C'est au milieu et comme en conséquence de ces dangers spirituels, que l'état temporel d'Arichat a pris une attitude toute différente de ce qu'il était d'abord. Il y a même une différence sensible et une amélioration considérable depuis trois ans. Les maisons se construisent plus élégamment, les habitants s'habillent avec plus de choix, se nourrissent mieux, mangent tous du pain (chose dont les Acadiens savent si bien se passer); non que leurs terres rapportent plus de blé, car ils ne les cultivent pas, mais parce qu'ils ont assez d'argent pour se procurer des farines étrangères. Il y a aussi beaucoup d'activité dans le port, beaucoup plus de vaisseaux et de chaloupes qui entrent et sortent à tout instant, beaucoup plus de hardiesse dans les spéculations. Les uns transportent du charbon de terre de Sidney, d'autres du plâtre d'Antigonish, d'autres vont, jusque dans le détroit de Belle-Isle, ramasser sur des rochers les œufs des goélands, sterlets, margots, cormorans, moniaques et autres oiseaux aquatiques, les mettent dans leurs goélettes à pleine cale, comme on mettrait du blé, les transportent à Halifax, et les vendent jusqu'à 15 sous anglais la douzaine aux soldats de la garnison et aux matelots de la flotte. Quelquefois même les honnêtes gens en font usage, faute d'avoir des œufs de poules, trop recherchés dans un endroit où l'on croit n'avoir pas déjeuné, si l'on n'a pas au moins mangé trois œufs à la coque, sans préjudice du beurre, du café, etc. Le commerce des œufs du détroit de Belle-Isle a été si heureux, les deux années dernières, que ce printemps il n'est pas allé moins de 10 à 11 goélettes d'Arichat pour en emporter des cargaisons.

Ce qui a essentiellement contribué à donner de l'importance au commerce d'Arichat, ce sont les établissements qu'y ont faits d'abord les maisons Robin et Janvrin de Jersey, ainsi que les habitants de la même isle qui les y ont suivis, d'abord comme agents pour d'autres, puis à leur propre compte. Plusieurs y ont fait des fortunes considérables, témoin M. Hébert, major de milice, auquel la dernière guerre américaine n'a pas valu moins de 8,000 louis.

Ces Jerséais, quoique protestants, ont un grand respect pour la religion catholique, sont en bonne intelligence avec M. l'abbé Lejantel, missionnaire du lieu, dont ils honorent la vertu et la conduite irrépréhensible. (1) Ils assistent volontiers, les dimanches, à l'office paroissial. Il y en a même un, et un des plus marquants, qui donne les espérances d'une conversion prochaine. Dieu, qui se sert de tout pour opérer le salut des hommes, a permis que celui-ci ait recherché en mariage une jeune Acadienne catholique, du consentement de laquelle il ne doutait nullement, parce qu'il croyait que la pauvreté de la personne ne tiendrait pas contre l'assurance de se trouver tout à coup très riche en l'épousant. Mais il fut extrêmement surpris de recevoir d'elle cette réponse : « Moi, vous épouser, vous un protestant. Vous me donneriez votre maison pleine d'or, que je ne consentirais pas à déshonorer ainsi ma religion. Faites-vous catholique, après quoi vous me parlerez de mariage, si vous voulez, et je verrai comment vous répondre. » On imaginerait à peine l'impression singulière qu'a faite sur le gentilhomme cette réponse ferme et édifiante. Il lui en a résulté la plus grande estime pour la jeune fille et pour sa religion, de manière qu'il paraît décidé à adopter prochainement l'une pour parvenir à l'autre. Si son motif est humain, du moins il n'est pas criminel, et l'on peut espérer que Dieu le rectifiera.

(1) M. Lejantel fut missionnaire d'Aricbat de 1792 à 1819 ; les archives de l'archevêché conservent quarante-neuf de ses lettres. Voici celle qu'il écrivait à l'évêque pour lui apprendre son arrivée ; je la cite en partie :

Aricbat, 4 juin 1793.

« Monseigneur,

Si les occasions ne m'avaient pas manqué, il y a longtemps que j'aurais informé Votre Grandeur que j'ai l'honneur d'être sous sa juridiction. Ce qui m'a fait diriger mes pas vers votre diocèse, c'est que j'ai été obligé de quitter ma patrie, pour avoir refusé un serment que ma conscience et ma religion ne pouvaient admettre. Vous connaissez sans doute la nouvelle constitution française à l'égard du clergé de France. J'étais troisième missionnaire aux îles de Saint-Pierre et Miquelon près Terre-neuve, où j'aurais dû être à l'abri de la funeste loi ; mais la divine Providence a voulu que je n'en aie pas été plus exempt que les autres. J'ai résisté à deux tentatives, mais à la troisième j'aurais été en danger de ma vie, si je n'avais pas cherché un asile sur des terres étrangères. L'ordre m'a même été donné de la part du commandant de station de prêter ce serment ou de me retirer promptement. Le second missionnaire, nommé M. Allain, a eu le même sort que moi ; et nous nous sommes réfugiés tous les deux aux îles de la Magdeleine, le mois d'août dernier. Y étant arrivé, j'avais grand dessein de me transporter auprès de Votre Grandeur pour voir si nous n'aurions point eu le bonheur d'avoir un refuge assuré dans l'étendue de votre diocèse, en tâchant de nous y rendre utiles, selon votre destination et notre capacité. Mais la chose a été impossible, vu qu'il ne s'est point trouvé de navire pour y aller.

Arichat étant le point le plus central de la plupart des missions du golfe, c'était aussi là que l'évêque de Québec avait fixé son rendez-vous de cette année, et de là qu'il devait partir pour parcourir les divers endroits destinés à être visités dans cette campagne. Il n'avait parcouru, en 1812, que la partie ou est de l'isle du Cap-Breton. Il lui restait à visiter la partie est et le centre. Il avait même promis aux sauvages du Lac Brador de les aller visiter les premiers. Mais comme il avait aussi le dessein d'aller à Sidney, il se décida d'abord de ce côté, et à ne voir le village des sauvages qu'à son retour, ce qui était sans conséquence pour eux et qui n'était pas indifférent pour lui.

M. Lejantel toujours aux aguets observait depuis plusieurs jours tous les vaisseaux qui entraient dans le havre. La *Résolution* passant devant chez lui, à une petite distance, il fut frappé de la singularité du pavillon qu'elle portait, aperçut sur le pont des passagers qui lui semblaient ecclésiastiques, en conclut que l'évêque était aussi là, et sans perdre de temps, se mit en route le long de la côte, prit une chaloupe au fond du havre, et arriva à bord de la goélette, au moment où elle venait de mouiller et où les passagers, assis dans la petite chambre, partageaient avec leur capitaine une méchante soupe aux pois, qui avait été plus de trois heures au feu sans pouvoir cuire.

« Mais comme il y avait dans les environs des peuples qui avaient besoin de pasteurs, je me suis transporté à Halifax vers le R. Père Jones, qui nous a établis, M. l'abbé Allain et moi, missionnaires des environs de la Nouvelle-Ecosse, et nous a donné pour districts : Arichat, Tracadie, Cheticamp et les isles de la Magdeleine, avec pouvoir d'y exercer les fonctions pastorales. M. l'abbé Allain a eu en partage Cheticamp et les isles de la Magdeleine, et moi Arichat et Tracadie ». M. Lejantel demande ensuite différents pouvoirs et permissions, entre autres celle de continuer à réciter le bréviaire de Paris et de dire la messe devant le Saint-Sacrement exposé, tous les premiers jeudis du mois... « Il nous manque bien des choses à notre église. J'ai même été obligé, depuis que je suis dans le pays, de dire la messe avec de la chandelle de suif, n'ayant apporté avec moi que quelques bougies qui n'ont pas duré longtemps... »

« L'exercice de notre religion est parfaitement libre ici. J'ai été très bien reçu de la part de Leurs Excellences les gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, moyennant que j'ai fait au roi d'Angleterre le serment de fidélité prescrit pour les catholiques romains. Ayant donc, Monseigneur, l'honneur d'être accepté par Votre Grandeur pour exercer, selon mon faible pouvoir, les fonctions pastorales dans le district qui m'est prescrit par M. Jones, j'espère que je n'y serai point inquiété, à moins que quelques corsaires de la constitution française n'abordassent à Arichat, ce qui pourrait arriver. J'ai l'honneur etc.

Lejantel, ptre, miss. »

Le déshonneur du dîner portait sur le prélat qui s'était chargé, ce jour-là, de la cuisine, comme il faisait de temps en temps pour soulager ses compagnons. M. Lejantel eut beau protester qu'il avait diné depuis longtemps; il fut condamné à prendre sa part de ce misérable repas, dont l'ingratitude ne pouvait être adoucie que par la bonté des desserts très bien conservés jusqu'alors par M. Gauvreau. Le dîner fini (et il ne dura pas longtemps), une chaloupe toute prête prit à bord l'évêque, ses trois compagnons et M. Lejantel, et les conduisit, à travers quelques coups de canon tirés par les vaisseaux du havre, auprès d'un quai, qui n'était qu'à environ deux arpents du presbytère. On débarqua, on s'y rendit, et on se délassa des ennuis des 18 jours de navigation par la douce conversation d'ecclésiastiques réunis. *Ecce quam bonum, etc.*

17 juin. — Le lendemain, samedi, se passa à se délasser encore, partie à faire débarquer le bagage, et partie à recevoir la visite de la noblesse du lieu, c'est-à-dire du médecin et de quelques marchands, plus riches que délicats dans leurs civilités. Mais enfin ce sont les premiers de l'endroit. Ils offrent ce qu'il ont de mieux, font des compliments à leur manière, mais de tout leur cœur, et se trouvent être, sous plusieurs rapports, ce que l'on appelle des gens respectables.

18. Le dimanche n'offrit rien de remarquable que la discordance insigne de deux ou trois misérables braillards défigurant le chant romain, et s'arrachant les uns aux autres la syllabe à laquelle nul d'entre eux n'est capable d'appliquer les notes, avec tant soit peu de bon sens ou de justesse. M. Gaulin, chargé de les diriger à vêpres, non seulement n'en put rien tirer de bon, mais se vit enlever plusieurs fois des intonations qu'on ne pouvait raisonnablement lui contester, d'après la place qu'il occupait au lutrin. O vous, jeunes ecclésiastiques, qui négligez l'école méthodique du plain-chant, et vous mettez par là hors d'état de jamais former des chœurs, trouvez-vous, un dimanche, à Arichat, et vous concevrez combien vous êtes coupables, et combien le service divin perd de sa majesté, quand la science du chant en est totalement exclue.

Cependant il s'agissait de faire le voyage du Cap-Breton. Entre les différentes goélettes qui pouvaient y conduire l'évêque

pas-
ablis,
se, et
Mag-
tin a
'raca-
entre
avant
inque
suis
porté

regu
Cap-
pres-
l'ère
tions
e n'y
çaise

et sa suite, la plus prête était la *Lively*, du port de 75 tonneaux, dont le maître nommé Ignace Forêt exprimait un grand désir d'emmener la compagnie. Il l'aurait fait même gratuitement, d'autant plus qu'il allait à la mine charger du charbon de terre, qu'il devait de là porter à Halifax, ce qui s'accordait très bien avec le plan de la Mission. Cependant MM. de Boucherville et Gaulin, chargés de régler les conventions avec lui, de manière qu'il fût obligé d'abandonner sa chambre, exigèrent qu'il consentit à recevoir deux piastres par jour, tout le temps que le bagage des missionnaires serait à son bord, soit qu'ils s'y trouvassent eux-mêmes ou qu'ils ne s'y trouvassent point. Il fut de plus stipulé qu'il chargerait son charbon pendant que nous irions dans l'intérieur de l'Isle, qu'à son retour il rentrerait à Arichat et nous attendrait, si nous n'étions encore de retour. Tout fut prêt pour le lundi matin. Nous embarquâmes à huit heures, et comme nos effets furent 25 jours à bord, depuis celui-là jusqu'à celui où nous débarquâmes à Halifax, l'usage de ce vaisseau coûta 50 piastres.

Ignace Forêt avait pour équipage cinq hommes, dont deux de ses frères, deux autres proches parents, et le cinquième un Américain de Boston, déserté depuis peu de jours d'un transport que nous avions rencontré dans le Gut de Canso, et qui ayant eu le bonheur de n'être pas découvert, nous suivit jusqu'à Halifax, où il prit un passage pour New-York.

Une grande goélette de 75 tonneaux ! jamais l'évêque de Québec, depuis qu'il court les mers, n'avait encore monté une si belle voiture. Elle portait foc et faux-foc, humier, perroquet, flamme, pavillon : rien n'y manquait. Elle avait une grande chambre et deux fenêtres. Chacun se réjouissait d'avance d'y être fort à l'aise et y entraît avec confiance et alacrité. Malheureusement cette grande chambre était divisée en deux : la partie destinée aux voyageurs était plus petite que la chambre de la goélette précédente, qu'ils avaient eue tout entière. Dans la partie du devant, où le capitaine s'était réservé deux lits ou cabines, se trouvaient nos coffres et caisses misérablement entassés les uns sur les autres, de manière qu'à chaque fois qu'on avait besoin de quelqu'article, il fallait tout culbutter. Les fenêtres ne donnaient au derrière de la chambre qu'une

leur oblique et insuffisante. Les fenêtres n'avaient point de châssis, mais de méchants volets qui pendaient en dehors, retenus par des cordes difficiles à détacher le matin, et plus difficiles à rattacher le soir. S'il venait de l'orage, il fallait fermer ces volets dans le jour, au moyen de quoi la chambre se trouvait totalement obscure. Le bâtiment, trop étanche pour qu'on pût y pomper, renfermait une odeur de sentine difficile à supporter pour ceux qui sont sujets au mal de mer. Enfin les souris s'y étaient introduites depuis l'hiver précédent, et y couraient par centaines, dès le commencement de la nuit. Voilà bien des petites misères propres à donner du repentir à ceux qui voyageraient par plaisir. Quand on ne le fait que par devoir, il y a moyen de se consoler.

De deux cabines qui étaient sur le sens du vaisseau, l'une fut destinée au prélat, l'autre à M. Lejamtel qui était du voyage, une troisième, placée sur le travers à la hauteur des deux autres, mais n'offrant qu'une couchette d'environ 15 pouces de large, fut donnée à l'abbé Gauvreau, comme au plus mince de la bande.

Le plancher de bas restait pour MM. de Boucherville et Gaulin ; mais comme l'espace n'était pas carré, il fallait que l'un des deux fût couché en arc et que l'autre lui servit de corde. Telle est la plus juste idée que l'on puisse donner du *Lively* et de ses circonstances. Il n'y avait de bon à bord que l'honnêteté du maître et de son équipage.

19. Cependant on met à la voile par un vent qui promettait des merveilles. On passe successivement en revue et la Pointe à la Marache, et le Cap-au-Guet, et le Barchois des Basques, et le Cap-Rouge, et l'Isle-Verte, et les Petites Anses, et Gros-Nez, et la Grande-Anse, tous lieux situés au sud-est d'Arichat dont ils dépendent et dont les seuls navigateurs du pays peuvent retenir la nomenclature assez ridicule. Eientôt se présente la côte est du Cap-Breton, qui a aussi ses isles, ses pointes, ses havres, ses anses, ses habitants, et les lieux inhabités qui forment le plus grand nombre.

CHAPITRE DEUXIÈME

Louisbourg. — Les deux sièges de 1745 et 1758. — Les ruines. — La population. — Menadon. — Sidney. — Le général Swaine. — Eloge de M. Lejamtel. — La messe en haut d'une écurie.

Vers le soir, comme nous approchions de Louisbourg qui est à quatorze lieues de distance d'Arichat, vers l'est, le vent cessa de nous être bon. Le capitaine Forêt, qui craignait qu'il n'augmentât la nuit, sans qu'il nous fût possible de tenir le large, ni de mouiller le long d'une côte couverte de rochers qu'il est extrêmement dangereux d'aborder, se décida à entrer dans ce havre, pour y passer tranquillement la nuit dans un excellent mouillage. Il ne pouvait prendre un parti plus conforme aux désirs unanimes de l'évêque et de ses compagnons, de voir un lieu singulièrement célèbre dans l'histoire du Canada. (1)

(1) Il est bien facile aujourd'hui de se rendre à Louisbourg, d'aller visiter les ruines de cette ville historique, tout en faisant un très agréable voyage. Voici l'itinéraire que j'ai suivi moi-même l'année dernière (1902). Parti mardi midi, à bord du *Campagna*, le vendredi midi j'étais à Charlottetown; le *Halifax*, steamer qui se rend jusqu'à Boston, nous reçut tout de suite et alla nous confier au *Mario*, dans le gut de Canso, qui nous attendait à Hawkesbury. Le samedi matin, nous passons par le très joli canal Saint-Pierre, et entrons dans le fameux Bras-d'Or, lac salé qui traverse le Cap-Breton sur presque toute sa longueur. Comme il vente très fort et que le capitaine n'est pas sûr de nous rendre à Sidney, nous débarquons à Grand-Narrows, où nous prenons tout de suite le chemin de fer. Nous arrivons à Sidney, à deux heures de l'après-midi. Après avoir dîné et visité la ville, nous partons à quatre heures en chemin de fer, pour Louisbourg, et recevons une charmante hospitalité chez M. l'abbé William Kiely, qui a une belle petite église et un bon presbytère. Quelle vénérable et sainte femme que sa mère qui demeure avec lui ! M. Kiely est le premier curé de Louisbourg depuis le siège et la destruction de la ville, en 1758, et il n'est résidant que depuis un an et demi. La population catholique est presque entièrement irlandaise et écossaise ; elle augmente rapidement à cause de l'exploitation progressive des mines de charbon. L'église est située à mi-chemin entre le site de l'ancienne ville et le fond de la Baie où se trouve le plus grand nombre d'habitants.

C'est là que sont installés de nombreux élévateurs pour le charbon, alignés comme les canons d'une batterie formidable, fortifications d'un nouveau genre, moins dangereuses que celles qui défendaient autrefois Louisbourg. L'abbé Casgrain, mon compagnon de voyage, fit une très bonne instruction en anglais. Dans l'après-midi, accompagnés du curé et d'un excellent guide, nous visitâmes les ruines intéressantes de la vieille ville française. Comme il n'y a pas de chemin de fer le dimanche, nous fîmes en voiture le trajet de huit lieues entre Louisbourg et Sidney, où nous étions de retour à huit heures du soir. Le lundi matin, nous allons de Sidney à Pictou en chemin de fer. A quatre heures de l'après midi, nous embarquons sur la *Princesse* qui nous verse, à Charlottetown, dans le *Campagna*, et ce superbe bateau nous ramène à Québec le jeudi midi, après avoir touché

On sait que Louisbourg était l'ancienne capitale, ou plutôt la seule ville que les Français eussent dans l'isle du Cap-Breton. Sa position était extrêmement avantageuse, soit comme un entrepôt pour le commerce des isles du Golfe du Mexique, soit comme la clef du Canada. Les Anglais en connaissaient toute l'importance, et de là vinrent leurs efforts multipliés pour s'en rendre maîtres. Ils y réussirent en 1744 ; mais ayant été obligés de la rendre telle qu'ils l'avaient prise, par le traité de paix de l'année suivante, elle continua de leur donner de l'inquiétude, ce qui fut cause des nouveaux efforts qu'ils firent pour s'en emparer, dans la guerre qui éclata entre eux et la France en 1755.

Cette ville, située sur l'extrémité sud d'un havre peu profond, mais très large au fond et très étroit à son entrée, était protégée non seulement par des fortifications considérables, mais par des rochers, par des îlots, par des caps avancés vers la mer et couverts d'artillerie. A l'abri de ces fortifications tant naturelles qu'artificielles, un seul vaisseau une fois rendu dans le havre pouvait défier une flotte entière de l'y venir prendre. La ville même pouvait à peine être aperçue, beaucoup moins être bombardée de dessus la mer, parce qu'elle était située non du côté de la mer, mais sur le havre même. Elle était du reste beaucoup moins considérable dans son étendue qu'on ne le croit au Canada. Il est constant qu'elle ne pouvait contenir autant de citoyens que la moitié de l'enceinte de Montréal, telle que bornée par ses anciens murs. Et comment aurait-elle pu devenir populeuse, n'y ayant autour d'elle que peu d'établissements, la plupart à une distance assez considérable, sans presque de communication par terre, que de la pêche à la morue qui les faisait subsister, comme elle fait encore subsister leurs cesseurs dont les terres sont à peine ouvertes. C'est à quoi l'on doit s'attendre sur toutes les côtes où le poisson abonde. Il est

à Summerside, la Grande-Rivière, Percé, Gaspé, Sainte-Anne les Monts, le Cap-Chat, etc. Tout cela en neuf jours. On comprend que le voyage de Louisbourg peut se faire en bien moins de temps et à meilleur marché par le chemin de fer.

Inutile de dire que Sidney a augmenté et augmente tous les jours d'une manière phénoménale. On y construit des églises, des usines, des hauts fourneaux, des magnifiques édifices publics : banques, bureaux, hôtels, etc. Il y a quatre églises desservies par six prêtres, et trois couvents de religieuses qui donnent l'instruction à 660 élèves.

naturel d'y préférer la pêche dont le profit est toujours certain, à une culture qui par mille inconvénients connus trompe souvent les espérances du laboureur le plus industrieux. Ces accidents sont encore plus à craindre sur le bord de la mer où les brouillards sont si fréquents, si épais et si nuisibles aux grains. Ainsi la ville de Louisbourg n'ayant point de marché, et étant obligée d'attendre toutes ses provisions de France, on conçoit qu'elle ne pouvait nourrir qu'un petit nombre d'habitants. Il s'en suit qu'excepté les familles attachées à la garnison, le reste devait être peu de chose, comme le prouve la petitesse de son enceinte qui les renfermait tous ; car il est constant qu'il n'y avait pas de faubourgs. Cependant tous les anciens habitants s'accordent à dire qu'elle renfermait trois églises, et il est d'ailleurs certain qu'il y avait dans cette ville un couvent de Récollets et une mission des Sœurs de la Congrégation de N.-D. En faut-il conclure que la ville renfermait beaucoup de monde ? — Non, mais que les évêques du Canada avaient eu soin d'y procurer des établissements religieux pour la sanctification d'un peuple isolé, et qui ne pouvait trouver ces secours ailleurs. Nonobstant cette vigilance de leurs premiers pasteurs, les citoyens de Louisbourg étaient très inférieurs, du côté des mœurs et de la piété, aux pauvres pêcheurs de leur voisinage. Les divertissements de toute espèce y étaient grandement en faveur, le luxe y dominait, et la vanité et l'immodestie des femmes y étaient portées à un point criant. Ce fut peut-être ce qui attira à cette ville malheureuse le sort qu'elle éprouva en 1758.

Dès la fin de mai, une nombreuse flotte anglaise, partie d'Halifax avec des troupes de débarquement commandées par le général Amherst, vint se présenter devant la place. Le baron de Drucourt y commandait une garnison de 4000 hommes de troupes régulières. Il s'attendait à être attaqué. Tous les habitants répandus dans les différents endroits de l'isle avaient eu ordre de venir donner leurs services en qualité de milices. Les provisions de guerre et de bouche étaient abondantes. Les premières attaques de l'ennemi ne servirent qu'à lui faire voir qu'inutilement il essaierait à réduire la place du côté de la mer. Le général anglais eut donc recours à un autre expédient. Ce fut de faire débarquer secrètement des troupes d'artillerie

à Gabarus, baie qui n'était éloignée que d'une lieue de Louisbourg, vers le sud ou sud-ouest. Cette artillerie promptement portée sur la colline qui termine au fond le havre de Louisbourg et n'en est éloignée que d'une portée de canon, commença à jouer sur la place, du côté où elle était le moins fortifiée, avec un effet qui surprit et déconcerta ses défenseurs. Il ne fut plus question que de capituler. Le 26 juillet, non seulement la ville, mais toute l'Isle Royale se rendit aux forces britanniques. Cette conquête fut décisive pour le Canada. Québec succomba l'année suivante, et Montréal un an après.

Les Anglais s'étaient repentis de n'avoir pas détruit les fortifications de Louisbourg, en 1745, parce qu'elle était, comme on l'a vu ci-dessus, retournée aux Français. Ils crurent mieux faire, cette fois-ci, en le démantibulant, et ils s'en sont encore repentis, puisqu'elle leur a été cédée par le traité de 1763.

C'est dans cet état de destruction et de ruine que l'évêque de Québec et ses quatre compagnons trouvèrent cette place après 57 ans, et gémirent à la vue de ses masures et de ses décombres. Hélas ! quelle solitude ! quel morne silence dans un lieu où tant d'hommes ont successivement existé ! que de monceaux de pierres ! On peut encore suivre les endroits où étaient les murailles. On aperçoit des fossés, des glacis, des solages de maisons, des bas de cheminées, des restes de poudrières, de magasins, de casemates, mais rien d'entier, rien que l'on puisse reconnaître avec certitude.

Quelques familles irlandaises, au nombre de 9 à 10, répandues autour du havre, où elles se sont établies, peu d'années après la reddition de cette place, sont tout ce que l'on y trouve présentement. Un seul d'entre eux, Peter Kennedy, a construit sa maison sur un coin de la ville proprement dite. La grève en cet endroit est couverte d'une vingtaine de pièces d'artillerie de fer enclouées.

19 juin. Les plus riches habitants de l'isle viennent, de temps à autre et suivant leur besoin, fouiller dans les ruines de Louisbourg, pour en tirer des briques d'une excellente qualité dont ils se servent pour construire des cheminées. Mais nul ne semble faire cas ni vouloir tirer partie d'une pierre excellente de couleur noire et d'un grain extrêmement serré, dont

on trouve sur le lieu peut-être plus de 300 toises toutes prêtes à employer, et qui, dans le dernier siège, furent détachées d'un rocher qui en donnerait bien encore dix fois autant, s'il était exploité. On ne saurait dire si les Français avaient entrepris de morceler ce rocher dans le dessein d'en employer les pierres à quelque fortification, ou pour ôter aux assiégeants un moyen de s'approcher de la place dont il est à quelque distance.

Après avoir visité avec un sentiment de douleur tout ce que les restes de Louisbourg pouvaient présenter d'intéressant à une curiosité raisonnable, l'évêque et ses compagnons se mirent à genoux, récitèrent le *De Profundis* pour les fidèles morts en cette ville, et ne songèrent plus qu'à regagner leur goëlette, dès le soir même. Peter Kenneby les y suivit, demandant en son nom et en celui des autres habitants catholiques la messe le lendemain. Mais comme ce n'était pas un dimanche, et que le prélat voulait avancer son voyage, ils reçurent pour réponse qu'ils n'auraient de messe qu'autant que le vent debout empêcherait de partir, le lendemain matin ; mais qu'ils ne devaient pas y compter dans le cas contraire. Ce fut ce qui arriva ; le vent s'éleva, dans la nuit, du bon côté. On appareilla dès 5 heures du matin et l'on sortit du havre, avec l'espoir de la plus belle journée de marche. Le grand et le petit Laurenbec, la Baleine et le Portenave furent passés avec célérité. Mais aux approches de l'Isle de Scatari, un calme presque complet ralentit considérablement la marche, et donna aux voyageurs tout le loisir d'admirer la patience et l'industrie d'une foule de pêcheurs de morue, presque au milieu des affreux brisants qui bordent cette côte du Cap-Breton, et y font entendre leurs mugissements et jaillir leurs bouillons de la manière la plus imposante. Eh bien ! vous voyez des chaloupes pécheuses de 18 à 20 tonneaux, quelquefois même des berges, passer la journée dans ce dangereux et déplaisant voisinage, et dans l'espoir d'un petit gain, danser du matin au soir au gré de ces flots indomptés, qui les font disparaître dix fois dans une heure et semblent toujours prêts à les engloutir.

Une journée qui s'était si bien annoncée se réduisit à 6 lieues de bonne route ; car un gros vent du nord s'étant élevé dans le

cours de l'après-midi, capitaine Forêt jugea prudent de revenir un peu sur ses pas pour entrer à Menadou (Main-à-Dieu) ce qu'il ne put exécuter qu'au moyen de plusieurs bordées, pour se garantir des cailloux dont cet endroit est parsemé.

Le 20 juin. La baie de Menadou est assez semblable pour la forme à celle de Louisbourg, ayant beaucoup d'étendue sur la largeur et très peu en profondeur. Mais il s'en faut que le mouillage y soit aussi bon. La partie ouest de cette baie est fort exposée au vent du large, de sorte que l'on est obligé, pour y trouver un abri, de gagner la partie est, où se trouve un très petit havre, dans lequel les gros vaisseaux ne sauraient entrer, parce que l'eau y est trop basse. Ce n'est même qu'avec peine et jamais sans courir risque d'échouer, que les grosses goélettes peuvent y trouver place. La nôtre s'y logea assez difficilement vers les 7 heures du soir, et aussitôt les ecclésiastiques qui accompagnaient l'évêque descendirent tous quatre à terre, pour reconnaître les habitants; car ce petit havre est bordé d'une vingtaine d'habitations, dont 12 sont catholiques, la plupart fils ou gendres de Daniel Burke, patriarche du lieu. Il fut convenu avec eux qu'on leur accorderait une petite mission, si le vent permettait au capitaine Forêt d'y faire quelque séjour.

21. Le lendemain qui était le mercredi, on débarqua de bon matin. Il s'agissait de trouver un édifice qui pût être momentanément converti en chapelle. Le choix se fixa sur une maison de pieux debout appartenant à un catholique absent, dont la femme protestante donna la clef de bonne grâce. Cette maison n'avait pas encore été occupée, n'était pas même finie, n'ayant ni plancher de haut, ni lambris ni même de mousse entre les pieux, qui est la manière ordinaire dont on calfaté dans tout ce pays. Il s'agissait de la mettre à l'abri du vent qui soufflait très fort. On l'entoura donc, comme l'on put, de voiles de chaloupes, saisies avec des clous, qui n'empêchèrent pas le vent d'y pénétrer d'une manière inquiétante pour les saints mystères. Cependant la chapelle portative y fut bientôt dressée. Les catholiques s'y rendirent, on y célébra trois messes ce jour-là et autant le lendemain. Catéchismes, prédication anglaise, confessions, baptêmes, confirmation d'une personne, communion de trois ou quatre, tout cela s'y fit. Les

ouvriers évangéliques déjeunaient à terre et retournaient dîner à bord, où ils avaient leurs provisions mieux conditionnées qu'ils n'auraient pu trouver chez des pauvres pêcheurs irlandais. Car ici, comme partout ailleurs, c'est toujours au préjudice de la culture que l'on s'attache à la pêche. S'il y a un lieu où l'on soit encouragé à le faire, il faut avouer que c'est à Menadou, puisqu'outre la morue et le maquereau, que l'on y prend en abondance, il y a aussi une pêche de chien de mer qui s'y fait en automne avec beaucoup de succès. Le chien de mer est un poisson semblable au saumon par la couleur de sa peau, mais plus court et moins large ; il n'a de remarquable qu'une griffe qui lui sort du milieu du dos, et dont on se sert pour brunir l'or appliqué à la détrempe. Sa peau rude est aussi employée à polir le bois des sculpteurs et des menuisiers. On ne tire aucun parti de sa chair, mais l'huile qu'il rend est très recherchée.

22 juin. Nonobstant cette abondance de poissons, les habitants de Menadou sont pauvres, si on les juge d'après leur ameublement et l'état de leurs maisons. Ils ne font, l'hiver, aucun usage de poêles. Leurs cheminées ne sont autre chose qu'un mur de 4 à 5 pieds de large, élevé de 10 ou 12, à l'une des extrémités de la maison. Au-devant de ce mur est une espèce de dais en bois, qui sert à conduire, tantôt jusqu'au plancher de haut, tantôt jusqu'au toit, la fumée produite par un feu qui s'entretient sur un méchantâtre ménagé au-devant du mur. Cette ouverture très large sert moins encore à élever la fumée qu'à attirer le froid dans la maison, où il pénètre déjà, ainsi que la neige, par les espaces mal calfatés qui se trouvent entre les pièces ou les pieux dont l'habitation est composée.

Le prélat, en signe de considération pour le catholique le plus instruit de l'endroit (Walter Burke), ayant été déjeuner chez lui, avec MM. Lejamtel et Gaulin, y trouva beaucoup d'honnêteté, mais une table à peine assez grande pour contenir leurs trois tasses, une seule cuiller à thé, et deux petits bancs pour former trois sièges. La famille, rangée autour de l'appartement avec beaucoup de respect, était assise sur de méchants coffres d'où l'on avait tiré le pain, le beurre et la vaisselle, mêlés avec les hardes de la femme et des enfants. Le beau-frère, Thomas

Nerle, avait été appelé pour tenir conversation avec les hôtes, et il faut avouer qu'il ne s'en tirait pas mal. Ce Thomas Nerle étant un de ceux qui montraient le plus de zèle pour la religion, l'évêque choisit un endroit de sa terre pour y faire planter une croix de 25 pieds de haut, comme un monument de la première visite d'un évêque dans ce lieu écarté. M. Gaulin, chargé de bénir cette croix, en prit occasion d'adresser aux habitants réunis sur la place un petit discours en leur langue, adapté à la circonstance, qui fut écouté avec beaucoup d'attention et de respect. C'était le jeudi vers midi. Le vent devenait bon ; capitaine Forêt pressait l'embarquement, et ne consentit qu'avec peine à ce que l'on prit le temps nécessaire pour réhabiliter deux mariages irrégulièrement contractés. Enfin les missionnaires s'éloignèrent de Menadou, édifiés des traces de religion qu'ils y avaient trouvées, et persuadés que cette petite chrétienté pouvait devenir excellente, si elle était cultivée. C'est à quoi l'évêque de Québec a pourvu dès cette campagne, en commissionnant un prêtre pour la visiter désormais tous les ans, en obtenant du gouvernement deux cents acres de terre au profit de la chapelle à venir, et du missionnaire qui y serait établi par la suite.

La Lively remit à la voile entre trois à quatre heures de l'après-midi et fit une assez bonne route, quoique désagréable par la pluie et ensuite par le calme. Cependant il y avait déjà onze lieues de faites avant la fin du jour. La baie de Miray, le Cap Mordienne, Cow-Bay, Flint Island ou Pierre-à-Fusil (petite île ou rocher qui n'a de remarquable que d'avoir été graduellement divisée en deux par l'eau de la mer) et Indian Bay, nommée l'Indienne par les Français, avaient successivement disparu. La nuit nous surprit à la Pointe-Basse. C'est l'entrée du havre de Sidney, autrefois nommé par les Anglais Spanish Harbour, et par les Français l'Espagnole. Or l'Espagnole, l'Indienne et Menadou, auxquels il faut ajouter la Baie Sainte-Anne et Néganish, deux postes situés au nord et à une distance assez considérable des trois premiers, étaient avec Louisbourg les seuls établissements que les Français eussent dans l'Isle du Cap-Breton, avant sa conquête. Il y en avait un autre à Saint-Pierre dont il sera parlé en son lieu.

La Pointe Basse qu'on laisse à gauche en entrant dans l'Espagnole, à trois lieues de Sidney, est remarquable par un Block-House, un pavillon et un piquet de quelques soldats, chargé de donner avis à la ville de ce qui pourrait se présenter d'inquiétant en dehors du havre. Cependant la dernière guerre américaine a commencé et fini, sans que les ennemis aient spéculé sur ce havre, où il leur eût été beaucoup plus facile de s'introduire que de trouver matière à pillage.

23. Il fallut presque toute la nuit pour faire ces trois lieues. Au soleil levé, nous nous trouvâmes mouillés tout près des quais de la ville. Elle se présente très bien sur un terrain médiocrement élevé. Sous le rapport du local, elle a son mérite. Mais quand on réfléchit qu'il y a près de 30 ans, peut-être plus, qu'elle a commencé à s'établir et qu'elle est le siège du gouvernement provincial, on s'afflige avec raison de la voir moins peuplée que le Fort de la Prairie ou celui de Boucherville. On ne voit pas bien la raison qui engagea le colonel Desbarres à en faire la capitale de cette province, si ce n'est pour en mettre le gouvernement à la proximité de la mine de charbon de terre, à laquelle le gouvernement attachait peut-être plus d'importance qu'il ne fait aujourd'hui. Il fut un temps où le gouvernement présidait à son exploitation, et faisait des frais souvent plus considérables que le profit qu'il en pouvait retirer. En ce moment, la mine est affermée à MM. Ritchie et Livers, qui paient £ 2000 pour leur ferme. Cette rente ajoutée à environ £ 500 provenant des douanes fait à la couronne un revenu total de £ 3500. Ce n'est pas le tiers de ce qu'il faut actuellement pour le salaire des officiers civils de la province; car, ici comme ailleurs, il y a juge en chef, procureur général, *register* ou secrétaire provincial, arpenteur général etc. Le gouverneur ne réside pas. Le commandant des troupes est en même temps président du Conseil, composé pour le présent de quatre membres et pouvant être porté jusqu'à huit, qui remplissent en même temps les fonctions exécutives et législatives. Il n'y a point de Chambre d'assemblée. Aussi les pouvoirs de cette petite Législation paraissent-ils extrêmement bornés.

Il y a à Sidney environ 200 hommes de garnison. Ils ont pour logement une caserne de bois à deux étages, qui est le

plus bel édifice d'une ville où il n'y en a point de beau. Un bon fort garni d'environ 20 pièces d'artillerie fait la défense de la place. Elle a pour commandant le major général Swaine, dans lequel l'évêque trouva beaucoup d'égards et de politesse tant pour lui que pour les ecclésiastiques dont il était accompagné. Cet officier, quoique protestant, a un singulier respect pour M. Lejamtel et s'en expliqua en termes bien flatteurs, dans la première visite que l'évêque lui rendit.

Il faut avouer que ce missionnaire est calculé pour commander le respect et l'estime. Une grande simplicité, des connaissances assez étendues sur l'Écriture Sainte, sur l'histoire ecclésiastique, sur la Théologie spéculative et pratique, un esprit de mortification qui se manifeste presque malgré lui, un ferveur angélique, un zèle pour le salut de ses ouailles qui ne craint ni les saisons, ni les voyages les plus pénibles : voilà des qualités propres à rendre un pasteur extrêmement cher à son troupeau et respectable aux étrangers. Le général Swaine n'est pas le seul protestant qui chante les louanges de M. Lejamtel. Tous ceux qui ont été à portée de l'observer, lui rendront le même témoignage ; et quant à ses paroissiens d'Aricbat, le plus rude coup que l'on pût leur donner, serait de les priver des services et des bons exemples de ce vertueux ecclésiastique, en le transportant dans une autre cure.

Il y a à Sidney une église anglicane, qui n'est fréquentée de personne, qui n'a pas même de ministre, l'évêque protestant de la Nouvelle-Ecosse, dans la juridiction duquel se trouve l'Isle du Cap-Breton, ayant rappelé le dernier, M. Twing, parce qu'il y était maltraité par les citoyens, la plupart méthodistes ou New-Lights, secte dominante parmi les protestants de cette partie des domaines britanniques.

Il y a aussi une chapelle catholique dont un marchand de l'endroit, nommé Wilson, capitaine de milice, se prétend le fondateur, quoique les autres catholiques affirment qu'il l'a construite à leurs frais. Du moins, personne ne lui contestera le mérite de l'avoir mise sur un emplacement beaucoup trop étroit, de l'avoir faite trop petite, en sorte qu'elle ne contient que quatre bancs clos qui en remplissent la nef, et sur lesquels il a soin d'en tenir un sous clef pour son usage particulier et

pour celui de sa famille, qui approche à peine de l'église, tant elle est refroidie dans sa religion. Ce mal ne lui est pas particulier ; c'est celui des catholiques, en très petit nombre, que renferme cette ville.

La chapelle de Sidney n'a pas de grande porte, mais une petite dans l'un de ses côtés, où l'on ne peut entrer qu'un à un. Derrière le sanctuaire est une tour en bois, sans couverture, et dans cette tour une très petite cloche dont le son pénètre sourdement à travers les clapets, lorsqu'on l'agite avec l'énorme cable qui y est suspendu.

Ce fut dans ce lieu que l'évêque et ses compagnons célébrèrent la messe, le jour de saint Jean-Baptiste, en présence d'une dizaine de catholiques dont aucun ne se présenta à confesse, quoiqu'itérativement invités à le faire. Le nombre des protestants qui assistèrent à la messe surpassait celui des catholiques. Le prélat annonça néanmoins la parole à cette assemblée et lui expliqua les trois premières demandes de l'oraison dominicale, autant qu'il le pouvait faire en anglais ; mais prévoyant que, le lendemain qui était dimanche, la curiosité amènerait un plus grand nombre de protestants, et que celui des catholiques n'augmenterait pas, informé d'ailleurs qu'à la mine et dans le voisinage il y avait beaucoup plus de catholiques, il se décida à s'y rendre le jour même : et ayant pris congé du général Swaine, qui lui fit mille offres de services, il ne songea plus qu'à s'éloigner d'un endroit où il aurait fallu prêcher trois semaines de suite, pour réveiller tant soit peu la foi très engourdie des catholiques de la cité et de ses alentours, se réservant de leur procurer ainsi qu'à ceux de Menadou une visite annuelle, au moyen de laquelle on verra en peu d'années ce qu'il y a à espérer de cette pauvre chrétienté, recommandée spécialement aux soins et au zèle de l'abbé Manseau de Tracadie.

La grande difficulté était de trouver à la mine une place pour célébrer le lendemain. La goélette, ayant mouillé une lieue au-dessous de Sidney, l'évêque fit débarquer M. Lejamtel, le soir même, afin qu'il pourvût à cet article. M. Lejamtel n'est pas aussi hardi qu'il est bon prêtre. Il s'adressa bonnement à M. Ritchie, dont l'habitation est tant soit peu au-dessus de la mine ; et au lieu de lui demander un des appartements de sa vaste mai-

son, où les saints mystères auraient pu être célébrés avec décence, sauf à n'y pas inviter la famille qui est toute protestante, il se borna à lui demander s'il pourrait prêter sa grange; mais elle était toute divisée en compartiments, occupés l'un par des moutons, l'autre par des dindes, l'autre par des canards, etc., de sorte qu'il fallut d'abord y renoncer. Il lui donna ensuite à choisir entre la cuisine des ouvriers des mines et le dessus d'une écurie. Cette cuisine est horriblement sale par la quantité de charbon de terre que l'on y brûle chaque jour en abondance, et par la malpropreté particulière des gens qui s'y retiraient régulièrement au nombre d'environ 30 hommes, et qui avaient pour dortoir les appartements voisins, encore plus sales que la cuisine même. L'écurie était un vaste bâtiment fait pour loger vingt chevaux occupés aux travaux de la mine. Le grenier en était vide et donnait un appartement d'environ 50 pieds de long sur 30 de large, bien étanche et proprement planchéié en bons madriers, avec une porte à chaque extrémité. M. Ritchie se persuada tellement que cet appartement était le plus convenable des trois proposés, que dès le soir même, il le fit balayer et mettre dehors tous les chevaux qui logeaient au-dessous. Passe encore, si en éloignant les chevaux, il en eût aussi éloigné l'odeur!

24. Les choses en étaient là, lorsque l'évêque débarqua, le dimanche matin. Après avoir fait deux à trois milles à pied, il arriva à la mine, et l'on s'empressa de lui montrer la place ainsi préparée. Il avoua que l'appartement était assez propre et assez vaste, mais c'était le haut d'une écurie! cette idée le révoltait. Il ne l'était pas moins de l'odeur du cheval qui y montait par les crèches ouvertes des deux côtés, tout le long de l'édifice. Cependant la matinée s'avavançait, et le peuple informé de l'arrivée de l'évêque s'y rendait de toutes parts. Enfin, réfléchissant que le Sauveur du monde avait consenti à naître dans une étable, il se persuada qu'il consentirait à être immolé au-dessus des crèches de celle-ci, et en conséquence y fit dresser la chapelle à l'une des extrémités, après avoir fait pratiquer par dehors une espèce d'escalier, pour exempter du moins au clergé et au peuple le désagrément de monter à cet appartement par une échelle qui était dans l'écurie même.

25. M. Lejamtel célébra la première messe, pendant laquelle le prélat cherchant un abri contre les rayons du soleil déjà fort élevé, fut très surpris de se trouver, à 20 pas de l'écurie, dans un bâtiment construit pour scier de long, et qu'on aurait pu en moins d'une heure préparer pour y célébrer la messe, en y rangeant quelques madriers qui étaient tout rendus, et en renforçant par quelques voiles de chaloupes l'entourage, qui n'était fait que de branches d'arbres. Eh bien! cette place avait échappé aux recherches du bon missionnaire. Mais il n'était plus temps d'y avoir recours. L'heure arrivait de dire la dernière messe. L'évêque la célébra et adressa une petite exhortation aux assistants. Mais plus affecté que jamais de l'indécence du lieu et de l'odeur qui s'y élevait de l'appartement de dessous, il fit aussitôt encaisser la chapelle, et informa les prêtres qu'après qu'ils auraient catéchisé au même lieu et confessé les personnes qui se présenteraient, s'il y en avait à confirmer, il leur administrerait plutôt ce sacrement à bord de la goélette que dans le lieu fétide où il venait de célébrer après eux. Cette goélette était en effet descendue, dans la matinée, de son premier mouillage, et cela à la demande du prélat, qui, à l'allure de M. Lejamtel, craignait qu'au sortir du service divin, fort après midi, ni lui, ni les siens ne trouvassent quoi que ce fût à prendre à terre. Cependant, à force de chercher, l'abbé Lejamtel était parvenu à faire préparer un déjeuner dans la cabute du boulanger du village, qui n'avait pas même de pain à présenter à ses hôtes, mais du biscuit de matelot extrêmement dur, avec un morceau de fromage et quelques chopines de lait. La propreté ne dominait ni sur la petite table où ce mince repas fut pris, entre une heure et deux après-midi, ni dans le reste de la cabane. Mais il a déjà été observé que, dans des voyages qui ont pour unique but le soin des âmes, il ne faut pas être trop regardant sur les commodités corporelles.

Ce déjeuner pris, l'évêque se rendit à bord. Les ouvriers demeurés à terre y exercèrent leur zèle en catéchisant et en confessant les fidèles, îla plupart irlandais, rebuts de leur patrie, venus de chez eux à Terrenceuve et de là à la mine, autour de laquelle ils ont leurs familles logées dans des maisons couvertes de branches d'écorces et munies de cheminées de bois, et où

la plupart d'entre eux s'étaient enivrés, le soir précédent. Ce ne furent donc pas eux qui profitèrent de la présence de leur évêque, mais quelques bonnes âmes de la Pointe Basse et des autres campagnes d'alentour. Une seule personne fut adressée, vers le soir, à l'évêque pour recevoir la confirmation, et il la lui administra sur le gaillard du vaisseau, beaucoup plus décemment qu'il ne l'aurait pu faire à terre. Une autre se présenta encore pour la confirmation; mais les ornements étaient repliés; il était trop tard. Et comme il s'agissait d'un homme, il eut ordre de se rendre au village français de Labrador où l'évêque devait confirmer deux jours après.

CHAPITRE TROISIÈME

Le lac Brador. — Le lac Magré. — Description des mines. — Village français de la Petite Brador. — Triste état religieux de la population. — A la chapelle écossaise. — Au village des Micmacs. — L'abbé Maillard. — Requête des Sauvages et réponse de l'évêque. — M. Laurent Cavanagh. — Retour à Arichat

On appelle Labrador (Lac Brador) une étendue d'eau considérable qui se trouve dans l'intérieur de l'Isle du Cap-Breton et qui fait que cette isle est presque autant composée d'eau que de terre. Pour la séparer en deux isles distinctes, il ne faudrait pas quatre semaines du travail d'un régiment. Car dans la partie la plus méridionale, au lieu nommé Saint-Pierre, anciennement le port Toulouse, dont il sera parlé ci-après, la mer intérieure de l'isle n'est séparée de la mer extérieure qui environne les isles Madame, que par un isthme d'un demi mille de large, que la nature a déjà creusé à moitié. Dix pieds de plus creux sur dix de large, dans la longueur de ce demi-mille, donneraient un passage à l'une des deux eaux, qui achèverait elle-même son chemin pour se mêler complètement avec l'autre. Si ce travail n'a pas encore été tenté, c'est qu'il ne s'est présenté aucun besoin public qui le rendit nécessaire; car, pour la possibilité du succès (on peut même dire pour la certitude), elle ne saurait être mise en question. (1) La Brador, à son autre extrémité, c'est-à-dire au nord de Sidney, reçoit ses eaux de l'océan par deux entrées: la plus grande, plus au nord, nommée la

Grande Brador, l'autre, plus au sud, nommée Petite Brador. Celle-ci est séparée de la baie de Sidney, ou de l'Espagnole, par une langue de terre de quatre milles dans sa plus grande largeur. C'est ce qu'on appelle le portage de la Petite Brador, ou du village français, parce qu'à l'extrémité de ce portage, on trouve en effet un rassemblement de 20 à 25 familles françaises d'origine, mais dont la plupart des individus sont natifs de l'endroit même, où leurs pères étaient venus de Saint-Pierre de Terre-neuve, les autres de la France même, fonder cette petite colonie.

25 juin. La petite entrée de La Brador est séparée de la grande par une ou plusieurs isles, au-dessus desquelles leurs eaux se réunissent et forment comme un large fleuve parsemé de plusieurs isles, dont la plus grande nommée Laboularderie n'a pas moins de 12 lieues de long. À environ 20 lieues de l'océan, les deux rives de cette espèce de fleuve se rapprochent jusqu'au point de n'être plus éloignées que d'un demi-mille et peut-être moins. Des deux côtés de ce détroit, sont éparses des familles écossaises catholiques nouvellement établies, quelquefois plus, quelquefois moins, distantes les unes des autres et n'ayant en général de communication que par eau. À une demi-lieue au-dessous du détroit, sur la rive, est construite, depuis l'année dernière, une chapelle de pièces sur pièces, si près de la grève, que l'eau doit passer par-dessous aux grandes marées, et cela sans injurier le solage, car elle n'est supportée que par des billots. Cette chapelle n'est point finie et ne le sera de long-temps, si la piété des bons Écossais ne supplée à leur indigence ; car il y a peu à attendre de colons dont les plus anciens n'ont ouvert leurs terres que depuis cinq ou six ans, et commencent à peine à y trouver une modique subsistance. Leurs établissements sur cette rive s'étendent à une lieue et demie au-dessous de la chapelle du village français. À venir là, c'est-à-dire sur un espace d'environ 18 lieues, il n'y a pas une seule habitation. Cette partie du Cap-Breton est parfaitement sauvage et inculte ; de quelque côté que se portent les regards, ils n'aperçoivent que de l'eau et des forêts, quelques carrières de plâtre sur l'isle de la Boularderie ; et sur la rive opposée, des anses, des

(1) Le percement a été exécuté il y a quelques années, et le canal Saint-Pierre est peut-être ce qu'il y a de plus joli à voir sur le Bras-d'Or.

pointes et des étangs très nombreux séparés de l'eau principale par de petites dunes ou bancs de sable. Vous ne faites pas un mille sans trouver quelqu'un de ces étangs.

Le Labrador n'ayant pas encore attiré l'attention du gouvernement, nul endroit n'y a pris de nom particulier. Tout s'y appelle La Brador. Une des deux pointes qui forment le détroit mentionné ci-dessus est néanmoins connue sous le nom de Pointe de la Jeunesse. Si vous en demandez l'étymologie, on vous en donne une qui n'a rien de vraisemblable : c'est qu'autrefois les jeunes gens des établissements français, situés sur la mer à l'est de l'isle, venaient s'y divertir. Mais qui croira que ce pût être un divertissement, que de traverser 8 à 10 lieues de forêt pour venir s'amuser dans un endroit également couvert de bois ?

Au-dessus de ce détroit, la nappe d'eau s'élargit considérablement et forme deux baies ; l'une nommée le Bras de l'Est, l'autre le Bras de l'Ouest. La distance du fond d'une de ces baies au fond de l'autre est d'environ 12 lieues ; et comme il y en a bien 4 à faire pour traverser entre les deux, il en résulte un lac de 12 lieues sur 4 nommé le lac Brador. Le Bras de l'Est s'étend vers le havre de Sidney, où l'on peut aisément se rendre de là par un portage de 2 ou 3 milles. Dans le fond du Bras de l'Ouest, se décharge une rivière nommée Labadec. En remontant cette rivière, on parvient à une montagne qui conduit à la rivière de Magré. Mais avant d'y arriver, se trouve sur cette montagne même, dont le sommet est fort étendu, un autre lac d'une douzaine de lieues de long, d'où la rivière Magré tire sa source. L'abbé Lejantel parle de cette partie du Cap-Breton en homme qui a fait deux fois le voyage de Magré par cette route, lorsqu'il était chargé de visiter cette mission.

Cependant aucune carte de l'isle ne fait mention du lac de Magré, ni ne montre aucune chose de la rivière de Labadec, que son embouchure. L'arpenteur général de la province, le colonel Crawley, quoiqu'il ait publié la meilleure carte que l'on ait de l'isle, n'en dit pas là-dessus plus que les géographes. La raison en est simple, c'est que ni lui, ni aucun de ceux qui seraient capables d'en donner une idée exacte, n'ont eu le courage de la parcourir, comme il l'aurait fallu. Il n'y a qu'un

zélé et infatigable missionnaire qui ose s'engager dans ces routes inconnues, et il n'y a que des sauvages qui entreprennent de l'y conduire, et qui soient assez familiers avec les bois pour le faire avec succès.

Des montagnards écossais, presque aussi intrépides que nos sauvages, ont cependant commencé des établissements sur le lac de Magré; mais il est probable qu'ils s'y sont rendus par la rivière de Magré même, et non par celle de Labadec.

Du reste, les colons de cette nation accourent de toutes parts, pour prendre des terres des deux côtés du grand lac Brador, où l'on ne compte pas moins de 100 familles en ce moment, toutes catholiques.

Quand on a traversé ce lac, il y a encore 7 lieues à faire avant d'arriver au bout du Brador ou de la mer intérieure du Cap-Breton. Dans cette route, l'Isle Rouge, à deux lieues du lac, est un endroit connu. Trois lieues plus au sud, est la mission sauvage du Labrador, et deux lieues plus loin, l'endroit nommé Saint-Pierre, anciennement Port Toulouse, qui sépare, comme il a été observé ci-dessus, cette mer intérieure d'avec l'océan qui environne les isles Madame. Telle est, dans l'état présent des choses, l'idée la plus exacte que l'on puisse donner de cette mer singulière dont l'eau est salée comme celle de l'Atlantique qui la fournit, et où la marée est aussi régulière que partout ailleurs.

On trouve dans le lac Brador des huitres, de l'anguille, des homards, de la morue, et une espèce de petit poisson qui lui est particulière et dont l'auteur de ce journal a oublié le nom. (1) Cependant la pêche n'est pas assez abondante pour y attirer des pêcheurs étrangers. Il est même naturel que le poisson diminue au lieu d'augmenter; parce que les deux entrées qui communiquent avec la mer perdent, tous les jours, de leur profondeur, par la quantité de sable qu'y portent les vents du large. Autrefois les plus gros vaisseaux pouvaient entrer dans le lac Brador, aujourd'hui il n'y passe guère que des goélettes.

Les Micmacs du village du lac Brador étaient la seule chrétienté que l'évêque de Québec, dans son premier plan, s'était

(1) Le copiste du journal a mis entre parenthèse : *la tanche*.

proposé de visiter après les missions d'Arichat, de Justico, de Magré et de Cheticamp, qu'il avait parcourues en 1812; mais instruit par sa correspondance avec les missionnaires, qu'il avait d'autres brebis dans les autres parties de ce gouvernement, il n'hésita pas à les ajouter à la liste de celles qu'il était convenu de visiter. Voilà pourquoi il se rendit par mer à Sidney, et entreprit de revenir à la mission sauvage par la mer intérieure.

Le général Swaine, informé de ce projet, lui offrit obligeamment de l'y conduire aux frais du gouvernement. Mais voici ce qui était arrivé et avant même de laisser Arichat. Ce général, mécontent, on ne sait trop pourquoi, du capitaine et des matelots chargés de conduire la goélette du gouvernement destinée aux messages et aux dépêches, venait de les renvoyer tous et de remplacer le capitaine par un officier de troupe, et les matelots par des soldats. A voir manœuvrer cet équipage malhabile, on n'était pas tenté d'en faire l'épreuve dans quelque mer que ce fût. Voilà pourquoi l'évêque se borna à ne demander qu'une petite chaloupe ouverte, pour transporter ses effets par mer, au village français, le lundi suivant, tandis qu'il s'y rendrait lui-même à pied. La chaloupe fut rendue à point nommé, au soleil levant du jour convenu. Elle était garnie de quatre soldats pour ramer et d'un pilote, munis de vivres pour quatre jours. La Lively était mouillée alors au devant de la mine. Il fallut faire promptement le choix des articles et provisions nécessaires pour le voyage du lac Brador. On les mit à bord de la chaloupe. M. Gaulin s'y mit aussi pour surveiller les rameurs, chargés d'effets dont ils auraient pu abuser. C'était un acte de prudence. Le reste, formant la plus grande partie, fut laissé dans la goélette; et il fut convenu d'erechef que le capitaine Forêt, après avoir chargé le charbon, se rendrait à Arichat, où il attendrait ses passagers, s'ils n'y étaient pas encore de retour, pour les conduire de là à Halifax, où il devait vendre son charbon. Avant de quitter le vaisseau, l'évêque y avait fait mettre un chat et plusieurs souricières, dans l'espoir que les souris seraient détruites avant qu'il s'y embarquât de nouveau; car cette eng-anc toujours croissante était devenue d'une incommodité à peine supportable. La suite fit voir que cette précaution était encore insuffisante.

26 juin. L'évêque et MM. Lejantel, de Boucherville et Gauvreau se firent mettre à terre pour prendre le chemin de la Petite Brador. En passant à la mine, il fallut la considérer pour prendre une idée de la manière dont le charbon de terre s'y exploite, et voici comment.

On ouvre un puits en forme de parallélogramme, ayant d'ouverture environ huit pieds sur douze ; il est creusé dans la même forme et la même grandeur, jusqu'à ce qu'on arrive au charbon. Or on y arrive quelquefois à trente pieds, quelquefois soixante et plus de la surface de la terre, suivant l'inclinaison du lit de charbon, qui n'est pas toujours le même. Arrivé à ce lit, on creuse encore, jusqu'à ce qu'il soit traversé de part en part. Ce charbon pioché est aussitôt enlevé par deux cuves, toutes deux soutenues en haut par la même roue, dont l'une monte à mesure que l'autre descend. Ces cuves sont mises en mouvement par l'action d'un cheval qui tourne continuellement. Les travailleurs, ayant percé le charbon dans toute son épaisseur au fond du puits, commencent à ouvrir autour d'eux des souterrains en toute direction, qui se prolongent jusqu'à un et deux arpents du centre d'où ils sont partis, et ils continuent d'en arracher le charbon dans toute l'épaisseur de son lit, qui n'est jamais de plus de cinq à six pieds. Ils ont des lampes pour s'y éclairer. Tandis que les uns coupent le charbon, d'autres le reçoivent dans des baquets qu'ils traînent au centre du puits ; d'autres en emplissent des cuves ; d'autres les vident à mesure qu'elles arrivent à la surface ; d'autres avec des voitures transportent le charbon, par une voie qui n'est pas la voie lactée, ou sur le quai d'où on doit l'embarquer, ou dans un dépôt ouvert qui en contient une quantité considérable.

On conçoit qu'il faut un grand nombre de voitures, de chevaux, d'hommes et d'instruments pour exécuter tous ces travaux. Qu'on se figure 60 ou 80 hommes dans ces souterrains, les pieds dans la fange, la pluie sur la tête, et menacés à tout instant de l'éroulement de toute la terre qui est au-dessus d'eux, si, outre la précaution qu'ils prennent de laisser des masses de charbon d'espace en espace, ils n'avaient encore celle de soutenir la terre par des poteaux de cinq à six pieds de hauteur, surmontés de madriers de bois dur, ordinairement de me-

risier. Ces poteaux et ces madriers se placent à mesure que l'on avance dans le souterrain. Hé bien ! les travailleurs employés à cette distance de la surface de la terre, à 4 et 5 schellings par jour, semblent contents comme des criminels dont la peine de mort aurait été commuée en celle de faire, pendant un petit nombre de mois, ce dégoûtant et pénible travail. Les cuves les en tirent à chaque repas et les y reportent ensuite. Il se trouve des jeunes gens et même des pères de famille qui font ce métier dix ans de suite et ne savent pas faire autre chose. Quand ils ont fouillé dans les alentours d'un puits aussi loin qu'il est d'usage de le faire, ils en creusent un autre et y recommencent les mêmes opérations. On voit neuf à dix puits de cette espèce, à la mine dont il est ici question. L'exploitation de chacun dure environ deux ans, et l'on ne se donne pas la peine de boucher l'un, lorsqu'on en ouvre un autre ; ce défaut de précaution peut avoir des suites extrêmement dangereuses pour les passants, surtout la nuit, et il est déjà arrivé des accidents assez considérables pour en faire voir l'inconvénient. Par malheur, les fermiers, plus occupés de leurs profits que de la sûreté des personnes qui les entourent, aiment mieux laisser subsister une nuisance publique, que de déboursier de l'argent ou d'employer du temps à faire remplir ces dangereuses fosses.

Ordinairement ces puits sont à une telle proximité, que les souterrains de l'un parviennent jusqu'à ceux d'un ou de plusieurs autres. Dès qu'il y a une communication ouverte, on ne permet plus aux travailleurs de se servir des cuves pour le transport de leurs personnes ; ils sont obligés de grimper pour leurs repas par quelqu'un des autres puits, et de retourner au travail par la même route.

Le voisinage de Sidney n'est pas le seul endroit du Cap-Breton où il y ait du charbon de terre. Plusieurs autres en abondent, et l'on conçoit que ce ne sont point les plus propres à la culture, parce que le charbon dessèche la terre et la rend stérile, à proportion qu'il est plus près de sa surface. En certains lieux, on ne peut labourer sans que la charrue ne mêle du charbon dans la terre qu'elle divise. Après cela, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que le gouvernement s'obstine à n'avoir qu'une mine ouverte dans un pays où il pourrait y en avoir

10 et 12 à la fois ? Supposé même qu'on se bornât à 6, en les évaluant sur le pied de celle qui existe, le revenu provincial en serait augmenté de £ 12,000. Une telle augmentation est-elle donc à mépriser ? Il est constant que la mine existante donne d'aussi bon charbon que le meilleur que l'on puisse importer d'Ecosse. Il est également certain qu'elle ne saurait suffire à toutes les demandes de charbon qui sont faites d'Halifax et de Terre-neuve. Les navigateurs qui le transportent dans ces deux endroits, sont obligés d'attendre quelquefois six et sept jours de suite leur tour de charger, parce qu'il s'en trouve d'ordinaire plus qu'on en peut contenter, et qu'ils ne sont admis qu'à tour de rôle. Ajoutez que l'entrée de l'Espagnole où il faut qu'ils attendent, est un mouillage désagréable où la mer est toujours en agitation. Tout autre lieu serait plus de leur goût, et ils ne tiennent à celui-ci que par le gros profit qu'ils y font ; car ils ne donnent que 25 schellings pour chaque mesure (chaldrons) qu'ils reçoivent à bord, et ils vendent cette même mesure de \$ 11 à 12, quelquefois \$ 14, à Halifax. Vraisemblablement le prix de Terre-neuve n'est pas inférieur.

Il arrive quelquefois que la mine en exploitation ne fournit pas assez pour charger tous les vaisseaux qui se présentent. Alors on permet aux navigateurs d'aller eux-mêmes extraire du charbon dans quelque falaise du voisinage ; ceux qui l'entreprennent, n'ayant pas les moyens de prévenir les éboulis de terre, quand ils ont creusé horizontalement jusqu'à une certaine distance, sont exposés à en être écrasés. Plusieurs ont déjà été les victimes de cette entreprise téméraire.

Le peu d'énergie du gouvernement du Cap-Breton par rapport à l'exploitation du charbon de terre a déjà été cause qu'on en a cherché ailleurs. Il s'en est trouvé à Pictou, dans la Nouvelle Ecosse, d'une qualité supérieure, que l'on songe à exploiter ; si l'on s'y détermine enfin, la mine de Sidney sera bientôt abandonnée, et ce pauvre gouvernement n'aura plus de revenu que celui de ses douanes. La mine de Pictou étant beaucoup plus accessible, ne peut manquer d'avoir la préférence.

Pendant que l'abbé Gaulin — et la chaloupe du gouvernement — faisait le tour, qui n'est pas de moins de six lieues, de la langue de terre qui sépare l'Espagnole du village français

de Labrador, les autres ouvriers évangéliques la traversaient par terre, sans trouver aucun mauvais pas qui pût rendre leur marche pénible. Ils y arrivèrent vers les deux heures du matin, et la chaloupe vers midi.

26 juin. Les soldats qui la conduisaient auraient voulu aller jusqu'à Saint-Pierre; mais outre qu'il était difficile de calculer en quel temps on pourrait arriver, l'évêque, pour ne pas abuser de l'attention du général Swaine, leur fit donner à chacun une petite récompense et un diner, et les renvoya. La mission s'ouvrit le jour même. François Lejeune, l'habitant le plus aisé du lieu, avait préparé sa maison pour loger l'évêque et les quatre ecclésiastiques; une petite grange toute neuve était destinée à servir d'église, et l'on y dressa immédiatement la chapelle.

Quelle chrétienté, bon Dieu ! Il n'y a peut-être pas un endroit dans le diocèse de Québec où la religion catholique soit tombée aussi bas. Non seulement les enfants ignorent la doctrine chrétienne, mais il n'est pas rare de trouver des hommes de 20, de 25 et de 30 ans qui n'ont pas encore communiqué. Cette pauvre peuplade, ayant toujours été par son isolement hors de la portée des missionnaires, recevait ci-devant 8 jours de visite, chaque année, de la part de M. Lejantel. Mais il n'avait pu y aller depuis 4 ans. L'homme ennemi avait profité de cette absence pour semer de l'ivraie dans le petit champ. Elle y a étouffé la bonne semence. Pour être ignorants, les gens n'en sont pas moins enclins aux différentes passions qui agitent le cœur de l'homme, et d'ordinaire ils sont moins capables de résister à leurs mauvais penchants. Le peuple dont il s'agit ici, ne sachant à quoi s'occuper, les dimanches et fêtes, et n'ayant point de chapelle pour s'assembler, les a changés en jours de divertissements et de débauche. Les bals et les ivrogneries ont pris la place des exercices de religion. Le libertinage est venu bientôt après. Le peu de vigilance des pères et mères l'a favorisé. Des liens se sont formés même entre parents. On a voulu contracter des alliances, et à défaut de prêtres on a eu recours à des magistrats, même à des ministres hérétiques, sans égard aux empêchements dont on était lié et dont l'Eglise catholique peut seule dispenser. Il n'y a pas à la Petite Brador moins de huit à dix couples de cette espèce. Il faudrait séparer ces personnes,

les instruire du catéchisme qu'ils ignorent, leur inspirer de la douleur de leur mauvaise démarche, les mettre en pénitence, et enfin les marier légitimement. Tout cela exigerait de leur part de la docilité, et de la part d'un ecclésiastique la facilité de résider parmi eux un temps assez considérable pour multiplier auprès d'eux ses soins, ses exhortations et ses prières. Il faudrait, outre les instructions publiques, soit des enfants, soit des adultes, des entretiens particuliers avec certains pères et mères de famille, de fréquentes conférences avec tous ces prétendus époux, pour les mieux convaincre de l'irrégularité de leur conduite, pour leur donner à part des leçons qu'ils auraient honte, à leur âge, de recevoir dans un catéchisme public, quoiqu'elles soient encore plus nécessaires et plus urgentes pour eux que pour les enfants qui les y reçoivent. Il faudrait apprendre à tous à sanctifier les saints jours, les dégoûter des divertissements du siècle, qu'ils substituent malheureusement aux exercices de piété chrétienne. Pour cela, il ne faudrait pas moins de six mois de la résidence d'un bon prêtre plein de zèle et de l'esprit de son état. Mais premièrement, où prendre un tel prêtre parmi ceux de cette partie du diocèse, dont les troupeaux sont déjà plus que suffisants pour les occuper ? Secondement, quand on le trouverait, comment pourvoir à sa subsistance dans un village où presque tous les habitants sont pauvres ? où assembler le peuple, quand il n'y a ni église, ni chapelle ? Comment donner des audiences et des instructions particulières sans un lieu où le prêtre puisse ménager l'amour-propre des personnes qu'il jugerait à propos d'y appeler ? Il faudrait donc avant tout une chapelle et un logement avec la possibilité pour le missionnaire d'y donner au moins quelques semaines de résidence.

L'évêque, après avoir donné à ce pauvre peuple, dont l'ignorance et le débordement alarmaient son cœur, une première instruction sur les articles les plus essentiels de la religion, insista fortement, dans une seconde, sur la nécessité de construire immédiatement une chapelle, dont il fixa la place et donna les dimensions, avec injonction d'y ménager un logement de 15 pieds sur 10 pour la demeure du prêtre, promettant que si cette entreprise était finie le printemps suivant, M. Lejamtel irait

passer avec eux quatre semaines consécutives dans le cours de l'été, remède indispensablement nécessaire pour les ramener à l'esprit de religion, et faire cesser leurs désordres, dont il tâcha de les convaincre, leur répétant que de tous ses diocésains ils étaient ceux qui déshonoraient le plus l'Église catholique, par leur communication indiscreète et dangereuse avec les hérétiques dans les choses spirituelles. Ils parurent sensibles à ses avis donnés avec autorité, et disposés à les mettre en pratique. Il engagea en particulier quelques-uns de ceux qui étaient mariés irrégulièrement, de ne pas attendre à l'année suivante à se mettre en règle, mais d'aller, dès cette année même, passer quelques semaines à Arichat, où M. Lejantel se donnerait la peine de les instruire, ainsi que leurs épouses, après les avoir séparés, et pourrait les admettre à la première communion et à la réhabilitation de leurs mariages. Mais il est douteux qu'ils y aillent, et il faut avouer que des gens qui ont de petits enfants à traîner après eux, ne peuvent guère s'éloigner de leurs maisons et de leurs travaux.

Les visiteurs s'étaient flattés de pouvoir, avant de quitter cet endroit, admettre quelques personnes à la première communion. Mais l'excessive ignorance des uns et le concubinage des autres y mirent des obstacles invincibles; on confessa néanmoins la plupart des adultes, et tout ce que les confesseurs purent obtenir, fut d'en préparer 18 à la confirmation, après quoi on se disposa à aller plus loin annoncer le royaume de Dieu. (1)

27 juin. Deux canots étaient préparés pour le voyage. On appelle ici *canots*, des voitures plates, en forme de chaloupes, avec la seule différence qu'elles n'ont point de quilles, ne portent qu'un seul mât et une seule voile. Le bagage fut partagé entre les deux canots. L'un, conduit par deux habitants de l'endroit, prit à son bord le prélat, MM. Boucherville et Gaulin; l'autre fut pour MM. Lejantel et Cauvreau, et pour le serviteur de la mission, Louis Bolduc, habituellement nommé *Louisonnet*. Il fut utile à ces messieurs, qui n'avaient pour conducteurs que deux sauvages, l'un desquels était si jeune, si fluet, si mal vêtu,

(1) Cette mission de la petite Brador est aujourd'hui désignée comme suit dans le *Directory*: petit Bras d'or; Saint-Joseph; curé, M. M. A. McPherson. *Mission*: French Vale.

si incapable de résister à la fatigue, qu'il fallait le compter pour rien.

Il était environ 10 heures du matin lorsque les canots mirent à la voile. Un petit vent d'est nord-est semblait leur promettre la plus heureuse navigation. Les habitants les plus connaisseurs de la mer de Labrador assuraient que, avant 5 heures du soir, ils seraient rendus à la chapelle écossaise, c'est-à-dire à 16 ou 18 lieues de là. La route fut bonne pendant quelques heures ; mais il n'y avait pas 6 lieues de faites entre la rive sud-est d'un côté et l'isle de la Boularderie de l'autre, que le temps commença à s'obscurcir, la pluie à tomber, le vent à augmenter, de manière que les deux Français ne pouvaient plus gouverner leur canot trop chargé, qui avait déjà reçu plusieurs lames et menaçait d'engloutir. Ils se décidèrent donc à faire côte vers les 3 ou 4 heures du soir. M. Lejantel, voyageur intrépide, voulait que l'on poussât en avant, et ne souscrivit qu'avec beaucoup de répugnance à ce que l'on campât, quoiqu'il eût lui-même éprouvé plusieurs avaries dans son canot : gouvernail brisé, tolets emportés, voile déchirée, etc. Nonobstant ces petits accidents réparés à mesure, il est vrai de dire que son canot, plus fort que l'autre, aurait encore pu tenir la mer. Mais les deux voitures allant de compagnie, il fallut bien que la sienne campât avec l'autre.

27 juin. Il ne fut donc plus question que de se préparer un logement pour la nuit. Les conducteurs abattent du bois, allument du feu, font une cabane qu'ils couvrent partie de branches, partie des voiles de leurs canots. Ils avaient avec eux un peu de poisson et des patates, mais ni œufs, ni beurre, ni pain, ni viande ; nous avions de tout cela. On leur donnera de la viande ce soir. Demain, vigile de S. Pierre, ils partageront leurs patates et leur poisson avec nous. En échange, ils auront du beurre et du pain dont ils étaient dépourvus. Tout cela s'exécute de bonne foi de part et d'autre.

La pluie ne fut pas aussi traitable que les gens. Elle alla toujours croissant jusqu'au matin, tomba par cascades sur tous les points de la cabane et en inonda le sol. Chacun se leva mouillé l'un par les pieds, l'autre par la tête, l'autre par tout le corps. La sainte vigile n'en fut pas moins observée. Chacun, en se séchant,

remplit le précepte du jeûne et vauqua aux autres exercices qui devaient l'accompagner. Outre la lecture spirituelle et celle d'un chapitre du Nouveau Testament, qui étaient des exercices de tous les jours, on fit cette fois la méditation en commun, ce qui n'était pas ordinaire.

Pendant un repas assez maigre et assez frugal, qui se fit vers midi, le vent se calma, et comme la pluie avait cessé dans la matinée, on se mit en devoir de continuer la route. Il s'agissait d'atteindre la chapelle écossaise, c'est-à-dire de ramer l'espace de 10 à 12 lieues. La chose s'exécuta avec beaucoup de fatigue pour les rameurs. Il était nuit quand nous y abordâmes. Elle fut immédiatement choisie pour le logement de l'évêque et de sa compagnie.

Cette chapelle rendue à son état de perfection aura deux fenêtres qui ne sont pas encore percées, quoique les petits châssis soient faits, vitrés et prêts à poser. En attendant, elle ne reçoit de jour que par la porte, quand elle est ouverte, et par les espaces qui se trouvent entre les pièces de bois qui en font le carré. Ces espaces avaient été calfatés avec de la mousse, l'année dernière, mais une partie de cette mousse est tombée et le jour vient par les vides.

28 juin. M. Gaulin, étant capable de se faire entendre en gaélique, fut député vers l'habitant le plus voisin de la chapelle, pour demander du lait, afin de procurer aux voyageurs un moyen de collationner ou de souper, chacun selon son âge ou le degré de fatigue qu'il avait éprouvée dans cette demi-journée laborieuse. Cet habitant s'appelait John McLean. Il insista beaucoup pour que nous allassions coucher chez lui ; mais n'ayant pu gagner ce point, il vint à la chapelle, accompagné de sa femme et d'un de ses enfants, le seul de sa famille qui pût s'exprimer tant soit peu en anglais. Ils apportaient avec eux de la lumière et deux cuvettes, dont l'une contenait bien 4 et l'autre 6 gallons de lait. Ces deux vaisseaux furent à l'instant placés sur une table. Les voyageurs, bien munis de bons biscuits, de couteaux et de grands verres, commencèrent une attaque sur le lait tout chaud. Chacun en prit plus ou moins suivant sa conscience et son besoin ; mais, en général, la collation ne fut pas légère ; car, en moins d'une demi heure, les dix gallons se trouvèrent absorbés. McLean, très

flatté de l'honneur que l'on faisait à sa marchandise, réitéra ses invitations d'aller coucher chez lui; mais elles furent sans succès comme les premières, nul n'étant pressé de s'exposer à un certain mal (la gale) que l'on contracte quelquefois dans les maisons écossaises de cette classe. L'évêque, pour répondre à ses honnêtetés, lui promit d'aller déjeuner chez lui après la messe, et le chargea de faire avertir dans les établissements voisins, qu'elle se célébrerait pour leur donner moyen de solenniser la fête des saints Apôtres.

Cependant la nuit avançait et il était temps de prendre du repos. Au moyen de ficelles et de rideaux qui faisaient partie du bagage, on dresse pour le prélat une espèce de cabinet dans un des coins de la chapelle. La prière faite, les conducteurs se retirent à leurs canots, et les ecclésiastiques, après avoir balayé le plancher, établissent leurs lits, l'un dans la nef, l'autre dans le sanctuaire, l'autre sur les degrés de l'autel, et l'évêque dans son cabinet, qui servit, le lendemain, de sacristie pendant les messes, de magasin pour le bagage, et de chambre à déjeuner pour les plus pressés.

29 juin. On concevra sans peine que, dans cette chapelle toute pauvre et toute neuve, il n'y avait rien pour célébrer. La chapelle portative suppléa comme à l'ordinaire. L'évêque s'était réservé la dernière messe. Il la différa jusqu'à près de midi pour donner aux fidèles le loisir de s'y rendre. Il voulut leur dire en anglais un mot d'édification, mais pas un seul des assistants ne se trouva capable de le rendre en gaélique. Il fallut se taire. Un des Français qui nous avaient amenés de la petite Brador reçut la confirmation après la messe, puis fut congédié avec ses compagnons pour reprendre le chemin de leur village.

Après le déjeuner pris chez John McLean, on revint à la chapelle. Vêpres et le chapelet furent récités à voix haute en présence d'une vingtaine de montagnards qui n'y entendaient rien, et suivis d'une lecture spirituelle en français, qu'ils entendaient encore moins, et pendant laquelle ils se retirèrent les uns après les autres. Le reste de la soirée, chacun s'occupait de lecture ou de prières, pour sanctifier la fête autant que possible. On mangea quelques huîtres, on but du lait avec du biscuit écrasé, on fit la prière du soir, et on se coucha dans les endroits de la

chapelle qui étaient les moins mouillés : car un orage horrible avait éclaté vers les 5 heures du soir avec de violents coups de tonnerre. Il était tombé une forte grêle d'une grosseur remarquable. Après la grêle était venue la pluie, à laquelle, la mince couverture de la chapelle n'était point capable de résister. Après restait-il peu d'espace du plancher qui en fût totalement préservé.

Elle dura une partie de la nuit, mais avec modération. Les bons Ecossais avaient promis de reconduire le prélat et ses compagnons jusqu'au village sauvage. Dès le soir, une grande berge avait été amenée pour cette fin auprès de la chapelle. Elle fut prête à partir une heure après le lever du soleil. Le temps était calme, mais chaud; il fallut prendre les rames presque en partant. Le voyage fut assez long. Il était près de midi quand nous abordâmes à la mission.

Les Micmaes s'y trouvaient réunis au nombre de 60 familles. Cette pauvre chrétienté n'a pas eu de missionnaire proprement dit depuis la mort de feu M. Maillard. Ce respectable prêtre, dont la vie irrépréhensible, le zèle et les travaux ont fait tant d'honneur aux Missions Etrangères, auxquelles il appartenait, était l'objet de la confiance et de la vénération des Acadiens et des Micmaes. Pendant 30 ans, il fut dévoué à leur salut, parcourant toutes les missions répandues dans ce qu'on appelle aujourd'hui les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et fit du bien partout. Miramichi et Labrador étaient les deux endroits où se réunissaient principalement les Micmaes de toutes ces contrées. Il allait, tous les ans, d'un de ces villages à l'autre, mais faisait sa principale résidence auprès de ceux du dernier. (1) Il a étudié leur langue à fond, a écrit

(1) « Il y avait deux centres principaux de missions établis. . . . en faveur des Micmaes, celui de Sainte-Anne dans une île du lac Bras-d'Or au Cap-Breton, dirigé par l'abbé Maillard, et celui de Shubenacadie . . . dirigé par l'abbé Le Loutre. M. Maillard desservait aussi la mission de Natkitgoueiche sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, et celle de Malpee dans l'île Saint-Jean. »

Les Sulpiciens et les prêtres des Missions Etrangères en Acadie, par l'abbé Casgrain.

Dans *Un Pèlerinage au pays d'Évangélisme*, je lis ce qui suit : « Voici, sur un des îlots qui embellissent le Bras-d'Or, la chapelle de la mission sauvage, où les prêtres de l'île réunissent les Micmaes dispersés dans le Cap-Breton. Tous ces sauvages, au nombre de sept à huit cents, sont catholiques, et, en général, d'une

toutes leurs prières et leurs cantiques, leur a donné des hiéroglyphes, leur a appris à les entendre, à les transcrire, a réduit la langue à des principes réguliers, et — ce qui doit faire trembler le jeune missionnaire — il a déclaré, à la fin d'un de ses derniers livres, qu'il avait souvent été à tâtons avec eux, faute d'avoir assez approfondi leur langue ou d'avoir suffisamment connu leur caractère.

Après la réduction du Canada, les Micmacs partageant avec les Canadiens et les Acadiens le dépit qu'ils avaient d'être passés sous la domination anglaise, mais moins modérés et moins éclairés que ces deux peuples, eurent pouvoir se dédommager de leur subjection en travaillant à la destruction des Anglais. Sur ce principe, ceux de la Nouvelle-Ecosse commencèrent à faire main basse sur eux, partout où ils pouvaient les surprendre. Les citoyens d'Halifax ne pouvaient qu'à peine sortir de la ville, sans tomber dans quelque embuscade. Ces meurtres étaient devenus si fréquents, que le gouvernement songea à prendre de fortes mesures pour résister à ces attaques ou pour les prévenir. Mais comment atteindre des Sauvages qui, aussitôt après leurs coups donnés, gagnaient le bois à toutes jambes ? Au lieu d'entreprendre inutilement de repousser la force le gouvernement s'arrêta à un avis plus sage. Ce fut d'attirer M. Maillard, de le bien traiter, et de faire usage de son influence sur les Micmacs, pour prévenir la continuation de ce désordre. La chose fut exécutée. Ce missionnaire fut invité de fixer sa résidence à Halifax. Le gouvernement lui accorda une pension de £200 sterlings. (1) A une époque où l'aversion du gouvernement anglais pour la religion catholique n'avait point de borne, M. Maillard eut une église dans cette capitale. Les sauvages l'y suivirent, et il ne fut plus question des meurtres qui la désolaient auparavant. Les Acadiens mêmes, devenus odieux à ce gouvernement et dispersés, comme on le verra ci-après, eurent la liberté de l'y suivre et d'exercer sous sa protection leur culte dans cette ville et cela tant qu'il vécut.

conduite régulière ; ils gardent encore, comme leurs frères, et bénissent la mémoire de l'abbé Maillard, à qui ils doivent d'avoir conservé la foi. »

(1) Voir un Mémoire écrit par l'abbé Maillard, et qui donne les motifs des Sauvages Micmacs de continuer la guerre contre les Anglais. Ce mémoire est reproduit dans *Les Sulpiciens ... en Acadie*.

d
de
gl
Ju
lit
sa
m
de
br
pr
M.
da
cel
Ga
au
ms
17
né
d'I
Cel
Lor
pri
opé
1er
176
Wo
Ma
A
le n
Mg
Mic
où i

M. Maillard jouissait à Halifax de la plus grande considération. Après quelques années de séjour, il tomba dangereusement malade. Un ministre anglican vint obligeamment lui offrir ses services pour le disposer à la mort. Il lui fit une réponse digne d'un prêtre catholique et mourut sans sacrements, mais plein de confiance dans la bonté de Dieu qu'il avait fidèlement servi, ne laissant que son cadavre aux protestants, qui lui firent des obsèques magnifiques.

C'était vers l'an 1768 (1). Feu M. Bailly lui succéda dans la desserte des Miamaes. Après lui vint M. Bourg. Mais ni l'un ni l'autre ne paraît avoir pris à cœur les sauvages du Labrador. Ils ont couru, depuis ce temps, tantôt chez un missionnaire voisin, tantôt chez un autre ; et ce n'est que depuis peu d'années qu'ils ont rebâti leur chapelle détruite par les Anglais, après la prise de Louisbourg. Enfin ils ont échu en partage à M. Lejantel qui ne sait pas leur langue, ne cherche pas à l'apprendre, leur accorde huit jours de mission par année, et,

(1) Cette date est celle que l'on trouve dans *Nova Scotia Archives, Répertoire du Clergé, Appleton's Cyclopaedia, O'Callaghan - Documents, Une Colonie féodale en Amérique, Un Pèlerinage au pays d'Évangéline*, etc. Tanguay et O'Callaghan ajoutent que c'est au mois d'octobre 1768 que mourut l'abbé Maillard. Les *Mémoires of Rt. Rev. Edmund Burke*, par Mgr O'Brien, disent : « He died in Halifax in 1762. » L'abbé Casgrain, dans *Les Sulpiciens... en Acadie*, cite l'intéressante lettre par laquelle le ministre protestant Wood raconte les derniers moments de l'abbé Maillard. Cette lettre prouve que le vénérable missionnaire est décédé dans le courant du mois d'août 1762. En effet elle est datée du 27 octobre 1762 et commence ainsi : « In Augt last died Mons. Maillard, a french priest... » Il est vrai qu'une lettre du même missionnaire catholique adressée à M. Louis Robichaud et citée dans *Un Pèlerinage au pays d'Évangéline* a pour date le 17 septembre 1762. Mais c'est une erreur du copiste qui avait procuré cette lettre à l'abbé Casgrain, et il faut lire 1751 et non pas 1762. M. Placide Gandet m'écrivit à ce sujet qu'il est absolument certain que M. Maillard est mort au mois d'août 1762 ; il établit le fait par des preuves de circonstances qui ne manquent pas de valeur. M. Maillard essuya une longue maladie durant l'été de 1761, chez Louis Petitpas qui demeurait à Halifax. Le 1^{er} juillet de la même année, il accorde une dispense de parenté en faveur de Jean-Baptiste Thibodeau et d'Isabelle Landry, et ce mariage fut contracté à Boston, le 17 novembre suivant. Cela est prouvé par les registres de la Basilique de Québec. Or dans sa lettre à Louis Robichaud, il dit : « Je vous adresse une dispense ci-inclus que je vous prie de lire... » M. Gandet, qui est une autorité, est d'avis — et je partage son opinion — que cette dispense est celle de Jean-Baptiste Thibodeau donnée le 1^{er} de juillet 1761. Par conséquent la lettre de M. Maillard est du 17 septembre 1761 et non pas du 17 septembre 1762. Elle ne contredit plus celle du ministre Wood, laquelle demeure dans toute sa force et affirme, comme on l'a vu, que M. Maillard est mort à Halifax en août 1762.

Antoine Simon Maillard était arrivé en Acadie en 1734 ; l'évêque de Québec le nomma son grand vicaire à Louisbourg en 1740. En 1759, comme le raconte Mgr Plessis, le gouvernement anglais le fit venir à Halifax où il desservait les Miamaes et les Acadiens. Il les réunissait dans son oratoire de la grande batterie, où il conservait le Saint Sacrement.

quand ils ont des malades, les oblige de les lui apporter à Ari-chat, c'est-à-dire à six ou huit lieues de là, pour les administrer. Cette conduite serait d'une extrême dureté dans d'autres circonstances que celles où se trouve ce vertueux missionnaire, dont la desserte est déjà si étendue et si difficile qu'il ne pourrait y suffire, s'il fallait qu'il se transportât à leur village toutes les fois qu'il y a des malades, ou qu'il y séjournât aussi longtemps qu'ils le désireraient.

30 juin. Cette année, les Miemaes de Labrador ont construit un presbytère auprès de leur chapelle, et ne doutaient pas que l'évêque, en l'apercevant, ne leur donnât aussitôt un prêtre qui n'aurait qu'eux à servir. Mais il est plus aisé de construire un presbytère que de trouver un prêtre pour l'occuper. D'ailleurs comment pourvoiraient-ils à son entretien ? Ils sont pauvres et paresseux comme tous les Miemaes, ont à peine le courage de pourvoir au quart de leur propre subsistance, quoique les isles qui font leur propriété, et sur l'une desquelles est établie leur mission, se prêtent à la culture de la manière la plus avantageuse. Leur excessive paresse va même au point qu'ils aiment mieux prendre sur leurs petites épargnes pour acheter du tabac, que de se donner la peine d'en cultiver.

Il fallut néanmoins entendre leurs demandes et leurs lamentations sur le besoin d'un missionnaire :

« Nous vivons comme des chiens, exposés à mourir sans sacrements. Nos enfants ignorent leur religion. Aucun prêtre ne nous parle notre langue. Nos vieillards n'ont pas entendu prêcher depuis 50 ans. Qu'avons-nous fait pour être ainsi abandonnés ? Mon père, vas-tu faire comme les autres et nous laisser sans espérance de voir améliorer notre sort ? »

Ces paroles étaient déchirantes. L'évêque les comprit et leur promit de les satisfaire dans quelques années, pourvu qu'ils s'accoutumassent à payer plus exactement leur dîme, qu'ils n'avaient fait à M. Lejamtel, qui doit, en attendant, passer désormais avec eux deux semaines, chaque année, au lieu d'une. Ce fut tout ce qu'il put leur dire pour les consoler.

30 juin. Il est du reste admirable que les mœurs de ce village se soient soutenues comme elles ont fait, dans l'état de paresse, d'abandon, d'ignorance où ils sont depuis si long-

temps. Il leur reste néanmoins des livres d'instructions et de cantiques de feu M. Maillard, qu'ils transcrivent et se transmettent de pères en fils.

L'après-midi, on se mit en devoir de les confesser. M. Gaulin se chargea de ceux qui entendaient un peu l'anglais. Les autres, assistés de deux mauvaises interprètes, Magdeleine et Marie-Louise, se confessèrent à MM. Boucherville et Lejantel. Le lendemain, 1^{er} juillet, à la suite d'une dernière messe, où ils firent entendre de très bonnes voix, il y en eut 51 de confirmés (1). C'était le samedi. On partit à la suite du dîner.

1^{er} juillet. L'évêque, toujours occupé de réduire le fardeau des provisions, embarrassant dans le voyage, et voulant tenir compte aux deux interprètes de leurs services, donna à l'un: un jambon tout entier, et à l'autre environ un quintal de gros biscuits, qui lui restait. Après avoir longtemps serpenté dans différentes baies, les deux berges qui portaient les ouvriers de la mission les déposèrent à deux lieues de là, sur l'isthme dont il a déjà été parlé, qui sépare de l'océan la mer intérieure du Cap-Breton. Il ne fallut pas grand temps pour atteindre à pied le superbe établissement de M. Laurent Cavanagh, au lieu nommé Saint-Pierre, autrefois remarquable par un assez grand nombre de familles, qui se retirèrent pour la plupart en France, après la reddition de Louisbourg, abandonnant leurs terres dont le gouvernement a disposé, par la suite, en faveur de ce riche négociant irlandais qui en a une étendue considérable. C'est chez lui que les habitants de l'Escousse, de l'Ardoise, de la Rivière-à-Bourgeois, etc., vont porter leur poisson et prendre leurs fournitures.

On se fera une idée de son commerce, en apprenant que, dans le moment même, il faisait partir pour les îles du Golfe

(1) Le 6 de septembre suivant, M. Lejantel écrit à Mgr Plessis qui avait terminé sa visite: « Ayant desservi les sauvages, ils m'ont payé comme à leur ordinaire, disant que quand le presbytère serait fini, ils prieraient davantage ».

Le 29 octobre, il écrit encore: « Il y a quinze jours, j'ai été obligé de retourner à la mission des sauvages, à l'occasion d'une cargaison de ces Indiens qui sont venus de Terre-neuve. Ils m'ont dit qu'ils n'avaient pas vu de prêtres depuis six ans. Ils restent à soixante lieues de la Baie Saint-Georges, et le prêtre missionnaire pour cette place ne va point jusques chez eux. » Mgr Plessis n'oublia pas les Miamaes de Labrador; les archives de l'archevêché conservent bien des lettres adressées par le prélat au gouverneur et aux missionnaires au sujet de leur desserte.

du Mexique une cargaison de 1200 quarts de maquereau salé, sur chacun desquels il faisait un profit net de 15 schelings.

M. Cavanagh est recommandable par beaucoup d'endroits, mais surtout par son hospitalité. Tous les étrangers sont bien-venus chez lui, et, en bon catholique, il redouble de soins et d'égards pour le clergé. Sa famille partage avec lui cette excellente qualité.

Il était absent lorsque l'évêque et sa suite arrivèrent chez lui. Des affaires l'avaient obligé d'aller à Halifax; mais on l'attendait d'heure en heure. Sa femme et ses enfants le remplacèrent de leur mieux par leur attention auprès de leurs hôtes. Cette famille est fort mal logée. La maison qu'elle occupait sur le bord de la mer fut détruite par une tempête, dans l'automne de 1811. Ils furent contraints d'hiverner dans une dépendance qui jusqu'alors leur avait servi de cuisine et de logements pour leurs domestiques, et ils y sont encore.

Une nouvelle et spacieuse maison se prépare dans une place plus sûre et dans une meilleure perspective que l'ancienne; mais elle a été retardée par les troubles de la dernière guerre et ne pourra être occupée que cet automne. Ce fut dans cette maison imparfaite que l'on célébra la messe, le dimanche, la pluie et les vents contraires ayant mis un obstacle invincible au projet de l'aller dire dans la chapelle de l'Escousse, qui est à trois lieues de là sur la grande isle Madame. Ce contre-temps affligea d'autant plus l'évêque de Québec, qu'il s'aperçut que, pour lui donner à coucher ainsi qu'à sa compagnie, toute la famille Cavanagh avait été obligée de déloger, et qu'une des demoiselles était malade du froid contracté dans cette nuit pluvieuse. Heureux ceux qui ne s'aperçoivent point qu'ils sont à charge! Ils s'épargnent beaucoup de soucis. Mais des caractères plus délicats se tourmentent à l'idée de gêner une famille, surtout lorsqu'elle est composée de personnes si obligeantes. Le temps qu'il y faut rester de plus devient pour eux une sorte de martyre. La compagnie de l'évêque était augmentée de la présence de M. Alexandre M^oDonell, senior, missionnaire de Sainte-Marguerite de *French Barn*, qui l'était venu joindre à la mission sauvage de Labrador. La maison hospitalière était donc encombrée de six ecclésiastiques, sans compter Louisonet

e
d
r
t
le
d
te
d

b
b
el
rc
pl
av
ar
je
co
no
du
te

let
Ce
en
un
qu
sat
se,
:
por
voi

(1
l'évê
et J
chat
Alex
M. J
seau
qui
colyt

et quelques Ecossais qui avaient suivi M. M'Donell. Le maître du logis arriva lui-même, le soir ; mais nonobstant ses offres réitérées, le prélat fixa irrévocablement le départ au lundi matin. Il eut lieu vers les huit heures. M. Cavanagh voulut que le voyage se fit avec sa plus élégante chaloupe, et honora le départ de ses hôtes d'une salve d'artillerie, tirée par une batterie de trois canons placée sur son établissement pendant la dernière guerre.

3 juillet. Le vent s'opposait à ce que l'on prit le chemin du barachois, qui en trois ou quatre lieues de traverse aurait débarqué les voyageurs à un demi-mille du fond du havre d'Ari-chat ; il fallut faire le tour de l'isle par le nord et le nord-ouest, route d'environ 8 ou 9 lieues, qui ne nous permit d'arriver au presbytère que vers les quatre ou cinq heures du soir, après avoir serpenté à travers une infinité d'isles qui composent cet archipel. M. Lejantel, impatient d'arriver à son logis, s'était jeté le matin dans un canot sauvage, qui l'avait conduit à l'Es-cousse, d'où il s'était rendu à pied, deux ou trois heures avant nous, par un portage de trois lieues. On ne se fait pas d'idée du courage et de l'infatigabilité de ce brave missionnaire maintenant âgé de cinquante-huit ans.

MM. M^eEachern, Manseau et M^eDonell, junior, attendaient leur évêque au presbytère d'Ari-chat depuis plusieurs jours. Ce fut pour lui une vraie joie de les y trouver. Sept prêtres, en tout neuf ecclésiastiques réunis dans cette paroisse étaient un spectacle tout nouveau. (1) Les femmes pieuses ne manquèrent pas d'en profiter (la pêche occupant leurs maris), pour satisfaire leur dévotion par une assistance régulière à la messe, tous les jours de cette semaine et une partie de la suivante.

3 juillet. — Les regards du prélat et de ses compagnons se portèrent, dès leur arrivée, dans tous les coins du havre, pour voir si la *Lively* ne les y attendait pas. Mais le capitaine Forêt

(1) Quels étaient ces sept prêtres ? — D'abord les compagnons de voyage de l'évêque : M. Remi Gaulin qui devint, en 1841, le deuxième évêque de Kingston ; et M. de Boncherville, curé de Charlesbourg ; puis l'abbé Lejantel, curé d'Ari-chat ; M. Bernard-Angus M^eEachern, plus tard évêque de Charlottetown ; M. Alexandre M^eDonell, senior, missionnaire de Sainte-Mar, uerite de French Barn ; M. Alexandre M^eDonell, junior, missionnaire à Pictou ; enfin M. Antoine Manseau, missionnaire à Tracadie dans la Nouvelle-Ecosse. L'abbé Claude Ganvreau, qui accompagnait aussi l'évêque en qualité de maître des cérémonies, n'était qu'acolythe.

avait été tellement retardé à la mine, et dans son retour, qu'il n'arriva à Arichat que huit jours après ses passagers.

4. Ce temps fut employé, le matin aux exercices du ministère (car il s'y confessa beaucoup de personnes), et le soir à recevoir les honnêtetés des marchands de la place, qui voulaient tour à tour donner à dîner à l'évêque. Ainsi les soirées étaient consacrées à l'amusement ou, si l'on veut, à d'ennuyeux actes de complaisance, le haut du jour aux affaires qui abondent toujours, lorsque des missionnaires rencontrent leur évêque, et la matinée à l'église, à nourrir sa dévotion et à satisfaire celle des fidèles.

5 juillet. Les trois prêtres écossais qui faisaient partie de cette réunion passagère du clergé, donnèrent, dès le premier jour, des preuves authentiques de leur incomparable maladresse en fait d'habitudes ecclésiastiques. L'un, appelé pour confesser, ne put jamais réussir, nonobstant tous ses efforts, à endosser un surplis à ailes. Le second célébra la messe sans soutane ; mais il eut soin de passer son rabat par-dessus l'amict, l'aube et l'étole, croyant qu'il fallait en agir ainsi, parce qu'il était d'usage de le faire passer par-dessus le surplis. (1)

(1) Mgr Plessis avait déjà donné sur ce sujet une grande abondance de détails dans son récit de la mission de 1812. « On n'a point d'idée, en Canada, du dénuement extrême où sont les chapelles acadieuses de l'île Saint-Jean, encore moins des églises écossaises, en quelque lieu qu'elles se trouvent : à moins d'avoir été élevé en Ecosse, il n'est point de prêtre qui puisse se résoudre à y célébrer les Saints Mystères avec les guenilles qu'il y trouve . . . »

« Un prêtre écossais, par-dessus un habit séculier, se met au cou une étole, qui souvent n'est qu'un ruban, qui sert depuis vingt ans à cet usage. Avec cela il prêche, confesse et administre tous les sacrements. Faut-il porter le saint Viatique à un malade ? Il le reforme dans un porte-Dieu, le met dans une de ses poches, son étole chiffonnée dans l'autre, et avec cela il se rend chez son malade, en habit bourgeois, donnant la main à celui-ci, causant avec celui-là, quelquefois couchant en route, sans que personne soupçonne de quel précieux dépôt il est chargé . . . Voilà un des effets des persécutions suscitées en Ecosse contre les pauvres catholiques. Leurs pasteurs obligés de leur administrer en secret les sacrements et la parole de Dieu, et craignant d'être traduits devant les tribunaux séculiers et condamnés à mort, s'ils étaient découverts, se sont trouvés dans la nécessité de supprimer toute la partie extérieure du culte, qui n'était pas strictement essentielle, et sans doute ils ont été autorisés à en agir ainsi ; les persécutions finies, ils ont continué par habitude de remplir leurs fonctions avec aussi peu d'appareil. Passés en pays étranger, ils y ont porté leur cérémonial, et il est presque impossible de leur faire entendre que le respect dû à la religion dans un diocèse où elle est entièrement libre, exigerait de leur part un peu plus de décence extérieure. Le chant est aussi étranger à leurs églises que les cérémonies et les ornements. Et chose admirable ! la foi des fidèles ainsi desservis est d'une vivacité qui surpasse l'imagination. »

Il va sans dire que les prêtres écossais qui deservent aujourd'hui des paroisses

CHAPITRE QUATRIÈME

Départ d'Arichat. — La baie de Manchester. — Le Cap Canso. — Forbay. — Havre à la melasse. — Naufrage de MM. Dufresne et Vézina — Eloge de l'abbé Dufresne. — Reconnaissance des fidèles de Chéticau, — Halifax. — Le grand-vicaire Burke. — L'abbé Migneault. — Ursulines et Trappistes. — Sir John Sherbrooke. — L'amiral Griffiths. — Miemaes. — Sectes protestantes. — Catholiques. — Chezzetooke. — Prospect. — Le P. capucin Grace. — Retour à Halifax. — Mgr Plessis porte la soutane.

9 juillet. — Ce ne fut que le dimanche soir, que le capitaine Forêt entra dans le havre d'Arichat. Il avait affaire à sa maison; le vent s'annonçait peu favorablement; il fut décidé qu'on ne partirait pas.

11. le lundi. Quoique le temps ne promit rien de mieux le jour suivant, on s'embarqua néanmoins, même d'assez bon matin. La sortie du havre fut aussi heureuse qu'on pouvait se le promettre; mais à peine fut-on dans la baie de Manchester, que la brume épaisse, le vent du large, qui depuis plusieurs jours battait la mer et l'avait considérablement grossie, mirent les pauvres passagers dans ce malaise que produit le mal de mer, inconcevable à quiconque ne l'a point éprouvé.

La goélette chargée de 60 chaldrons de charbon de terre n'avait plus cette odeur de sentine qui avait tant incommodé les voyageurs en allant à Sidney. Mais' outre que les moyens pris pour la destruction des souris à bord s'étaient trouvés inefficaces, le charbon même dont on fai-sait usage dans la cambuse mal placée, répandait dans la chambre une odeur insupportable dont ils furent incommodés au point d'en être malades, lors même que le roulis de la mer eut considérablement diminué. Le seul avantage qu'avait ce voyage sur le précédent était que M. Lejamtel étant resté à Arichat, et M. Gaulin ayant été envoyé en mission à Antigonish, il ne restait plus avec le prélat

dans le Cap-Breton, la Nouvelle-Ecosse ou l'île du Prince-Édouard, ont reçu une toute autre formation ecclésiastique et que les rubriques sont maintenant mieux observées qu'en 1815.

Je vois par le cahier de visite écrit tout entier de la main de Mgr Plessis, qu'il avait trouvé 8 familles à Louisbourg, 6 à Laurenbec, 12 à Menadon, 8 à l'Indienne, 8 à la Pointe-Basse, un très petit nombre à Sidney, nombre inconnu à la Mine, 15 à 20 familles à la Petite Brador, 100 familles écossaises catholiques autour du Lac Brador, et 60 familles miemaes. Il avait confirmé en tout 57 personnes. Arichat et les villages voisins qui faisaient partie de la même paroisse comptaient à cette époque un peu plus de 1000 communiants.

que MM. Boucherville et Gauvreau logés plus spacieusement que la première fois.

La baie de Manchester est sur la grande terre de la Nouvelle-Ecosse du côté du nord. Elle s'étend depuis le gut ou le grand passage de Canso qui l'avoisine. On l'appelait autrefois la baie de Che-labouctou. Les Sauvages et les Acadiens s'efforcent de lui conserver cette dénomination ; mais le nom anglais prévaut malgré eux. Elle a cinq lieues d'étendue, renferme d'excellentes terres et sert de marché à Arichat, qui en tire une grande partie de sa nourriture. Il ne fut donné à l'évêque ni à ses compagnons de la contempler dans l'affreux brouillard qui les y fit louvoyer, le jour de leur embarquement. Leurs yeux ne s'ouvrirent que le lendemain au matin, pour considérer, au soleil levant, le petit passage où ils trouvèrent le superbe établissement de M. Lanigham, qui en fait l'ornement, et les charmantes isles qui l'avoisinent ; sur l'une desquelles on reconnaît les ruines d'une superbe batterie que les Français avaient autrefois érigée pour s'opposer au passage des vaisseaux britanniques qui seraient tentés d'aller par cette route vers le Canada. L'événement a démontré l'inutilité de cette mesure et des autres qui tendaient au même but. Aujourd'hui les habitants du Canada savent par expérience qu'en permettant qu'ils changeassent de gouvernement, la Providence les a traités beaucoup mieux qu'ils n'auraient dû s'y attendre.

Autant le cap Canso est riant et pittoresque par lui-même et par les alentours du petit passage, autant la côte sud-est de la Nouvelle-Ecosse est-elle hideuse par les isles et rochers sans nombre qui la couvrent de là à une petite distance d'Halifax, qui en est à environ 45 lieues. Rien sur cette route qui puisse récréer la vue. D'un côté, l'océan est à peine visible, quoiqu'on vogue dessus, parce qu'il est couvert de brume dans toute cette saison où les vents d'est et de sud dominent régulièrement, de l'autre côté, des isles, des pointes, des rochers, des écueils, qui sont la frayeur des passagers et souvent la mort des navigateurs, n'y ayant presque point de mois dans l'année où il n'y périsse quelques vaisseaux.

12. Environ à 8 à 10 lieues au sud du cap Canso, se trouvent réunies 19 familles catholiques acadiennes, dont 7 dans un

p
a
d
ti
li
se
pi
pi
te
bc
ni
te
té
let
il
nu
ma
sit
de
aut
tée
son
leu
l
de
tain
mei
vre
plu
célé
raie
l
dou
réur
vers
hors
tre,
pelle

port nommé par eux le Havre à la Melasse, et 12 dans un autre, voisin du premier, et connu sous le nom de Forbay. Ces derniers sont une colonie de Chezzetcook, dont il sera fait mention plus loin. Ils sortirent de cet endroit, parce que les loyalistes américains vinrent se mettre avec de bons titres en possession de 5000 acres de terre dont les Acadiens, toujours imprévoyants, avait défriché une partie sans s'en assurer la propriété. Ces émigrés ont trouvé à Forbay des cailloux et point de terre défrichable. La Providence y a suppléé par une pêche abondante qui les y fait passablement subsister. Petitpas, Bonin, Boudreau, Richard sont les familles dominantes dans cette petite colonie. Ces habitants sont assez mal pourvus du côté du spirituel. Ci-devant ils allaient chercher M. Lajantel qui leur faisait, chaque année, une petite visite. Depuis quatre ans, il ne s'y est pas transporté et se plaint qu'ils ne sont pas venus le chercher. Les habitants disent y avoir été plusieurs fois mais inutilement, parce qu'il était hors de chez lui pour la visite de quelques autres missions. Quoiqu'il en soit, une partie de cette population s'est pourvue, les uns du côté d'Halifax, les autres du côté d'Arichat. Mais les personnes infirmes sont restées sans secours et les enfants sans instruction, n'y ayant personne dans la colonie qui sache lire le moins du monde, pour leur montrer le catéchisme.

L'état de cette pauvre chrétienté étant connue de l'évêque de Québec, il désirait la visiter, et le laissa entrevoir au capitaine Forêt qui s'empressa d'entrer à Forbay et d'y mouiller, le mercredi soir, lendemain du départ. MM. Boucherville et Gauvreau se rendirent immédiatement à terre, et informèrent les plus voisins du rivage que, le lendemain matin, la messe se célébrerait dans la maison la plus vaste, et que ceux qui désireraient recevoir les sacrements pourraient s'y présenter.

13. Cette nouvelle fut bientôt portée au Havre à la Melasse, dont les fidèles se trouvèrent rendus, le lendemain, au point de réunion, au moment où l'évêque arrivait à terre, c'est-à-dire vers les 7 heures du matin. Il se mit aussitôt à confesser dehors, à l'un des coins de la maison, et M. Boucherville à l'autre, afin de laisser l'abbé Gauvreau en liberté d'ériger la chapelle dans le plus grand et assez petit appartement, où deux

confesseurs l'auraient gêné et se seraient peut-être rui l'un à l'autre.

Entre 20 et 30 personnes se présentèrent dans cette matinée : dix à douze communièrent, 6 furent confirmées. L'évêque, dans un petit discours, les exhorta principalement à quitter un lieu si éloigné des secours spirituels, où les enfants s'élevaient dans l'ignorance de la religion et où les malades mouraient sans sacrements, n'y ayant nullement lieu d'espérer qu'ils devinssent capables de pourvoir à la subsistance d'un prêtre, ni qu'il fût possible de leur en procurer un, et la distance où ils se trouvaient des missions établies ne leur permettant pas d'en attendre de secours. (1)

Le vent fraîchissait; le capitaine Forêt pressait pour l'embarquement. L'office fini, on plia la chapelle; on prit, sans s'asseoir, quelques bouchées de pain avec du lait, en laissant quelques chaquets et cathéchismes à ces pauvres gens, et l'on courut à bord. Il y eut moins à louvoyer que le jour précédent, la route se fit par un temps plus clair; mais la vue de la côte n'en fut pas plus belle : toujours des isles et des rochers, et entre ceux-ci l'endroit où périrent, le 24 novembre 1812, deux ecclésiastiques partis de Québec, à la fin d'octobre, pour les Isles de la Magdeleine, savoir : Messieurs Louis-Antoine Dufresne, prêtre, et Jean Vézina, sous-diacre. Pour leur malheur, le maître de la goëlette, qui

(1) Le 6 septembre de la même année 1815, M. Lejamtel écrivait à Mgr Plessis : « J'ai fait un voyage à Forbay, la semaine dernière, à l'occasion d'une femme qui est malade et pour laquelle on est venu me chercher. J'y ai glané les restes de la moisson. Quelques-uns sont disposés de quitter l'endroit selon les avis de Votre Grandeur ; mais les autres trouvent cela difficile. Ils m'ont dit qu'ils tâcheraient d'avoir un maître d'école pour instruire leurs enfants. Je leur ai dit que si la chose était ainsi, je ne refuserais pas d'aller les desservir sous le bon plaisir de Votre Grandeur. » M. Lejamtel ajoute : « Ayant desservi les Sauvages (du Lac Brador), ils m'ont payé comme à leur ordinaire, disant que, quand le presbytère serait fini, ils payeraient davantage. »

Le 20 octobre suivant, le digne missionnaire écrit encore : « Il y a 15 jours, j'ai été obligé de retourner à la mission des Sauvages, à l'occasion d'une cargaison de ces Indiens qui sont venus de Terren-ave. Ils m'ont dit qu'ils n'avaient point vu de prêtres depuis six ans. Ils re-tent à soixante lieues de la baie Saint-Georges et le père missionnaire pour cette place ne va point jusque chez eux.

« Aucuns de Labrador (le village français) ne sont venus pour réhabiliter leurs mariages, suivant les ordres de Votre Grandeur. Un particulier, en étant venu ici, la semaine dernière, m'a dit qu'ils ne s'accordaient point pour bâtir leur chapelle et que beaucoup y étaient averses. Je lui ai donné commission de leur dire que s'ils ne la bâtissaient pas, selon vos ordres, je ne serais pas obligé d'y aller l'été prochain. » Il y aurait bien d'autres citations à faire qui ne manqueraient pas d'intérêt, mais qui seront plus à leur place dans l'*Appendice* que je me propose de mettre à la suite de ce récit de voyage.

H. T., Ptre.

la conduisait, se trouvait être un terrible ivrogne. Incapable de conduire lui-même son vaisseau, il ne voulut cependant prendre conseil d'aucun autre. Rendu auprès des Isles de la Magdeleine, où il prétendait aller, il résista à un homme de l'endroit, qui était à bord, nommé Jean Turby, qui lui indiquait la route d'une manière sûre. Il s'obstina à ne la point prendre, et dans la tempête qui dominait alors, il passa, quoiqu'on pût lui dire, au nord des isles, où il fallait aborder par le sud, se trouva jeté en pleine mer, lancé au large du Cap-Breton, puis conduit, sans le savoir, au sud d'Halifax, et même à une grande distance. Le temps s'étant réparé, après quelques jours, il fit route vers le nord; mais ne connaissant pas la méchante côte à laquelle il avait à faire, toujours demi-ivre et toujours obstiné, il alla darder sa goélette sur une batture faisant partie des rochers de Maccodoni. Il n'y eut plus à douter de la perte totale du vaisseau et des dix personnes qui étaient à bord. C'était à neuf heures du soir. La nuit était extrêmement obscure et le vent très fort. Le capitaine s'attacha avec un câble à l'un des deux mâts, disant qu'après avoir mal commencé, il fallait mal finir. On se hâta d'ouvrir le grand panneau de la cale, et d'y défoncer quelques quarts de farine pour faire place à M. Dufresne qui, après s'être lui-même recommandé à Dieu, confessa tout ce qu'il y avait de catholiques à bord. Trois heures après, le vaisseau était en pièces, et tout le monde submergé, excepté Jean Turby, qui se sauva sur un des débris, fut porté sur une isle, vers le petit jour, et recueilli, sans connaissance, par un bâtiment qui faisait route pour Arichat, où il hiverna, après être revenu de son évanouissement et s'être guéri les bras et les jambes, des contusions qu'il s'était faites dans cette cruelle et fatale nuit.

13 juillet. Avec M. Dufresne fut submergée une bibliothèque mieux fournie que ne l'est ordinairement celle d'un jeune prêtre qui part pour mission. Il était en outre abondamment pourvu de toutes choses, spécialement de toile fine, d'étoffes de soie destinées à faire des ornements d'église, et entre autres d'un calice tout neuf qu'il était chargé de faire parvenir à M. McEachern, missionnaire de l'Isle Saint-Jean. Tout cela fut perdu, ou mis par l'eau de mer hors d'état de servir. Le calice est tombé entre les mains d'un des protestants qui habitent la côte la plus

voisine. Déjà on lui a offert de le céder pour le poids de l'argent ; mais il a refusé, dans la persuasion très fautive que pour ravoire ce meuble, qui n'avait pas encore servi, on lui en donnera un prix considérable.

Jean Turby était persuadé que le naufrage avait eu lieu à six milles au large, et l'avait ainsi fait croire à tous ceux auxquels il l'avait raconté dans le cours de l'hiver. Mais dès le printemps suivant, la carcasse du vaisseau qu'il était aisé de reconnaître, fit voir qu'il avait péri à une très petite distance d'une des isles qui bordent la côte, et que la plus grande partie des hommes qui étaient à bord de la goélette auraient pu se sauver, si l'obscurité de la nuit ne les eût empêché de reconnaître où ils étaient. Jamais prêtre n'était parti pour mission avec plus de joie, plus d'empressement, plus de projets édifiants que l'abbé Dufresne. Dieu, en ne lui permettant point d'y parvenir, lui à tenu compte de ses bons désirs, et l'a apparemment récompensé de tout le bien qu'il aurait pu faire, tant aux Isles de la Magdeleine qu'à Magré et Chétican qui devaient aussi faire partie de sa mission.

Voici un trait qui fait honneur à la piété et à la reconnaissance des fidèles de Chétican. Ils n'ont jamais vu ce missionnaire ; mais ils ont appris qu'il avait péri en chemin pour aller chez eux. Croit-on qu'en cela ils ont trouvé un motif suffisant de s'intéresser d'une façon très particulière à son bonheur éternel ? La preuve en est claire : c'est que l'abbé Mauseau qui vient d'hiverner dans cet endroit, assure qu'il s'est à peine passé une semaine depuis le mois de novembre dernier jusqu'au mois de mai, où il n'a eu un ou plusieurs services à chanter, pour le repos de l'âme de M Dufresne.

13. Le capitaine Forêt avait entrepris de ne pas mouiller entre Forbay et Halifax et il en vint à bout. La nuit ne fut pas perdue. Il profita de tous les avantages que le vent fort ou modéré, favorable ou contraire, put lui procurer. Ses passagers outre les rochers de Maccodom, qui ne pouvaient leur rappeler que des souvenirs funèbres, eurent à considérer l'isle nommée Pierre-à-Fusil ou Flint-Island. Bien différente de celle de même nom qui se trouve auprès du Cap-Breton, celle-ci a réellement quelque droit au nom qu'elle porte : elle est en forme de bureau

o
ti
b
ri

le
es
te
pu
te
ze
se
d'
tr
ve
pi
qu

al
gr
do
co
coi
foi
fa
log
rég
Bi
l'ai
la
sor
ser
tre
rir
vat
la 1
gra
bai

ou pupitre à écrire, ayant sa partie supérieure dans une position horizontale et le reste en plan incliné, plus large par le bas que par le haut, et est toute couverte d'une herbe verte et rase, très propre à faire ressortir cette forme curieuse.

A quelques lieues d'Halifax, les isles sont moins voisines de la terre ferme et moins serrées entre elles. On aperçoit d'espace en espace quelques beaux établissements, des maisons bien construites, des prairies abondantes en foin, de vastes champs de patates, peu de grain, si ce n'est du seigle, du sarrasin, de l'avoine, le tout en assez petite quantité. On passe devant la baie de Chezecook sans l'apercevoir, à raison de son enfoncement. On passe l'Isle du Diable ou Devil's Island avant d'arriver au havre d'Halifax, autrefois nommé Chebouctou. Ce havre a deux entrées séparées par plusieurs isles, dont quelques-unes sont couvertes d'habitations très riantes. Le capitaine Forêt prêtera la première qui est, en effet, plus à la bienséance des vaisseaux qui viennent de la partie nord.

14 juillet. Plus on approche d'Halifax par ce côté, plus les alentours deviennent intéressants. Il nous fallut courir un grand nombre de bordées pour battre le vent debout et pour dompter la marée qui était contraire. Cependant la ville se découvrait par parties. L'édifice le plus frappant est celui qui contient l'horloge publique. C'est une tour carrée dont la base fort large est occupée par un corps de garde. Le feu qu'il y faut entretenir pendant l'hiver pour les soldats, préserve l'horloge des inconvénients du froid, de manière qu'elle est très bien réglée en toute saison. Sa place est extrêmement bien choisie. Bientôt après, paraissent les casernes des troupes et celles de l'artillerie, séparées des premières et situées comme elles dans la partie supérieure de la ville. La citadelle et son pavillon, et son télégraphe se présentent au même coup d'œil que les casernes, après quoi les clochers des différentes églises, puis d'autres édifices tant publics que particuliers, qui semblent renchérir les uns sur les autres par la beauté de leur position et la variété de leur structure. Enfin la cité entière se développe de la manière la plus avantageuse. Elle a la forme d'un parallélogramme placé sur le penchant d'un côteau, qui fait partie d'une baie dont la profondeur n'est pas moins de 25 à 30 milles, et

qui se rétrécit graduellement jusqu'à son sommet, que l'on trouve à plus de 3 lieues à l'ouest nord-ouest de la ville. Six larges rues parallèles au rivage partagent la ville sur le long et sont divisées par une dizaine de rues de traverse. Celle des grandes rues qui est la plus voisine des quais et du rivage, Water Street, est longue d'un demi-mille et bordée de maisons d'une extrémité à l'autre. Les autres se garnissent avec une rapidité inconcevable. On croirait à peine qu'avec du bois il fût possible de faire des édifices aussi grands et aussi nobles que ceux qui se voient dans la partie supérieure de la ville telles que sont entre autres les maisons du juge en chef, du collecteur de la douane, celle qu'occupe en ce moment le major général Gosselin, ouvrage du duc de Kent et propriété du gouvernement, auxquelles on peut ajouter la halle des francs-maçons et les églises anglicanes et presbytériennes. Celle des catholiques leur est inférieure, mais elle surpassera toutes les autres dans peu d'années, si les membres de cette congrégation persistent dans le projet qu'ils ont d'en construire une autre en pierre et sur un vaste plan.

14. Un grand nombre de maisons sont terminées en plate-forme. D'autres ont un toit au milieu et des plates-formes sur les ailes. C'est à Halifax qu'il faut aller pour trouver de beaux portiques, de superbes perrons, de grandes entrées, des escaliers larges, des appartements nobles et bien ornés.

De tous les édifices publics, la maison du gouverneur est le seul qui soit construit en pierre jusqu'à présent. Cette pierre est grise, vient de Pictou, se taille avantageusement, est ici en grande réputation. Des particuliers en ont employé à faire des piliers de 8 à 10 pieds de haut tout d'une pièce, pour terminer les claires-voies qui sont au-devant de leurs maisons. Avec cette même pierre se construit maintenant et une maison de ville qui doit servir à recevoir les deux Chambres du Parlement provincial, et une au-dessus du Dock-Yard pour le logement de l'amiral en station ici, et une troisième pour certains officiers du département de la marine. La ville ne peut recevoir qu'une grande addition d'embellissement de ces trois édifices déjà fort avancés

A l'extrémité nord-ouest de la ville, et sur le bord du havre

es
d'
to
té
m
en
pe
ta
re

pa
sal
so
de
d'é
qu
tir

les
cée
Sai
De
de

mu
gra
got
gra
la v
ape
ils l
raie
la v
can
qu'à
tati

(1)
Pless
lat u

est placé le Dock-Yard, c'est à-dire une cour immense entourée d'une foule de magasins, de maisons, de beaucoup d'ateliers, tous employés à l'entretien de la marine royale. Quelle propreté, quel ordre, mais aussi quelle dépense ! L'édifice le plus remarquable de ce département est sans contredit la mai-on qu'occupe le commissaire ou pourvoyeur général de tout ce qu'il faut pour les vaisseaux du roi, officiers et équipages. Cette importante place est maintenant occupée par M. Woodhouse, homme recommandable par son intégrité et sa vigilance.

Les rues d'Halifax, si l'on en excepte les parapets, ne sont pas pavées, mais couvertes d'une espèce de gravois ou de gros sable qui sèche aussitôt que la pluie a cessé de tomber. Elles sont généralement tenues dans une extrême propreté et garnies des deux côtés, en plusieurs endroits, de saules, qu'on a soin d'étêter de temps à autre, pour les faire grossir, au moyen de quoi ces arbres donnent un aussi bel ombrage que celui que l'on tire du bois blanc ou du tilleul en Canada.

Halifax n'est environnée d'aucunes terrasses ni murailles, mais tire sa sûreté de batteries bien retranchées et placées dans différents endroits de la ville. L'isle Georges, ou Saint-Georges, qui est au devant, est remarquablement fortifiée. Des tours et des batteries sont dispersées autour du havre, à de petites distances les unes des autres, de manière à se prêter mutuellement et aisément secours en cas de besoin. Des télégraphes sont assez multipliés pour ne pas laisser ignorer au gouvernement ce qui pourrait menacer la place, même à une grande distance en mer. Sur l'isle de Sambro, à vingt milles de la ville et entièrement hors du havre, est un fanal qu'on peut apercevoir de très loin et dont les gardiens, environnés comme ils le sont d'une bonne redoute et d'une forte batterie, pourraient soutenir une première attaque de l'ennemi et informer la ville, soit par le télégraphe le jour, soit par le bruit de leur canon la nuit. Aussi la dernière guerre s'est-elle passée sans qu'aucun vaisseau des Etats-Unis ait osé faire la moindre tentative sur cette place. (1)

(1) Quelques-uns s'étonneront peut-être de l'admiration enthousiaste de Mgr Plessis pour la ville d'Halifax. Mais il faut se rappeler qu'à cette époque le prélat n'avait pas vu grand'chose, et qu'il n'avait pas encore fait son voyage en Eu-

L'évêque de Québec, outre le désir général d'avancer un voyage déjà retardé par plusieurs circonstances qu'il était impossible de maîtriser, avait un motif particulier qui le pressait d'arriver à Halifax : c'était d'y rencontrer M. Burke, son grand-vicaire, qu'il savait être sur le point de partir pour un voyage en Irlande. Comme il croyait que l'arrivée de l'évêque aurait lieu plus tôt, et que des raisons de santé le pressaient de partir, il avait retenu son passage à bord d'un vaisseau que le vent contraire avait seul retardé dans le havre jusqu'à ce moment. (1)

Telle fut l'information que donna au prélat l'abbé Migneault, assistant de M. Burke, qui arriva à bord du Lively, à un demi-mille de la ville. Le capitaine Forêt courait alors sa dernière bordée. On achevait de dîner. Il fallut se hâter de prendre des vêtements laïques. Cette opération n'était pas encore finie et déjà nous touchions au quai.

Il était près de six heures du soir. L'évêque et sa compagnie se rendirent immédiatement au logis qui les attendait, et il eut le plaisir d'y trouver M. Burke, qui n'embarqua que deux jours après.

14 juillet. Cette maison n'est pas le presbytère, mais elle est construite sur le même emplacement et appartient à la fabrique, ou, si l'on veut, à la congrégation catholique qui l'a fait construire à ses frais depuis plus de 12 ans, dans l'idée d'y établir un collège, qui n'a pu avoir lieu jusqu'à présent, et qui, devrait naturellement être précédé de l'établissement d'écoles catholiques dont cette ville est entièrement dépourvue. Pour avoir visé trop haut, on s'est mis dans l'impossibilité de rien faire du tout. La maison est louée à bas prix à un marchand catholique nommé Laurent Doyle, dont les chiens et les chats trop nombreux en font un réceptacle de puanteur. Elle est du reste très vaste, en sorte que sans déloger cette famille, qui en occu-

pe. Québec n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, Halifax avait tous les charmes de la première jeunesse, ses maisons neuves n'étaient pas alors couvertes d'une sale couche de charbon ; enfin l'évêque venait du Cap-Breton ! Après un pénible voyage, il entrait dans une des plus belles rades du monde. Il lui était bien permis d'être de belle humeur.

(1) L'abbé Burke qui depuis longtemps désirait la mitre, se rendait surtout à Rome pour se faire nommer évêque, et on sait qu'il réussit. *Mémoire sur les Missions de la Nouvelle Ecosse*, page 234.

p
d
g
Y
ci
h
di
T
le
si
pe
17
de
ex
sa
les
se
se
bo
pr
ex
de
de
tu
ac
pa
sa
tra
en
bé
Cl
né
pr
sou
pr
éta

pe le bas, M. Burke se propose d'y demeurer à son retour, et de laisser l'ancien presbytère à M. Migneault, auquel les marguilliers viennent d'assigner £200 d'appointements.

Quelques semaines auparavant, un vaisseau venant de New-York avait déposé à Halifax trois religieuses Ursulines et cinq Trappistes, que M. Burke avait tous accueillis avec une hospitalité qui fait bien son éloge. Il avait logé les Ursulines dans le haut de cette maison, où elles étaient encore, et les Trappistes au presbytère, où il n'en restait plus qu'un, savoir le père Vincent Merle. Voici ce qui avait donné lieu à cette singulière rencontre.

L'abbaye de la Trappe dans le Perche, devenue si fameuse par la réforme qu'y avait introduite l'abbé de Rancé, mort en 1700, ayant été détruite comme les autres au commencement de la Révolution française, (révolution que l'on assure avoir existé trois mois avant que les Trappistes en eussent connaissance, tant ils étaient éloignés de toute communication avec les nouvelles du monde), ceux des religieux qui ne pouvaient se résoudre à vivre dans le siècle, gagnèrent la Suisse, et se réunirent dans une ancienne chartreuse au canton de Fribourg, connue sous le nom de Val-Sainte. Cet établissement prit faveur. De grands pécheurs auxquels la révolution et ses excès avaient ouvert les yeux, des ecclésiastiques déplacés et devenus hors d'état de vaquer à leurs fonctions par le malheur des temps, d'autres enfin appelés du ciel à gémir dans la solitude sur les désordres d'un monde ennemi de Jésus-Christ, accoururent de toutes parts au noviciat du nouveau monastère, particulièrement remarquable par son austérité toujours croissante et par la régularité de son chef, dom Augustin Les-trange, natif du diocèse d'Orléans. Bientôt le Saint-Siège lui envoya des provisions d'abbé régulier. Il fut solennellement béni en cette qualité, et quoique dépendant de l'Abbaye de Clairveaux et par conséquent de Cîteaux et du général des Bénédictins, il devint néanmoins comme chef d'ordre, et voulut profiter du grand nombre des religieux qui venaient se réunir sous ses drapeaux, pour suivre l'inclination qui le portait à propager sa réforme et à en multiplier les maisons. Outre les établissements qu'il fit dans le Valois et dans l'Allemagne, il

voulut en faire un au Canada. Cinq religieux se rendirent de Suisse en Angleterre, en 1794, dans l'idée de gagner le diocèse de Québec. De quel oeil y auraient-ils été vus par le gouvernement qui n'était nullement prévenu de leur dessein ni préparé à les recevoir ? c'est une question dont ils prévirent la réponse, en manquant, par leur silence gardé trop religieusement, leur embarquement à Portsmouth. Le vaisseau qui devait les prendre était déjà à la voile, quand ils s'y présentèrent. Ils repartirent sans dire mot, comme ils étaient venus, et un seigneur catholique anglais leur ayant offert une terre à Lullworth, dans le diocèse de Bristol, ils y établirent un monastère qui subsiste encore.

Cependant la Révolution française ayant étendu ses ravages dans la Suisse et les pays voisins, non seulement les nouvelles colonies du Valais, mais l'abbaye même de Val-Sainte fut troublée, et les religieux obligés de fuir en pays étranger. Dom Augustin s'adressa à l'empereur de Russie Paul I^{er} pour trouver un refuge dans ses États. Mettant peut-être trop de confiance dans une réponse équivoque, il prit de ce côté-là son chemin avec ses religieux, ses religieuses, ses novices, ses élèves, le tout montant à plus de cent personnes. Rendu sur la frontière, il ne put obtenir d'être admis dans cet empire, passa l'hiver dans une île limitrophe entre la Russie et la Pologne, où plusieurs de ses religieux périrent de froid, et se trouva, au printemps suivant, en Westphalie, avec le reste de sa nombreuse famille. De là il fit une tentative auprès de l'évêque de Québec pour avoir un établissement en Canada. Cette tentative ne réussit pas, parce que la faveur donnée par le gouvernement aux émigrés de France était trop refroidie, pour que l'on pût se flatter de l'étendre, à cette époque, à toute une communauté de religieux qui avaient successivement obéi à plusieurs puissances ennemies de l'Angleterre. Heureusement le gouvernement français, devenu plus traitable depuis l'époque du Concordat, permit à dom Augustin et à sa communauté leur retour à la Val-Sainte.

Toujours ami du Nouveau Monde, consentant même que ses religieux s'y partageassent entre les observances régulières et les fonctions du ministère ecclésiastique, cet abbé fit des ten-

t
s
d
a
d
o
b
e
r
v
di

ar
ve
du
Sa
l'i
du
mi
de
la
tin
sur
d'é
mé
de
une
pou
obt
dan
d'al
ang
étai
sous
prit
men
part
Lon

tatives du côté des États-Unis et entreprit d'y établir des maisons de son ordre. Le père Urbain Guillet, après avoir essayé de plusieurs endroits, en établit aux Illinois près des Kaskaskias, au confluent du Mississipi et de la Rivière-à-l'Abbé, où il obtint du gouvernement des États-Unis 400 acres de terre pour cet objet. Le père Vincent Merle entreprit un établissement semblable dans le diocèse de Baltimore. Tous deux eurent des novices et se flattèrent de l'espérance du succès; mais ils furent découragés en peu d'années par le nombre de religieux que leur enlevaient les fièvres malignes auxquelles les étrangers résistent difficilement dans ces pays.

Ils en étaient là, lorsque dom Augustin, leur abbé, leur arriva à New-York, dans l'automne de 1813. Il faudrait un volume entier pour rendre compte des événements qui l'y conduisirent. En voici le sommaire: Napoléon, devenu l'ennemi du Saint-Siège et de l'Église de Jésus-Christ, par une suite de l'insatiable ambition qui lui fit envahir la puissance temporelle du Pape et jalouser même son autorité spirituelle, devint ennemi des établissements religieux, comme l'avaient été les auteurs de la Révolution française. Obligé de quitter la Val-Sainte pour la seconde fois, et séparé de sa chère communauté, dom Augustin, persécuté pour la cause de Jésus-Christ, erra longtemps sur le continent de l'Europe, avec la plus grande appréhension d'être surpris et arrêté, jusqu'à ce qu'enfin la Providence lui ménagea une retraite en Angleterre. C'était en 1812. Incapable de rester dans l'inaction, ce bon abbé projeta de nouveau une émigration dans le Nouveau-Monde. Ses désirs étaient pour le Canada, et puis pour la Nouvelle-Ecosse. Il ne put obtenir des ministres britanniques la permission de passer dans aucun de ces deux endroits; mais on lui offrit celle d'aller à la Martinique qui était alors sous la domination anglaise, et il l'accepta. Un sujet intrigant et très vicieux était entré au noviciat de Lullworth et y avait pris l'habit sous le nom de frère N. Il eut l'adresse de s'insinuer dans l'esprit de dom Augustin, de manière que celui-ci résolut de l'emmener avec lui et en fit son secrétaire. Pour en tirer meilleur parti, il lui fit conférer les ordres par l'évêque catholique de Londres, quoiqu'il n'eût que cinq mois de noviciat et pas un

jour de théologie. Frère N. commença par endosser le monastère de Lullworth d'une somme de 80 livres sterling par des achats de choses assez superflues, qu'il prétendait être nécessaires pour le voyage. A peine rendu à bord du vaisseau, il se souvint qu'il n'était point profès ni par conséquent obligé d'obéir à l'abbé. Il se révolta contre lui, dissipa les provisions faites pour le passage des religieux, entraîna deux d'entre eux dans sa révolte, menaça de tuer le pauvre abbé, afficha l'apostasie de la religion catholique, et, en arrivant à la Martinique, alla dénoncer son abbé au gouverneur, comme ayant des principes contraires à la fidélité due au gouvernement, et réussit à le faire emprisonner comme un sujet dangereux. Dom Augustin expia par cette persécution inattendue l'imprudence qu'il avait faite de promouvoir un indigne. Son emprisonnement ne fut cependant pas de longue durée. Du reste frère N. tomba malade, reconnut ses torts, abjura par écrit les erreurs qu'il avait professées ou feintes, s'humilia devant l'abbé et fit enfin une mort édifiante.

La Martinique, par son climat et par le luxe et le libertinage de ses habitants, ne donnait nulle espérance qu'un ordre austère y pût jamais prendre racine. Dom Augustin, après quelques mois, résolut de gagner les Etats-Unis avec ce qui lui restait des religieux qui l'avaient suivi, et arrivé à New-York, vers la fin de 1813, il donna ordre aux Pères Urbain et Vincent de venir l'y joindre avec leurs communautés, prit possession d'un collège que les Jésuites venaient d'abandonner à quatre milles de la ville, fit publier un prospectus d'éducation publique, qui fut recherché, et reprit avec tous ses religieux réunis les observances monastiques interrompues par le malheur des temps. Les choses allèrent ainsi jusque dans l'été de 1814. Mais ayant appris la restauration de Louis XVIII sur le trône de France, quelques-uns disent ayant reçu de ce souverain (ce qui n'est guère probable) une invitation de venir s'établir dans ses Etats, dom Augustin ne songea plus qu'à retourner en France. Il tint là-dessus conseil avec ses religieux, la plupart français, qui ne manquèrent pas d'être de son avis. Le nouveau monastère et l'Education publiquement annoncée, tout resta là ; l'abbé et toute sa famille firent voile pour

leur patrie. Quelques religieux restèrent néanmoins en arrière, Un d'entre eux appartenant au monastère des Illinois, était demeuré au Kahakias, au service de l'évêque de Bar Istown qui le retient encore. Cinq autres demeurèrent à New-York, tant pour recueillir les effets laissés par le père abbé, que pour prendre soin des trois religieuses Ursulines qui se trouvaient dans leur voisinage et qui, faute de prêtres, étaient souvent privées des moyens de se confesser, même d'entendre la messe les dimanches.

Ces religieuses, sur la demande de M. Kohlman, administrateur du diocèse pendant la vacance du siège épiscopal, avaient été envoyées des Ursulines de Cork, pour fonder à New-York un établissement de leur ordre. Elles s'y étaient rendues vers la fin de 1811. On leur avait annoncé une maison toute prête à les recevoir ; mais cette maison n'était point encore acquise et pour les en rendre propriétaires, on ne leur demandait pas moins de 12,000 piastres. Elles trouvèrent néanmoins les moyens de se l'approprier et y ouvrirent une école qui fut très recherchée, mais par qui ? — par des demoiselles la plupart protestantes, qui par conséquent ne donnaient nulle espérance de la propagation de la communauté. Il se serait présenté des filles catholiques au noviciat. Mais ces filles étaient pauvres, et les religieuses, réfléchissant trop sur leur propre pauvreté, exigèrent des dots qu'il n'était pas possible de trouver. C'était mal s'y prendre. Le premier objet devait être de s'associer des sujets. L'école donnait assez pour recevoir six religieuses au lieu de trois ; le reste serait venu par la suite. Les bonnes Ursulines raisonnèrent différemment, et se croyant, après trois ans de séjour dans cet endroit, sans espérance d'avoir des novices, parce qu'il ne s'en présentait que de pauvres, elles écrivirent à leur communauté et à leur évêque, l'automne dernier, que leur ministère se réduisait purement à être maîtresses d'écoles et non religieuses, qu'il n'y avait nulle apparence que les choses s'améliorassent, et qu'elles désiraient rentrer dans leur ancien monastère et reprendre leurs observances régulières trop longtemps interrompues. Cette requête exprimait des motifs si louables, qu'on ne manqua pas de la bien accueillir. Elles reçurent, le printemps dernier, de leur couvent et de l'évêque de

Cork (le docteur Moylan mort depuis ce temps), ordre de regagner leur patrie, et s'embarquèrent en conséquence avec le reste des Trappistes sur un vaisseau qui devait les y conduire en droiture, laissant le diocèse de New-York privé d'institutrices qui auraient pu lui devenir extrêmement précieuses pour les personnes de leur sexe, en même temps que le départ des Trappistes le privait de la dernière ressource qui lui était restée pour l'éducation des garçons. Mais qu'arriva-t-il ? — que ce vaisseau, en partant de New-York, fut retenu par un officier britannique pour être employé comme transport pour traverser des troupes anglaises du Canada en Europe, où on se hâtait de les réunir, afin de les opposer aux nouvelles entreprises de Bonaparte sorti de l'île d'Elbe, comme l'on sait, et menaçant le continent de nouveaux troubles. Ainsi ce vaisseau, au lieu de faire voile pour l'Irlande, aborda à Halifax, vers la mi-juin, y débarqua ses passagers et fit route pour Québec.

Religieux et religieuses, tout vécut aux frais de M. Burke jusqu'à une meilleure occasion pour traverser l'Atlantique.

Des jeunes demoiselles catholiques d'Halifax étaient sur le point d'aller aux Ursulines de Québec, prendre leur éducation. Leurs parents, tous irlandais, voyant des Ursulines irlandaises sur le point de partir pour l'Irlande, ne songèrent plus qu'à envoyer leurs enfants du même côté. Il fut donc arrêté que M. Burke et les trois religieuses, et les six jeunes demoiselles, et un ou deux jeunes garçons qu'on envoyait faire leurs études chez les Jésuites de Stone-House en Angleterre, passeraient tous sur un même vaisseau et que les Trappistes s'embarqueraient sur un autre.

Le jour fut pris pour le départ de ceux-ci, au commencement de juillet. Ils se rendaient à bord. Leur chef (le P. Vincent) ayant quelque chose à faire dans la ville, se fit mettre à terre pour une heure ou deux. Pendant qu'il y était, le temps vint d'appareiller, le capitaine mit à la voile, et le P. Vincent se trouva séparé de ses frères et obligé de rester à Halifax, où il est encore, se prêtant de bonne grâce aux fonctions du ministère et édifiaut par sa conversation. Son accident procura à l'évêque de Québec le plaisir de le voir. Il rencontra avec le même plaisir les trois Ursulines qui ne s'embarquèrent avec M. Burke et

le
El
lei
le
de
la
mu
Qu
ne
sio
de
offi
ma
da
got
que
me
de
par
not
suff
terr
san
£ 50
nem
P
les
jame
10 h
l'égl
mots
affra
Il
mille
la pa
privé
et lei

le reste de leur compagnie que deux jours après son arrivée. Elles étaient en robe noire, coiffées l'un chaque de même leur, duquel pendait un voile qu'elles pouvaient abattre ou relever au besoin, comme les dames qui portent le deuil. Rien de plus édifiant que ces trois jeunes-filles. La douceur, la piété, la modestie, la patience, sont des qualités qui se manifestent malgré elles dans toutes leurs conversations.

15 juillet. — Dès le lendemain de son arrivée, l'évêque de Québec s'empressa de rendre ses devoirs au lieutenant-gouverneur Sir John Sherbrooke, à l'amiral Griffiths et au commissaire de la marine. L'amiral, apprenant qu'il se proposait de visiter les deux missions de Chezzetook et de Prospect, lui offrit obligeamment de l'y faire conduire par une voiture de la marine. Cette offre fut acceptée, et les deux voyages exécutés dans les semaines suivantes, comme on le verra ci-après. Le gouverneur ne le céda pas en honnêteté à l'amiral et fit à l'évêque mille offres de services, qui se réalisèrent dans l'empressement qu'il mit à faire rendre à un certain nombre d'Acadiens de Chezzetook une étendue de terre de 5000 acres dont ils paraissaient avoir été dépossédés injustement. Une simple note du prélat mise sous les yeux de l'estimable gouverneur suffit pour leur obtenir un *grant* ou titre de concession de ce terrain, après lequel ils couraient depuis quatre à cinq ans, sans pouvoir l'obtenir, quoiqu'ils justifiassent avoir déboursé £ 50, pour cet objet auprès des différents officiers du gouvernement.

Par un respect assez mal entendu pour l'église anglicane, les catholiques, se conformant en cela aux sectaires, n'avaient jamais osé sonner la cloche de leur chapelle, le dimanche, avant 10 h. du matin, parce que c'est seulement à cette heure que l'église anglicane sonne les siennes. L'évêque n'eut que deux mots à dire là-dessus au gouverneur, et l'église catholique fut affranchie de cette servitude pour l'avenir.

Il y a, dans le voisinage d'Halifax, une soixantaine de familles Miamaes errantes, depuis la mort de M. Maillard dans la pauvreté, dans la paresse, la crasse, l'ivrognerie, et dans la privation de missionnaire qui puisse leur aider à sortir du vice et leur suggérer quelque moyen d'industrie pour vivre. Sous

prétexte de vendre quelques misérables paniers ou d'assister à la messe, ils se répandent dans la ville et s'y livrent à des excès de boisson sans nombre. Cependant ils tiennent à leur religion, et ils semblent ne manquer que de l'assistance spirituelle, pour se mettre du moins sur le ton des autres sauvages de cette partie du diocèse. Leur chef, nommé Benjamin, se présente à l'évêque avec une foule de ses sujets, et lui tira des larmes par l'exposé éloquent et religieux qu'il lui fit des misères de toute espèce sous lesquelles ils gémissaient. L'évêque, ayant eu occasion d'exposer à Sir John Sherbrooke combien il était sensible à la position malheureuse de cette portion de ses diocésains, le gouverneur lui assura qu'il était prêt à seconder de tout son crédit auprès du gouvernement, tel plan qu'il trouverait bon de lui suggérer, pour procurer à ces sauvages tout le bien qu'il leur voulait. Voilà ce que l'on appelle un homme bien-faisant et bien intentionné. Il ne fallait rien de moins dans le général Sherbrooke que ces excellentes qualités, reconnues de tous les sujets de la Nouvelle-Ecosse, pour faire oublier Sir George Prevost qui l'avait précédé dans ce gouvernement et qui était l'idole de la province.

Il y a dans la Nouvelle-Ecosse un grand nombre de sectes : anglicans, presbytériens, baptistes, armeniens, sociens, méthodistes, new-lightistes, etc., etc. Chacune a ses prédicants et ses églises grandes ou petites. Les new-lightistes ne dominent peut-être pas à Halifax même, mais forment assurément la secte dominante de la province. Le clergé anglican se débat tant qu'il peut. Il est assez nombreux, a un évêque, un collège à Windsor qui jouit des privilèges des universités. Le président de ce collège est allé en Angleterre : mais le vice-président, le docteur Cockran, est zélé pour cet établissement et pour le maintien de la secte anglicane qu'il est destiné à soutenir. Ce docteur Cockran et le docteur Inglis, fils et commissaire ecclésiastique de l'évêque, son père tombé en enfance, ne manqueraient pas de venir visiter l'évêque de Québec, ainsi que les principaux de la ville. Le docteur Inglis voudrait, sans égard pour les canons, hériter de l'évêché, se l'assurer même du vivant de son père, et il a fait des démarches pour cette fin en Angleterre. Malheureusement les ministres de Sa Majesté, avant de

lui donner parole, ont consulté le général Sherbrooke qui, en sondant les opinions, a trouvé que les suffrages se réunissaient en faveur du docteur Stenser, recteur de l'église Saint Paul d'Halifax, lequel muni de recommandations et témoignages très avantageux, vient de passer en Angleterre, d'où l'on suppose qu'il supportera la coadjutorerie et la survivance.

Au milieu de cette foule de sectes, la religion catholique brille par son unité et par l'estime générale où sont ses sectateurs. Par une suite des anciens préjugés du gouvernement, ils sont exclus de toutes les places brillantes, du conseil, du barreau, de la chambre des représentants. Est-ce un malheur pour eux ? — Non, leur religion y gagne assurément, car il est bien reconnu que moins les hommes ont de prétentions aux avantages terrestres, plus ils s'élèvent vers l'objet de la seule solide espérance, l'héritage du ciel. Des marchands, dont plusieurs ont des fortunes assez solides, des ouvriers, des fermiers, des domestiques : voilà de quoi est composée l'église catholique d'Halifax. Si elle n'est pas brillante par le rang que ses enfants tiennent dans le monde, elle l'est du moins par la ferveur et la docilité de leur foi. C'est ne pas connaître ces fideles que de prétendre que leur religion se borne à assister à la messe et à se passionner pour les bons prédicateurs. Quand on réfléchit que sur environ 600 communicants, il n'y en a pas dix qui ne se soient présentés à confesse dans le carême dernier ; quand on les voit aussi assidus à la messe sur semaine qu'ils l'ont été pendant le séjour de l'évêque de Québec parmi eux ; quand on est témoin de l'empressement avec lequel ils assiègent, tous les jours, le confessionnal, au point d'occuper deux et trois prêtres, pendant des matinées entières ; quand on trouve la sacristie pleine d'enfants qui viennent tous les jours au catéchisme, les filles le matin, les garçons le soir ; quand on apprend l'émulation qu'ont les parents pour procurer des places à leurs enfants entre ceux qui servent au sanctuaire, il n'en faut pas davantage pour se convaincre que la religion est aussi fervente ici qu'en aucune autre chrétienté du diocèse de Québec. (1)

(1) Cet excellent esprit religieux, que Mgr Plessis avait pu admirer à Halifax, en 1815, fait encore l'édification de ceux qui y séjournent tant soit peu longtemps. La population catholique est aujourd'hui de 55,000 âmes. Il y a une belle et noble cathédrale, quatre églises paroissiales, un séminaire, sept à huit

On pourrait ajouter à cela le grand respect de ces fidèles pour les pasteurs qui les conduisent, la docilité de leurs marguilliers, espèces de gens qui donnent tant de tourments aux curés du Canada, le zèle avec lequel ils viennent de contribuer pour le rétablissement ou la construction de leur église trop petite, dans une collecte qui s'élève déjà au dessus de £ 2000; il n'y a que de fervents catholiques qui puissent réunir tant de qualités estimables,

Outre les Irlandais de naissance ou d'origine qui font la très grande majorité de cette paroisse, il s'y trouve encore des personnes de différentes nations, les unes domiciliées, les autres passagères, tels que les caboteurs acadiens, les soldats, les matelots, les nègres; d'où il résulte que dans une paroisse d'environ 600 communicants, il y a plus à faire que dans plusieurs où l'on en compte 2,000.

Le 16 juillet. Ce fut à ce peuple réuni, le jour de la dédicace, que l'évêque de Québec annonça la parole divine en anglais assez mal prononcé, et fut néanmoins suffisamment entendu de tous ceux auxquels il parlait, sans compter beaucoup de protestants auxquels il ne parlait pas, mais que la curiosité y avait attirés en grand nombre. Trente-quatre personnes furent confirmées ce jour-là, le reste étant réservé pour le dimanche suivant. Il en communia un beaucoup plus grand nombre. Rien de plus édifiant que la tenue de ce peuple dans l'église, et la modestie avec laquelle on s'y présente à la sainte communion. L'orgue touché par un jeune catholique y accompagne le chant romain, qui se réduit pour la messe au *kyrie, gloria sanctus et Agnus Dei*, et pour vêpres à trois psaumes avec le cantique *Magnificat*.

Ces bonnes gens ne connaissent pas les bénédictions du Saint Sacrement. M. Migneault vient de les introduire parmi eux. Ils se conformaient pour les fêtes d'obligation à l'église anglicane, ne soupçonnant pas qu'ils fussent obligés d'en observer davantage. L'évêque leur ordonna l'abstinence du tra-

couverts, et nombre d'écoles catholiques bien fréquentées. Il suffit de passer quelques dimanches à Halifax — même l'été pendant les vacances — pour constater combien le peuple est pieux, fervent même, et pour affirmer que peu de villes peuvent se vanter de posséder de meilleurs catholiques.

v
e
d

si
e
d
d
l'
p
e
l'
à
lic
ne
qt
sa
pi
l'
m
Le
s'i
un
éte
soi
en
ve
co
où
mù
ma
y
gne
avé
con
ass
obs
san

vail et l'assistance aux offices divins pour toutes les fêtes reconnues d'obligation dans le reste du diocèse, et ne douta pas de leur fidélité à s'y conformer à l'avenir.

Son désir aurait été de visiter dans cette semaine les missions de Chezzetcook et de Prospect, afin de pouvoir, dès le commencement de la suivante, continuer son voyage. Mais différents obstacles traversèrent ce projet. Il fallait répondre à des honnêtetés, le lundi chez le gouverneur, et le jeudi chez l'amiral. Il fallait se retrouver en ville le dimanche suivant pour achever d'y confirmer les fidèles. Il se borna donc pour cette semaine à la visite de Chezzetcook qu'il fixa au mardi, 17 juillet. Il le fit savoir, le lundi soir, à l'amiral, afin d'avoir à point la chaloupe sur laquelle il comptait. Il se trouva qu'au lieu d'une chaloupe, on lui avait préparé un *sloop* de guerre nommé *Jane*, du nombre de ceux que l'on appelle *tender*, et qui dans les actions navales font dans les flottes l'office de messagers d'un vaisseau à l'autre. Celui-ci était garni de quatre pièces de canon, de 15 hommes d'équipage et de 2 *mishipmen*, l'un desquels arrivait à la fin de son apprentissage; il se nommait Matthews et son compagnon Grant, moins avancé que lui. Leurs noms sont consignés ici, afin de pouvoir les reconnaître, s'ils viennent en ce pays, lorsque par la suite ils auront obtenu un autre rang dans la marine. Ce vaisseau, excellent voilier, était lesté de 8000 quintaux de fer. Il mit à la voile vers midi, sortit par le petit passage et cingla vers Chezzetcook, qui est à environ 7 lieues ou 21 milles au nord-est d'Halifax. Avec un vent modéré, mais une mer assez agitée pour faire mal au cœur de quelques passagers, nous arrivâmes à la vue du havre où nous tendions. Le *sloop* mouilla auprès d'une pointe. On mit la chaloupe à l'eau pour débarquer. Deux des plus jeunes matelots furent chargés de la conduire à terre. Les passagers y entrèrent au nombre de quatre, savoir: l'évêque, MM. Migneault et Gauvreau et le P. Vincent, auquel M. Boucherville avait cédé sa place pour ce petit voyage. On pouvait en six coups de rames gagner le rivage; mais on ne s'en mit pas assez en peine. Une pluie survint, elle était assez épaisse pour obscurcir l'air. En un instant, nous nous trouvâmes dérivés sans l'avoir prévu, dans d'affreux brisants que la mer portait

vers le fond de la baie, mais à une grande distance. « Fuyez de là, vous allez périr, » s'écria le maître d'une chaloupe qui en était à quelque distance. Les passagers ne furent pas incrédules ; mais il fallait, pour sortir de là et gagner terre, prendre sur le travers les brisants où nous étions engagés, et il n'était pas aisé de le faire impunément. A peine avions-nous pris cette direction, qu'une première lame, soulevant fortement la chaloupe, annonça ce qu'il fallait attendre d'une beaucoup plus grosse qui venait en se déroulant et n'avait peut-être pas moins de quatre pieds de hauteur. Naturellement nous devions être engloutis. La divine Providence prit soin de ses serviteurs : la lame s'étendit sur nous, nous couvrit d'eau, nous fit disparaître aux yeux des spectateurs effrayés, emporta le chapeau du P. Vincent, mit la chaloupe sur le côté, mais enfin ne la renversa pas. La troisième allait nous atteindre, lorsque heureusement nous abordâmes, réjouis d'en être quittes pour une grande frayeur et pour la peine de nous sécher. C'est le sort de tous ces parages d'éprouver de grandes agitations pendant plusieurs jours après que les vents du large ont soufflé.

18 juillet. Des Acadiens venus au-devant de nous, pour nous épargner environ un mille de marche sur une mauvaise grève, nous prirent dans un *warré*, et nous conduisirent au fond du havre, à deux ou trois arpents de la chapelle. Ils appellent *warré* une espèce de berge assez petite, dont la carcasse est faite de courbes très épaisses, environnées d'une simple garniture de planches, sans bancs, sans mâts, sans tringles mêmes pour la border. Ils s'en servent pour embarquer à bord des grandes chaloupes le bois de chauffage que la capitale tire principalement de cet endroit. Il s'ensuit que les habitants, ayant souvent affaire en ville, s'y trouvent exposés à prendre quelquefois un peu plus de liqueurs spiritueuses qu'il ne faudrait. C'est à peu près le seul désordre de cette chrétienté composée de 47 familles.

Quoique l'établissement des Chezzetcook soit un des plus anciens que les Acadiens aient dans la Nouvelle-Ecosse depuis la fin de leur proscription, ils n'ont cependant jamais eu de prêtre résidant. Pendant 20 ans, le Rév. P. Jacques, dont il sera ci-après fait mention, allait, chaque année, passer quelques se-

m
ll
M
or
d'
pc
nu
re
en
sel
hâ
da
di

va
act
d'u
d'e
C'é
ren
le c
po
gme
du
coo
d'u
fiè
aya
pre
I
pré

(1)
d'Ha
son v
de E
374
à l'A

maines avec eux. Devenu infirme, il a cessé de les aller voir. Ils n'avaient même aucunement été visités depuis 1810. L'abbé Migneault les alla voir, l'automne dernier. A sa persuasion ils ont pris courage et sont sur le point d'achever la construction d'un petit presbytère et d'une chapelle assez vaste pour leur population. Ce fut là, qu'après une petite exhortation, on commença, le soir même, à les confesser. Le lendemain, on continua cet ouvrage. Ils entendirent trois messes, reçurent avec respect les avis et ordonnances de leur premier pasteur, qui en confirma 29 d'entre eux, donna à leur chapelle saint Anselme de Cantorbéry pour titulaire, et après un dîner pris à la hâte, dans une maison voisine, se mit avec ses compagnons dans un warri et fut conduit à bord du sloop qui fit immédiatement voile pour Halifax. (1)

Arrivés à nuit close et conduits à terre dans la chaloupe du vaisseau, ils eurent beaucoup de peine à discerner un endroit accessible pour leur débarquement, et tandis qu'ils tâtonnaient d'un quai à l'autre, la chaloupe peu étanche se trouva à moitié d'eau et les voyageurs humectés. Petite misère de voyage. C'était le mercredi.

20 juillet. Le reste de cette semaine se passa à recevoir et à rendre des visites et à quelques affaires de bureau, en attendant le dimanche, où la confirmation devait être administrée en ville pour la seconde fois. Mais elle ne put avoir lieu. L'abbé Migneault qui avait entamé presque toutes les confessions, fatigué du mal de mer qu'il avait éprouvé dans le voyage de Chezzetcook, et ayant pris du froid, pour y avoir confessé au-dessous d'une fenêtre ouverte, fut saisi, le vendredi, d'un gros accès de fièvre qui le retint deux jours au lit. Il se leva le dimanche et ayant entrepris la confession de quelques personnes, il tomba presque en défaillance et fut contraint d'y renoncer.

L'office public se fit avec la même solennité que le dimanche précédent. L'évêque annonça encore une fois la parole à ce

(1) Aujourd'hui Chezzetcooke est l'une des plus belles paroisses du diocèse d'Halifax. Le curé actuel, prêtre québécois, M. P.-H. Labrecque, réside avec son vicaire à West Chezzetcooke, et il dessert, outre sa paroisse, les trois missions de East Chezzetcooke, Petpiswick et Musquodaboit, ayant en tout sous ses soins 374 familles, dont 35 irlandaises, les autres acadiennes. Voir d'autres détails à l'*Appendice*.

peuple docile, encouragea sa piété, fit l'éloge du zèle des mar-
guilliers, insista sur l'urgente nécessité de construire une nou-
velle église, etc., et remit la confirmation au jeudi suivant, jour
auquel il devait quitter la ville pour la dernière fois.

M. Doyle, voulant procurer aux principaux catholiques de la
congrégation la satisfaction de manger une fois avec leur évê-
que, les avait tous invités à dîner ce jour-là. On se mit à ta-
ble environ une heure après vêpres. La conversation roula
généralement sur des sujets religieux ; mais tout en parlant de
choses édifiantes, ces bons Irlandais faisaient une grande dé-
pense de vin ; le repas se prolongeait et la conversation s'ani-
mait. L'évêque, occupé d'autres soins que de celui de vider
des carafes, se retira vers les huit heures. Les ecclésiastiques
l'avaient devancé. Le reste des convives tinrent encore table
environ une heure et se séparèrent aussi. Une plus longue
séance aurait pu rendre à quelques-uns d'entre eux le retour
un peu difficile à leur logis.

Le lundi était le jour fixé pour le voyage de Prospect, qui
est un établissement situé à environ 30 milles ou 10 lieues au
sud ou sud-ouest d'Halifax. Dès le matin, un des jeunes offi-
ciers vint annoncer que le sloop était prêt. Le prélat, muni
d'un pilote de l'endroit même, se rendit à bord, accompagné de
M.M. Boucherville et Gauvreau seulement, le P. Vincent étant
resté auprès de M. Migneault. Il était environ dix heures lors-
qu'on mit à la voile, et cinq heures du soir lorsque nous arri-
vâmes aux premières habitations de ce village, si l'on peut
appeler village un endroit le plus affreux du monde, où l'on
ne voit rien, absolument rien qu'un amas de rochers tout nus,
séparés les uns des autres par des bras de mer qui en font au-
tant de petites isles, avec deux maisons sur l'une, cinq sur
l'autre, et point du tout sur la plupart. Après avoir longtemps
serpenté entre un grand nombre de ces isles, vous vous croyez
enfin rendu à la terre ferme. Point du tout. C'est une autre
isle, et puis une autre encore, et toutes de même sol ; le roc y
est si découvert qu'on n'y peut cultiver de patates, herbager
d'aninaux, ni même planter des pieux pour entourer un jar-
din. Il semble que dans un pareil endroit, on ne devrait trou-
ver que des esclaves, ou des criminels condamnés à mort, et

de
il
la
pr
H
se
dr
àg
ch
co
ch
ha
au
av
au
mé
qu
me
Ma
res
la
des
l'es
de
che
por
pot
avi
l'év
sin
est
qu'
2
bec
me
affr
pro
ce

dont la peine aurait été commuée en celle de l'exil. Cependant il n'est habité que par des Irlandais libres que l'abondance de la pêche y a attirés et qui composent 40 familles, si l'on y comprend les petits havres du voisinage, tels que Ketch-Harbor, Herring-Cove, etc. C'est à la tête de cette misérable colonie que se trouve pour pasteur, depuis 25 ans, le R. P. Jacques, de l'Ordre des Capucins, vulgairement appelé *M. Grace*. Ce prêtre âgé d'environ 60 ans n'a pas encore un logis à lui, et en change chaque jour, allant dîner chez l'un des habitants, coucher chez l'autre. Jusqu'à cette année, il n'avait pas eu de chapelle, ou plutôt il en avait eu autant que d'habitations. Les habitants en ont cependant construit une, cette année même, autant que l'on peut appeler chapelle un édifice sans cheminée, avec un toit, un plancher, et un long buffet que l'on nomme autel. Pour des ornements il n'en faut pas chercher là; il est même difficile de trouver comment ce bon Père, qui ne célèbre que le dimanche, peut se procurer les choses indispensablement nécessaires pour s'en acquitter avec quelque décence. Mais comment réformer un homme de cet âge, qui a ses allures prises de longue main, et des allures irlandaises! qui, avec la dévotion d'un excellent moine, se trouve engagé dans une desserte pour laquelle il n'est nullement calculé; qui, avec de l'esprit et de l'instruction, n'a presque jamais eu la hardiesse de prêcher en anglais, encore moins en français, quoiqu'il sache très bien l'une et l'autre langue; qui depuis dix ans ne porte que des haillons, parce qu'il se croit trop près de la mort pour se faire habiller; qui, dans son dernier voyage d'Halifax, avait annoncé qu'il serait mort le 10 août prochain, et de qui l'évêque, avec toute son autorité, n'a pu obtenir davantage, sinon qu'il vivrait encore onze mois! qui, sentant combien il est insuffisant pour son ministère, demande à cor et à cri qu'on l'en décharge?

24 juillet. La maison hospitalière qui reçut l'évêque de Québec et ses deux compagnons fut celle de la bonne et pieuse dame Power. Elle y mit toute la bonne grâce possible. Une pluie affreuse, qui commença le soir et dura 24 heures, n'était pas propre à donner aux yeux des étrangers beaucoup de relief à ce pays hideux. Mais comme ils étaient moins venus pour

repaitre leurs yeux que pour nourrir leur zèle, ils assemblèrent le peuple et lui donnèrent une mission, c'est-à-dire la messe et une instruction, à l'issue de laquelle deux personnes furent confirmées. C'étaient les deux seules que le P. Jacques eût jugé à propos de confesser. Encore ne communiquèrent-elles point. Ce fut là tout ce à quoi se réduisirent les opérations de la visite de la paroisse de Prospect, à laquelle l'évêque laissa S. Colomban pour titulaire. (1) Si jamais quelque autre ecclésiastique a le courage d'entreprendre cette mission après le P. Jacques, on pourra dans une autre visite essayer d'y établir le culte divin sur un autre pied.

24 juillet. La chapelle est à environ trois ou quatre arpents de la maison de madame Power. Le pauvre Père y fit cinq à six voyages dans la matinée, nu-tête, mal chaussé et marchant dans l'eau qu'on ne pouvait guère éviter. Il se trouva enfin si excédé de fatigue, qu'il pria l'évêque de lui permettre de s'aller coucher dans une des maisons voisines et n'en revint que vers le soir.

Pour passer le temps et montrer quelque attention aux jeunes officiers du sloop, qui devaient grandement s'ennuyer à bord, M. Boucherville alla, de la part de l'évêque, les inviter à dîner à terre avec lui. Ils n'y manquèrent point. La veuve Power, qui avait été consultée sur cette invitation, mit tout dehors pour les bien recevoir; mais elle n'avait point d'ameublement qui correspondît à sa générosité. Elle manquait d'assiettes, de verres, etc. On y suppléa pour le mieux, et les jeunes drôles n'en furent pas plus honnêtes envers nous, le lendemain, quoiqu'ils nous vissent embarquer sans vivres, passer douze heures sur la mer, pour regagner Halifax, ayant lieu de nous croire parfaitement à jeun, quoique nous eussions pris, ce qui ne valait guère mieux que le jeûne, une petite tasse de café froid à 5 h. du matin.

25 juillet. Il en était 5 h. du soir lorsque nous abordâmes en ville, après le calme le plus impatientant. Au besoin de manger, qui nous pressait d'arriver, se joignait un devoir d'égard et de bienséance. Le major général Gosselin, comman-

(1) Le titulaire a été changé, et Prospect, qui est resté assez pauvre et qui a un curé résident, s'appelle N.-D. du Mont-Carmel.

dant de la garnison, avait invité l'évêque de Québec à dîner, ce jour-là même, et avait fixé à 5 h. du soir pour ce repas, au cas que le voyage de Prospect durât plus longtemps qu'on ne l'avait calculé d'abord. Le reste de la compagnie était rendu. Deux fois déjà, son aide-de-camp était venu voir au logis de l'évêque, s'il était arrivé. Cependant il fallait encore prendre le temps de changer, de s'habiller, avant de paraître en compagnie. Enfin il était plus de 6 heures lorsque les trois convives ecclésiastiques se réunirent aux autres. On en fut quitte pour des excuses qui ne purent manquer d'être bien reçues, puisque les éléments ne se maîtrisent pas. Dans cette assemblée se trouvait le bon amiral Griffiths, auquel le prélat eut occasion de faire ses remerciements de tant d'honnêtetés éprouvées de sa part. Ce fut la dernière fois qu'ils se rencontrèrent.

Pendant que l'évêque visitait Prospect, l'abbé Migneault, au lieu de se rétablir, était tombé en pire état, avait vomis un accès, éprouvé un redoublement de fièvre, etc. Comment préparer à la confirmation les fidèles remis au jeudi, jour fixé pour le départ final de cet endroit et nécessairement traversé par beaucoup d'autres soins de détails et d'affaires? Le zèle du P. Vincent et de M. Boucherville les mit en état de remplir une partie des expectations du peuple. Le premier tint confessionnal toute la matinée, l'autre y donna tout le temps qu'il put dérober à d'autres occupations. Le prélat avait renoncé à célébrer ce jour-là, empêché qu'il était de s'y préparer par d'autres soins urgents. Cependant, pour satisfaire la piété d'un nombre de personnes qui demandaient la sainte communion, il dit la messe vers 9 heures et confirma 18 personnes, après en avoir communifié bien davantage. Ainsi se termina la visite de la paroisse de Saint-Pierre d'Halifax. Cela fait, on ne songea plus qu'à simplifier le bagage, afin d'en être moins embarrassé dans la route qui devait se faire par terre, jusqu'à Annapolis, et plus loin, s'il était possible.

27 juillet. Un carrosse procuré par M. Conroy propriétaire, et payé en partie par la fabrique, fut destiné à conduire les trois voyageurs et leur domestique Louisonnet.

Un grand tombereau, fourni de la même manière, fut chargé

de ceux de leurs effets qui devaient les suivre, le reste demeurant partie au profit de M. Migneault, partie à ses soins pour être transporté par mer à Québec. Deux articles, jugés alors indispensables, mais trop volumineux pour la voiture du bagage, furent mis à part pour être envoyés par eau à la Baie Sainte-Marie, par une goëlette qui devait partir deux jours après pour s'y rendre, et n'ont pas paru depuis. (1) Le prélat alla prendre congé — en soutane — de Son Excellence le général Sherbrooke. C'était la quatrième fois qu'il paraissait devant lui dans ce costume, afin de préparer les voies à ceux qui, par la suite, voudraient porter l'habit ecclésiastique dans cette partie du diocèse. (2)

(1) Quels étaient ces deux articles indispensables ?

La réponse à cette question se trouve peut-être dans le *Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie* par l'abbé Ferland. Le spirituel auteur fait la description de la goëlette *Nara* et après avoir parlé de « deux cages renfermant quelques douzaines de poules, » il ajoute : « Remarquez cette guérite érigée sur le bord du vaisseau, de manière à avancer au-dessus de l'eau. Vous en sentirez toute l'utilité, si vous réfléchissez qu'en la faisant disparaître, dans certains cas urgents vous seriez forcé de vous hisser sur le beaupré, et là de vous tenir d'une main aux cordages, tandis que de l'autre... hem ! Elle a été faite sur les dimensions du plus robuste des passagers, de sorte que personne ne sera en danger d'y étouffer. » *Les Soirées canadiennes* qui ont publié l'intéressant voyage de M. Ferland avaient supprimé ce passage et bien d'autres qui se trouvent dans le manuscrit.

(2) Cet acte de courage du prélat canadien n'a pas eu le résultat qu'il en attendait. Pour d'excellentes raisons sans doute, les évêques de la province d'Halifax ne portent pas la soutane et ne la font pas porter à leurs prêtres. On n'en doit pas moins admirer l'esprit parfaitement ecclésiastique de Mgr Plessis qui, tout en se montrant si défrant envers les représentants de l'autorité civile, si anglais même au besoin, devenait tout à fait intransigeant chaque fois qu'il s'agissait des droits et même des coutumes de l'Eglise. Les catholiques d'alors — sans excepter ceux de Québec — étaient loin d'avoir cette exactitude de doctrine, ce jugement sûr, ce tact exquis, qui distinguaient leur évêque. Plusieurs de la haute classe surtout, fréquentant beaucoup les protestants, admirateurs outrés de leurs qualités incontestables, en étaient rendus à la fin à mettre en oubli les droits imprescriptibles de l'Eglise et s'exposaient souvent à plaire aux hérétiques plutôt qu'à Dieu. On avait eu un exemple de cette condescendance coupable au baptême d'un Salaberry, où le seigneur de Beauport n'avait pas craint de donner à son fils pour parrain un protestant, et pour marraine une femme de réputation endommagée. Voici un autre fait moins connu.

Le 27 août 1804, Mgr Plessis écrivait ce qui suit à Mgr Denault : « Demain se fait la dédicace de la métropole anglicane. Tous nos catholiques de quelque rang se disposent à y aller. M... a bien osé se charger de la commission de m'y inviter de la part du Grand Juge qui m'offre obligamment une place dans son banc. J'ai répondu à M... que si nous entendions bien l'esprit de notre religion, ni lui ni moi n'assisterions à une telle cérémonie, et que si le Grand Juge connaissait les principes d'après lesquels je dois me conduire et me conduis en effet, son invitation devrait être censée une injure et non un compliment. » Le monsieur dont je sais le nom appartenait à l'une des premières familles canadiennes de la ville. Catholique pratiquant, il était évidemment de bonne foi, mais aveuglé par ses préjugés et, comme bien d'autres, il manquait d'instruction religieuse. Aujourd'hui il y certainement progrès et amélioration sous ce rapport. Pas un catholique

Enfin à midi sonnant, on se mit en route par le plus beau temps du monde. Car il faut donner cette louange à la province de la Nouvelle-Ecosse que les chemins sont supérieurement entretenus, même sur les côtes et les monticules dont elle est parsemée. Par les lois du pays, tout propriétaire de la campagne est obligé de donner six journées de corvée par an pour l'entretien et l'amélioration des chemins ; et si cela se trouve insuffisant, la législation y pourvoit par des appropriations particulières d'argent.

CHAPITRE V

Le Procureur-général Uniacke. — Les Nègres. — Windsor et le Bassin des Mines. — L'Université et le docteur Cockrane. — Falmouth. — La Grand-Pré. — La dispersion des Acadiens. — Leur foi. — Leur rapatriement. — La maison de l'évêque anglican sert de chapelle à l'évêque catholique. — Port-Royal. — Digby. — La Baie Sainte-Marie. — Le cultivateur anglais et le cultivateur acadien. — L'abbé Sigogne. — Jean-Baptiste Doucet. — Sainte-Anne d'Argyle. — L'excellent Chs M^cCarthy. — Départ pour le Nouveau-Brunswick.

27 juillet. Le dîner de la première auberge où nous nous arrêtâmes coûta 27 schelings, présage de ce qu'il en coûterait avant d'arriver où nous allions. Cette première somme au reste ne fut pas déboursée par nous, mais par le docteur Reegan, médecin catholique qui avait désiré nous accompagner jusque-là.

L'endroit où nous devons loger, le soir, était une superbe maison de campagne appartenant à M. Uniacke père, membre du Conseil, procureur général, juge d'amirauté, etc., etc., qui avait instamment prié l'évêque de Québec d'y loger en passant. Elle est à 27 milles ou neuf lieues de la ville, et pour s'y rendre avec les mêmes chevaux dans une après-midi, il n'y avait pas de temps à perdre. Nous y arrivâmes fort tard. Madame Uniacke et lady Mitchell, sa belle-fille, nous y reçurent avec toute l'honnêteté dont les dames anglaises, guindées comme elles sont d'ordinaire, peuvent être capables. Après le thé pris, on nous donna à chacun un vaste cabinet parfaitement meublé

de Québec n'aurait assez d'ignorance ni assez d'audace pour inviter l'archevêque à la dédicace d'un temple hérétique. Mais il y en a encore qui ont des idées fausses et qui se créent de toutes pièces des devoirs de société qui n'existent que dans leur imagination. Il faut savoir distinguer une église protestante d'un salon ou d'un magasin.

de chaises, tables, bureau, toilette, poêle de fer monté à ce qu'il paraît en toute saison, excellent lit assez large pour coucher toute une famille à la fois.

28. Le lendemain matin, nous eûmes tout le loisir de contempler cette immense et dispendieuse maison et ses dépendances sans nombre. Bains, billards, balcons, granges, étables, logis des domestiques, bosquets ménagés sur le bord d'un lac assez étendu, dont les eaux par différents ruisseaux sont conduites jusqu'à la mer : rien n'a été négligé de tout ce qui pouvait rendre cet endroit délicieux. Peut-être 20,000 livres sterling ont été répandues sur ce morceau de terre ; on y voit de tout, excepté ce qui peut rapporter du profit, surtout point ou presque point de grain ; en sorte que Mount-Uniacke — car c'est le nom de cette maison de plaisance — ne rapporte peut-être pas 50 livres sterling de revenu au propriétaire, pour le dédommager des sommes immenses qu'il y a prodiguées et qu'il y prodigue encore. Et voilà les hommes : les uns amassent, les autres dissipent, ceux-ci veulent gratifier leur avarice, ceux-là leur vanité ou leurs plaisirs, la vie se passe dans ces occupations diverses et l'on ne songe point à l'éternité.

Le lendemain, après diverses promenades qu'il fallut faire en attendant les dames levées plus tard que nous, elles nous présentèrent à déjeuner avec la même élégance et la même cérémonie, puis nous remontâmes en voiture. Le tombereau reprit sa charge et nous partîmes pour Windsor, qui est à 6 lieues de là, en gagnant dans l'intérieur du pays, et à 15 lieues de la capitale.

Jusqu'à Windsor, la campagne, quoique cultivée, a généralement l'air un peu sauvage. Les forêts y sont fréquentes, la vue souvent interrompue par de petites montagnes qui bordent les lacs assez fréquents dans cette partie de la province. Partout on rencontre des gens occupés à redresser ou à aplanir les chemins ; partout des nègres de tout âge et de tout sexe. Ils y sont extrêmement nombreux et dans les villes et dans les campagnes. Comme leur vêtement coûte peu de chose, qu'on peut les mal nourrir sans conséquence, et qu'enfin leurs gages sont toujours médiocres et leur travail assidu, on regarde avec raison comme une économie de les préférer aux autres domestiques.

Une autre cause en a multiplié le nombre : c'est que l'amiral sir Alexandre Cockran, lorsqu'il était à la tête de l'escadre britannique en 1814, crut qu'un moyen de faire repentir de la guerre les citoyens du sud des Etats-Unis, était de leur enlever les nègres qui étaient à leur service. Aussi chaque vaisseau de cette escadre, en arrivant sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse, y déposait-elle les nègres par centaines. Les particuliers s'en attachèrent autant qu'ils en pouvaient entretenir, et le reste demeure aux charges du gouvernement qui les a réunis dans un même dépôt, et en nourrit à grands frais plus de 300 dont il ne tire aucun service, sans compter ceux auxquels on a procuré des emplois de serviteurs journaliers dans les différents départements. Dans un grand nombre il s'en trouve quelques-uns de catholiques ; mais comme tous sont assez nouvellement arrivés, on n'a guère reconnu jusqu'à présent comme membres de l'Eglise que ceux qui ont occasionnellement appelé des prêtres dans la maladie.

Aux approches de Windsor, le pays change entièrement d'aspect et devient plus ouvert, plus riant, plus fertile. C'est qu'on approche du Bassin des Mines, dans lequel se décharge la rivière même qui passe à Windsor et que l'on appelait anciennement Pisighuit. Or les alentours du Bassin des Mines sont incontestablement la partie la plus belle et la plus fertile de toute l'Acadie. Ce bassin qui n'a pas moins de 10 à 12 lieues de long sur une largeur proportionnée, porte ses eaux dans la Baie Française, ou la Baie de Fundy, qui lui rend en échange celle de l'océan à chaque marée.

La ville de Windsor, quoique dans un bas-fond, emprunte néanmoins à l'agrément du voisinage de l'eau qui la baigne et qui est assez profonde pour que les vaisseaux y entrent et se placent le long des quais. La marée, comme il est aisé de le croire, monte et se retire à une grande distance, participant ainsi, quoique de très loin, au flux et reflux considérable de la Baie de Fundy.

La ville en soi est peu élégante, quoique de très beaux édifices en décorent certaines parties ; on pourrait y estimer le nombre des familles à environ 150.

Avant d'y arriver, on laisse à gauche le célèbre collègue

nommé l'Université de Windsor. C'est comme le foyer de l'anglicanisme de la province, établissement qui ne remonte pas à plus de 20 ou 25 ans, formé apparemment pour servir de barrière aux sectes sans nombre qui en divisent les habitants. Ce collège construit aux frais du gouvernement qui l'entretient et en salarie les professeurs, est un édifice de plus de 170 pieds de front à deux étages terminés par une plateforme. Au milieu s'élève un superbe dôme au haut duquel est une cloche pour régler les exercices des étudiants. Cette maison placée sur le bord d'un petit coteau a la plus belle apparence et suffirait seule pour donner de l'importance à cette campagne, déjà très riante par elle-même. On l'aperçoit de plusieurs milles de distance et elle se montre avantageusement de quelque point qu'on la considère. Malheureusement ses avantages physiques disparaissent par la réflexion que c'est là une école hérétique, d'où la vraie religion est tellement proscrite, qu'on n'y admet nul enfant, avant qu'il ait prêté les serments impies par lesquels l'église anglicane se discerne d'une manière déshonorante de l'Église catholique. Le Dr. Cochrane, vice-président de cette université, dans laquelle deux professeurs sont chargés d'enseigner différentes sciences qui ailleurs en occuperaient plus de six, demeure à une petite distance de là. Son zèle pour sa secte ne se borne pas à enseigner et propager les principes parmi les 30 ou 35 écoliers dont le collège est actuellement composé ; il s'étend encore à la desserte de trois ou quatre églises paroissiales de son voisinage. Car rien n'est plus fréquent dans cette province que les églises. Rarement faites-vous cinq à six milles de chemin sans en rencontrer quelqu'une. Elles sont en général petites mais élégantes, peintes en blanc, avec une tour au milieu du portail sur laquelle est le clocher, et, à l'autre extrémité, une espèce de sanctuaire ou du moins un rétrécissement qui le figure. Les paroissiens anglicans étant établis dans cette province, les églises de la campagne appartiennent plus ordinairement à cette secte, quoique les autres aient aussi les leurs, et voilà pourquoi on en rencontre un si grand nombre.

En approchant de Windsor, on laisse, sur la main droite, une plâtrière, la plus recherchée peut-être qui existe dans toute l'Amérique du Nord. Elle fournit en très grande abondance

un plâtre de même qualité que celui de Paris. On assure que si, en semant une terre, on fait dans un endroit quelconque des lettres ou quelques autres figures avec ce plâtre pulvérisé, le grain qui sort de l'endroit ainsi marqué s'élève six pouces au-dessus de celui de la même terre, et conserve à l'extrémité de sa tige la même figure qu'on y a empreinte sur la semence. Quoiqu'il en soit de cette assertion, peut-être un peu exagérée, le plâtre de Windsor est en très grande réputation chez les citoyens des États-Unis. Leurs vaisseaux en font, chaque année, des exportations immenses, et il s'en faut bien que la carrière menace de s'épuiser.

Il fallait arrêter chez le Dr. Cockrane pour remplir un engagement pris à Halifax avec lui. L'évêque s'imaginait que ce brave ecclésiastique lui offrirait à dîner, mais il n'en fut rien ; et l'on sut depuis qu'il ne l'avait pas osé, parce que c'était le vendredi et qu'il n'avait point de poisson à lui offrir. Mais il ne s'en trouva pas à l'hôtellerie où nous entrâmes à Windsor. Il fallut s'y contenter de petits pois bouillis non fricassés, et d'une pauvre omelette, la première qui eût jamais été faite dans cette maison et dont il fallut que Mr Boucherville donnât la recette et la façon. L'hôtelière ne songea pas à tenir compte de ce service dans le bill qu'elle présenta après le dîner et qui montait assez haut.

28 juillet. Il s'agissait d'aller coucher à Falmouth, établissement qui est en face de Windsor, mais qu'on ne peut atteindre par terre qu'au moyen d'un détour qui ne donne pas moins de trois à quatre lieues à faire entre deux endroits. Pour prendre le chemin, il fallut revenir près d'un mille sur nos pas et passer encore une fois devant la maison du Dr. Cockrane. Mais il ne nous attendit pas, et nous le rencontrâmes qui se rendait en ville tout exprès pour nous prier de prendre le thé chez lui et d'y demeurer jusqu'au lendemain. L'évêque refusa de se rendre à cette honnêteté qu'il n'aurait pu accepter sans retarder sa route. Il engagea Mr. Boucherville à prendre place dans sa chaise (c'était le nom qui répond dans ce pays à celui de cabriolet en Canada) et voulut reconduire l'évêque aussi loin qu'il était possible d'aller, pour pouvoir revenir chez lui avant la fin du jour. Chemin faisant, il donna à son compagnon une com-

mission qu'il ne remplit point : celle d'annoncer dans une paroisse par où nous devons passer le lendemain, qu'il irait y prêcher un certain dimanche qu'il désignait. Il lui fit une proposition qu'il accepta encore moins, savoir de s'attacher au clergé et à la créance de l'église anglicane.

Falmouth où nous allions coucher n'est autre chose qu'une campagne qui n'offre en ce moment rien de particulier, mais où l'on suppose sans doute qu'il s'établira par la suite une ville qui n'est pas encore tracée. Dans les colonies britanniques on n'est point avare du nom de ville ; quelquefois on l'applique à tel endroit où il existe à peine une maison, lorsque la situation du lieu peut donner la première idée d'un plus grand établissement à l'avenir. Il faut ajouter à cela que le chef-lieu d'un township est essentiellement une *town* ou une ville, et que cet endroit est déterminé longtemps avant que l'on songe à la construire. Or un même comté comprend pour l'ordinaire un grand nombre de townships.

La nuit qu'il fallut passer à Falmouth était extrêmement chaude, mais l'auberge était bonne et décente. Nous en partîmes le samedi d'assez bon matin pour nous rendre à Horton, distant de 12 milles ou quatre lieues, où nous devons déjeuner.

29 juillet. Cette route est extrêmement variée. Le chemin passe successivement par-dessus deux montagnes assez hautes, mais rendues très praticables par les travaux que l'on y a fait. De là vous tombez graduellement dans un paysage très étendu, bordé de vergers, de superbes prairies, de champs ensemencés, d'habitations extrêmement riantes. Horton est séparé de Cornwallis, autre établissement encore plus beau et plus étendu, par une rivière que les uns appellent Sainte-Croix, les autres Rivière-aux-Canards. Elle a son cours vers le nord-est et se décharge, à une petite distance de là, dans le Bassin des Mines.

29 juillet. (Cornwallis). C'est ici sans contredit le plus riche endroit de toute l'Acadie. Mais c'est aussi celui où fut fait, en 1755, le coup le plus fatal qui ait jamais pesé sur ses anciens colons.

Tout le monde sait que l'Acadie, déjà conquise en grande partie par les armes Britanniques, fut enfin cédée à l'Angle-

terre par le traité d'Utrecht, en 1713. Ses habitants rangés et établis pour la plupart sur le riche bassin des Mines, eurent la liberté d'y demeurer sans molestation et sans trouble, sans aucune taxe et service militaire, à la seule condition de se tenir neutres entre la France et l'Angleterre dans les guerres qui pourraient survenir par la suite. On les exempta même du serment de fidélité que des conquérants devaient naturellement exiger d'un peuple conquis par les armes et cédé par des traités postérieurs.

Ce peuple divisé en plusieurs paroisses, telles que Pisiquit, maintenant Windsor, la Grand-Pré, aujourd'hui Horton, Port-Royal, nommé depuis par les Anglais Annapolis, Cobcquid, Beaubassin, Tintamare, Beauséjour etc., vivait dans la plus parfaite aisance et tranquillité, cultivait paisiblement ses vergers, ses champs, ses prés, tirait parti de ses pêches, n'avait de rapports avec ses conquérants qu'autant qu'il était nécessaire pour l'échange de ses denrées et productions de son sol. La bonne simplicité antique des mœurs patriarcales, une piété unie et sincère, une grande union des esprits et des cœurs, étaient les caractères distinctifs des Acadiens. Ils étaient dépourvus d'écoles, et voilà apparemment pourquoi la langue française s'est si fort altérée parmi eux, et pour la prononciation, et pour les termes, et pour la construction des phrases, tandis qu'elle s'est soutenue et même corrigée en Canada, par l'étude de la grammaire. Ce n'est pas toujours du premier coup que l'on saisit ou que l'on peut se traduire en français les expressions suivantes et beaucoup d'autres dont on pourrait augmenter la liste : *Yanga* pour un ; un *élaign* pour un certain temps ; *nanhi* pour nenni ; un *petit* pour un peu ; un homme (aspiré) de France, pour un français ; *j'aurions mouru* pour nous serions morts ; *je viennent* pour nous vîmes ; *je nous ont embaingdonné* pour nous sommes abandonnés etc.

Mais si les Acadiens ignoraient les lettres humaines, ils étaient, en revanche, instruits dans les voies de Dieu, et très attachés à leur religion, grâce à la vigilance de leurs vertueux missionnaires, pour lesquels ils étaient remplis de respect et d'obéissance. Leurs descendants ont conservé les noms et la mémoire de MM. Maillard, Miniac, Dosque, Le Loutre, Desen-

clave etc., qui étaient non seulement les pasteurs, mais on peut dire les pères, les magistrats et les princes de ce peuple sur lequel ils avaient l'influence la plus complète.

Malheureusement ces bons prêtres nés français, trop français, persuadés qu'il n'y avait de bon que ce qui était français, et que l'on devait passer par-dessus tout, lorsqu'il s'agissait des Français, n'avaient pas compris qu'une colonie française, passée sous le gouvernement d'une autre nation, devait à ce gouvernement son allégeance, et ne pouvait sans crime trahir son nouveau souverain par affection pour celui auquel elle avait été d'abord assujettie.

Les Acadiens, qui ne connaissaient pas leur bonheur, le faisaient consister dans leur retour sous le gouvernement auquel ils devaient leur origine. Les missionnaires favorisaient cette disposition et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ne l'ignorait pas.

La guerre étant déclarée entre les deux puissances, chacune chercha, comme d'ordinaire, à prendre sur l'autre tous les avantages possibles. En conséquence, un parti de Canadiens se rendit sur les limites de l'Acadie, dès l'automne de 1754, et s'arrêta dans l'isthme qui sépare cette province d'avec celle qu'on nomme aujourd'hui Nouveau-Brunswick. Le commandant des forces britanniques à Halifax, craignant avec raison que ce parti n'eût quelque dessein sur les Mines, crut qu'il était de sa prudence d'y envoyer un corps de troupes pour le tenir en raison. En conséquence, un détachement de 600 hommes arriva, dès la fin de décembre, à la Grand-Pré, dès lors nommée Horton, avec ordre d'y passer l'hiver et d'éclaircir les démarches du parti français.

C'était pour les Acadiens le moment de se rappeler leur neutralité et de demeurer passifs entre les deux puissances, ni Dieu ni les hommes ne pouvant exiger qu'ils trahissent leur gouvernement pour favoriser l'invasion d'un territoire qui lui appartenait incontestablement. Ils ne prirent pas ce parti, et se persuadèrent fausement qu'ils pourraient servir d'espions au parti canadien, pourvu qu'ils ne s'exposassent pas à être découverts. Il y eut donc des communications fréquentes, d'abord secrètes, mais bientôt reconnues. Non contents d'infor-

mer les Canadiens de ce qui se passait à Halifax et de tous les mouvements du détachement britannique, ils leur donnèrent le signal, lorsqu'ils crurent qu'il était temps de le surprendre, et leur servirent de guides pour mettre ce projet à exécution.

On choisit pour cette fin le soir du mardi-gras, qui, cette année 1755 (1), arrivait le 11 février. La garnison anglaise s'était livrée à la débauche ; peut-être y avait-elle été artificieusement provoquée par ses hôtes, sous prétexte du privilège qui semble attaché à ce jour. Les Canadiens surviennent inopinément, font main basse sur cette troupe sans défiance, en mettent la moitié à mort et le reste en déroute. Les Acadiens applaudissent, regardent témérairement cette époque comme celle de leur délivrance d'un joug que le seul préjugé leur rendait odieux. Hélas ! ils se trompaient : c'était le commencement de leurs souffrances.

Le gouvernement britannique, justement indigné de leur trahison et peut-être honteux de la défaite que venaient d'essuyer ses troupes, devint aussitôt l'ennemi déclaré des Acadiens. Néanmoins, usant de modération, il se contenta de leur proposer deux choses : la première, de prêter serment de fidélité au roi ; la seconde, de renvoyer leurs missionnaires et d'accepter, en leur place, des prêtres irlandais. Ces deux offres furent péremptoirement rejetées. Prêter serment de fidélité à un roi hérétique était, dans l'opinion de ces chrétiens et de leurs missionnaires, abandonner la foi catholique. Ils étaient plus excusables dans le refus qu'ils firent de se soumettre à l'autre proposition ; car il devait leur sembler très dangereux de recevoir des prêtres de la main du gouvernement ennemi de leur religion.

Quoiqu'il en soit, ce double refus décida de leur sort. Au mois d'août suivant, leur fut signifié l'arrêt d'une déportation générale. En moins de quatre mois, elle fut exécutée. Des vaisseaux envoyés aux frais du gouvernement commencèrent à les enlever. On permettait à chaque famille d'emporter d'effets ce qu'en pouvait contenir un coffre, et rien de plus. Animaux,

(1) C'est dans la nuit du 10 au 11 février 1747 qu'eut lieu le fait d'armes appelé le combat des Mines.

meubles de ménage, provisions, maisons, terres, tout fut confisqué. La population acadienne était de 16,000 âmes (1). Au mois de décembre, il n'en restait pas une seule dans tout le pays. Quelques-uns firent des fosses et y enfouirent une partie de leurs effets qu'ils n'ont jamais revus depuis. Les missionnaires s'enfuirent. Quelques familles en petit nombre se jetèrent dans les bois, et se rendirent, avec des fatigues incroyables, sur les bords de la Baie des Chaleurs dont ils devinrent les premiers colons. Les autres furent conduits, partie en Angleterre, partie sur les côtes des colonies anglaises d'Amérique, où ils furent reçus avec compassion et générosité. Bientôt l'on vit leurs terres occupées par de nouveaux maîtres qui ne les avaient pas défrichées. Leurs maisons abattues firent place à des habitations nouvelles et plus élégantes; aux églises catholiques furent substitués des temples où l'erreur s'annonce avec autant de confiance que l'on y annonçait autrefois la vérité.

29 juillet. Au milieu de leurs pertes temporelles, les Acadiens eurent au moins le bonheur de conserver ce qu'ils avaient de plus précieux, savoir : leur religion qui se soutient merveilleusement dans tous les lieux où ils furent exilés, quoique dépourvus de prêtres et mêlés parmi des hérétiques d'une infinité de sectes. Les moyens de la pratiquer en liberté furent, pendant

(1) Rameau dit 18,000. M. Édouard Richard dit qu'il est difficile de constater exactement ce qu'il restait de ces 18,000 exilés, dix ou quinze ans après la déportation. Voici la distribution qu'il croit pouvoir établir :

France	700
Etats-Unis	800
Provinces maritimes	4,000
Louisiane.....	2,500
Province de Québec.....	3,500
Autres lieux	500

12,000

Aujourd'hui, et également d'après M. Richard, voici quelle est la population acadienne et les pays qu'elle habite :

Provinces maritimes.....	130,000
Province de Québec.....	100,000
Louisiane	40,000

270,000

M. Richard remarque que les 130,000 Acadiens des Provinces maritimes, de même que les 40,000 de la Louisiane, ne se sont pas alliés à des familles étrangères; il ne peut en dire autant des 100,000 qui demeurent au Canada. Quant à ceux qui étaient à Belle-Ile-en-mer, et dans d'autres parties des Etats-Unis que la Louisiane, ils ont été absorbés et fondus dans la masse : il serait difficile de les reconnaître et d'en faire le recensement. Ces statistiques sont de 1895.

10 ans, l'objet de leurs désirs et de leurs prières. A cette époque, environ 1765, le ressentiment de leurs maîtres commença à s'apaiser. Il leur fut permis de passer dans des pays catholiques. Il en alla en France ; il en passa en Canada. D'autres, dans l'impossibilité de rentrer dans leur héritage, voulurent au moins s'en rapprocher. La Baie des Chaleurs, l'Isle Saint-Jean, Arichat, Magré, Cheticamp, Chezzetcook, la Baie Sainte-Marie, dont il sera parlé ci-après, furent colonisés par des Acadiens devenus aussi fidèles au gouvernement britannique qu'ils lui étaient opposés auparavant.

Pour se procurer les détails que l'on vient de lire, il a fallu interroger le peu d'Acadiens octogénaires qui existent encore. La dispersion de ce peuple ayant eu lieu il y a 60 ans, tous ceux qui sont aujourd'hui au-dessous de 80 ans se trouvaient alors trop jeunes pour pouvoir en rendre compte avec connaissance de cause. (1) Mais revenons au voyage.

29 juillet. Après quelques milles au delà de Horton, le pays devient sablonneux, par conséquent moins fertile, quoique

(1) Un annotateur du manuscrit de Mgr Plessis dit que « cette tradition des Acadiens est contredite par tous les auteurs du Canada : Raynal, Dainville, Halliburton, Roux de Rochelle, Vaublanc, etc. Raynal a mieux trouvé que les autres l'essus. »

Ces quelques lignes donnent la note juste sur la question acadienne. Mgr Plessis a été en fait complètement en erreur par de fausses traditions qu'il a recueillies chez de pauvres Acadiens ignorants qui s'étaient laissés persuader par leurs ennemis que leurs pères avaient eu tort. Les documents les plus authentiques publiés avec abondance dans ces dernières années par MM. Rameau, Casgrain et Richard, ont rétabli la vérité dans tout son jour. Les preuves apportées sont si concluantes, que des auteurs anglais eux-mêmes se sont rangés de leur avis. On peut citer particulièrement l'auteur de *History of the County of Annapolis* par W. A. Calnek, complétée et publiée par le juge A.-W. Savary, membre de la Société historique de la Nouvelle-Ecosse.

Il y a tant d'erreurs dans le passage en question de Mgr Plessis, qu'il est impossible de les résumer dans une simple note. Nous renvoyons pour cela aux ouvrages de MM. Rameau, Casgrain, Richard et Calnek. Il nous suffira de relever une de ces erreurs. Ainsi la dispersion des Acadiens ne fut pas, comme il est affirmé, le fait du gouvernement britannique, et l'ordre n'en partit pas de Londres, mais d'Halifax où toute cette odieuse machination fut tramée secrètement par le gouverneur Lawrence et son conseil. Écoutez ce qui est dit à ce sujet dans l'histoire du comté d'Annapolis : « It never entered into the hearts or brains of any of that body (The Lords of Trade of London) to conceive or imagine the unique scene of woe and horror, upon which, in the King's name, he was about to lift the curtain. . . King George and his councillors knew nothing whatever of the diabolical scheme of their representative in Nova Scotia ; and before Secretary Robinson's despatch had time to reach Halifax, the appalling purpose had been successfully accomplished, and a stain left on the escutcheon of Nova Scotia that can never be effaced. » (*History of the County of Annapolis, page 137.*)

Voir sur ce sujet quelques notes à l'Appendice.

toujours agréable surtout en cette saison, par la vue des vergers dont les fruits étaient déjà très avancés. A l'agrément que donnent les arbres fruitiers se joint celui de superbes saules aussi fréquents dans cette partie de la Nouvelle-Ecosse qu'au près de la capitale.

Vers deux heures après-midi, nous arrivâmes dans une auberge où l'on eut assez de peine à nous faire dîner conformément à ce qu'exigeait l'abstinence du samedi. Il fallut recourir au quatrième et cinquième voisin de côté et d'autre pour nous procurer un peu de petits pois d'ici, de là quelques œufs, puis un morceau de beurre. Le dîner fut tardif, chétif, mais du moins proprement servi.

Trois lieues plus loin était la maison de campagne de l'évêque protestant, de la Nouvelle-Ecosse, située dans le township d'Alesford. L'évêque de Québec s'était proposé d'y aller coucher, pour répondre à l'instante prière que lui avait faite à Halifax le Dr Inglis, son fils, de donner en passant les consolations de la religion au concierge irlandais nommé Duggan ainsi qu'à sa femme, tous deux catholiques, obligés, les années précédentes, d'aller fort loin pour trouver un prêtre, et assurément trop âgés et trop infirmes pour l'entreprendre cette année.

S'il paraît singulier qu'un ministre protestant ait fait cette prière à l'évêque catholique; il ne devait pas l'être moins de voir la maison de l'évêque anglican servir de chapelle à un évêque catholique. Ce fut néanmoins ce qui arriva.

Il était neuf heures du soir quand nous allâmes frapper à la porte de cette ferme. Les deux vieilles gens étaient averties que nous y devions arrêter; mais il n'en savaient pas le jour, et l'évêque de Québec l'avait laissé ignorer à l'évêque Inglis lui-même, de crainte qu'il ne se mit en tête de l'accompagner, ce qui aurait pu être fort gênant. Il ne se trouvait donc dans cette maison que quatre personnes, tous catholiques, savoir: deux domestiques et les deux vieilles gens dont on vient de parler, qui ne savaient comment exprimer leur joie à la vue d'un évêque et de deux ecclésiastiques de leur créance. Aussi n'oublèrent-ils rien pour les recevoir de leur mieux.

Dès le soir, il leur fut annoncé qu'ils auraient, le lendemain,

les moyens d'aller à confesse et le bonheur d'entendre la messe.

30 juillet. La chose s'exécuta ainsi. On dressa la chapelle portative dans le plus bel appartement de la maison. De huit personnes qui y assistèrent, y compris Louisonet, sept étaient catholiques, et quatre sur ces sept, savoir les deux concierges et les deux domestiques, reçurent la sainte communion.

Le reste du saint jour fut partagé entre la prière, l'étude et un peu de promenade autour de la maison, au milieu des merles et autres oiseaux qui s'y réunissent en nombre prodigieux et habitent tous les arbres de l'avenue, ainsi que ceux des deux jardins qui avoisinent la maison, enhardis apparemment, parce que dans une habitation aussi paisible il n'y a personne qui cherche à les troubler.

31. Le lundi, de grand matin, il fallut plier bagage et continuer la route. Depuis Horton, nous marchions entre deux chaînes de montagnes, celle de la droite nous séparant de la Baie de Fundy dont elle nous dérobaît la vue. En laissant Alesford, nous avions à gauche la rivière de Port-Royal, dont le cours entier jusqu'à l'endroit où elle se décharge dans cette baie, peut être de 15 à 20 lieues. Comme ce fut sous le règne de la reine Anne que les Anglais se rendirent maîtres de l'Acadie, ils changèrent le nom de Port-Royal en celui d'Annapolis que la ville a conservé. C'était là que devait se borner notre marche de ce jour, qui se trouvait être de 24 milles. C'est aussi de là que nous voulions renvoyer à Halifax le carrosse que nous avions pris pour nous, ainsi que le wagon ou tombereau qui en avait apporté nos effets.

Nous arrivâmes les 4 à 5 heures du soir, après avoir contemplé des paysages assez semblables à ceux de Windsor, et traversé la rivière dont les sinuosités servent à arroser de grandes et superbes prairies dont les anciens colons avaient su apprécier le mérite, car ils s'étaient établis autour en grand nombre.

Aujourd'hui Annapolis, aussi bien que Windsor, est tout anglais, tout protestant, de sorte que sous le rapport de la langue, aussi bien que de la religion, les Acadiens s'y trouveraient totalement étrangers.

La ville, quoique située dans un endroit bas, comme celle de Windsor, est également égayée par le voisinage de la rivière

qui forme, en cet endroit, une espèce de lac à l'autre extrémité duquel est Digby, et redevient étroite près de l'endroit où elle se décharge dans la Baie de Fundy. Ce petit lac est lui-même le Port-Royal proprement dit.

Il y a à Annapolis un fort, une batterie, une petite garnison, des magasins du roi, etc., etc. Mais ce qui rend cette petite ville plus vivante, est l'allée et venue des vaisseaux de la Baie de Fundy qui n'en est éloignée que de sept lieues et dans laquelle la rivière de Port-Royal se décharge.

L'évêque de Québec trouva dans Annapolis l'auberge la plus décente et la plus paisible qu'il ait rencontrée dans tout ce voyage. Il y reçut, vers le soir, la visite du parson Perkins, ministre anglican de l'endroit, et celle de deux membres de la Chambre d'assemblée de la Province, à l'un desquels il était commandé pour faciliter la suite de son voyage. Celui-ci, nommé Mr Ritchie, fut d'avis qu'il fallait mieux se rendre à Digby, éloigné de là de six lieues, par eau que par terre, à raison de la dureté et de l'inégalité du chemin. En conséquence nous embarquâmes le mardi vers 10 heures du matin, avec tout ce qui nous restait de bagage, dans une très petite chaloupe conduite par deux rameurs intelligents, nommés l'un Finlay, l'autre Alex. Hicks, tous deux frères. Si nous gagnâmes du côté de la qualité du chemin, nous ne gagnâmes point du côté du prix. Car il fallut payer 20 piastres pour 6 lieues de route à travers le Port-Royal ou cette espèce de lac qui sépare Digby d'Annapolis et laisse ces deux villes en face l'une de l'autre. Il fallut 4 heures pour atteindre Digby. Nous éprouvâmes d'abord un grand calme accompagné de beaucoup de chaleur, à quoi succéda un coup de vent, nonobstant lequel nous arrivâmes à notre but sans accident, mais non sans frayeur.

M. de Boucheville s'étant adonné, durant cette petite navigation, à parler de la religion catholique à nos deux conducteurs, ils parurent l'écouter avec tant de plaisir, d'intérêt, et de désir de la connaître, qu'en arrivant à Digby, l'évêque, à sa prière, donna à chacun d'eux des livres propres à les éclairer, du nombre de ceux qu'il avait apportés dans ce voyage, savoir : *The Grounds of Catholic Faith* ; *The Fifty reasons of the duke of Brunswick* ; *The Papist misrepresented and represented*,

Tous deux parurent satisfaits et heureux de pouvoir s'instruire. Dieu bénira, s'il lui plaît, cette semence.

1^{er} août. La ville de Digby, moins considérable encore que celles de Windsor et de Port-Royal, est remarquable par sa position amphithéâtrique qui la rendra toujours plus saillante que d'autres de même étendue. Nous y fûmes accueillis, en arrivant, par un orage qui nous fit courir plutôt que marcher vers l'hôtellerie qui nous avait été indiquée. Elle était tenue par une certaine Madame Reale qui se croit catholique, parce qu'elle est née irlandaise, mais dispensée de professer sa religion, parce qu'elle demeure avec des protestants. Du reste elle paraît honnête et décente.

Pendant que nous y étions à dîner, il se présenta quelques Acadiens de la Baie Sainte-Marie où nous allions. Ils venaient offrir leurs services pour nous y conduire. Ce fut presque une jouissance de rencontrer quelqu'un qui parlât le français. Nous n'avions pas eu cet avantage depuis le départ d'Halifax. La joie qu'ils témoignèrent de voir des membres de leur clergé nous fut vraiment sensible. Comme ils n'étaient venus à Digby que pour leurs affaires particulières, ils n'étaient pas pourvus de voitures propres à nous transporter chez eux, et il faut avouer que ni la pluie qui tombait encore, ni l'heure avancée où nous nous trouvions n'encourageait à faire route, ce soir-là. Néanmoins l'un d'eux se trouvant avoir une chaise ou cabriolet, M. Boucherville demanda à partir immédiatement et l'obtint, à condition d'envoyer le lendemain, de bonne heure, des chaises pour l'évêque et pour son chapelain, et une autre voiture pour le reste du bagage, dont une partie partait, le soir même, par occasion.

1^{er} août. La soirée n'étant troublée par aucune visite, excepté celle du ministre anglican de la ville, parson Wich, le plus ancien gradué de l'université de Windsor et âgé d'environ 28 ans, M. Gauvreau en profita pour dormir, et l'évêque pour écrire quelques lettres au Canada. C'était un devoir qu'il s'était imposé et qu'il avait déjà rempli plusieurs fois depuis son départ, de donner de ses nouvelles pour la satisfaction de quelques amis et pour l'encouragement de bonnes âmes qui voulaient bien, pendant son absence, élever leurs voix et leurs

mains vers le ciel pour lui obtenir un heureux voyage. Or nul endroit ne l'invitait davantage à écrire que celui où il se trouvait, puisqu'il y a un bureau de poste et qu'un paquebot en part régulièrement tous les jeudis soir, ou tous les vendredis matin, pour porter une malle de là à Saint-Jean de New-Brunswick.

2 août. Les voitures de la Baie Sainte-Marie n'arrivèrent, le lendemain, qu'après déjeuner, c'est-à-dire beaucoup plus tard qu'elles étaient attendues. L'évêque monta de suite dans celle de Bénoni Melançon, dont le frère Joseph avait emmené M. Boucherville, le soir précédent, et l'avait édifié par la manière dont il lui avait parlé de la religion comparée avec les sectes qui la combattent. Sous ce rapport, l'évêque n'eut pas moins à se louer de Bénoni. Ces Melançon et un petit nombre d'autres catholiques ne sont qu'à quelques milles de Digby, c'est-à-dire entièrement séparés des autres catholiques de la Baie Sainte-Marie, chez lesquels on n'arrive qu'à plus de vingt milles au delà. Aussi ont-ils plus d'occasions de voir et d'apprécier les extravagances des sectaires qui les environnent, entre lesquels les New-Lights sont les plus remarquables.

C'est lorsque l'on approche de la demeure de ces premiers catholiques, que la Baie Sainte-Marie commence à se montrer. Elle est parallèle à la Baie de Fundy et séparée d'elle par une langue de terre d'environ quinze milles, à l'extrémité de laquelle sont deux isles placées dans la même direction que la langue de terre. . . . L'une s'appelle Long-Island ; elle est séparée de la langue de terre par un bras de mer nommé *le petit passage*. *Le grand passage* sépare cette première isle de la seconde plus petite, plus au large, et nommée Briars-Island. Au bout de celle-ci et vers la mer, est une batture si mauvaise, si ennemie des navigateurs, qu'ils l'on nommée *la barre enragée*. La Baie Sainte-Marie, comprise entre cette langue de terre et ces deux isles d'un côté, et la grande terre de la Nouvelle-Ecosse de l'autre, peut avoir 60 milles ou 20 lieues de profondeur sur 4 lieues de large à son entrée. La langue de terre et la longue isle sont habitées, du moins en partie. Tout l'autre côté de la baie est garni de maisons et de terres défrichées. Le pays est, en général, uni, beau et assez fertile, mais avec un désa-

vantage considérable, celui de n'avoir pas un bon havre dans toute la baie. Par là, les vaisseaux de plus de 20 à 25 tonneaux en sont exclus, et il ne reste aux colons d'autres moyens de faire la pêche que leurs *boats* ou petites chaloupes ouvertes, trop faibles pour tenir la mer, si peu qu'il vente. Ajoutez à cela que le poisson est beaucoup plus rare à cette extrémité de la Nouvelle-Ecosse que sur les autres côtes de la même province. Il ne reste donc aux habitants que leurs terres pour ressource. Les Anglais tirent des leurs tout le parti possible en foin, en grains, en paturages. Ils font du beurre dans le printemps et l'automne ; l'été est pour le fromage, dont chaque famille fait au moins assez pour sa provision. Ce cultivateur anglais est habillé proprement, élégamment logé ; tandis que l'Acadien, son voisin vit pauvrement dans une méchante maison, souvent malpropre et négligée ainsi que sa femme et ses enfants, manque de vivres, n'a presque point d'animaux, peu de foin, encore moins de grain sur une terre de même qualité et de même étendue que l'autre, et croit l'avoir beaucoup améliorée, lorsqu'il en a couvert une partie avec du varech et du goémon, qui la fertilise une année et la brûle ensuite.

2 août. A 22 milles de Digby, on traverse une rivière appelée *Sisibout* ; le très petit havre qui forme son embouchure est ce qu'il y a de mieux en ce genre dans toute la Baie Sainte-Marie. L'évêque de Québec, lorsqu'il arriva à Sisibout, venait de rencontrer l'abbé Sigogne, missionnaire de l'endroit qu'il allait visiter, et le seul de tous les prêtres de son clergé, au nombre de 190, qu'il n'eût pas encore vu. Celui-ci est du diocèse de Tours, émigra, comme beaucoup d'autres, en Angleterre, en 1791, et sur la demande des fidèles au salut desquels il s'est dévoué, se rendit, en 1798, au poste qu'il occupe.

C'est un homme d'une activité rare, ayant déjà construit deux églises assez spacieuses, savoir celle de Sainte-Marie où il demeure, et de Sainte-Anne d'Argyle qu'il dessert à 50 milles de la première. Les deux presbytères ont aussi été construits par ses soins. Il a fait de ses propres mains des murs de pierres sèches, assez considérables, l'un pour clore son jardin de Sainte-Marie, l'autre pour dessécher, tout auprès de la mer, un marais dont il voulait tirer du foin. Il passe

pour le travailleur le plus infatigable de ses deux paroisses.

Ne serait-il pas plus digne d'un prêtre de vaquer à l'étude et à la prière, qu'à des travaux corporels ? — Oui sans doute ; mais il n'est pas dans la nature humaine de toujours prier ou étudier. Il faut des délassements. Heureux le missionnaire que son goût porte à délasser l'esprit par les travaux du corps ! Il y peut trouver non seulement un remède contre les tentations auxquelles l'expose sa solitude, mais encore un moyen de santé et un exercice de pénitence.

On arriva à cette église vers le soir, mais assez tôt pour y ouvrir la visite dès le lendemain matin.

3, 4, 5 août. Les trois derniers jours de cette semaine et la matinée du dimanche furent tout employés à mettre les fidèles de cette paroisse en état d'en profiter. Deux cent soixante personnes reçurent la Confirmation, et la plupart des 700 communians qu'elle renferme reçurent les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

M. Sigogne est parvenu à faire dans son église ce que l'on tenterait inutilement dans un grand nombre de celles de ce diocèse. Il a placé tous les hommes d'un côté et toutes les femmes de l'autre, selon l'avis de S. Charles Borromée. Pour y parvenir, il n'a pas souffert que l'on mit les bancs à la criée ; mais il a accoutumé les paroissiens à louer seulement les places. Ainsi chaque paroissien, au moyen de quelques sous de rente annuelle, a une place attitrée dans un des banes de la droite si c'est un homme, et dans un de ceux de la gauche si c'est une femme. Il serait à souhaiter que la jurisprudence suivie en Canada permit d'adopter ce système. Il prévendrait une infinité d'irrégularités dans le lieu saint. (1)

(1) L'abbé Sigogne était un homme extraordinaire, d'une volonté de fer, d'une rigidité étrange pour lui-même et pour les autres. Il a laissé la réputation d'un saint, et des œuvres qui durent encore.

L'abbé Casgrain, qui a consacré à la mémoire de ce digne prêtre de très belles pages, dans *Un Pèlerinage au Pays d'Evangéline*, dit qu'il avait ramené ses paroissiens aux vertus des chrétiens de la primitive église. « A Sainte-Anne d'Argyle, ... il avait déjà acquis, dès 1799, un tel ascendant sur les esprits, qu'il fit adopter un règlement obviant à tous les désordres, et que les signataires, composés des principaux habitants, s'étaient engagés à observer sous la foi du serment. » J'ai sous les yeux ce précieux document.

Comme il est instructif et édifiant, je le publierai en partie, du moins, dans l'appendice. Ce règlement me rappelle celui de M. Alexis Lefrançois, curé de

La visite de la paroisse de Sainte-Marie étant achevée, il s'agissait de se rendre à Argyle que l'on confond mal à propos avec le Cap Sable dont on est encore éloigné de plus de quinze lieues. Faire 50 milles dans moins d'un jour, ne serait pas une entreprise trop hardie avec les chevaux et dans les chemins du Canada. Mais dans la partie de la Nouvelle-Ecosse où nous nous trouvions alors, il s'en fallait bien que les chemins fussent aussi bien entretenus qu'entre Halifax et Annapolis. Les 20 lieues qui bordent la Baie Sainte-Marie et que l'on appelle French Town, ne sont plus garnies d'habitations anglaises, mais bien d'acadiennes, et il a déjà été observé que pour tout ce qui tient à l'industrie, les Acadiens sont grandement inférieurs à leurs conquérants. D'ailleurs les chevaux du pays ne valent pas en général ceux du Canada. Enfin la journée était déjà assez avancée, puisque nous quittions Sainte-Marie entre onze heures et midi. Aussi avait-il été arrêté, dès le jour précédent, que nous dînerions, en passant, chez un marchand irlandais et catholique, Chs McCarthy, écuyer, qui s'en faisait une grande fête et reçut honorablement ses hôtes. Il demeure à 12 ou 13 milles au sud-est de l'église de Sainte-Marie, dans un lieu nommé Métégane ou Amétégane, mais qu'il voudrait nom-

Saint-Augustin, comté de Portneuf, de 1810 à 1848. Ce vertueux ecclésiastique — comme bien d'autres saints d'ailleurs — avait ses idées à lui, et il avait assujéti ses paroissiens à des observances qui paraîtraient bien sévères aujourd'hui. N'importe ; à l'aide de cela et avec ses prières, il a envoyé au ciel une foule de ses ouailles qui peut-être se seraient damnées en suivant une morale plus facile, mais moins chrétienne.

Aussi les abbés Sigogne et Lefrançois seront toujours regardés comme des saints pratiques, sinon comme de grands théologiens. *Ex fructibus eorum cognosceitis eos.* Loin de moi la pensée de blâmer qui que ce soit — je n'ai au reste aucune autorité pour le faire — ; mais il est sûr que les saints ont été plus sévères que nous ne le sommes généralement, pour les autres et surtout pour eux-mêmes. Et c'est précisément par cela qu'ils sont des saints.

Ils se distinguent du vulgaire.

Leur doctrine nous paraît quelquefois exagérée ; il en était ainsi de celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voici la très sage réponse de Mgr Denaut approuvant la ligne de conduite de l'abbé Sigogne :

« J'approuve vos règlements, vos offices, votre chant et votre catéchisme, jusqu'à nouvel ordre, ou visite dans vos paroisses. Tonnez, menacez, à la bonne heure ; mais soyez aussi doux, comme Notre-Seigneur, soyez patient sans cesser d'être ferme, selon l'avis de saint Paul ; et ne mettez en usage qu'à la dernière extrémité, et après avoir épuisé tous les autres moyens, cette espèce d'excommunication dont il est parlé au 16ème article de votre règlement. »

Je ne parlerai pas ici de Jean-Baptiste Doucet que loue Mgr Plessis, et je renvoie le lecteur au *Pèlerinage au Pays d'Évangéline*, 3ème édition, page 287.

mer Montheagan. Il y réussira peut être, n'y ayant que lui dans le voisinage qui ait des correspondances au dehors. (1)

Près de sa maison est élevée une charpente, dont les habitants d'alentour prétendent faire une église. L'évêque visita ce commencement d'édifice qui s'annonce assez bien, tant pour la grandeur que pour la solidité. Ils fut même arrêté, en cas de succès de l'entreprise, que S. Mandet serait le titulaire de la nouvelle paroisse. C'est un moyen d'y intéresser l'abbé Sigogne qui porte lui-même ce nom et parut très flatté du choix qu'en fit l'évêque, préférablement à S. Jean, qu'on lui avait suggéré.

Les Acadiens de la Baie Sainte-Marie parlent avec éloge de l'un d'entre eux : un nommé Doucet, mort il y a environ 20 ans, auquel ils se croient redevables des bons procédés du gouvernement envers eux. C'était un homme instruit, honnête, raisonnable, sachant se présenter avec avantage. En se rendant recommandable par sa déférence aux gouverneurs d'Halifax, il n'oubliait point que les autres Acadiens étaient ses frères, et travailla pour eux aussi bien que pour lui-même. Il leur obtint donc non seulement les terres qu'ils occupent maintenant le long de la baie, faveur à laquelle ils étaient bien éloignés de prétendre; mais il donna d'eux une idée si avantageuse au gouvernement, qu'ils ont obtenu depuis peu, dans la profondeur de leurs terres, 40,000 acres qui doivent être possédés exclusivement par eux.

Après le dîner pris chez M. McCarthy, on se remit en route, et il fallut coucher en chemin chez Jean-Jacques Devau, dernier habitant de French-Town, dont la terre, située près de la rivière au Saumon, est à 30 milles au sud-ouest de l'église de Sainte-Marie. Ce particulier a un puits qui passe pour la merveille du canton. Il est situé dans un lieu bas, mais plus élevé que le niveau de la mer, dont il est éloigné d'environ six arpents. Lorsque la marée est haute, le puits devient à sec; lorsqu'elle est basse, le puits est plein d'eau. Cela se répète régulièrement à toutes les marées. Il passe peu d'étrangers qui n'aient la curiosité de visiter ce puits et de vérifier par eux-mêmes ce que l'on en rapporte; et Jean-Jacques en est aussi

(1) Il n'a pas gagné son point, puisque l'endroit s'appelle encore aujourd'hui Métégan.

glorieux que si son puits lui était redevable de ce phénomène.

7 août. La plus grande partie du lundi se passa à faire les 20 milles qui s'étendent entre la rivière au Saumon et Argyle situé dans le comté de Sherburne, sur la route. A environ mi-chemin se trouve la ville de Yarmouth qui, par une suite de petits laes et de petites baies, communique avec la mer qu'on n'aperçoit plus après avoir laissé la rivière au Saumon. Cette ville très neuve est commencée sur un vaste plan. Le peu d'édifices qu'elle contient sont à une grande distance les uns des autres, et occupent un espace considérable. Elle est toute anglaise et toute protestante, ainsi que les autres établissements que l'on rencontre sur cette route, jusqu'à une très petite distance d'Argyle. Un superbe pont jeté sur la rivière Tousquet égaye un peu les derniers milles d'un chemin devenu assez ennuyeux par sa longueur. Enfin l'église de Sainte-Anne se présente et avec avantage. Sa position élevée, le voisinage d'un ruisseau, l'ombrage d'une chênaie qui l'environne : tout cela lui donne du relief et fait oublier celle de Sainte-Marie, quoique la construction en soit de même genre, comme le presbytère de Sainte-Marie a servi de modèle à celui de Sainte-Anne.

La chênaie dont on vient de parler partage le sort de presque tous les arbres de cette partie de la Nouvelle-Ecosse, c'est d'être aplatis par la tête, de manière qu'il semble que les plus hauts aient été raccourcis par cette extrémité, afin de se trouver au niveau des autres. Ils en sont redevables aux vapeurs de la mer qui dessèchent toutes les branches proéminentes, quoique ces bois en soient éloignés d'une demi-lieue et quelquefois davantage.

La paroisse de Sainte-Anne compte 400 communicants répandus dans les quatre villages qui la composent, dont un est remarquable par les principes d'hérésie et d'incrédulité qui voudraient s'y introduire, et deux autres par un libertinage enraciné et presque public, auquel on ne pourra trouver de frein que dans la vigilance et la ferveur d'un prêtre résident.

Ces pauvres chrétiens sont à une trop longue distance de leur pasteur et, par conséquent, le voient trop rarement pour espérer qu'il puisse les ramener à leur devoir. Les hérétiques qui les environnent de toutes parts, sont pour eux des pierres

d'achoppement contre lesquelles ils pourraient enfin se briser tout à fait. *Rogate ergo Dominum messis.* (1)

8 août. La visite de cette paroisse, commencée le lundi soir, dura le mardi tout entier et se termina le mercredi à midi ; 91 personnes y reçurent la Confirmation.

9. Aussitôt après, on se mit en devoir de retourner par terre à la Baie Sainte-Marie, ne s'étant pas trouvé de vaisseau au Cap Fourchu, havre le plus voisin d'Argyle, qui pût transporter au Nouveau-Brunswick l'évêque et ses compagnons, comme ils s'y étaient attendus.

M. McCarthy en fut aux anges ; car il désirait ardemment recevoir encore une fois les ouvriers apostoliques dans sa maison. Une chose le flattait encore plus : c'était de les voir accepter pour leur passage une petite goélette de 20 tonneaux qu'il tenait exprès en réserve, et qu'il se délecta à leur préparer dans toute l'élégance dont elle était susceptible. Il en fit tapisser d'indienne la petite chambre, y dressa deux lits, les couvrit de feuilles de menthe, pour dissiper, disait-il, l'odeur de sentine, mit pour équipage à bord trois hommes de confiance, avec des provisions, et ne manqua que du côté du vaisseau, tant de cuisine que de table qui étaient à coup sûr insuffisantes.

Il fit même le voyage d'Argyle, pour exprimer à l'évêque de Québec la joie qu'il aurait de le voir embarquer sur ce petit vaisseau. Tant d'empressement n'est-il pas quelque chose d'admirable ?

Nous couchâmes, pour la deuxième fois, dans la maison hospitalière de Jean-Jacques Devau, et, comme il ne restait de là que 16 à 18 milles pour atteindre Métégane, nous arrivâmes chez M. McCarthy. Un élégant déjeuner nous y attendait. A peine était-il achevé, que l'ardent Irlandais avait déjà fait deux ou trois voyages à bord de sa goélette, pour voir si rien n'y manquait. Sa dame, son frère, et une veuve du nom de Sullivan, demeurant chez lui, partageaient son zèle. Toute la famille était en l'air. On aurait presque vidé la maison pour meubler la goélette, si les passagers n'avaient fait des efforts pour modérer l'ardeur du gentilhomme.

Cependant la marée approchait et elle allait flotter. M.

(1) Voir à l'appendice des détails sur toutes ces missions.

McCarthy conduisit ses hôtes à bord, puis revint à terre, puis retourna à bord, et n'en partit, après avoir humblement demandé la bénédiction à son évêque, que quand la voiture fut tout à fait à flot et qu'elle commença à hisser ses voiles.

CHAPITRE SIXIÈME

Le dimanche à bord. — La Baie de Fundy. — Saint-Jean, N.-B. — Le dominicain Chs French. — Rivière Saint-Jean. — Le capitaine Sighi. — Aventure du passager Gindaon. — Frédéricton. — Les hôtelleries. — La mission sauvage de Sainte-Anne. — Le Père Germain, S. J. — Malécites. — Les abbés Leclerc, Ciquard et Marcoux. — East Port. — La rivière Sainte-Croix. — Le récollet Juniper. — Mgr Carroll et les Sulpiciens. — L'abbé Romagné et la mission des Abénaquis de Penobscot. — Départ pour Portland.

10 août. On leva l'ancre vers onze heures du matin ; le vent était assez bon, et tout présageait qu'au plus tard, le lendemain, nous serions dans le port de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick. C'était une chose très possible, n'y ayant que 60 milles ou 20 lieues de distance. Mais le vent s'affaiblit vers la fin du montant, de manière qu'il fut impossible de traverser, ce jour-là, le petit passage dont il a été parlé ci-dessus, lequel sépare la longue isle de la langue de terre qui borne à l'ouest la Baïe Sainte-Marie. La nuit tout entière fut prise pour franchir ce petit bras de mer, quoiqu'il n'ait pas plus d'un ou deux milles de longueur.

11. A peine sortis de là, le vendredi matin, nos conducteurs plus honnêtes gens qu'habiles marins, au lieu de tenir le côté est de la Baie de Fundy, dans laquelle nous étions alors, la traversèrent et se mirent hors d'état de louvoyer, en s'exposant par là à toute la fureur du vent du nord-est qui y souffla fort, ce jour-là et les deux suivants. Après avoir inutilement entrepris de le battre par des bordées, une partie du jour, ils finirent par gagner un havre sur la côte du Nouveau-Brunswick. Celui-ci n'étant pas sûr, ils en gagnèrent un autre vers le soir, où le mouillage était meilleur. Il était connu sous le nom de *Deeper Harbour*. Ce fut là qu'il fallut passer les deux jours suivants, presque aussi loin de Saint-Jean que si nous fussions demeurés à Métégane.

12, 13. Que faire tout ce temps-là ? La tempête ne permettait guère d'aller à terre, quoiqu'il y eût sur les bords quelques habitations éparses. Le pont de la goélette n'était pas assez grand pour s'y promener sans risque. D'ailleurs la pluie inonda, presque deux jours de suite ; la chambre petite et obscure n'avait de jour que par la porte, et souvent la pluie obligeait de la tenir fermée. Il fallut donc passer le temps, partie à tenir le lit, partie à se chauffer à une petite cheminée qui était dans la chambre et qui servait de cambuse.

Le dimanche, on réunit tout le monde, équipage et passagers, sept en tout, y compris Louisonet, et l'on fit les prières chrétiennes pour tenir lieu de messe. Elles furent suivies d'une petite exhortation, puis on s'amusa à faire causer les gens sur les particularités du pays. Le soir, on les rassembla encore, et après la récitation du chapelet, on continua de les faire converser. Il est un âge où l'on se persuade qu'il n'y a rien à gagner dans la conversation des gens sans lettres. Il en vient un autre où l'on sait les apprécier, surtout lorsqu'ils ont autant de bons sens que ceux qui se trouvaient alors avec nous, René Saulnier et Frédéric Robichau. Leurs raisonnements sur l'agriculture, sur la politique, sur la morale, ne sont rien moins que méprisables. Ils parlent de la religion en gens qui la connaissent, et cela fait d'autant mieux leur éloge et celui de leur pasteur, qu'il y avait 10 ans que la Baie Sainte-Marie n'avait vu de prêtre, lorsque M. Sigogne leur fut envoyé en 1798. Ceux d'Argyle se ressentent encore de cette privation. On en a vu ci-dessus la preuve.

14. Le vent contraire tomba dans la nuit du dimanche au lundi, mais fut remplacé par une brume qui effrayait nos navigateurs. Ils levèrent néanmoins l'ancre, à la sollicitation de leurs passagers, puis mouillèrent encore. Enfin le brouillard s'éclaircit ; mais le vent, tout bon qu'il était, fut si faible, qu'il ne fut pas possible d'arriver ce jour-là à la cité de Saint-Jean, quoique *Deeper Harbour*, d'où nous étions partis, n'en soit guère qu'à 19 ou 20 milles. Nous longeâmes la côte du Nouveau-Brunswick aussi bien établie et beaucoup plus agréable que ne l'est généralement celle de la Nouvelle-Ecosse. Il faut accorder aux Anglais que nul n'est plus habile qu'eux à bien

choisir un lieu d'établissement, à y réserver du bois en le défrichant, à y asseoir une maison élégante, à l'environner de tout ce qui peut servir à la commodité de ceux qui l'occupent, et récréer la vue des passants. Cette province, celle de la Nouvelle-Ecosse, les Etats-Unis, offrent mille exemples de ce bon goût qui ne nuit pas aux travaux de l'agriculture, et, au contraire, l'égayé et en adoucit les travaux,

Une chose contribue essentiellement à l'avancement d'une colonie : c'est l'attention à en ouvrir promptement les chemins. En Canada, on commence par défricher, et les chemins se font ensuite, quelquefois longtemps après, et ce défaut de communications empêche de tirer un parti avantageux du sol. Les Acadiens ont suivi le même système, que les uns et les autres tenaient vraisemblablement des Français leurs aïeux. Dans les colonies anglaises, on commence par les chemins et l'on cultive ensuite. Par ce moyen, l'exportation des produits se fait librement, dès qu'ils sont en état de sortir, et le fermier est à portée de saisir tous les bons marchés; tandis que les nouveaux colons acadiens ou canadiens, renfermés entre leurs clôtures ou leurs abatis, sans communications ouvertes avec leurs acheteurs, perdent le prix de leurs denrées, faute de savoir par où les faire sortir. De là la lenteur et le peu de progrès de leurs établissements, qui contraste avec la célérité des autres et les laisse toujours en arrière de ceux-ci.

Nous mouillâmes, le soir, le long des isles nommées Mahogany-Islands, à la vue d'une tour de pierre qui se construit pour servir avec quelques autres à la défense de Saint-Jean. Nous eûmes occasion d'observer, avant la nuit, la violence avec laquelle les eaux venant de la rivière Saint-Jean se heurtent avec celles de la baie de Fundy, lorsque celles-ci, à marée montante, y veulent refouler celles-là.

Quoique les eaux de la baie s'élèvent beaucoup, à marée haute (ordinairement de 50 à 60 pieds), le reflux n'y est cependant pas aussi furieux qu'on le rapporte communément. Ceci n'a vraiment lieu qu'au sommet de cette baie, dans les rivières Memramcook, Ménoudi et Petitcoudiac, qui s'y déchargent à 80 ou 100 milles au nord de la ville de Saint-Jean; encore la baie Française ou la baie de Fundy n'est-elle pas censée mon-

ter si haut, suivant les géographes, qui nomment Chinecto une autre baie qui communique avec elle et lui donne ses eaux.

Nous avions mouillé, le lundi soir, assez prêt du fanal qui éclaire l'entrée du havre de Saint-Jean. Le mardi matin à 6 heures, nous touchions au quai de cette ville, et fûmes assez tôt débarqués pour déjeuner dans l'hôtellerie d'un honnête homme nommé McGie ou McKie, dans laquelle nous demeurâmes six jours en deux temps, payant un bon prix, mais traités avec attention et décence.

Cette ville, située précisément à l'embouchure de la rivière Saint-Jean et sur la rive gauche, n'existait pas lors de la première guerre américaine. Plusieurs de ses plus anciens citoyens assurent que lorsqu'ils vinrent s'y établir, après la paix de 1783, ils n'y trouvèrent que quatre à cinq chaumières isolées, dont les occupants étaient bien éloignés de croire que leur endroit dût jamais devenir une ville. Néanmoins elle s'est peuplée, grâce à sa position commerçante et au voisinage des États-Unis, avec une rapidité inconcevable. Son port, plus accessible que celui d'Halifax, lui aura bientôt donné sur celle-ci l'avantage que l'une et l'autre peut espérer de sa population. Déjà, elle vaut sous ce rapport plus de la moitié d'Halifax. Les citoyens en paraissent très actifs et très occupés du matin au soir. Les rues sont pleines de gens empressés qui vont, viennent, courent pour leur fortune; mais bien peu semblent s'occuper des choses d'en haut. Il y a peut-être 15 familles catholiques, dont la plupart des individus ne sont pas moins livrés que les hérétiques aux soins de leurs affaires temporelles. Il s'en trouve pourtant de fervents qui songent à leur religion et expriment le désir d'avoir un prêtre dans des termes qui font le cœur. Ils assurent avec confiance (et peut-être avec raison) que la présence d'un prêtre ferait déclarer catholiques plusieurs personnes qui dissimulent leur foi dans l'impossibilité où elles sont d'exercer leur culte. Ils ajoutent (et peut-être encore ont-ils raison en cela) que beaucoup de protestants, mécontents dans leurs sectes, n'ont besoin ou n'attendent, pour devenir catholiques, que d'entendre prêcher la vraie religion et de la connaître. Il est vrai que connaître la foi catholique

et l'embrasser sont deux choses dont l'une conduit ordinairement à l'autre, et c'est une des prérogatives de cette religion sainte d'être propre à opérer des conversions : *Lex Domini immaculata, convertens animas*. Mais combien qui la connaissent et ne l'embrassent pas, parce qu'elle les gêne et les contrarie dans leurs penchants ! combien qui la connaissent et l'abandonnent, du moins dans la pratique, par la même raison ! C'est de quoi l'on trouve des preuves, sans sortir de la ville dont il est ici question.

C'est dans un même quartier et à une très petite distance les unes des autres, que sont placées les églises des différents cultes. Celle des presbytériens est remarquable par le bon goût et l'élégance de son clocher. C'est dans la tour de l'église anglicane qu'est placée l'horloge publique.

Les catholiques, tout peu nombreux qu'ils sont, se sont mis en devoir de construire une église en charpente revêtue de planches ; car on ne connaît pas ici les édifices en pierre. Par leurs propres contributions et par les soins intrigants du P. Dominique, alias Charles French, irlandais de l'Ordre des Frères Prêcheurs, et missionnaire de la rivière Miramichi et chargé de leur desserte, ils se sont mis en état de dépenser sur cette église \$ 1200 à \$ 1400, au moyen de quoi elle est entourée, couverte, a un plancher de bas, et la moitié de ses châssis vitrés, peints et posés. Ils espèrent que, dans la prochaine session de la législature provinciale, il sera voté une somme pour la conduire à sa perfection.

La ville de Saint-Jean a été érigée en cité peu de temps après un premier établissement, c'est-à-dire vers 1785. En cette qualité, elle a des shérifs, des aldermen, un conseil commun, et est déjà à son second maire, homme insignifiant, nommé Campbell et dont la dignité (qui n'est pas élective mais à la nomination du gouvernement) n'est pas incompatible avec la réception et l'envoi des lettres et des malles ; car il est chargé du bureau de la poste, qu'il tient seul et sans commis. Les citoyens sont très glorieux du privilège accordé à leur ville par cette érection, et la croient bien plus noble que Frédéricton, capitale de la province, siège du gouvernement et du parlement, d'où les catholiques, pour leur bonheur, sont exclus

ainsi que des autres charges publiques, comme dans la Nouvelle-Ecosse.

L'érection de Saint-Jean en cité ne rend pas cette ville plus régulière. Sous ce rapport, elle est fort inférieure à celle d'Halifax. Les rues sont inégales, mal coupées; la plus grande place, peut-être la seule, celle du marché, est désagréable par son irrégularité. Les rues les plus voisines de l'eau, celles apparemment qui ont été les premières occupées, sont remarquablement étroites. Ce désordre, au surplus, dans une ville anglaise, est une nouvelle preuve de la rapidité de cet établissement, qui n'a pas laissé le loisir de dresser un plan avant de construire. Les nouvelles rues sont plus spacieuses, plus droites, s'étendent sur un terrain plus élevé et plus uni, et dédommageront bientôt la ville de ce qu'elle perd du côté des anciennes.

Elle est séparée de sa citadelle et de la garnison par une petite baie sur laquelle on a jeté un pont large et commode. A chaque marée, l'eau se retire tout à fait de cette baie et y laisse un limon fort épais et d'une odeur extrêmement désagréable. A cet inconvénient vient se joindre celui qui résulte des brouillards journaliers qui se répandent sur la ville, du moins dans la saison où l'évêque de Québec y a passé. Il est 9 à 10 heures du matin avant que l'on puisse décider si le brouillard se résoudra en pluie, ou si les rayons du soleil réussiront enfin à le percer.

15 août. Mais comme ce n'était pas pour voir les beautés ou les désagréments de la ville que l'évêque s'y était rendu, il s'occupa de quelque chose qui lui convenait davantage. Ce fut d'appeler les catholiques, de converser avec eux, afin de voir par lui-même ce qu'il en fallait attendre pour le soutien de la religion, par la suite. Il eut lieu de reconnaître qu'il y avait parmi eux, en général, une foi assez décidée, quoique les familles de quelques-uns se fussent partagées, faute de prêtres, entre la religion catholique et les sectaires. Puisse le Seigneur les ramener toutes dans son bercail! C'est ce que l'on ne peut attendre que de sa miséricorde et du zèle d'un bon missionnaire qui sera préposé avec le temps à cette chrétienté. (1).

(1) Il convient peut-être de mettre ici une note pour apprendre ou rappeler ce qu'est aujourd'hui Saint-Jean du Nouveau-Brunswick.

L'évêque de Québec n'avait abordé à Saint-Jean, où il n'était pas annoncé et où il avait très peu à faire, que comme à un entrepôt d'où il devait prendre sa route pour la mission sauvage des Maléchites, établie à 33 lieues de là sur la rivière Saint-Jean. Dès son arrivée, il s'occupa des moyens de s'y rendre sans perdre de temps, sachant bien que l'abbé Marcoux, curé de Madawaska et chargé de la desserte de ce village, nommé Sainte-Anne, l'y attendait impatiemment depuis plus de trois semaines.

15 août. Deux vaisseaux, un sloop et une goélette, vont et viennent continuellement de Saint-Jean à Frédéricton et de Frédéricton à Saint-Jean, pour le transport des passagers et des marchandises. Frédéricton est trois lieues plus bas que le village. La goélette devait partir le mercredi soir, mais avait déjà tant de passagers, surtout tant de femmes, que l'évêque

Le diocèse parfaitement organisé a son évêque, 64 prêtres, 93 églises, un collège — celui de Memramcook —, 2 académies, 2 asiles pour les orphelins, 3 écoles industrielles, 1 asile pour les vieillards, 1 hôpital, 53,000 catholiques. Pour ce qui regarde la ville de Saint-Jean, voici ce que j'ai écrit moi-même dans des notes de voyage, en 1899 :

« Saint-Jean est une ville très intéressante à visiter. Sa population, qui s'accroît de jour en jour, est considérable, les maisons d'affaires nombreuses et bien tenues, les points de vue extrêmement variés. Deux ponts superbes traversent la rivière Saint-Jean, dont les chutes disparaissent complètement à la marée montante, comme pour permettre aux bateaux de les franchir sans encombre ; ce qu'ils peuvent faire à la marée éballe, et nous les avons vus de fait monter et descendre, ce qui est un spectacle tout à fait intéressant.

« Carleton, situé en face de Saint-Jean, est l'ancien fort Latour, célèbre par la défense héroïque de Madame Latour. Du haut de cette colline, l'œil embrasse l'un des plus beaux panoramas que l'on puisse imaginer. Mais pour admirer tout cela, il faut du soleil et de la lumière, et c'est malheureusement ce dont Saint-Jean est souvent privé. C'est le pays, la fontaine, la source intarissable, l'abîme inépuisable de tous les brouillards passés, présents et futurs. On peut s'en nourrir, s'en abreuver, s'en pénétrer matin, midi et soir. Et c'est ce qui explique l'absence à peu près complète des fleurs qui figureraient si bien dans les jardins, mais qui ne peuvent éclore dans cette nuit humide, répandue comme un immense manteau sur tout le pays avoisinant la Baie de Fundy.

« La cathédrale catholique est belle, grande et glaciale. Le chœur est trop petit, trop serré ; il n'y a pas assez de place pour les anges adorateurs du Saint Sacrement. »

Comme Mgr Plessis compare Saint-Jean à Halifax — ce que je n'avais pas voulu faire en 1899 —, je crois devoir ajouter qu'Halifax m'a paru bien supérieure à sa rivale, au point de vue intellectuel, religieux et social. Les brouillards qui enveloppent la ville de Saint-Jean durant plusieurs mois exercent nécessairement leur influence délétère sur les habitants, refroidissent leur humeur, et tout en leur conservant leur admirable esprit de progrès et leur activité fébrile pour les affaires matérielles, leur font perdre un peu — vis-à-vis des étrangers — cette réputation de politesse exquise et d'honorable hospitalité dont se vante à juste titre les Canadiens.

préféra le sloop, quoiqu'il ne dût partir que le jour suivant, savoir le jeudi, 17 du mois.

La rivière Saint-Jean, dont le cours général va du nord-ouest au sud-est, se décharge dans son petit golfe ou bassin par une cascade que ni bâtiment, ni canot quelconque ne saurait franchir, soit en montant, soit en descendant, jusqu'à ce que la marée soit demi-haute ou qu'elle n'ait baissé qu'à demi. Au baissant, il sort de ce rapide une écume qui se répand sur tout le bassin et s'amasse autour des vaisseaux en grand nombre qui se chargent de bois de construction dans ce havre. Rarement les passagers embarquent-ils dans le bassin quand ils vont à Frédéricion. Le rapide les effraie. Ils aiment mieux couper une pointe assez longue et se rendre par un chemin d'environ un mille à un village anglais, situé sur le bord de la rivière, à égale distance de son embouchure, et nommé *Indian-House*, quoiqu'il ne renferme point de sauvages, mais quelques auberges, magasins et ateliers. Ce fut là que l'évêque et sa suite allèrent attendre le sloop qui y arriva entre 8 et 9 heures du matin, quoiqu'il eût fixé l'embarquement à 7 heures.

17 août. Il avait pour maître un homme du nom de Sighi, brave et honnête, grand chanteur de cantiques anglais, ayant souvent les cantiques à la main pour en amuser ses passagers, pour lesquels, du reste, il a toute l'attention d'un homme qui devrait être lassé de changer si souvent de compagnie. Il avait avec lui un second nommé Cretton, et deux nègres formaient son équipage. Nous nous trouvions 21 passagers à bord, dont 4 femmes et 4 enfants. La chambre de devant (car celle de derrière était toute réservée aux dames) ne permettant point de faire manger tout le monde à la fois, les passagers se divisaient en deux bandes successives. On faisait à l'évêque et à sa compagnie l'honneur de les faire manger avec la première bande, c'est-à-dire avec les femmes et les enfants. La seconde bande était composée du capitaine, de son second et des passagers les moins qualifiés. A peine étaient-ils levés, qu'au même lieu et sur la même table, venaient manger les domestiques et les nègres, et l'on ne s'amusait pas à changer de nappe pour le repas suivant. Des lits sales sans draps et sans couvertures étaient le partage de quiconque ne voulait pas coucher dans

la chambre commune, et à la vue des autres passagers, hommes et femmes, qui y jouaient aux cartes bien avant dans la nuit. La première fut si désagréable au prélat, retiré dans un petit cabinet avec MM. Boucherville et Gauvreau (à peine suffisant pour les contenir, encore moins pour leurs effets que l'on y avait entassés), que, la nuit suivante, il se prévalut du beau temps et du clair de lune pour demeurer sur le pont, où il prit, vers le matin, quelques heures d'un mauvais repos sur des redingotes et autres hardes amassées de côté et d'autre; car il se trouvait dégarni, depuis son départ d'Halifax, de tout son équipage de nuit. Ce fut avec toutes ces incommodités qu'il fallut passer dans ce misérable sloop deux nuits et près de trois jours, le vaisseau étant retardé partie par le calme, partie par le peu d'effet du reflux de la mer; chose assez étonnante dans le voisinage de la Baie de Fundy, où la marée monte à une hauteur extraordinaire. Il y a un endroit de plusieurs milles de long, où l'eau est si prodigieusement stagnante, soit que la marée monte ou baisse, qu'on l'appelle dans l'adage du pays *no man's friend*, ce qui veut dire un peu moins que *l'ennemi de l'homme*.

Le seul agrément qu'eut l'évêque dans toute cette longue et ennuyeuse navigation, fut de converser sur la religion avec un habitant de la rivière Miramichi, homme intéressant qui se trouvait au nombre des passagers, et qui lui parut enfin convaincu de l'insuffisance du protestantisme pour conduire l'homme au vrai bonheur, et de la nécessité d'embrasser une religion capable de lui faire atteindre cette fin. Il se nommait Richard Simons. C'était bien le mieux élevé, le plus honnête de tout ce qui se trouvait à bord. Malheureusement, il débarqua le vendredi, ses affaires ne l'appelant pas à Frédéricton.

18 août. La partie de la rivière Saint-Jean que nous parcourûmes dans ces 30 lieues n'a rien de bien saillant, si l'on n'en excepte quelques maisons assez élégantes et quelques bonnes fermes entre lesquelles l'établissement du major-général Coffin, frère de l'amiral du même nom, qui est bien la plus remarquable. Elle est à trois ou quatre lieues d'*Indian-house*, sur l'autre rive. Jusqu'à ce qu'on y soit arrivé, la rivière présente en général un aspect hideux et sauvage, des

bords escarpés et couverts de bois, quelques maisons assez chétives, qui semblent avoir été placées dans les fentes de rochers, en dépit de la nature. On arrive sur la droite, en montant à l'embouchure de la rivière Kinnibeshish, où celle de Saint-Jean forme un petit lac, à la tête duquel se trouve l'habitation dont on vient de parler. Le reste de la route offre un pays assez monotone, dont la culture n'est pas fort avancée, mais où les fermiers doivent faire de bons profits sur les foins des isles nombreuses dont la rivière est parsemée.

Un des passagers du nom de Gindson avait quitté le sloop dès le jeudi, pour vaquer à quelques affaires qu'il avait chez quelques particuliers de la rivière. Il revint à bord seul en canot d'écorce, le vendredi soir, vers le soleil couchant, pour en emporter sa malle qu'il y avait laissée. Il était fort gai, ayant peut-être pris un peu de boisson au delà de son besoin, sans cependant déraisonner. Quand il voulut repartir, au lieu de mettre les pieds dans le milieu de son canot demeuré le long du vaisseau, il les met sur le bord. Le canot tourne et voilà M. Gindson au fond de l'eau. Heureusement il y avait beaucoup de monde sur le pont. On lui jette deux câbles; il repa-rait, en saisit un et remonte de nouveau à bord, mais tout saisi, tout mouillé et ayant perdu un de ses souliers. Avec tant soit peu de religion, un homme ainsi sauvé de la mort aurait songé à remercier Dieu de sa délivrance. Celui-ci commença à blasphémer, répétant sans cesse *God dam, God dam*; tellement qu'une des femmes lui en fit des reproches par une petite semonce qui ne le fit pas changer de langage. On se hâta de courir après son canot et de lui donner une paire de souliers. Il se rembarqua tout mouillé et gagna la terre.

19 août. Le samedi matin, le vent se trouva assez fort et nous promettait d'arriver à Frédéricton avant midi. Par malheur, le capitaine Sighi avait une pause à faire et de nombreux effets à débarquer: goudron, étoupe, etc., au chantier d'un bourgeois du nom de Morisson, à quelques milles de la ville. Il y employa une heure et ne pouvait le faire en moins de temps. Mais le vent qui aurait suffi pour nous rendre, se trouva debout à cette heure, nous força de louvoyer, fut accompagné d'une forte pluie qui permettait à peine de tenir sur

le pont, et nous fit arriver devant Frédéricion après quatre heures du soir.

Dégoûté de la manière dont on était servi à table et un peu humilié de la compagnie avec laquelle il s'y trouvait confondu, et que le seul motif du voyage lui avait rendu jusqu'alors supportable, l'évêque avait trouvé dans le jeûne de ce jour, la vigile de l'Assomption, un prétexte de ne point manger à bord. Il paya sa délicatesse en faisant son repas à une heure où S. Fructueux de Tarragone n'aurait pas hésité à prendre quelque chose avant son martyr, si on le lui avait offert.

Interrogé sur les hôtelleries de Frédéricion, le capitaine Sighi répondit qu'il y en avait d'excellentes et cita en particulier celle qui était auprès du lieu de débarquement, tenue par un nommé McLeod. A peine eut-on jeté l'ancre, que le prélat pressa l'abbé Boucherville de débarquer pour lui faire préparer à dîner dans cette maison et y retenir un logement. Cette prévoyance fut peu utile. L'hôtelier répondit que sa maison était remplie d'étrangers, qu'il pourrait donner à dîner à des hôtes surnuméraires, mais qu'il n'y avait point de lits pour coucher. Sur cette réponse, l'envoyé, ne sachant que faire, se retrancha à demander qu'au moins on préparât à dîner en maigre pour trois messieurs et pour un domestique. Le dîner ne fut prêt qu'entre cinq et six heures du soir. Il fut maigre, même un peu plus qu'on ne l'aurait désiré, car il ne consista qu'en trois œufs au miroir — trois œufs pour quatre personnes! — avec un morceau de beurre et une mesure de mauvais vin d'environ deux roquilles, servi dans une très petite carafe, qu'on eut soin de nommer bouteille pour la faire payer plus cher, le tout servi dans une de ces petites chambres de derrière où l'on donne à boire aux ivrognes qui ont la délicatesse de ne point s'enivrer sur le devant de la maison et à la vue des passants.

Dès avant ce misérable dîner, l'abbé Gauvreau avait été envoyé à la recherche d'un autre logis. Il trouva une espèce de cabaret, un peu plus loin, tenu par le fils d'un hollandais mort depuis peu, nommé Vanhorn, qui le reçut assez brusquement, lui disant qu'il ne pouvait loger plus de deux étrangers pour la nuit, qu'ils coucheraient dans un même cabinet, et qu'il fal-

lait que la chambre qui était en avant (le tout au rez-de-chaussée) servit de passage à tout ce qu'il y avait de monde dans la maison. Il n'y avait pas à raisonner, il en fallut passer par là. Cependant les personnes de la maison furent discrètes et la chambre assez libre.

N'ayant de lits que pour deux, il fallut songer à ce que deviendrait le troisième. M. de Boucherville fit une offre qui fut immédiatement acceptée. C'était de prendre une voiture de terre, de se vendre immédiatement à la mission sauvage de Sainte-Anne, et d'en envoyer, le lendemain matin, des canots sauvages pour y transporter l'évêque. Il était près de 9 heures du soir, lorsqu'il put obtenir une voiture, c'est à-dire un wagon ou tombereau à quatre roues, dont le cocher ne demanda pas moins de dix piastres pour faire trois lieues. La nuit était horriblement noire ; la pluie avait redoublé ; aussi était-il onze heures lorsqu'il arriva à la maison où logeait le missionnaire, M. Marcoux, à un quart de lieue plus bas que le village. Le maître du logis se nomme Jos. Godin, acadien, qui disputa avec son estimable épouse, d'honnêteté et d'attention envers les étrangers. Cet homme dans sa jeunesse se montra toujours si complaisant, si bon, si fort à la main, parmi ceux au service desquels il fut mis, la plupart Anglais, qu'ils lui donnèrent le surnom de *Handy* qu'il porte encore et sous lequel il est plus généralement connu que sous le sien. Sa maison est depuis plusieurs années celle des prêtres qui desservent cette mission. Tous ont également eu à se louer de sa probité et de l'hospitalité généreuse qu'il exerce, non seulement envers eux, mais envers tous les étrangers sans exception, sans mettre aucune différence que celle qu'il sait mettre dans la qualité des personnes qui se retirent chez lui.

20 août. Aussitôt que M. Boucherville eut fait connaître le sujet de son voyage, Handy alla lui-même au village, en éveilla les chefs au milieu de la nuit et les chargea de faire partir, de grand matin, des canots pour Frédéricton, afin d'en amener l'évêque, son chapelain et son domestique. Avant six heures, ils étaient rendus chez Vauhorn qui, par ordre du prélat, leur donna à déjeuner en viande, en thé, en sucre, après les avoir

fait asseoir, au nombre de quatre qu'ils étaient, autour d'une table revêtuë d'une nappe fort blanche. On observa qu'ils se regardaient les uns les autres, et riaient d'admiration de se voir traités d'une manière si honorable et si supérieure à leur pratique ordinaire. Toutefois leur bon appétit n'en souffrit pas. L'évêque les fit attendre jusqu'à huit heures, dans le vain espoir de voir finir la pluie qui n'avait cessé de tomber toute la nuit. Enfin il s'éloigna sans peine d'une ville où il aurait fort mal figuré un jour de dimanche et de fête solennelle, où il n'aurait pas eu de lieu pour célébrer la sainte messe, ni de fidèles pour l'entendre, condamné à garder, toute la journée, l'incognito à la porte d'une église protestante où Parson Mountain, fils de l'évêque anglican de Québec, allait arriver pour s'acquitter du devoir que sa charge de *pasteur* lui prescrit à pareil jour.

Le mauvais temps est peu propre à faire des observations sur les pays que l'on parcourt. La ville de Frédéricton est dans le comté de Sanburg, l'un des huit qui partagent la province du New-Brunswick. Elle est sur une pointe que forme la rive droite de la rivière Saint-Jean, assez étroite en cet endroit. Sur la rive opposée, on aperçoit l'embouchure de la Nashkoua, rivière dont la source est peu éloignée de celle de Miramichi, à laquelle on parvient aisément de là par un petit portage.

20 août. Frédéricton, quoique commencée sur un plan régulier et contenant déjà un assez grand nombre de maisons, a néanmoins peu d'apparence, tant parce qu'elle est sise sur un terrain peu élevé, que parce que ses concitoyens, grands amateurs de l'ombrage, construisent assez généralement leurs maisons en arrière du front de leurs emplacements, et les offusquent par des plantations d'arbres. Elles auront plus d'apparence, quand elles commenceront à s'étendre sur un joli plateau qui s'élève derrière la ville et qui ne tardera pas à s'établir; car c'est ce que l'on doit naturellement attendre de la fertilité des terres qui l'environnent.

Cette ville, aussi ancienne que la province, n'a pas plus de 30 ans d'existence. Jusqu'à lors le nom et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse s'étendaient d'une mer à l'autre, et le tout avait porté également le nom d'Acadie, avant la conquête du

Canada. Vers 1783 ou 1785, on s'aperçut que cette province était trop vaste, et pour en accélérer l'établissement, on borna la Nouvelle-Ecosse à la péninsule formée par la baie de Fundy et par la baie Verte, et tout le reste des possessions britanniques comprises entre la péninsule et le Canada proprement dit, alors nommé la Province de Québec, fut érigé sous le nom de Nouveau-Brunswick en une province distincte, ayant son gouverneur, son parlement, et tous ses départements civils et militaires. Elle est bornée au sud par la baie de Fundy, à l'ouest par la rivière Sainte-Croix, puis par une ligne allant du sud au nord depuis le haut de cette rivière jusqu'à la hauteur des montagnes qui sont entre le district du Maine et le Bas-Canada; au nord par la rivière Ristigouche et la baie des Chaleurs, et à l'est par la côte maritime de Miramichi et autres lieux jusqu'à la Baie Verte.

Elle est encore à son premier gouverneur, le général Thomas Carleton, absent depuis environ quinze ans, et remplacé par des présidents. Cette place est actuellement occupée par le major général Smith, qui passe l'hiver à Frédéricion, où les affaires provinciales le retiennent, et l'été à Saint-Jean, comme place plus salubre et apparemment plus amusante par le grand commerce qui s'y fait, fort supérieur à celui de Frédéricion.

La mission des Sauvages n'était autrefois qu'à deux lieues au-dessus de l'endroit qu'occupe maintenant la capitale. Ils avaient été longtemps en possession d'un des plus beaux terrains de la rivière, rendu encore plus intéressant par une île superbe sur laquelle le village était en partie établi. Il y avait une chapelle et des missionnaires jésuites. Le dernier qui les avaient desservis était le P. Germain, mort le 5 août 1779, après avoir passé les quinze dernières années de sa vie dans la mission abénaquise de Saint-François, district des Trois-Rivières. Il s'en suit que la mission de Sainte-Anne avait été abandonnée depuis environ 1765. Il n'en fallait pas tant à des Sauvages pour les débattre. Ils formèrent différents villages, entre autres celui de Médoctek, environ 12 lieues plus haut que Sainte-Anne, et celui de Madawaska, au confluent de la rivière de ce nom et de la rivière Saint-Jean, à peu près 50 ou 60 lieues au-dessus de Frédéricion. Plusieurs de leurs familles

descendues par la rivière Saint-Jean s'allèrent établir dans le haut de celle de Kénibeshich, près d'un lieu nommé *Pleasant Valley*. Un riche seigneur protestant d'Angleterre, s'étant avisé de léguer une somme considérable pour procurer aux Sauvages de l'Amérique Septentrionale des moyens d'éducation et de protestantisme, ses exécuteurs testamentaires choisirent ce lieu qui leur fut peut-être redevable du nom qu'il porte pour y établir un collège, et un professeur anglican chargé de mettre à effet les intentions du dévôt testateur. Le collège à peine construit, on invita les Sauvages à profiter de l'avantage qui leur y était offert. Ils n'y mordirent pas d'abord; mais ceux de la rivière Kinibeshish, ayant besoin du secours des Anglais pour subsister eux et leurs familles, plusieurs de ceux-ci prirent leurs enfants à leur service pour y demeurer jusqu'à l'âge de 21 ans, et se prévalurent de l'autorité qu'ils avaient sur eux, en qualité de maîtres, pour les envoyer à ce collège, où il y en a encore que l'on tâche de décaholiciser. On ne sait s'ils persisteront dans l'hérésie; mais la chose est à craindre pour des enfants qui ne reçoivent de leurs parents que de mauvais exemples. Le reste des Sauvages de cette nation, quoique absolument destitués de prêtres depuis la retraite du P. Germain, soutiennent mieux leur religion. Elle trouva même de l'aliment dans la société d'un grand nombre de familles acadiennes, qui au retour de leur captivité, vinrent prendre des terres de la rivière Saint-Jean dans le voisinage de l'ancienne mission. Ces Acadiens se sont graduellement retirés de là pour la plupart, afin de se rapprocher des prêtres et des églises. Les uns ont été se fixer beaucoup plus haut sur la même rivière et ont formé avec le temps la paroisse de Saint-Basile de Madawaska, s'étant réunis pour cet effet à quelques familles canadiennes émigrées du district de Québec. Mais ni les uns ni les autres ne font beaucoup d'honneur aux nations auxquelles ils appartiennent. On pourrait même assurer, jusqu'à un certain point, que cette paroisse est composée des rebuts et de l'écume du Canada et de l'Acadie. Une autre partie, la plus considérable, des familles acadiennes de la rivière Saint-Jean, a gagné la baie des Chaleurs et les autres parties maritimes du New-Brunswick. Le plus petit nombre est resté dans l'établisse-

ment et n'y excède pas maintenant quinze ou vingt familles la plupart pauvres, peu industrielles, forcées de placer leurs enfants dans des fermes protestantes où ils prennent de mauvais principes. Plusieurs ont contracté mariage avec des filles hérétiques et ne suivent que trop leurs erreurs.

Les Malécites du village de Madawaska, à force de sollicitations, déterminèrent feu M. Adrien Leclerc, missionnaire de l'Isle-Verte et des lieux circonvoisins, à les aller visiter une fois l'an. Il commença, vers 1786, à aller, tous les étés, passer quelques semaines avec eux. Son successeur, feu M. Joseph Pâquet, en fit autant. Quelques familles des autres villages de la rivière se réunissaient au même lieu et profitaient de la mission. De retour chez eux, ils en rendaient compte à leurs frères et cela les soutenait. Mais à mesure que les blancs, tant Acadiens que Canadiens, venaient s'établir autour du village, les Sauvages s'en éloignaient. Leur manie de courir sans cesse l'a enfin totalement déserté, en sorte que les curés de Saint-André: MM. Amiot, Vézina, Dorval, chargés, à la suite de ceux de l'Isle-Verte, de la desserte de cette mission, ont fini par n'y plus trouver de Sauvages, mais des Français qui étaient déjà au nombre de 24 familles en 1792, lorsqu'il s'adressèrent à l'évêque de Québec pour obtenir la permission de construire une chapelle. En ce moment, ils la renouvellent sur un plan plus vaste, attendu l'accroissement de leur population qui s'élevait déjà assez haut en 1812 pour former plus de 300 communicants.

Quant aux Sauvages du village de Sainte-Anne, aussitôt que la ville de Frédéricton fut fixée, ils se trouvèrent environnés d'une foule de colons anglais qui convoitèrent leurs possessions. L'un d'eux leur offrit de prendre leurs terres pour 100 ans, à raison de 100 piastres de rente annuelle, et ils eurent la simplicité d'y souscrire et de s'expatrier en considération de cette petite rente qui leur semblait une somme considérable. L'acquéreur ou preneur, enhardi par ce premier succès, alla plus loin, et, quelques années après, voulant s'assurer sans retour la propriété d'un fonds dont il connaissait tout le mérite, il leur proposa une somme de 2000 piastres argent comptant, s'ils voulaient lui abandonner irrévocablement la propriété. Des gens dé-

jà éblouis par 100 piastres le furent bien davantage par 2000.

Ils tinrent conseil sur conseil ; les plus sages répugnaient à cette aliénation ; mais ils ne furent pas les plus nombreux ; les autres alléguèrent que leur ancienne chapelle étant détruite, il n'y avait plus rien qui pût les attacher à cet endroit ; que pour les grains et légumes qu'ils avaient à cultiver, il serait aisé de trouver partout d'autres terres aussi avantageuses, et que l'argent même qu'ils allaient recevoir serait un secours assuré dans le cas d'un nouvel établissement. Bref la proposition fut acceptée contre un très petit nombre de réclamants. Des agents furent envoyés à Frédéricton pour recevoir l'argent promis, qui de 2000 piastres fut bientôt réduit par la mauvaise foi de l'acquéreur à 1500 piastres, dont il fallut se contenter. Encore les obligea-t-il d'en recevoir la moitié en marchandises qu'il eut soin d'estimer bien au delà de leur valeur. Ceci montre d'un même coup ce qu'il faut penser de la prudence des Sauvages, et jusqu'à quel point on peut se fier à la bonne foi d'un avaro, surtout lorsqu'il est d'une religion qui ne l'oblige ni de confesser ses injustices ni de les réparer.

Les choses en étaient là, lorsque M. Ciquard, prêtre actuellement retiré au Séminaire de Montréal, et célèbre en Canada par ses courses, ses aventures, ses disgrâces, ses misères, sa patience et son invulnérabilité, fut appelé dans la rivière Saint-Jean, pour être missionnaire des Sauvages, et à leur sollicitation, par une lettre du général Carlton. Depuis un an, il gouvernait la mission de la rivière Sainte-Croix dont il sera parlé plus bas.

Les Sauvages de la rivière Saint-Jean ont beaucoup de rapports avec ceux de cet endroit. Sont-ils Maléchites, Canibas, Abénaquis ? On distinguait autrefois ces trois nations. Aujourd'hui elles se confondent, parce qu'elles parlent toutes la même langue, ont les mêmes mœurs et habitent successivement les mêmes lieux.

L'abbé Ciquard, assez mécontent de la place qu'il occupait par ordre de l'évêque de Baltimore, et de laquelle il ne retirait aucun moyen de subsistance, ne fut pas sourd aux offres qu'on lui faisait d'un autre côté. C'était en 1793.

Il obtint de l'évêque de Baltimore la permission de quitter

son diocèse, se rendit lui-même, au mois de juin 1794, à Québec, où il aurait pu se contenter d'écrire, y obtint les pouvoirs dont il avait besoin, reçut, avant de partir, une lettre officielle de la part du gouvernement du New-Brunswick qui lui assurait un traitement de 50 livres sterling, et alla dès le mois d'août prendre possession de son nouveau poste. Les Sauvages venaient de se partager les marchandises et l'argent reçus de leur acquéreur ; et comme ils étaient au nombre de 75 familles, chacune d'elle avait justement reçu 10 piastres sur 750. L'argent était déjà bu ou dépensé, et les Sauvages se trouvaient sans village, sans terres, sans chapelle et sans moyens d'en construire une.

Le Père Ciquard commença par acheter à ses frais, une lieue au-dessus de l'ancien village, un lot de terre de 10 arpents en superficie, dans un joli endroit de la rivière ; et y ayant fait construire une petite chapelle et un petit logis, il permit aux Sauvages, les pressa même de se cabaner autour, et tel est aujourd'hui le village de Sainte-Anne que l'évêque de Québec allait visiter.

20 août. M. Ciquard, après y avoir fait sa principale résidence, crut que la volonté de Dieu l'appelait au Détroit, quoiqu'il n'en fût rien. Il y alla, s'y trouva inutile, s'y ennuya à la mort et s'estima heureux, après y avoir hiverné avec beaucoup de déplaisir, de revenir, l'année suivante, reprendre sa mission. Il la tint encore quatre ans, savoir jusqu'en 1803. A cette époque, le gouvernement lui ayant retranché le traitement qu'il lui faisait depuis 1794, il l'abandonna de nouveau et n'y est plus retourné que par accident et en passant. Elle resta sans pasteur jusqu'en 1808, si l'on en excepte quelques visites qu'y rendit M. Hot, pendant les deux années qu'il résida à Saint-Basile. Mais les habitants de cette paroisse, ayant mérité qu'on les privât de la résidence d'un prêtre, qu'ils ne savaient pas apprécier, se trouvèrent réduits, les deux années suivantes, à la visite passagère d'un prêtre, comme ils l'avaient été précédemment, et ce prêtre, chargé d'une cure du Canada, ne pouvant s'absenter aussi longtemps qu'il l'aurait fallu pour étendre ses soins à la mission de Sainte-Anne, elle se trouvait de nouveau abandonnée.

Le besoin des Sauvages fut exposé, en 1808, à l'évêque de Québec par une lettre du major général Martin Hunter, alors

président de la Province. Il faisait l'offre de £50. en faveur du missionnaire qui serait envoyé à leur secours. Le prélat, flatté de cette offre, et désirant encore plus que le major général l'avantage spirituel non seulement des Sauvages, mais encore des Acadiens qui les avoisinent, chargea M. Kelly de la cure de Saint-Basile, avec ordre d'aller, tous les étés à, Sainte-Anne et d'y donner quatre semaines de mission. La chose est encore sur le même pied. A M. Kelly a succédé M. Raby, et à celui-ci M. L^s Marcoux, qui s'y rendit au commencement du mois de juin dernier, persuadé que l'évêque y arriverait avant la fin de juillet, s'ennuya beaucoup du retard jusqu'à en pleurer, dit-il, et se disposait à remonter à Madawaska, lorsqu'il reçut, le 7 août, une lettre de lui datée d'Halifax, puis, deux jours après, une autre datée de Digby, qui toutes deux l'informaient des accidents qui avaient occasionné son retard, et l'assuraient qu'il n'avait pas renoncé à lui rendre la visite promise et annoncée.

Dès le mois de juillet, il avait, dans l'attente prochaine de l'évêque, orné sa chapelle de tout ce que le village avait de plus brillant. Couvertes super fines, blanches et rouges, médailles d'argent, bracelets, cercles, hausse-cols, épinglettes, pendants d'oreilles et de nez, rien n'avait été oublié pour la rendre belle. Après quelques jours de privation, les Sauvages, voyant que personne ne venait, et étant pressés de s'absenter pour voyages grands ou petits, allaient tour à tour dépouiller la chapelle, l'un de ses médailles, l'autre de ses épinglettes, etc., etc., de sorte que l'évêque, en arrivant, la trouva dans toute sa nudité première. Elle est du reste assez propre, ainsi que sa petite sacristie. Le presbytère n'est plus logeable et c'est la maison de Handy qui en tient lieu.

L'évêque arriva à la pluie, qui continua tout ce jour et tout le suivant. Il célébra la messe de l'Assomption, voulut annoncer la parole, mais ne trouva personne pour rendre aux Sauvages ce qu'il leur disait, quoiqu'il essayât de deux langues, dans l'espérance que celui qui ne pouvait l'entendre dans l'une l'entendrait dans l'autre. Le fait est qu'il n'y a qu'un bon interprète dans ce village et qu'il était allé en députation à la rivière Sainte-Croix, pour assister avec quelques autres à la création d'un nouveau chef.

M. Marcoux est content de cette partie de sa mission et loue beaucoup la piété et la docilité du village, où il n'y a que très peu d'ivrognes, quoiqu'il soit composé de 60 familles. Elles ont des cabanes faites non en cônes comme celles des Micmacs, ni d'écorce de bouleau, mais de pruche, en forme de maisons. Elles sont spacieuses et aussi commodes qu'on peut les attendre de Sauvages qui ne connaissent l'usage ni des tables, ni des chaises, ni des buffets. Le missionnaire actuel a trouvé moyen de substituer pour eux au rhum qui les enivre, de la melasse détrempee dans de l'eau. C'est là leur boisson dans tous les festins. Le gouvernement a ajouté de la terre aux dix arpents acquis par M. Ciquard et leur a fait une concession considérable à Tobie, lieu où il y a aussi un village, ainsi qu'à Médoctek.

21 août. On revint, l'après-midi, à la chapelle, pour donner le salut du Saint-Sacrement et entendre les confessions. Le lendemain, il y eut 39 confirmés; et c'est à peu près à quoi se réduisit cette visite qui fut terminée ce jour-là. Les Sauvages, dans un conseil où l'évêque assista, ne manquèrent pas de demander un prêtre qui ne fût que pour eux. Ils eurent pour réponse qu'il fallait qu'ils commençassent par s'unir aux Français pour construire une chapelle plus grande sur le même lot, mais plus distante de la rivière. L'après-midi, il vit en particulier ceux des Français dont on craignait qu'ils n'eussent été gâtés par les hérétiques. Ils donnèrent pour la plupart des réponses capables de rassurer, sinon pour l'avenir, du moins pour le passé.

22 août. Le mardi matin, le temps était réparé. Il n'y avait là plus rien à faire; les ouvriers évangéliques prirent des canots et se firent redescendre par des Sauvages à Frédéricton, où la pluie reprit comme ils y arrivaient, c'est-à-dire vers trois heures du soir.

Le sloop du capitaine Sighi, ainsi que la goélette qui avait fait en même temps que lui le voyage de Frédéricton, venait de repartir pour Saint-Jean, chargé de passagers. On fut bientôt consolé de ce départ, dans la persuasion que les Sauvages ne demanderaient pas mieux que de continuer leur route jusqu'à Saint-Jean pour gagner quelques piastres. Pardon : leurs ordres ne s'étendaient pas si loin. Il fallut qu'ils retournassent, le soir même, et que le conseil s'assemblât pour décider si et quels

canoitiers on accorderait à l'évêque pour ce voyage. On reprit donc gîte chez Vanhorn qui, ayant été bien payé au premier séjour, s'était déridé et montrait plus de bonne humeur qu'il n'avait fait le samedi précédent. Le prélat profita de la soirée pour faire venir quelques Canadiens, commis et domestiques, en très petit nombre, domiciliés dans l'endroit, et pour les exhorter à honorer leur religion par une conduite régulière et par leur éloignement des assemblées religieuses des hérétiques. Ils promirent peut-être plus qu'ils ne tiendront, mais on ne pouvait exiger d'eux plus que des promesses.

Les casernes des officiers de la garnison de Frédéricion ayant été incendiées au commencement de l'été, chacun d'eux s'était logé comme il avait pu, les uns dans des auberges, les autres dans des maisons particulières. L'adjudant du régiment colonial et nommé le Royal New-Brunswick s'était retiré à environ un mille au-dessous de la ville et du même côté de la rivière. Cet homme était catholique ainsi que son épouse. Il était mal portant depuis quelques jours. Ayant appris qu'il y avait des prêtres dans l'endroit, il envoya prier qu'il en passât un chez lui pour entendre sa confession et baptisât un enfant qui lui était né. M. Boucherville fut chargé d'aller lui rendre ce double service, le lendemain matin. Il confessa la dame et l'officier qui, plutôt que de faire baptiser son enfant par le ministre protestant, avait pris sur lui de l'onduyer lui-même et ne demandait que les cérémonies du Baptême qu'il n'est point d'usage, dans ce diocèse, d'accorder dans les maisons des particuliers, et qui furent conséquemment différées à un autre temps. Du reste, le prêtre trouva dans ces époux des gens honnêtes et bien élevés, et après avoir rempli son ministère, demeura à déjeuner avec eux, tandis que l'évêque, accompagné de MM. Marcoux et Gauvreau, en était allé faire autant chez M. O'dell père, vieillard respectable, auquel il avait rendu visite le soir précédent, pour le remercier des attentions qu'il avait toujours eues pour les missionnaires catholiques, lorsqu'il occupait la charge de secrétaire de la province, maintenant tenue par son fils.

23 août. Les hôtes, au sortir de cette maison, trouvèrent des Sauvages et quatre canots chargés de les conduire à Saint-Jean. Si cette res-ource leur eût manqué, la seule qui leur

restât aurait été la petite chaloupe qui attendait le courrier pour le mener au même poste.

Il était arrivé du haut de la rivière le soir précédent, avait aussi logé chez Vanhorn et ne s'était pas encore mis en route à dix heures du matin. Cela explique le retard excessif des malles de Québec à Halifax, et comment a pu arriver le fait raconté, quelques semaines auparavant, par Sir John Sherbrooke, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, qu'ayant fait partir en un même jour, des dépêches du siège du gouvernement, dont les unes allaient à Québec à l'adresse de Sir George Prevost, alors commandant en chef, et les autres en Angleterre, il reçut réponse de celles-ci plus tôt que de celles-là. C'était néanmoins dans une circonstance urgente, au milieu de la dernière guerre, où les directeurs des différents bureaux de poste devaient mettre leur zèle à dépêcher les malles avec la plus grande célérité. Tout le monde se plaiat que ce département est mal conduit et personne n'y met ordre.

Handy et un de ses amis étaient venus reconduire leur évêque jusqu'à Frédéricton. Ils ne l'abandonnèrent qu'après qu'il fut embarqué, lui et sa compagnie, avec leur bagage, dans les canots venus de Sainte-Anne. Ce fut aussi au moment de l'embarquement que l'abbé Marcoux se retira, n'osant aller plus loin, dans le dessein où il était de faire l'office au village, le dimanche suivant, et d'en repartir aussitôt pour le lieu de sa résidence.

Nous voilà donc encore une fois en route avec les meilleures voitures dont on puisse faire usage dans les petites rivières, et conduits par des canotiers choisis par tout un village, prudents, sobres et attentifs autant qu'on pouvait le désirer. Du pain, du beurre, du fromage, du lard, quelques bouteilles de mélasse pour rafraîchir les Sauvages : telles furent les provisions. Le dîner très frugal fut pris sur l'extrémité d'une petite isle déserte ; et si les voyageurs évangéliques firent maigre chère, du moins ils ne furent pas incommodés par des passagers inconnus, ni troublés dans leurs lectures ou prières, puisque chacun d'eux était seul dans son canot avec un ou deux Sauvages qui ne savaient nullement le français et entendaient à peine quelques mots d'anglais.

23 août. Cependant le soir arriva. Il n'était pas raisonnable de coucher sur l'eau, ni fort aise de trouver un gîte ; les Sauvages, étrangers aux habitants de la rivière, n'en connaissaient pas les auberges. On voulut arrêter, à soleil couché, à une maison qui avait plus d'apparence que les autres ; elle était pleine d'étrangers ; une autre, quelques milles plus loin, fut indiquée aux Sauvages ; mais ils se méprirent et nous conduisirent, vers neuf heures du soir, chez un des habitants de la rivière, juge de paix nommé Peters, propriétaire d'une maison spacieuse et d'une riche ferme, mais qui enfin n'était pas hôtelier et ne l'avait pas été depuis qu'il demeurait dans cette province. Là se trouvaient à table plusieurs voyageurs, entre autres le recteur d'une église anglicane du voisinage, personnage insignifiant nommé Par-ou Clarke, débarqué, ainsi que tous les autres, du sloop du capitaine Sighi, qui était mouillé à quelques arpents de là, et ne fut rendu à Saint-Jean qu'un jour après nous. La survenance de trois étrangers de plus n'effraya pas le brave Peters. Il se prêta, lui et sa famille, de très bonne grâce, à nous rendre leurs bons offices. Après avoir pris le thé (et il n'était plus heure d'espérer autre chose), il conduisit ses hôtes dans sa laiterie, appartement le plus intéressant de la maison par la réunion de 63 fromages tant petits que gros qui y séchaient sur ses tablettes. Il venait de recueillir une quantité immense de foin, et la preuve la plus démonstrative du succès de ce particulier dans l'agriculture, c'est que, le printemps dernier, il a fourni pour sa part plus de 60 pièces de bétail au quartier-maître général de la Province pour la nourriture des troupes.

M. Peters nous donna des lits et des cabinets pour se coucher. La chose lui fut rendue possible par le départ des étrangers que nous avons trouvés chez lui, lesquels se rembarquèrent le soir même. Louisonet et les Sauvages couchèrent sur la grève.

24 août. De grand matin, on se prépara au départ. Il était résolu que l'on se rendrait, ce jour-là, à Saint-Jean, et il restait 50 milles à faire pour y parvenir. Après avoir bu un coup de lait chaud, les Sauvages reprirent la pagaie. Le temps était de toute beauté. Nous fîmes pause pour déjeuner vers 9 à 10 heures du matin, ayant déjà 15 à 20 milles de parcourus.

Plusieurs fois, dans le reste de la journée, on eut soin de faire prendre aux canotiers tantôt un peu de nourriture, de celle que nous avions dans les canots, tantôt un peu d'eau battue de mélasse pour les désaltérer.

Il était soleil couchant lorsque nous abordâmes Indian House. Il y avait là trois choses à faire : la première de donner quelque argent aux Sauvages, en récompense de leurs services ; la seconde de leur procurer sur le lieu même des provisions pour retourner chez eux ; la troisième de trouver une voiture pour le transport de nos effets de là en ville. Tout cela se fit par les soins de MM. Boucherville et Gauvreau, et nous reprîmes gîte dans l'hôtellerie de McKie, que nous avions déjà occupée au premier séjour en cette ville.

Il s'agissait de trouver une occasion pour Mouse-Island ou East-Point, ci-devant première place appartenant aux Américains du côté du New-Brunswick sur la mer, mais devenue place britannique pendant la dernière guerre. Elle est à 60 milles de Saint-Jean, à l'entrée de la baie Passamaquodi ; et à une demi-lieue de cette place, sur la droite de l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, est situé le village abénaquis nommé Pleasant-Point, où l'évêque de Québec, à la prière de celui de Boston, avait promis d'administrer la Confirmation. La ville de Saint-André, dernière place du New-Brunswick, est située sur l'autre rive de la même rivière. Ainsi il était indifférent de prendre un embarquement pour Saint-André ou pour East-Point, puisque de l'un ou de l'autre de ces deux points, on touchait à la mission sauvage. M. McKie, dès le soir de notre retour chez lui, fut chargé de prendre des informations à ce sujet, et s'en occupa le lendemain matin. Il y avait deux vaisseaux qui partaient ce matin-là même. C'était trop tôt. L'évêque n'en put profiter, tant parce qu'il ne voulait pas laisser la cité de Saint-Jean sans saluer le major général Smith, président de la Province, qui s'y trouvait, que pour rendre, s'il le pouvait, quelques services aux catholiques de cet endroit qu'il n'avait fait qu'apercevoir à son premier passage.

Il fut donc décidé qu'on resterait jusqu'au lundi suivant, et ce jour ne fut pas tout à fait inutile. Un pauvre soldat irlandais, malade de consommation, en prit occasion de se confesser, vrai-

semblablement pour la dernière fois de sa vie, avantage dont il courait grand risque d'être privé, s'il avait fallu attendre un prêtre d'ailleurs. La chapelle catholique était assez close pour y pouvoir célébrer. Le prélat fit savoir aux fidèles qu'il y dirait la messe le dimanche. Il le fit, et la curiosité y attira une foule de protestants au milieu desquels les catholiques étaient comme perdus. Il adressa à l'assemblée une petite exhortation qui fut à peine entendue, à raison du bruit que firent, en entrant dans la chapelle pendant cette exhortation même, les soldats catholiques de la garnison, maladroitement amenés par un lieutenant canadien, une heure plus tard qu'on était convenue avec lui. Un boucher, du nom de Fool, le plus fervent catholique de l'endroit, celui qui loge l'abbé French lorsqu'il vient dans cette ville, fut le seul qui eut le bonheur de communier à cette messe, après laquelle quelqu'un, dans la vue d'honorer sa piété, ayant été pour déjeuner chez lui, fut surpris de le voir disparaître lorsque tout fut prêt pour le déjeuner. Il en demanda la raison, et reçut pour réponse que les jours que M. Fool avait le bonheur de recevoir la sainte communion, il ne prenait pas d'autre déjeuner, pratique édifiante, et qui fait voir que dans tous les coins de l'Eglise, même les moins cultivés, Dieu a soin de se ménager des serviteurs recommandables par leur fidélité et leur ferveur.

Ce fut à peu près à quoi se réduisit la solennité de ce jour, excepté que l'évêque eut encore la consolation qu'un Français du nom de Julien Blin, ne voulut pas le laisser partir sans se confesser lui et toute sa nombreuse famille, service qui leur fut rendu, en partie par M. Boucherville et en partie par l'évêque lui-même.

Dès le jour précédent, une petite goélette du port de 18 tonneaux, appartenant à James Read, pilote de ce havre, avait été retenue moyennant une somme de 40 piastres pour conduire les voyageurs apostoliques de là à East-Port. Le départ était fixé pour le lundi matin à 6 heures, et il était expressément stipulé que nul autre passager ne serait admis à bord, à raison de la petitesse de la voiture. Mais toute cette convention avait été faite par une tierce personne, et voici le quiproquo qui en fut la suite. M. McKie, chargé, dès le lundi soir, de leur chercher

un embarquement pour le même endroit, et non informé du marché conclu deux jours après avec James Read, le pilote, fit rencontre, le dimanche matin, du maître (aussi nommé James Read) d'un paquebot qui arrivait, ce jour-là même, d'East-Port, et devait y retourner le lendemain. Il lui proposa aussitôt ses trois hôtes pour passagers, et James Read les accepta à leur insu. Pour s'assurer d'eux, il vint, le dimanche soir, leur parler du voyage, annonçant qu'il n'avait que deux autres passagers à leur adjoindre, quoique sa goélette pût en admettre un plus grand nombre, et qu'au surplus il serait prêt à partir le lendemain au soir. — Le soir ! y pensez-vous ? Vous vous êtes obligés de partir le matin. — Jamais ; je ne puis partir que le soir. — Vous étiez convenu de ne point prendre d'autres passagers que nous. — Pardon, il faut que je vive de mon métier. — N'êtes-vous pas M. Read ? — Oui, je suis James Read. — N'est-ce pas avec vous qu'il fut fait une convention hier pour notre transport à East-Port ? — Hier, j'étais bien loin d'ici. — Mais enfin vous êtes le pilote James Read ? — Je suis James Read, mais caboteur de profession, et non pilote. On reconnut enfin qu'il fallait distinguer entre James Read no 1 et James Read no 2. Celui-ci, s'apercevant lui-même de sa méprise, se retira confus et il ne fut plus question de lui ni de son paquebot.

28 août. Cependant la brume du lendemain nous força de retarder le départ jusqu'à deux heures après-midi, et James Read no 1, nonobstant la convention, se trouva avoir aussi promis deux places à d'autres passagers, dont l'un ayant manqué son embarquement, nous en fûmes quittes pour jouir de la compagnie de l'autre, New-Light de religion, se disant de la secte des Baptistes et raisonnablement pourvu de fanatisme.

L'évêque, en laissant cette cité, donna aux catholiques S. Malachie, évêque d'Armagh, pour titulaire de leur chapelle, promit de contribuer de £ 75 pour leur aider à avoir un cimetière distingué de celui des protestants, et leur ordonna de s'assembler désormais tous les dimanches (ce qu'il apprend avec plaisir qu'ils ont fidèlement exécuté), afin que nul d'entre eux n'eût dorénavant de prétexte de se mêler aux assemblées des sectaires. Cela fait, il ne songea plus qu'à se rendre à bord de la petite goélette, excellente voilière, de James Read, qui

chargea son fils, aussi nommé James Read, de la conduire, assisté de deux matelots canadiens, l'un sans religion, l'autre catholique en spéculation et non en pratique. Le nom du bâtiment était *Eliza*. Le plus petit vent suffisait pour le faire voler sur l'eau. Ainsi était-on dédommagé de son extrême petitesse qui ne permettait guère de tenir sur le pont, sans gêner la manœuvre. Le maître était âgé de 24 ans, homme de bonnes manières et bien élevé. Il avait eu l'attention de mettre dans la chambre un bon lit garni, dont l'évêque profita, s'y trouvant incomparablement plus à l'aise qu'il n'avait été dans la rivière Saint-Jean, à bord du capitaine Sighi.

Les trois ecclésiastiques, ayant fait la prière du soir à haute voix dans la chambre, le passager Baptiste ou New-Light qui les entendait, en voulut faire autant sur le pont. Il le proposa successivement au maître et à ses deux matelots. Tous trois le refusèrent, et il s'alla coucher dans la cale, se plaignant tout haut du peu de piété qui régnait dans ce monde. Il avait encouru la disgrâce de l'équipage, pour avoir entrepris dans la soirée une dispute sur la religion avec M. Boucherville, qui avait eu la complaisance de lui répondre et s'aperçut trop tard qu'il eût été plus prudent de n'en rien faire. Il n'y a rien à gagner avec les hérétiques qui ne cherchent pas la vérité et sont persuadés d'avance qu'ils en sont en possession. Avant de traiter avec eux aucune question religieuse, il faudrait s'assurer qu'ils cherchent à être instruits. Jusqu'à ce qu'on soit parvenu à ce point, il vaut mieux ne pas entrer en discussion. Avec quelques textes de leur bible, cités et appliqués *ab hoc et ab hac* à leur manière, ils croient vous avoir confondu, et voilà ce que l'on gagne à disputer avec ceux surtout des sectes les plus nouvelles, qui sont ordinairement les plus chauds et les plus insolents.

29 août. Le vent nous sertit assez bien dans le cours de la nuit, encore mieux le lendemain. A trois heures après-midi l'*Eliza* fit une petite pause à East-Port ou Mouse-Island. A quatre heures, elle était mouillée à Pleasant-Point où quelques canots sauvages rencontrés au large nous avaient déjà annoncés.

Cette mission, ainsi que celle de la rivière Penobscot, autrefois

Pentagouet, qui se décharge également dans la mer à environ 70 milles au sud-ouest de celle de Sainte-Croix, est composée d'Abénaquis, de Canibas, et de Maléchites ou Amalécites, confondus ensemble, comme il a été ci-dessus observé au sujet des sauvages de la rivière Saint-Jean, qui fraternisent beaucoup avec ceux-ci.

Ce fut vers la rivière Sainte-Croix que furent envoyés les premiers missionnaires jésuites, chargés d'annoncer la foi aux sauvages de l'Amérique septentrionale. Cette première semence ne fut pas perdue. Quoique les Anglais se fussent emparés par la suite de ce territoire qu'ils ont toujours gardé depuis, les aborigènes n'oublièrent pas la foi catholique. Il paraît que le lieu où ils allaient l'exercer était la rivière Saint-Jean, qui eut une succession non interrompue de missionnaires jésuites jusqu'à la retraite du P. Germain déjà mentionnée. Privés de ce secours, ils errèrent de côté et d'autre comme ceux de la rivière Saint-Jean; allant de temps en temps en Canada où ils trouvaient quelques secours spirituels, quoique insuffisants, dans les missions de Bécancour et de Saint-François, district des Trois-Rivières. Dans leur désir ardent d'avoir un prêtre au milieu d'eux, ils étaient, par suite de leur ignorance, prêts à se livrer au premier imposteur qui se donnerait pour missionnaire. Ils y furent pris. Plusieurs aventuriers intrus obtinrent leur confiance et eurent soin d'en profiter pour se faire donner des oblations. Un frère lai, nommé Juniper, s'étant enfui du couvent des Récollets à Québec, vers 1782, (1) s'avisait de se transporter au village de Penobscot et y évangélisa à sa manière, pendant plus de 18 mois, feignant de célébrer la messe, quoiqu'il n'eût ni vin, ni ornements, ni chapelle. Il baptisait, mariait, confessait, etc., et les sauvages de cette nation accouraient de toutes parts pour profiter de son ministère. Mais lassé de faire un métier pour lequel il n'avait point de vocation, et trouvant en apparence que les revenus de la mission ne lui rapportaient pas autant qu'il l'avait espéré, il résolut de se retirer d'une manière digne de celle avec laquelle il s'était introduit. Il assemble donc les Sauvages, insista sur la nécessité d'employer

(1) Il s'enfuit du couvent de Montréal, et en octobre 1779, comme le fait est raconté dans une lettre de M. Montgolfier à l'évêque de Québec.

sans délai en ornements d'église l'argent qu'ils avaient amassé à cette fin, et s'offrit de faire le voyage de Boston pour choisir et acheter lui-même, comme plus connaisseur, les choses dont ils avaient besoin. Pour gage de sa fidélité, il leur laissa ses coffres, leur permettant de profiter de tout ce qu'ils contenaient de plus précieux, si quelque accident imprévu le faisait périr en chemin. Il avait déjà fait, chaque année, plusieurs voyages à Boston, au retour de l'un desquels il s'était vanté d'avoir recommandé un superbe calice pour leur chapelle, mais qui n'était pas encore fini. Quand il reparaisait parmi eux, c'était toujours au moment où ils arrivaient de la chasse, et alors chacun lui faisait généreusement son offrande. Cette fois, il tira d'eux quelque chose de plus, car il leur remontra que les marchands qui venaient faire la traite dans leur village leur faisaient payer leurs marchandises le double de ce qu'elles valaient, et qu'il leur serait beaucoup plus profitable de les faire acheter à Boston par une personne de confiance. Les Sauvages donnèrent encore dans ce panneau, et ne connaissant personne qui pût acheter pour eux aussi avantageusement que lui, ils lui confièrent tout l'argent qu'ils avaient destiné à acheter des habillements. Les uns lui donnèrent donc 20 piastres, les autres 30, etc., chacun selon ses facultés. Mais ils ne revirent plus ni argent, ni calice, ni vêtements pour eux, ni ornements d'église, ni Juniper qui n'a jamais reparu dans le pays. Après un an d'attente, ils s'avisèrent d'ouvrir ses coffres. Mais qu'y trouvèrent-ils ? — Des pierres, des guenilles, rien de plus. Ils en furent pour leur crédulité et pour leur argent ; et, quant à la religion, aussi peu avancés qu'avant d'avoir fait la rencontre de ce moine apostat.

La privation d'assistance spirituelle dura jusqu'à l'époque où feu M. Adrien Leclerc commença à donner mission à Madawaska. Ils l'allèrent trouver d'abord en grand nombre avec leurs frères des rivières Sainte-Croix et Saint-Jean, et ne manquèrent pas de l'informer comment ils avaient été dupés par cet imposteur. M. Leclerc leur fit comprendre la nullité des actes de juridiction que Juniper avait exercés parmi eux. Un de ceux qu'il avait mariés ne voulut cependant pas que son mariage fût réhabilité par M. Leclerc. « Va, dit-il, le père

Juniper mariait tout comme toi. Le mariage que j'ai reçu de lui vaut bien celui que je recevrais de toi.»

Comme ils avaient très long à courir pour se rendre à Madawaska, ils s'en dégoûtèrent bien vite, et, après quelques années, il n'y en parut presque plus, même de la rivière Saint-Jean. Ceux de Penobscot firent une tentative, quelques années après, auprès de feu Mgr Hubert, évêque de Québec, pour qu'il leur envoyât un prêtre. Mais il se garda bien de le faire, puisque le territoire qu'ils occupaient avait été cédé aux Anglo-Américains par le traité de 1783, et se trouvait alors sous la juridiction du P. Carroll, ex-jésuite, nommé préfet apostolique pour les États-Unis. Les Sauvages se présentèrent encore ; mais enfin ayant appris l'érection de l'évêché de Baltimore, en 1790, et le retour, en 1791, de ce même P. Carroll qui y avait été consacré évêque du nouveau siège, ils ne perdirent point de temps et lui envoyèrent, cette année-là même, une députation des trois villages des rivières Sainte-Croix, Penobscot et Saint-Jean, sans considérer que ces derniers étaient encore sujets britanniques et appartenaient au diocèse de Québec.

Les députés étaient chargés d'une lettre signée des chefs de ces trois cantons, écrite en anglais par quelque main étrangère, et datée du 17 mai 1791. Ils y disaient entre autres choses au nouvel évêque : « Bon nombre de nos enfants sont déjà grands, sans avoir reçu le baptême. Nos femmes n'ont plus les cérémonies de l'Eglise après leurs couches. Nous sommes nous-mêmes couverts d'une multitude de péchés... Nous te prions, Père de l'Eglise de cette terre, de nous envoyer un prêtre ; nous l'attendons avec un cœur inquiet, espérant que tu nous répondras favorablement. »

Pour mieux appuyer leur demande, les députés présentèrent à l'évêque de Baltimore un crucifix dont leurs constituants les avaient chargés, espérant qu'il ne pourrait résister à des instances que l'image du Sauveur du monde semblait appuyer de la manière la plus persuasive. Ce pieux artifice eut son effet. Ils remportèrent leur crucifix ; mais l'usage qu'ils venaient d'en faire laissa dans le cœur et l'esprit du prélat une impression si forte, qu'il en écrivit en Europe au supérieur général de la Congrégation de Saint-Sulpice, M. Emery, auquel il transmit

en même temps la lettre que lui avaient apportée les députés sauvages. Quoique les Sulpiciens fussent déjà dispersés par la suite de la Révolution française, M. Emery trouva néanmoins moyen d'en faire passer deux à Baltimore, l'année suivante, 1792.

Ils s'y rendirent sur le même vaisseau que l'abbé Matignon, et l'un d'entre eux, savoir M. Ciquard, déjà mentionné, fut immédiatement envoyé à Passamaquodi ou à la rivière Sainte-Croix, où il resta depuis le mois d'octobre, même année, jusqu'à sa translation à la rivière Saint-Jean, en 1794. De Pleasant Point où il demeurait ordinairement, il visitait, chaque année, le village de Penobsco. Après même qu'il eût été fixé à la rivière Saint-Jean, il vint encore visiter ces deux anciennes missions une fois ou deux ; mais des voyages qu'il eut l'occasion de faire dans d'autres parties, le forcèrent bientôt d'abandonner sans retour ses anciens néophytes.

La Providence cependant ne manqua pas à ces sauvages. M. Cheverus, prêtre du diocèse du Mans, étant venu à Baltimore offrir à l'évêque du lieu des services que le malheur des temps ne lui permettait pas de rendre à sa patrie bouleversée, fut placé auprès de l'abbé Matignon, qui s'était fixé à Boston, et desservait de là les deux villages, jusqu'à l'arrivée, en 1798, de M. Romagné, prêtre du même diocèse que lui, qui partage l'année entre ces deux villages et une congrégation anglaise dont il est chargé. Cet ecclésiastique a profité de son long séjour dans ce pays, pour acquérir une très grande facilité à parler les langues anglaise et abénaquise. Il a de plus en sa faveur toute l'amabilité de mœurs, toute l'urbanité que l'on peut attendre d'une éducation extrêmement soignée. Modestie, politesse, prévenance, attention, délicatesse : ce sont les traits prééminents de son caractère. Que la société d'un tel homme doit être douce et aimable ! Par malheur ces sortes de caractères sont très rares. La plupart de ceux avec lesquels on a à traiter dans le monde offrent beaucoup de rudesse et de difficultés. Souvent les plus intraitables sont ceux avec lesquels on est condamné à passer la plus grande partie de sa vie. Les plus mauvais procédés viennent de ceux qui nous semblent les plus intéressés à nous ménager. Dieu l'a ainsi voulu pour notre

instruction, pour l'exercice de notre patience, pour nous donner lieu d'examiner si nous sommes nous-mêmes bien exempts des défauts d'humeur que nous remarquons dans les autres. (1)

29 août. La chaloupe de l'Eliza nous conduisit à terre, tout auprès du village, dont les cabanes, comme à celui de Sainte-Anne, sont de forme carrée, avec un toit, le tout revêtu de grandes écorches de pruches. Il s'y trouvait entre 60 à 80 familles, ceux de Penobscot s'y étant réunis pour recevoir la Confirmation des mains de l'évêque de Québec. Il fut reçu avec autant de cérémonies que l'aurait été l'évêque diocésain, se rendit du village à la chapelle, et de là à la maison de l'abbé Romagné, qui l'avait reçu à son débarquement. Il fut aussitôt décidé que le départ pour Boston n'aurait lieu que le lundi 31, et que le jour intermédiaire serait occupé en partie à retenir un passage à bord d'une goélette qui se disposait à faire voile pour ce havre, et dont M. Romagné avait déjà prévenu le capitaine qu'il pouvait bien se faire qu'il eût à transporter à Boston des voyageurs sur lesquels il n'avait pas compté.

Il y avait une raison tranchante pour ne pas prendre le lendemain pour donner la Confirmation aux Sauvages. Ils auraient été mal préparés à la recevoir, étant tous occupés, au moment de notre arrivée, d'une fête nationale qui devait se terminer, ce soir-là même, par un festin et une danse. Ils venaient de créer un second chef ou lieutenant-gouverneur du village. Pour procéder régulièrement à son élection, ils avaient appelé, suivant les lois de la nation, des députés des deux villages de Sainte-Anne et de Penobscot. Ces députés ou ambassadeurs, qui n'étaient pas moins de cinq à six par village, étaient sur le point de retourner chez eux. Il fallait leur donner leur congé en cérémonie ; et voilà le sujet de la fête.

A la demande de l'abbé Romagné, le prélat et ses deux compagnons retournèrent du presbytère au village, environ une heure après leur arrivée. Ils étaient attendus dans la salle du conseil. C'est une cabane qui ne diffère des autres qu'en ce qu'elle est plus grande. Là des sièges tant bons que mauvais étaient préparés pour les recevoir. On les avait revêtus des plus fines couvertes du village. L'espèce de parapet qui règne

(1) M. Romagné retourna en France en 1818.

des deux côtés de la cabane, en dedans, avait été garni de branches de sapins toutes fraîches. Au milieu de cette halle, était une suite de chaudières, qui grandes, qui petites, remplies de morceaux très petits d'un ou deux bœufs bouillis, qui trempaient dans leur jus et dans l'eau qu'on y avait ajoutée pour allonger la sauce. Les maîtres de cérémonies parcouraient et en arrivèrent chargés de plats de bois et de mikouènes. L'évêque donna la bénédiction à cette abondante nourriture, après s'être bien assuré qu'il ne serait pas condamné à en prendre sa part. Aussitôt les maîtres de cérémonies s'approchèrent avec deux grands plats qu'ils emplissent et vont les présenter aux ambassadeurs. Ceux-ci, d'abord assis de front, se roulent adroitement sur les fesses et se trouvent formés en deux cercles autour des deux plats. Le gouverneur ou premier chef fut servi immédiatement après eux. Il était assis par terre, comme les autres, mais loin d'eux et auprès de la porte, d'où il avait dirigé tout le cérémonial. Il était habillé, ce jour-là, en robe d'armoisain cramois, du reste nu-tête et nu-pieds, comme les autres. Le nouvel élu, assis dans un autre coin, paraissait aussi étranger à la fête que si elle n'eût pas été faite à son occasion. Il ne fut pas même servi immédiatement après le gouverneur dont il était le frère, mais comme les autres indistinctement. La portion donnée à chacun était très abondante. C'est qu'après avoir mangé tout son saoul, il devait donner le reste à sa femme et à ses enfants réunis autour de la cabane et regardant par les fentes.

Contents de cette partie de la bizarre fête, les ecclésiastiques dédaignèrent de retourner, le soir, au village, pour assister à la danse qui devait la terminer.

Le lendemain, après les messes dites, MM. Romagné, Boucherville et Gauvreau se rendirent à East-Port et retinrent un passage à bord de la goélette la *Minerve*, prête à partir pour Boston.

Elle était du port de 110 tonneaux, offrait plus de commodités qu'aucune de celles que nous avons occupées jusqu'alors, et avait pour commandant un petit homme du nom de Brooks, né Bordelais et catholique, mais élevé dès l'enfance dans les Etats-Unis, où il a tout à fait perdu et sa religion, et sa langue

primitive qu'il n'entend plus ; du reste, honnête homme, hardi marin et assez habile dans son métier.

30 août. L'après-midi, le missionnaire entra de bonne heure au confessionnal et en sortit fort tard, n'y ayant personne qui pût partager son ministère auprès des Sauvages, dont il parut que la fête nationale n'avait pas troublé la dévotion. Ce village, comme celui de Sainte-Anne, est remarquable par une sobriété dont les autres nations sauvages fournissent peu d'exemples.

Les Sauvages de Passamaquodî ont la même chance que les autres de cette partie pour la chasse d'hiver. Mais le voisinage de la mer leur donne un grand avantage sur ceux de Penobscot et de la rivière Saint-Jean. Un poisson que nos navigateurs nomment pousil ou pourci et qui, dans cet endroit, est improprement appelé marsouin, s'y trouve en si grande abondance, qu'il y a continuellement à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, des canots occupés à en faire la chasse, et qu'il ne se passe presque pas de jours, du printemps à l'automne, où les Sauvages n'en tuent plusieurs, qui sont immédiatement apportés au villages et livrés aux femmes, qui les coupent, en font sortir l'huile à la chaudière ou au soleil, nourrissent leurs familles de la chair et tirent même parti de la peau. Les jeunes gens s'en font un exercice de plaisir. Ce poisson est long de deux à trois pieds, très gros pour sa longueur, ayant le ventre blanc et le dos noir. Chacun peut donner de quatre à six pintes d'huile. Elle éclaire très bien.

On ne saurait dire s'il y a longtemps que les Sauvages ont cette ressource. Elle suffit maintenant à leur entretien ; mais ils ne se sont jamais occupés de celui de leurs missionnaires, qui ont été fort pauvres, jusqu'au moment où l'Etat du Massachusset dont ils dépendent, étant dans le district du Maine, a enfin compris que, s'il voulait garder les Sauvages qui menaçaient de gagner le New-Brunswick, il fallait donner à leur missionnaire quelque moyen de subsister. Une somme de 350 piastres fut votée pour cet objet, et est payée très régulièrement, chaque année, à M. Romagné. Il a de plus, sur le terrain de Pleasant-Point, un circuit d'environ 30 arpents carrés d'où il retire une bonne quantité de foin. Pour diminuer l'importunité des Sauvages, qui d'ordinaire accablent le missionnaire à toutes les heures

du jour, il a eu soin de faire placer son presbytère et sa chapelle, très simple et très peu garnie, à environ six arpents du village.

31. Le jeudi étant le jour du Sacerdoce, fête inconnue dans le diocèse de Boston, l'évêque de Québec et M. Boucherville en récitèrent l'office et en célébrèrent la messe, après lesquelles les Sauvages reçurent la Confirmation et entendirent l'exhortation que M. Romagné leur adressa dans leur langue, et qui parut fort longue à ceux qui ne l'entendaient pas.

L'après-midi, les Sauvages prirent dans leurs canots l'évêque et ses deux compagnons, auxquels se joignirent le missionnaire et Louisonet, et leur bagage, pour les conduire d'abord à Moose-Island, où ils rendirent visite au colonel Gobens, commandant de la place, établi par Sir John Sherbrooke, lorsqu'il en fit la conquête. Aimable et galant homme, qui mit tout en œuvre pour donner à dîner à cette compagnie, mais qui fut refusé et remercié, parce que le capitaine Brooks, ayant annoncé qu'il ferait voile à 5 heures du soir, il fallait être rendus avant ce temps à sa goélette, mouillée à plus de deux milles de là, auprès d'une ville nommée Labeek. Le brave homme exigeait de ses passagers une ponctualité dont il ne leur donnait pas l'exemple, puisqu'il était neuf heures du soir, lorsqu'il arriva lui-même à bord.

CHAPITRE SEPTIÈME

La *Minerve*. — Portland. — Boston. — Etat de la religion. — Les prêtres intrus. — L'abbé de la Poterie. — Son séjour à Boston et à Québec. — L'abbé Rousselet. — M. Thayer. — MM. Matignon et Cheverus. — Mgr Carroll et la division de son diocèse. — Les nouveaux évêques. — Réception faite à Mgr Plessis par Mgr Cheverus. — Brooklyn et la famille Walley. — Worcester. — Hartford. — L'Université de New-Haven. — New-York. — M. Morris. — Les églises. — Les PP. Jésuites. — Affaire de l'épiscopat. — Départ de New-York.

31 août. La *Minerve* avait deux chambres. L'évêque de Québec et ses deux compagnons s'emparèrent de celle de derrière, propre, gaie, et éclairée par quatre châssis de 8 verres chaque. Ils s'attendaient que le capitaine voudrait la partager.

avec eux, soit pour manger, soit pour coucher, soit pour l'un et l'autre. Il eut la discrétion de n'en rien faire, n'y entra même que très rarement, par nécessité et toujours le chapeau bas. Il avait résolu, à ce qu'il paraît, de ne faire voile que le lendemain. Mais le vent de nord-est, celui qui convenait le mieux au voyage de Boston, s'étant élevé, dès le soir même, assez violemment pour faire chasser la goélette sur son ancre, il se décida à partir immédiatement.

La nuit était fort obscure. Pour se tirer du mouillage où il était, il fut obligé de rétrograder de deux lieues; enfin il fit route, et elle fut bonne toute cette nuit et le jour suivant. Le vendredi soir, le vent se ralentit, mais ne changea pas de direction, de sorte que la *Minerve* ne fut point arrêtée jusqu'au dimanche matin, qu'elle entra dans le superbe havre de Portland, où elle demeura mouillée toute la journée, en vue de la ville, et peut-être à un mille de ses habitations.

1er septembre. Jusque-là, nous avions trop tenu le large pour pouvoir distinguer clairement aucun des lieux devant lesquels nous avons passé. Vraisemblablement il y aurait eu peu à voir, quand même nous aurions navigué plus près de terre. Le district du Maine est bien ce qu'il y a de moins avancé dans tous les Etats du nord. Portland est incontestablement ce qu'il offre de plus remarquable. Son port est environné d'îles extrêmement riantes, dont quelques-unes paraissent fortifiées et ont une petite garnison. Un fanal à l'entrée du havre, une citadelle à l'une des extrémités de la ville, des édifices publics entre lesquels dominent des églises dont nous entendions tinter les cloches à diverses heures du jour, une longue suite de maisons élevées et, en apparence, bien construites et nombreuses : voilà ce que notre distance nous permit d'observer. Du reste, une réflexion sérieuse affligeait l'évêque de Québec, privé d'entendre et de célébrer la messe, en ce jour, quoique ce fût celui où il récitait l'office de la translation des reliques de saint Flavien et de sainte Félicité. Oh ! qu'il se fût estimé heureux de pouvoir célébrer cette fête dans sa cathédrale, et non dans un havre étranger, d'entendre sonner les cloches qui invitent les vrais fidèles à venir entendre la parole de vérité, plutôt que celles qui appellent d'aveugles hérétiques à la prédication d'une

fausse doctrine, et aux exercices d'un culte qui n'a ni sacrifice ni autel, ni ministère proprement dit !

3 septembre. La vue de Portland, prise du point du havre où mouilla la *Minerve*, ressemble assez à la ville de Montréal, lorsqu'on la considère en venant de Laprairie et que l'on vient de passer le saut Normand. Elle paraît avoir sur la mer un front aussi étendu que Montréal sur le bord du fleuve, non compris les faubourgs qui sont aux deux extrémités de celle-ci.

La Providence nous avait procuré, depuis le départ de Saint-Jean, un vent plus avantageux et une marche beaucoup plus prompte que nous l'avions eue depuis le départ de Québec jusque-là. De Portland il ne restait plus que 40 à 50 milles pour atteindre Boston. Le vent reprit vers le soir du dimanche, et, dès le lendemain à 8 heures, cette capitale commença à se développer aux yeux des voyageurs, qui ne l'avaient pas encore vue.

4 septembre. Tout y excite la curiosité. Port vaste, bordé par des isles garnies de forts et de redoutes; vaisseaux des quatre parties du monde mouillés dans le havre; suite de quais dont on n'aperçoit pas le bout; amples et riches magasins à trois et quatre étages, construits en briques comme presque tous les édifices de la ville et occupant une infinité de bras; *State House* ou Maison d'Etat dont la lanterne élevée domine toute la ville; café à six ou sept étages, terminé par un dôme plus haut qu'aucun des clochers; églises de toutes les dominations dont chacune semble enchérir sur les autres en goût et en élégance: voilà ce qui en impose aux étrangers, du moment qu'ils aperçoivent cette ville, et leur rappelle son ancienneté, le rôle qu'elle a joué dans la Révolution Américaine, et la considération que lui donnent son commerce et son opulence parmi les autres villes des Etats-Unis. On y compte 36,000 habitants (1).

Il fallut beaucoup de temps au capitaine Brooks pour se démêler d'avec les autres vaisseaux, et mettre la *Minerve* à une moyenne portée d'un lieu de débarquement. Il était onze heures, lorsqu'il put mettre à terre ses passagers impatientes,

(1) En 1890, Boston comptait 448,477 âmes.

moins occupés de considérer les beautés des édifices et la propreté des rues, que de se rendre promptement vers l'église catholique et de présenter leurs respects à l'évêque du lieu. (1)

Qui l'eût dit, il y a trente ans, que la vraie foi serait connue et respectée à Boston, la ville de toute l'Amérique Anglaise la plus opposée au catholicisme, ville où, tous les ans, au mois de novembre, on croyait que c'était un acte de religion de brûler le pape en effigie, tellement que les enfants, comme pour applaudir à ce qu'ils voyaient faire avec pareille extravagance, avaient aussi leurs petits papes qu'ils livraient aux flammes, lorsque les citoyens avaient fait au leur le même traitement.

Ces folies ont cessé. Quelques Irlandais catholiques respectables étant devenus citoyens de cette ville, on a eu honte de continuer sous leurs yeux une pratique aussi mortifiante pour eux qu'elle était ridicule et méprisante en elle-même. La constitution américaine proclamée presque aussitôt après l'indépendance, n'ayant adopté aucune religion nationale, il s'ensuivit que les citoyens étaient libres de suivre tel culte qu'ils leur plairait, et ils perdirent tout à fait cet esprit de persécution et de fanatisme auquel ils s'étaient livrés anciennement. (2)

(1) Cet évêque était Mgr Jean Lefebvre de Cheverus, né à Mayenne et appartenant à une des premières familles de France. Ordonné prêtre en 1790, la Révolution française le força de s'exiler en Angleterre, et il passa aux Etats-Unis en 1796. Comme Mgr Plessis le raconte, il fut le premier évêque de Boston et son administration y fut extraordinairement fructueuse. En 1822, il fut rappelé en France par Louis XVIII, et nommé évêque de Montauban. Charles X le fit monter sur le siège archiepiscopal de Bordeaux, et Louis-Philippe lui fit avoir le chapeau de cardinal. Il mourut en 1836.

Ce vertueux prélat avait appris que Mgr Plessis devait passer par Boston, et il s'était empressé de lui écrire le 22 mai 1815 :

« Je désire bien savoir à quelle époque à peu près vous comptez être ici. Je serais au désespoir d'être absent et de manquer l'occasion de connaître personnellement Votre Grandeur... Je vous recevrai de mon mieux et dans la joie de mon cœur... »

Le 19 juin, autre lettre extrêmement touchante : Si je pouvais quitter Boston et aller à votre rencontre, mais cela m'est impossible... »

(2) La conversion ne fut cependant pas complète, car, en 1834, les fanatiques, qui étaient encore en nombre, brûlèrent le couvent des Ursulines, dans une nuit d'horreur qui rappelle les scènes des temps les plus barbares. Mais on en avait vu bien d'autres avant 1800, et Bancroft a pu écrire des Etats-Unis : « L'histoire de la colonisation de notre pays est l'histoire des crimes de l'Europe. » C'était à Boston sans doute que la haine du catholicisme se manifestait avec plus d'éclat. Mais on n'en manquait pas ailleurs. On sait, qu'en 1771, Mgr Briand avait été chargé par le Saint Siège d'aller donner la Confirmation aux catholiques abandonnés du Maryland, de la Pensylvanie et de la Virginie, et qu'il ne put remplir cette mission, d'abord à cause de l'absence du gouverneur-général, et ensuite de l'invasion Américaine. Le R. P. Farmer ajoute une autre raison dans une lettre datée de

Cette liberté laissée à tous les cultes ouvrit à la religion catholique la porte du Massachuset. Elle était connue dans les Etats du Sud. Les habitants du Maryland l'avaient conservée à la suite de leurs pères établis dans cette province par Lord Baltimore, qui était lui-même catholique. Mais elle n'avait pas encore pénétré dans les Etats du Nord, et ce fut, chose incroyable, par des prêtres intrus qu'elle fut introduite à Boston.

Un certain abbé français du nom de la Poterie, après avoir été aumônier à bord d'un vaisseau de sa nation, arriva dans cette ville, et lassé apparemment du métier qu'il avait fait jusqu'alors, s'avisa d'assembler quelques familles françaises et irlandaises qu'il y trouva et de s'établir leur pasteur. Ils s'emparèrent d'un édifice abandonné, qui avait autrefois servi de temple à des Huguenots français. Ce fut là que l'abbé de la Poterie commença à exercer ses fonctions, après avoir donné à cette église la sainte Croix pour titulaire, sans s'être mis en peine de demander des pouvoirs au père Carroll, ex-jésuite de Baltimore, alors établi préfet apostolique pour les Etat-Unis. Il est même probable que l'abbé de la Poterie ne le connaissait pas, car le Saint-Siège l'avait établi tout récemment. Mais du moins il savait qu'il ne pouvait se donner mission à lui-même, et il devait s'informer de quel endroit il fallait qu'il tirât ses pouvoirs. *Quomodo prædicant, nisi mittantur?* (1) C'était en 1787.

Dès l'année suivante, le dit abbé inquiet et remuant, comme le sont assez ordinairement les aventuriers, écrivit à l'évêque de Québec pour lui demander de l'emploi dans son diocèse. A cette

1773. Il dit que la présence de l'évêque aux Etats-Unis n'aurait pas été tolérée, les Américains ne pouvant entendre parler d'un évêque, même d'un évêque protestant.

Mgr Carroll écrivait de Boston en 1790 : « Plusieurs des principaux citoyens m'ont avoué qu'il y a quelques années, ils auraient traversé la rue pour ne pas rencontrer un catholique romain. L'horreur qu'ils éprouvent pour un *papist* est incroyable, et elle ne fait que s'aggraver, grâce aux calomnies scandaleuses dont les ministres se rendent coupables tous les dimanches. » Mgr Denault, qui avait passé par Boston bien avant Mgr Plessis — en 1803 —, rendait compte à ce dernier de la cordiale réception qu'on lui avait faite : « Quelle différence ! ajoutait-il, il n'y a pas vingt ans, ils m'auraient pendu sans forme de procès. »

(1) Il n'est que juste de dire que le 24 décembre 1788, M. Carroll conféra à cet aventurier la juridiction dont il avait besoin pour desservir les catholiques de Boston. Dans un manifeste imprimé et adressé à tous les Fidèles de la ville, ce missionnaire, le premier qui résida à Boston, s'appelle modestement : « Claudius Florent Boucharde de la Poterie, docteur en divinité, Protonotaire de la Sainte Eglise et du Saint-Siège de Rome, Vice-Préfet et missionnaire apostolique, curé de l'église catholique de Sainte-Croix à Boston dans l'Amérique du Nord. » Pour la réclamer, il aurait pu lutter avec les Américains les plus modernes.

époque, le gouvernement britannique du Canada avait une opposition si grande à l'introduction des ecclésiastiques français dans ce pays, et en avait donné, en 1783, des marques si peu équivoques, que l'évêque, peu prévenu d'ailleurs en faveur de l'abbé de la Poterie, lui répondit simplement qu'il ne pouvait l'admettre. (1) Nonobstant ce refus péremptoire, l'abbé de la Poterie vint se présenter à Québec en 1789, et quoique rejeté par lord Dorchester, gouverneur en chef, et par l'évêque, qui ne lui permit l'exercice d'aucune fonction, il se maintint dans cette capitale deux ou trois mois, portant la tonsure et l'habit court, assistant dans la nef aux offices de la cathédrale, se glissant dans les chapelles particulières où il se présentait à la communion laïque qu'on ne lui refusait pas; du reste, passant le temps dans des maisons de particuliers peu relevés, parmi lesquels il s'était formé un parti de quelques démocrates sans crédit. Il se flattait de se maintenir en Canada malgré l'évêque et le gouverneur, affectant que l'un et l'autre l'auraient volontiers admis, s'il n'eût été desservi par M. Gragé, alors membre du Séminaire de Québec et grand vicaire de l'évêque.

Il lui survint, pendant son séjour à Québec, un puissant motif de désirer qu'on l'y gardât: c'est qu'il apprit qu'un autre intrus, l'abbé Rousselet, s'était emparé de son église de Boston. Mais comme on n'était pas obligé, à Québec, de protéger un intrus de Boston contre un autre, on fit enfin comprendre à M. de la Poterie qu'il était temps qu'il se retirât. L'évêque lui fit aumône de quelques guinées pour le mettre en route et on n'entendit plus parler de lui. (2)

Le préfet apostolique de Baltimore fut enfin informé de qui se passait à Boston. Il y envoya M. Thayer, nouvellement arrivé d'Europe, né à Boston même, élevé dans les principes du puritanisme, devenu ministre de cette secte, converti dans

(1) La lettre de la Poterie est du 6 octobre 1788. Le 1er mars de l'année suivante, il écrit encore pour emprunter £ 300 à l'évêque qui ne peut exaucer ses prières. Le 16 mai, il demande des Saintes Huiles et quémande à outrance. Nous avons dans nos archives un bon nombre de documents sur cet abbé, entre autres sa fameuse lettre pastorale et un autre imprimé dans lequel il se défend contre ses accusateurs et exhibe tous les titres qu'il peut avoir au respect et à la vénération.

(2) Avant son départ, l'abbé de la Poterie publia ses adieux dans la *Gazette de Québec* du 22 octobre 1789. Cet écrit est du 19 du même mois. Il remercie les Canadiens « des consolations de toute espèce » qu'ils lui ont données dans ses pei-

un voyage qu'il fit à Rome, par pure curiosité, en 1783, époque de la précieuse mort du Bienheureux Benoit-Joseph Labre, et où il eut des preuves satisfaisantes des miracles opérés par son intercession. Il était passé de là en France, où sa conversion avait fait grand bruit, et y avait été ordonné prêtre après quelques années de théologie. Revenu dans sa patrie, il soupirait après le salut de ses frères et de ses concitoyens. Le préfet apostolique ne pouvait donc lui rien faire de plus agréable que de l'envoyer exercer son ministère à Boston. L'abbé Rousselet ne vit pas d'un bon œil arriver ce successeur légitime, mais inattendu. Il cabala contre lui avec les protestants, et trouva même moyen de se conserver un parti parmi les catholiques. Aussi cette congrégation, quoique peu nombreuse, se trouva divisée en deux parties, sans que le vrai pasteur pût faire lâcher prise au mercenaire. Tout l'avantage que put gagner M. Thayer, fut de se rendre maître avec son parti, par un tour d'adresse, de l'édifice nommé l'Eglise de Sainte-Croix. Il faut ajouter à cela que, nonobstant les entraves que l'abbé Rousselet mettait à l'exercice de son ministère, il réussit à opérer plusieurs conversions.

Le père Carroll, devenu évêque, comme on l'a vu, en 1791, et ayant fait, l'année suivante, l'acquisition de M. de Matignon, docteur de la maison de Navarre, homme d'une douceur de caractère égale à l'habileté rare qu'il a déployée dans plusieurs affaires importantes, résolut de l'envoyer à Boston, comme plus propre que tout autre à concilier les esprits et à discréditer efficacement M. Rousselet, qu'il le chargea de dénoncer au peuple pour ce qu'il était.

L'abbé Matignon, en arrivant, alla tout droit trouver cet intrus, lui communiqua les ordres dont il était porteur, le pria

nes et ses chagrins. Il dit combien il aurait désiré demeurer au pays, mais que, forcé par la nécessité, il repartait pour Boston pour repasser ensuite en Europe. Le 2 janvier 1790, l'abbé Rousselet, qui ne valait pas mieux que lui, écrivait à l'évêque de Québec que son rival avait été interdit en 1789 et qu'il ne méritait en aucune façon ses faveurs et ses aumônes. Il avait passé au moins trois mois à Québec ; en décembre 1789 il était de retour à Boston d'où il partit définitivement le 19 janvier 1790. Il paraît qu'il s'efforça de payer ses créanciers avant de leur dire un éternel adieu. Voir Gilmory Shea et *History of the Catholic Church New-England States*. Il est aussi fait mention de lui dans les *Mémoires de M. P. de Sales Laterrieres*, page 165.

de ne pas le mettre dans la nécessité de les publier, comme il lui était prescrit. Rousselet ne fut pas incrédule ; il céda de bonne grâce et se retira aux isles du Golfe du Mexique, où il a depuis péri par la guillotine, après s'être disposé à la mort d'une manière très édifiante. (1)

M. Thayer demeura un an avec M. Matignon, après quoi il alla occuper diverses places dans l'Etat de New-York, dans le Maryland, à Liverpool, en Angleterre, et enfin à Limerick, en Irlande, où il est mort au mois de février dernier, ayant toujours soutenu sa piété et son zèle, mais ayant le talent de se fixer nulle part. (2)

M. Cheverus étant venu se joindre au docteur Matignon, comme on l'a vu ci-dessus, tous deux travaillèrent avec zèle et succès à avancer l'œuvre de Dieu dans la ville de Boston et dans son voisinage. La Providence féconda leurs travaux. Avec très peu de ressources, ils parvinrent à faire, au centre de la ville, l'acquisition d'un emplacement assez spacieux, sur lequel ils construisirent en briques une belle église qui coûta plus de vingt mille piastres. Elle fut consacrée par l'évêque de Baltimore, le 29 septembre 1803, sous le titre de Sainte-Croix. Bientôt après, ils acquirent un lot voisin du premier, qui leur procura un petit jardin et la facilité d'ajouter à l'église un logement pour eux, élégant et suffisant, ayant des cuisines

(1) C'est en 1791 que l'abbé Rousselet se vit enlever ses pouvoirs et il partit pour la Guadeloupe. Quelque temps après son arrivée, les Français s'emparèrent de cette isle et le condamnèrent lui et plusieurs autres à la guillotine. Ce fut son salut. Dans la prison où il attendait l'heure de son supplice, il exhorta ses compagnons, les intruisit, les confessa et les prépara à la mort. « Mais pour moi, disait-il, je serai lancé dans l'éternité sans que mon âme ait reçu les grâces efficaces des sacrements. » Nul doute que le bon Dieu ait tenu compte de sa foi, de son zèle et de sa contrition parfaite. La mort dans ces conditions peut être regardée comme bienheureuse. Au reste qui peut dire jusqu'où ces prêtres aventuriers pouvaient pousser la bonne foi !

(2) L'Histoire de la conversion de cet excellent prêtre fut publiée à Londres en 1787 et traduite en français à Paris. Il était arrivé à Boston en 1790. Ce que Gilmary Shea et d'autres historiens semblent avoir ignoré, c'est qu'il passa trois à quatre mois au Canada, en 1796-1797, et on le constate par les archives de l'Archevêché. Le 19 novembre 1796, Mgr Denault, qui demeurait à Longueuil, écrit à Mgr Hubert que l'abbé Thayer a passé onze jours chez lui et qu'il est parti pour le Séminaire de Montréal où il veut passer l'hiver et se reposer. Réponse de Mgr Hubert qui approuve pleinement la cordiale réception faite à M. Thayer. Mais voilà que quelques employés du gouvernement sont alarmés de la présence de cet étranger à Montréal et qu'il se voit obligé de quitter le Canada. La lettre suivante de Mgr Denault, en date du 12 janvier 1797, raconte ce curieux épisode. Elle est adressée à M. Plessis, curé de Québec : « . . . Je ne savais que m'imaginer quand, dans les dernières correspondances au sujet du vénérable M. Thayer, je

au-dessus du rez-de-chassée, et deux étages au-dessus. Ces deux spectacles ecclésiastiques, par leur vertu, leurs talents, leur hospitalité et leur politesse, se sont fait jour à travers les préjugés des protestants et en ont attiré plusieurs à leur congrégation, qui est, en général, très édifiante, et où ces nouveaux convertis se soutiennent très bien.

Cependant l'évêque de Baltimore sentait la nécessité de morceler son immense diocèse. Il proposa au Saint-Siège de le diviser en cinq et il l'obtint dès l'année 1806. Mais il fallut du temps pour faire le choix des nouveaux évêques. Les deux Caroline, la Georgie, la Virginie et Maryland furent les seuls Etats destinés à former désormais le diocèse de Baltimore. Celui de Barstown fut composé des deux Etats de Kentucky et du Tennessee; celui de Philadelphie de la moitié méridionale du New-Jersey; celui de New-York de la moitié septentrionale du New-Jersey et de tout l'Etat de New-York; enfin celui de Boston eut pour lots l'Etat du Massachusset avec le district du Maine et les Etats de Rhode-Island, du Vermont, du New-Hamshire et du Connecticut. M. Egan fut nommé évêque de Philadelphie. Il était né irlandais, mais agrégé depuis longtemps au clergé de Baltimore. Un dominicain de la même nation, le père Concanen, qui depuis nombre d'années faisait en cour de Rome les affaires des évêques d'Irlande, fut nommé

ne vous voyais pas paraître. Mais vous me tirez d'embarras : vous étiez en retraite. Que je vous en aurais dit, si j'avais eu affaire à vous ! Les craintes ont cessé, je suppose, de votre côté, à Québec, je veux dire. Il n'en est pas ainsi du côté du Séminaire de Montréal. Son inquiétude a été au point de lui donner congé, et il erre de curé en curé. Monseigneur, dit-on, l'a désiré (son départ du Séminaire, j'entends) et Monseigneur, par une lettre du 12 décembre, la plus favorable à ce monsieur, me dit que je puis donner à son séjour une *extension convenable*. Le Séminaire épouvanté ajoute 2^e que ce qui l'a conduit à cette extrémité, ce sont les manœuvres, dans Montréal, de quelques magistrats inquiets, et que l'on disait tout bas que le solliciteur général avait ordre de s'informer et de le renvoyer. Je me suis informé moi-même de tout, et le solliciteur m'a répondu qu'en effet les magistrats, instruits fausement qu'un Français, entré dans la ville, demeurerait caché en quelque part, l'avaient engagé à aller au Séminaire prendre des connaissances sur le sujet ; mais qu'apprenant que ce monsieur était américain, il s'était retiré sans mot dire et le trouvait bien là.

« Voilà comment on se tourmente mal à propos, au lieu d'aller son train comme on dit, quand on a sut tout de son côté la raison et le droit.

« Depuis son exil du Séminaire, il a passé quatre jours chez M. Girouard, plus de quinze chez M. Duburon ; il est à présent chez M. Coneyroy d'où il reviendra ici... »

M. Thayer dut partir du Canada, à la fin de janvier 1797, pour s'en retourner aux Etats-Unis, qu'il quitta définitivement pour l'Angleterre et l'Irlande, en 1803.

évêque de New-York. M. Flaget, sulpicien français du Séminaire de Baltimore, fut pourvu de l'évêché de Barston. Quant à celui de Boston, l'abbé Matignon eut l'adresse de se mettre de côté et de faire tomber le choix sur M. Cheverus, son confrère, plus jeune que lui de 14 ans. Le R. P. Concenan fut consacré à Rome au mois de juin 1810, et était dans l'attente d'une occasion pour passer aux Etats-Unis, où il apportait les bulles des autres évêques. Apprenant qu'il y avait à Naples un vaisseau américain, chargé de transporter aux Etats-Unis les équipages de plusieurs autres vaisseaux de cette Puissance, que le gouvernement napolitain avait trouvé bon de confisquer, l'évêque de New-York s'y rendit, espérant de trouver un passage. A peine arrivé dans cette ville, il fut saisi par ordre de la police et jeté en prison, d'une manière si imprévue et si révoltante, qu'il en tomba malade et y mourut au bout de quatre jours. (1) Heureusement il avait eu la précaution de faire parvenir à Paris des copies authentiques des bulles dont il était le porteur. M. Flaget, qui n'avait pu se résoudre à accepter l'épiscopat sans consulter M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, avait fait exprès le voyage de France. Il en reçut une réponse affirmative et revint en Amérique avec cette copie des bulles, sur laquelle lui et les évêques de Philadelphie et de Boston furent consacrés à Baltimore, dans la même année 1810, à trois jours différents, savoir : l'un le dernier dimanche d'octobre, le second le jour de la Toussaint, et le troisième le premier dimanche de novembre.

Mgr Cheverus, revenu à Boston, ne changea rien à sa manière de vivre et continua de remplir, comme il faisait auparavant, tous les devoirs d'un curé et d'un missionnaire, toujours en parfaite harmonie avec le docteur Matignon, n'ayant de revenu que la vente des bancs de leur église, qui monte à 1000 piastres lorsque tout est bien payé, et sur laquelle ils sont obligés de fournir à l'église le luminaire, l'entretien, le linge et les ornements.

On n'entreprendra pas de décrire les attentions de l'évêque

(1) D'après M. Gilmory Shea, l'évêque n'aurait pas été jeté en prison. Mais on lui aurait simplement défendu de s'embarquer sans une permission spéciale du gouvernement. En tout cas, l'effet fut le même, et le prélat mourut de douleur.

de Boston et du docteur Matignon pour l'évêque de Québec et pour ses compagnons de voyage, ni les tourments qu'ils se donnèrent pour aller-au devant de tous leurs désirs, surtout les instances que le bon évêque fit à son collègue pour le retenir jusqu'au dimanche suivant. Elles furent inutiles. La saison des affaires était arrivée et l'évêque de Québec impérieusement rappelé dans son diocèse.

5 septembre. Son départ fut fixé au jeudi matin. Le mardi et le mercredi, il fit une pluie constante. Il fallut passer ces deux jours à la maison, à répondre à des dépêches venues de l'Isle Saint-Jean et d'Halifax. On ne sortit, le mercredi soir, que pour aller dîner chez M. Stoughton, consul espagnol, qui avait bien mérité qu'on lui accordât cette petite faveur, pour l'empressement que lui et sa dame avaient montré à venir saluer l'évêque étranger, dès qu'ils le surent arrivé. Cette dame est native de Hambourg et a vécu longtemps dans la religion protestante, avant d'avoir le bonheur de se faire catholique; mais elle répare bien son ancienne profession d'hérésie par sa ferveur actuelle.

Une autre question se présentait : savoir si l'on retournerait en Canada par la voie de Burlington ou par celle d'Albany. Cette dernière rendait nécessaire le voyage de New-York, ce qui allongeait la route. L'évêque de Québec inclinait pour le plus court chemin. Mais l'abbé Boucherville plaidait pour New-York et sut mettre l'évêque de Boston dans son parti. Avec un tel avocat, on ne pouvait manquer d'avoir gain de cause. On alléguait que ce détour allongeait le chemin, que la plus grande partie s'en faisait par les steamboats, que la route par terre de Boston à Burlington était affreuse, etc. Une lettre de l'abbé Painchaud, venu à Boston et reparti avant l'arrivée de l'évêque de Québec, rendit le même témoignage au chemin de Burlington. Bref, il fallut se rendre, quoiqu'il en résultât un peu de retard. Le désir d'emmener l'abbé Matignon en Canada (ce qu'on n'osait lui proposer par une route déclarée mauvaise) et un peu de curiosité de voir l'église de Saint-Patrice et de connaître le clergé de New-York, étaient des considérations déterminantes.

7 septembre. Il fut donc résolu que les deux évêques se ren-

draient à Brooklyn, maison éloignée de la ville d'environ deux lieues, et que M. Boucherville les accompagnerait pour y attendre MM. Matignon et Gauvreau et Louisonet, qui demeureraient pour emballer le bagage et devaient quitter la ville trois heures plus tard, c'est-à-dire à midi, avec le carrosse qui portait la malle, nommé en langage du pays *mail-coach*, et que nous avions retenu pour nous conduire tous cinq à New-York, c'est-à-dire à 45 lieues de Boston, où nous devons embarquer pour New-York.

Brooklyn est la demeure de M. Walley, homme recommandable par ses connaissances et son goût pour les lettres, mais bien davantage par sa religion. Son épouse est catholique ainsi que ses enfants. Il tenait seul au protestantisme dans lequel il avait été élevé. Mais convaincu par ses recherches et par ses lectures, et touché de Dieu, un jour qu'il assistait à la première communion d'une de ses filles, il vint, au sortir de la messe, fondant en larmes, se jeter aux pieds de l'évêque de Boston, disant avec effusion de cœur : « Je suis catholique, je ne veux plus être autre chose ; il y a déjà trop longtemps que je résiste à la grâce qui me presse de me donner à Dieu. » Il a tenu parole, et fait honneur à sa nouvelle religion sous tous les rapports ; il a même demandé et obtenu qu'un des plus beaux appartements de sa maison devint une chapelle, où la messe se célèbre quelquefois pour la consolation de cette bonne famille et des catholiques du voisinage.

Nous déjeunâmes chez lui avec d'autant plus d'agrément que nous y jouîmes de la compagnie de l'abbé Brosius, prêtre luxembourgeois, qui avec MM. Matignon et Romagné forment tout le clergé de l'évêque de Boston. Encore cet abbé Brosius n'est-il d'aucun secours aux autres pour le ministère, des infirmités qu'il a contractées pendant les huit ou neuf années qu'il l'a exercé avec beaucoup de succès et d'édification dans le diocèse de Baltimore, le mettant hors de service dans un pays de missions où il faut sans cesse voyager à cheval. Il est réduit à enseigner les mathématiques, dans lesquelles il passe pour très habile, dans le voisinage de l'université de Cambridge. Il a pris à loyer une belle et spacieuse maison, la propriété du vice-président des Etats-Unis, pour laquelle il paie annuelle-

ment 3 à 400 piastres, et n'a pour se soutenir, lui et sa nombreuse famille, que le profit qu'il peut faire sur 5 à 6 écoliers qui sont ses pensionnaires et ses élèves. Il a en partage une grande urbanité et une égalité d'humeur peu commune. En un mot, il est un de ces hommes rares qui savent capter et conserver la bienveillance de tous ceux avec lesquels ils sont en rapport.

Il était plus d'une heure après-midi, lorsque le mail-coach arriva à Brooklyn. Le Dr Matignon n'y demeura qu'un instant et reçut les adieux de chaque individu de la famille Wal-ly, comme s'il fût parti pour un voyage des Indes-Orientales, preuve de la singulière estime où il est dans cette maison. L'évêque de Québec et son clergé prirent aussi congé de l'évêque de Boston, qui ne devait pas aller plus loin, et l'on se mit en route.

7 septembre. La première pause fut à une ville nommée Worcester et par abréviation *Wouster*, où l'on prit un diner qui ne retarda pas beaucoup le voyage. Cet endroit, nouvel établissement, n'a rien de bien remarquable, si ce n'est une belle et vaste place au-devant de la principale église qui paraît elle-même aussi élégante que le peut être un édifice de ce genre, en bois.

La campagne par laquelle se fit la plus grande partie de cette route, n'offre rien de particulier, si ce n'est qu'on y voit du seigle, de l'orge et principalement du blé d'Inde, mais point de pois ni de froment. Il paraît qu'assez généralement il ne se cultive de blé que dans les États du Sud, qui pourvoient de farine ceux du Nord, ainsi que la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton. Les farines de la Pensylvanie sont particulièrement recherchées.

Le mail-coach marcha toute la nuit, qui fut heureusement très belle. Nous ne fîmes pause que dans une petite ville, pour souper à travers un bal qui se donnait dans l'hôtellerie même. Il n'était pas jour lorsque nous entrâmes dans l'État du Connecticut. Entre sept et huit heures du matin, nous arrêtâmes pour déjeuner dans une auberge à Hartford, capitale de cet État, ville assez neuve, mais célèbre dans le cours de la guerre américaine, qui vient de se terminer par les résolutions fermes et décisives qu'une convention des États du Nord y prit contre

les mesures de l'administration générale, et qui ont vraisemblablement accéléré la conclusion de la paix.

Après avoir laissé Hartford et passé la rivière Connecticut, la première ville qui se présenta fut Middletown, moins considérable que la première, mais également remarquable par les plantations d'arbres dont ses rues sont bordées, souvent à une longue distance sans interruption. Ce sont les peupliers de Lombardie et les saules qui y dominent. Mais il y a dans cet Etat, sur le bord des grandes routes, un arbre bien préférable aux deux autres par la forme de ses branches, assez semblables à celles de notre bois blanc ou tilleul, mais encore plus égales et plus régulières. Quoique moins étendues, ses feuilles ressemblent pour la couleur à celles de la plaine du Canada. On l'appelle en anglais *button-tree*, ou arbre à boutons, et en français sycomore. Il serait difficile d'en trouver un qui se prêtât mieux à la bordure des rues et des chemins. Sur cent sycomores, à peine en trouveriez-vous un qui excédât un autre de trois à quatre pieds. Cet arbre, inconnu en Canada, mériterait d'y être transplanté.

Il était entre deux et trois heures de l'après-midi, lorsque nous arrivâmes à New-Haven, la principale ville de l'Etat de Connecticut après Hartford. Elle est sur le bord de la mer. Comme les villes précédentes, elle a ses rues et places bordées de plantations d'arbres ; car on est persuadé dans les Etats-Unis, et sans doute avec raison, qu'il n'y a pas de belle ville sans ombrage, ni de moyens plus puissants que les arbres pour purifier l'air et le rendre salubre.

L'Université de New-Haven est plus estimée que celle de Cambridge près de Boston, parce que, si elle est protestante, du moins les professeurs et docteurs n'ont pas affiché, comme ceux de Cambridge viennent de faire, le socialisme qui frappe le christianisme dans ses fondements.

8 septembre. Le mercredi suivant, devait se faire dans l'université un exercice public nommé *commencement* qui a lieu chaque année. C'est à la suite de cet exercice que sont proclamés les noms des nouveaux gradués. Il devait y en avoir vingt-six cette fois.

Les parents et les curieux commençaient déjà à arriver de

tous côtés pour y être présents, et ce concours ne pouvant manquer de croître dans les quatre jours qui restaient encore avant celui du commencement, il est à présumer que la population de la ville aura augmenté d'un tiers, dans l'espace d'une semaine. Déjà les hôtelleries étaient surchargées de monde. Nous arrivâmes à celle qui est la plus voisine du quai où l'on prend le steamboat. Il ne restait de logement que ce qu'il fallait pour nous. Plusieurs personnes y arrivèrent ensuite avec beaucoup de confiance d'y trouver des places, mais ne purent en obtenir. Le diner, la récitation du bréviaire, une petite promenade occupèrent le reste de cette journée. L'abbé Matignon se trouvait avoir soutenu beaucoup mieux qu'on aurait osé l'attendre de sa faible santé, le voyage de nuit et de jour dans le mail-coach; et ce n'était pas une petite satisfaction pour l'évêque de Québec qui avait promis de le rendre au Canada sans qu'il en souffrit.

Le *Fulton*, steamboat grand et commode, va tous les jours de New-Haven à New-York, ou revient de New-York à New-Haven. La distance est de 80 milles et il met d'ordinaire toute la journée à décrire cet espace. Il n'arriva, ce jour-là, qu'après soleil couché, assez tôt néanmoins pour que l'on pût y retenir des places le soir même. M. Eoucherville fut chargé de ce soin. Nous embarquâmes, le lendemain matin, à 6 heures. Il y avait plus de 80 passagers à bord. Le temps était beau et frais. Un petit air de vent d'est permit au vaisseau de porter sa voile une partie du jour. Tant de gens inconnus qui se trouvent réunis sur un même pont ou assis à la même table, moins occupés à converser qu'à se regarder les uns les autres, et à observer leurs différents costumes et allures, forment réellement un assemblage. Du reste, avec un peu d'observation, il est aisé de se convaincre que ces Américains, à quelque partie de l'Union qu'ils appartiennent, sont en général assez paisibles et raisonnablement polis, quoiqu'ils n'aient point ces manières recherchées, empressées et complimenteuses que l'on rencontre dans quelques autres nations; manières que l'on prend quelquefois pour la politesse et qui en sont bien éloignées. Une réflexion se présentait assez naturellement à la vue de la tranquillité remarquable de ces passagers fortuitement réunis. C'est qu'un

égal nombre de Français ou de Canadiens aurait fait plus de bruit en une heure que ceux-là n'en firent en douze.

9 sept. La longue isle qui, par son extrémité est, s'éloigne de la côte de quatre ou cinq milles, s'en rapproche graduellement à mesure qu'on approche vers l'ouest, de sorte qu'entre elle et la terre ferme se trouve une espèce de canal très favorable à la navigation du steamboat qui y est à l'abri de tous les vents du large. La vue des champs et des habitants, tant de la terre ferme que de l'isle, donne à toute cette route un aspect très riant. A l'entrée de New-York, la longue isle n'est guère éloignée de la côte, de plus de huit à dix arpents. A cette extrémité, elle porte une espèce de bourg où l'on aperçoit entre autres une longue et spacieuse rue d'où deux bacs, menés aussi par la vapeur et que l'on peut nommer conséquemment *steam-ferryboats*, vont et viennent, du matin au soir, sans discontinuer, toujours chargés d'une quantité de personnes et de voitures. En moins de dix minutes, tout est débarqué sur un quai, tant d'un côté que de l'autre, et il s'y trouve, à chaque fois, autant et plus de personnes qu'il n'en faut pour remplir le bac qui repart immédiatement.

Il était près de six heures, lorsque le *Fulton* nous débarqua à New-York. Le premier soin de l'évêque fut d'envoyer MM. Matignon et Boucherville à la recherche d'une bonne hôtellerie. Le dernier était en connaissance avec un jeune marchand de la cité nommé Willeocks. L'autre connaissait depuis longtemps le beau-père de celui-ci, M. André Morris, le plus riche catholique de New-York, zélé pour le bien de sa congrégation, l'un des marguilliers des deux églises Saint-Pierre et Saint-Patrice, administrées par la même fabrique, enfin le seul de sa créance qui soit en ce moment membre de la Chambre des représentants de l'Etat de New-York. Ces messieurs le trouvèrent à sa maison de ville où demeure aussi son gendre. En les entendant parler d'une hôtellerie pour l'évêque de Québec demeuré à bord du steamboat : « je ne souffrirai pas, dit-il, qu'un évêque aille à l'auberge dans la ville où je demeure ; » et prenant aussitôt un carrosse, et se faisant suivre par un tombereau destiné à transporter le bagage du prélat, il se rend au steamboat, accompagné de l'abbé Matignon, l'invite à monter dans ce carrosse ame-

né tout exprès, à faire mettre ses effets dans l'autre voiture, et à lui faire la grâce de prendre logement dans sa maison de campagne, où il demeurerait pour la saison, ne venant en ville qu'à certaines heures du jour, où ses affaires l'appellent.

Une offre si obligeante ne pouvait manquer d'être acceptée. L'évêque monte dans le carrosse avec lui et MM. Matignon et Gauvreau, et ils sont d'abord conduits à la maison de ville, où M. Boucherville les attendait, et où le P. Fenwick, jésuite, était venu pour les joindre. On y prend le thé, on y cause avec M. Willeocks et sa famille, et l'on part enfin dans la même voiture pour Bowery. C'est ainsi que se nomme le chemin sur lequel est la maison de campagne de M. Morris, qui est à trois milles du port et tient maintenant à la ville. Cependant la nuit était venue et nous donna lieu de contempler librement le bel effet que produit l'illumination qui a lieu, toutes les nuits, dans cette grande ville. Elle donne du relief aux boutiques, dont toutes les marchandises étaient encore étalées à l'heure où nous passâmes par la plus belle rue qu'il y ait dans toute l'Amérique, nommée Broadway, et qui n'est surpassée, même en Europe, que par une nouvelle rue établie depuis quelques années dans la ville de Hambourg. Du moins, c'est là l'idée et peut-être la vanité des citoyens de New-York en faveur de leur Broadway, qui a 100 pieds de large et plus d'une lieue de longueur, sans aucunement changer de direction. Cette rue est la merveille de New-York, du moins la plus frappante, surtout pour des étrangers qui passent rapidement et qui ne sont pas venus pour voir, mais uniquement pour passer. La ville, du reste, est inférieure à Boston, du côté de la propreté des rues, et se présente beaucoup moins avantageusement du côté du port, quoique l'on y compte 100,000 habitants. Par son immense commerce, New-York est considérée comme devant être, un jour, la capitale de toute l'Amérique Anglaise. En attendant, elle a cessé d'être la capitale de l'Etat même de New-York; ce n'est plus là, mais à Albany que s'assemble la Législature.

C'était temps de prendre du repos, lorsque nous arrivâmes à Bowery. Le P. Fenwick, qui nous y avait devancés, voulut régler la distribution des messes pour le lendemain, qui était le dimanche, jour du Saint Nom de Marie. Il fut convenu

que l'évêque de Québec irait célébrer la basse messe dans l'église de St-Pierre à sept heures, et qu'à onze, il se rendrait à St-Patrice pour assister à la messe solennelle, et y retournerait le soir, à vêpres, et que la grand'messe à St-Patrice serait chantée par M. Boucherville, et à St-Pierre par M. Pratte, jeune prêtre ordonné à Québec, au printemps, et passé par New-York pour se rendre de là à la Louisiane, à laquelle il appartient. Ce plan s'exécuta.

On compte dans la seule cité de New-York 15,000 catholiques, desservis par trois Jésuites, savoir, les RR. PP. Fenwick, Malou et Ranza. Les évêques de la province, assemblés à Baltimore, en 1810, et informés de la mort du P. Concanen, établirent de concert le P. Kohlmann pour administrer le diocèse de New-York, pendant la vacance du siège. Celui-ci, ayant été rappelé par ses supérieurs pour être mis à la tête du noviciat de Georgetown, laissa l'administration de ce diocèse au Père Fenwick, supérieur de la résidence de New-York, quoiqu'il fût plus jeune que ses deux confrères. Cette délégation est-elle régulière ? A-t-elle été sanctionnée par le métropolitain ? La sanction de celui-ci suffisait-elle ? Suivant le droit commun, un diocèse qui vient à vaquer et où il n'y a point de Chapitre, ne doit-il pas être administré par l'évêque le plus voisin ? Ce sont des questions qui deviendraient importantes, si cet évêché devait être exposé à une plus longue vacance. (1) Mais le Souverain Pontife l'a remplie par la nomination qu'il a faite du Rév. P. Connolly, Irlandais dominicain, comme son prédé-

(1) On peut répondre à ces questions comme suit : 1° Les évêques des Etats-Unis devaient avoir le pouvoir de nommer un administrateur et c'est ce qu'ils firent en désignant le P. Kohlmann ; 2° celui-ci n'avait pas le droit de se nommer un successeur, en quittant son poste ; 3° les évêques purent confier le gouvernement du diocèse au P. Fenwick, comme ils avaient fait auparavant pour le P. Kohlmann ; 4° l'évêque voisin ne pouvait pas administrer le diocèse de New-York, sans une délégation de qui de droit. On voit par les lettres de Mgr Carroll de Mgr Flaget et de Mgr Cheverus qu'à cette époque les nominations épiscopales se faisaient à Rome, non sur l'avis et à la demande des évêques des Etats-Unis, mais au goût et au choix de Mgr Troy, archevêque de Dublin qui, étant dominicain lui-même, désignait des dominicains, comme les Pères Concanen, Harold, Connolly. La nomination de ce dernier à l'évêché de New-York ne pouvait être plus malheureuse : l'Angleterre et les Etats-Unis étaient alors en guerre, et on envoyait un sujet anglais pour gouverner un diocèse américain ! Ce déplorable état de choses ne dura que trop longtemps et l'histoire de ces intrigues irlandaises se retrouve encore en 1819 et 1820. Mgr Connolly n'arriva à New-York qu'en décembre 1815, et, comme on peut facilement le supposer, il ne fut pas reçu avec enthousiasme, et son administration ne fut pas heureuse.

cesseur, et demeurant à Rome depuis 37 ans. On sait indirectement qu'il a été consacré dans l'automne de 1814, et que de Rome il est passé en Irlande. Du reste, on ignore si et quand il se propose de venir prendre possession de son Eglise, où beaucoup de choses sont en souffrance, nul autre prélat ne se souciant de s'immiscer dans les affaires d'un siège qui a un titulaire nommé et connu. Les diocésains montrent un peu d'humeur du retard de leur nouvel évêque. Quelques-uns même commencent à dire qu'ils sauront bien se passer de lui, s'il ne vient pas. Du moins faut-il espérer que, s'il arrive, ils se conduiront mieux envers lui que n'ont fait ceux de Philadelphie envers leur premier évêque, Mgr Egan, mort, l'hiver dernier, du chagrin que lui ont donné les mauvais procédés des fidèles confiés à ses soins.

Il n'y avait ci-devant qu'une église, celle de St-Pierre, pour les catholiques de New-York situés au centre de la ville. Convaincus de son insuffisance, ils se sont mis, les années dernières, en devoir d'en construire une autre près de Bowery, c'est-à-dire à l'extrémité de la cité, du côté de la campagne. Elle leur a coûté déjà 90,000 piastres et cependant elle n'a encore ni clocher, ni sacristie, ni entourage, ni dépendances. Elle n'a pas même en dehors ni crépit, ni joints tirés, quoique la pierre très commune dont elle est construite ait nécessairement besoin de l'un ou de l'autre. En revanche, l'intérieur en est magnifique. Six hautes colonnes en faisceaux, de chaque côté, divisent tout le corps de l'édifice en trois nefs surmontées d'arches gothiques, formant un coup d'œil d'autant plus imposant qu'un peintre a figuré sur le mur uni qui termine l'église derrière l'autel, une continuation de ces arches et de ces colonnes qui semblent se perdre dans le lointain et font une illusion assez forte aux étrangers non prévenus, pour leur persuader d'abord que l'autel n'est qu'à la moitié de la longueur de l'église, quoiqu'il touche réellement au fond. Le grand effet que produit cette perspective fait passer cette église pour la plus belle des Etats-Unis. Elle est encore recommandable par la grandeur de ses croisées, par l'élégance des deux jubés, l'un au-dessus de l'autre, dont les escaliers symétriques conduisent à l'orgue au-dessus de la porte d'entrée. Les bancs qui occupent la nef, y

laissent trois spacieuses allées et sont couverts tout autour de tringles et accoudoirs de mahogany.

Cette église fut consacrée au mois de mai dernier, par l'évêque de Boston, sous l'invocation de St-Patrice. On la destine à être la cathédrale de l'évêque, quoique le sanctuaire ne soit nullement disposé à l'y placer. La vente de la moitié des bancs à l'enchère a produit 37,000 piastres. Les marguilliers se flattent que l'autre moitié rapportera davantage.

La construction de l'église de St-Patrice a mis les Jésuites desservants dans la nécessité de doubler l'office divin. Ils donnent, tous les dimanches, une grande et basse messe à celle-là et autant à celle de St-Pierre ; et comme ils ne sont que trois, il devient nécessaire que l'un d'eux bîne à son tour. Le P. Malou étant sorti déjà âgé de la Flandre, son pays natal, et le P. Ranza étant allemand, ni l'un ni l'autre n'a assez de hardiesse pour prêcher en anglais, de sorte que toute la charge de la prédication porte sur le P. Fenwick, né américain. Ces prêtres occupent une maison à mi-distance entre les deux églises, c'est-à-dire à peu près d'un mille de chaque, dont le loyer leur est payé par la fabrique ou par la congrégation. Ils y sont assez grandement logés. L'évêque de Québec les alla voir, le lundi matin, et après avoir visité quelques endroits remarquables de la ville et des environs, particulièrement le ci-devant collège des Jésuites, depuis occupé et abandonné par les Trappistes, il se disposa à continuer sa route par le steamboat le *Char de Neptune*, qui partait le soir même, à 5 heures, pour Albany.

Il septembre. Après le diner pris, comme les jours précédents, chez Mr Morris, qui avait invité quelques amis pour faire honneur à ses hôtes, on se rendit au lieu de l'embarquement, au même moment où le vaisseau allait se détacher du quai.

CHAPITRE HUITIÈME

Le Char de Neptune. — Albany. — Saratoga et défaite du général Burgoyne en 1777. — Whitehall. — Lac Champlain. — Burlington. — Saint-Jean. — Laprairie. — Montréal. — Nicolet. — Trois-Rivières. — Québec. — Te Deum.

11 septembre. *Le Char de Neptune* n'est pas d'une grande vélocité. Il laissa à ses nombreux passagers tout le loisir de considérer le beau paysage qui borde la rivière Hudson, n'ayant pas mis moins de 28 heures à se rendre à Albany, où il n'arriva que le mardi soir fort tard. Il pleuvait depuis plus de deux heures. Le projet était de partir le lendemain, de grand matin, pour arriver à Whitehall ou Kingsbury, de manière à profiter du steamboat qui en part régulièrement tous les mercredis pour le fort Saint-Jean. Chercher une auberge à dix heures du soir, pour la laisser le lendemain avant le jour, eût été perdre inutilement la nuit. Il fut donc convenu que l'évêque et ses trois compagnons coucheraient à bord du steamboat même, et que le stage viendrait, le lendemain de grand matin, les prendre sur le bord du quai. La voiture arriva à point nommé. A cinq heures, toute la compagnie était en route et traversa Albany sans la voir. Un voyageur anglais qui y serait passé avec la même rapidité, aurait trouvé moyen d'en décrire la situation, l'embellissement, le commerce, et apparemment les mœurs des habitants. Mais c'est un secret qui n'est pas donné à tout le monde, que celui de faire l'histoire de ce que l'on ne connaît pas. L'auteur de ce journal aime mieux convenir que ni lui, ni ceux qui voyageaient avec lui n'ont rien vu d'Albany que la devanture des dernières maisons placées sur leur passage, à la faveur du crépuscule qui commençait au moment où ils sortaient de cette ville, dont la population est estimée à 12,000 âmes. Il y a une congrégation catholique à la tête de laquelle se trouve un ecclésiastique irlandais qu'ils ne virent pas. Il se nomme M^e Quade, se plaint fort de ses marguilliers ou paroissiens, et laisserait volontiers sa place pour une mission du diocèse de Québec.

• 13 septembre. Les trois villes par lesquelles nos voyageurs passèrent dans la matinée, savoir : Troy, Lancinburg et Waterford, dont chacune est plus considérable que toutes celles du

Bas-Canada, excepté Québec et Montréal, les dédommagèrent de n'avoir pu contempler et visiter Albany.

Il avait plu toute la nuit, les chemins étaient affreusement gâtés. On ne put marcher que très lentement, à travers un pays assez sauvage, et qui le paraissait d'autant plus que le temps chaud, pesant et nébuleux, menaça d'une nouvelle pluie, une partie de la matinée. Après avoir fait environ 12 milles, nous arrêtâmes pour déjeuner à une auberge. Là, comme dans les Etats du Massachusset et du Connecticut, le prix ordinaire d'un repas quelconque pris sur la route est d'une demi-piastre par tête. On ne trouvera pas le prix excessif, si l'on considère que la table est d'ordinaire proprement et abondamment servie, et que l'assujettissement de ces hôtelleries est appréciable, attendu l'obligation d'avoir toujours de quoi servir aux voyageurs qui surviennent, et de faire des préparatifs inutiles, lorsqu'il n'en vient pas,

Quand nous reprîmes la voiture, le temps s'était réparé et se maintint dans le reste du jour. Mais le pays offrait peu d'objets capables de fixer l'attention. Nous avons traversé la rivière Hudson à Waterford; nous la côtoyâmes longtemps après. Enfin elle disparut et nous laissa dans le voisinage de la vallée de Saratoga, devenu célèbre, depuis que le lieutenant-général Burgoyne s'y laissa prendre par les Américains en 1777, ainsi que toute l'armée britannique qu'il commandait et qui était forte de 10,000 hommes. L'année précédente, le gouvernement avait de grandes espérances du résultat d'une jonction qui serait opérée entre une armée britannique venant du Canada et celle que l'Angleterre entretenait sur les bords de la mer pour réduire ses colonies révoltées. Le général Guy Carleton, depuis Lord Dorchester, était commandant des forces et gouverneur en chef de la province de Québec, divisée depuis en Haut et en Bas Canada. On lui communiqua ce projet, en lui demandant quelles forces il exigeait pour opérer cette jonction. Sa réponse aux ministres fut qu'il ne l'entreprendrait pas à moins de 20,000 hommes de troupes. Le lieutenant-général Burgoyne était en ce moment un des membres de la Chambre des Communes, où la réponse du général Carleton fut discutée. Il s'offrit d'entreprendre cette expédition, répandant du succès, si

L'on voulait mettre seulement 10,000 hommes à sa disposition. Il fut pris au mot et reçut une commission qui le rendait, quant à cette entreprise et à tout ce qui la concernait, indépendant du commandement des forces. Ce procédé mécontenta fort le général Carleton, qui demanda aussitôt son rappel en Angleterre et l'effectua l'année suivante 1778. Le général Burgoyne arrive à Québec, au printemps de 1777, avec son armée pleine d'ardeur et de confiance, la conduit vers le lac Champlain, le traverse heureusement, s'avance dans le pays ennemi sans presque trouver aucune opposition. Mais les rebelles étaient plus rusés que cet officier téméraire. Ils le voient gagner la plaine de Saratoga et le laissent faire. Il y campe, regardant les montagnes ou monticules d'alentour comme sa protection ; mais il se trouva fort surpris, le lendemain, de voir tous ces monticules couverts de troupes nombreuses, bien armées et prêtes à fondre sur lui et à le mettre en pièces, s'il osait offrir la moindre résistance. Une honteuse capitulation fut la juste récompense de la présomption et de la forfanterie du général Burgoyne. Lui et toute son armée se rendirent prisonniers de guerre, et ainsi se termina une expédition qui devait, dans l'opinion de son chef, réduire la Nouvelle-Angleterre à l'obéissance du Roi et mettre fin à la Révolution Américaine.

Pour arriver à Kingsbury ou Whitehall, qui était, ce jour-là, le terme de notre voyage, il restait encore 15 à 20 milles à faire, lorsque la nuit nous atteignit. Les chemins étaient beaucoup plus mauvais dans ce reste de route, que nous les avions trouvés, le matin, à l'autre extrémité. Cela venait sans doute de la qualité du terrain propre à conserver l'eau, car il n'avait pas plu depuis le matin. Après avoir traîné dans de profondes ornières, où il était continuellement à craindre que le stage ne laissât quelqu'une de ses roues, il fallut se rendre au sommet d'une montagne dont la pente était assez douce, mais toujours pénible pour une grosse voiture, chargée non seulement de nous et de nos effets, mais le plus souvent de deux autres voyageurs, quelquefois trois, qui avaient aussi du bagage avec eux.

Rendus au sommet, nous trouvâmes environ deux milles de terrain plat, mais assez pierreux pour rendre le voyage désagréable. La lune, qui éclairait peu, quoiqu'elle fût à une petite

distance de son plein, nous fit apercevoir, à main droite, un cours d'eau que le chemin côtoyait ; c'est la source du lac Champlain et de la rivière Richelieu, qui paraissait avoir en cet endroit vingt à trente pieds de largeur et va se précipiter à Whitehall par différentes cascades très bruyantes en cette saison, et qui, dans le temps des grosses eaux, doivent être d'une grande incommodité pour les habitants peu nombreux de cette espèce de ville où il n'y a peut-être pas 60 maisons. Pour y arriver, il fallut descendre la montagne et faire en voiture des cascades correspondantes à celles de Wood-Creek ; car c'est le nom que porte jusqu'à cet endroit la rivière dont on vient de parler.

La lune était alors couchée ; le chemin d'une rudesse épouvantable. A tout instant, on croyait voir le stage voler en éclats. Tout se brisait dans les valises. Enfin nous abordâmes à une hôtellerie, après vingt heures de marche depuis le départ d'Albany. Il était minuit et demi ; il ne fut pas question de manger, mais de dormir ; et quoique l'hôtellerie fût assez bien en lits, il était néanmoins plus près de deux heures que d'une, lorsque nous commençâmes à prendre un repos longtemps désiré.

14 septembre. A leur réveil, les voyageurs eurent pour première nouvelle que le steamboat qu'ils espéraient trouver à ce poste était parti pour le fort Saint-Jean, le jour précédent, dans la matinée. Heureusement il se trouvait, entre plusieurs autres bâtiments mouillés dans le bassin de Whitehall, un large sloop nommé le *Boxer*, capitaine Langhan, qui partait, le matin même, pour cette place. Il s'agissait de 50 lieues à faire, et dans l'impatient désir d'atteindre le Canada, les quatre voyageurs ne doutaient pas qu'ils ne dussent arriver à Saint-Jean, le lendemain, attendu surtout que le courant était pour eux et le vent aussi, à la suite de plusieurs jours de vent d'est, qui naturellement ne devait pas reprendre de quelques jours. C'était le jeudi. Si on leur eût dit qu'ils ne quitteraient le sloop que le lundi suivant, assurément ils n'auraient pas voulu le croire. Ce fut néanmoins ce qui arriva.

Whitehall est une petite ville raboteuse, inégale, malpropre, qui n'a de mérite que d'être l'entrepôt des voyageurs qui,

venant d'Albany pour s'embarquer à la tête du lac Champlain, veulent quitter par cette voie l'Etat de New-York, dont elle est la dernière place qu'on laisse à main droite, pour entrer dans l'Etat de Vermont. Mais à l'ouest de ce lac, l'Etat de New-York est prolongé jusqu'au 45^{ème} degré de latitude, où il confine au Canada.

Le *Boxer*, à bord duquel l'évêque de Québec embarqua avec sa compagnie, est un des plus beaux bâtiments que l'on puisse trouver sous le nom de sloop, qui répond en français à celui de barque ou de bateau, parce qu'il n'a qu'un mât, ce qui le rend plus propre au lac dans lequel il a été construit et d'où il lui est impossible de sortir à raison des rapides qui bornent sa navigation par ses deux extrémités. Du reste, il y a peu de goëlettes en mer qui soient plus grandes, et il sera aisé de s'en convaincre, si l'on considère que la grande voile de ce vaisseau a 85 pieds de hauteur et qu'elle est supportée par un beume de 75. Son pont aurait donné une promenade assez agréable et très spacieuse, si, pour le malheur des passagers, il n'eût été encombré d'une immense quantité de madriers, de sarbacanes, de futailles, etc., qui le rendait impraticable. Or, de presque tous ces effets, il y en avait très peu qui fussent destinés pour le fort Saint-Jean. La plupart devaient être débarqués à différents endroits de la route, au moyen de la pause de deux, de quatre et quelquefois de six heures. Ce fut ce qui l'allongea (le voyage) considérablement et empêcha le sloop de profiter de bonnes risées de vent qui l'auraient conduit à son terme plus tôt. Il y avait à bord plusieurs passagers avec lesquels il fallut se tenir au niveau de l'équipage assez bien composé, mais faisant une dépense de rhum un peu plus que convenable. Ces passagers étaient ou des ouvriers, ou des trafiquers établis dans le district de Montréal, et en devoir d'y introduire par contrebande une partie des effets qui étaient à bord, et qu'on se gardait bien, pour cette raison, de conduire jusqu'à la douane de Saint-Jean, où ils auraient été confisqués.

La tête du lac Champlain est un détroit de deux lieues de long, espèce de ruisseau si resserré, que le beume du bâtiment à la voile se prenait quelquefois dans les arbrisseaux qui

étaient sur la rive. Avant de laisser ce détroit, il fallut contempler les 5 à 6 vaisseaux, tant américains que britanniques, qui avaient figuré, le 11 septembre 1814, dans la désastreuse affaire de Plattsburgh : la *Confiance*, le *Linnet*, le *Ticonderaga*, la *Saratoga*, etc. Ils étaient tous démâtés, mouillés à la suite les uns des autres, revêtus de toiles, et occupés par des familles, autant qu'il fut possible d'en juger, auxquelles les sabords servaient de fenêtres. De là à Burlington, le lac est assez insignifiant. La chaire du diable, nommée en anglais *devil's pulpit*, le rocher fendu que l'on aperçoit à la droite de la décharge du lac Georges, autrefois Saint-Sacrement, dans le lac Champlain, l'ancien Carillon des Français, aujourd'hui Ticonderaga, qui en est à la gauche, le Pointe-au-fer, la Pointe-à-la-chevelure, etc., peuvent bien amuser, pour un moment, les yeux d'un voyageur qui passe ; mais la description qu'on en pourrait donner ici ne serait d'aucun intérêt pour les lecteurs. Quelques propos religieux entre M. Boucherville d'une part et les passagers et équipage d'autre part, furent tout le ministère que l'on put exercer à bord, et il faut avouer qu'il ne fut pas tout à fait sans fruit, deux des auditeurs ayant exprimé le désir de connaître la religion catholique et obtenu des livres à cet effet.

Il ne faut pas parler de la vie que l'on menait à bord, surtout y ayant passé deux jours maigres. La cuisine n'était pas tout à fait déstituée de propreté, mais bien de provisions. Du pain, du thé, des patates étaient les articles sur lesquels roulait la nourriture, tant en maigre qu'en gras. Le *Boxer* arriva enfin à Burlington, le soir, à soleil couché. Cette ville est à mi-chemin entre Whitehall et Saint-Jean, de sorte qu'en trois jours nous n'avions fait que 25 lieues. On n'accusera pas cette marche de précipitation. Une femme de cet endroit qui y tient une bonne auberge, était descendue de Whitehall à bord du même bâtiment. Chemin faisant, elle avait fait connaissance avec les passagers ecclésiastiques, et se trouvait être par son défunt mari grande tante de M. Gauvreau. Elle en prit occasion de nous inviter à entrer dans sa maison. Nous y allâmes, en effet, prendre le thé vers les huit heures du soir. La naïveté et la bonté de cette femme, née protestante et ne sachant trop ce qu'elle est aujourd'hui, fit concevoir des espérances de la

voir catholique, si elle avait quelqu'un pour l'instruire. Ses jolies enfants suivraient immanquablement son exemple. Il se trouve aussi, à Burlington, quelques familles canadiennes qui donnent une centaine de catholiques. Avec deux ou trois semaines de mission annuelle, on pourrait y former une petite chrétienté capable d'y donner des consolations à quiconque en entreprendrait la culture. Mais ce lieu appartient au diocèse de Boston. L'évêque de Québec se contenta de presser le Dr Matignon de s'y arrêter quelques jours, à son retour du Canada, ce qu'il a, en effet, exécuté. Readu à Boston, il aura pu faire connaître à son évêque ce qu'il peut attendre de cette portion éloignée de son troupeau.

16 septembre. La ville de Burlington est dans une position très avantageuse sur un des plus beaux points du lac Champlain; ses rues, ses places, ses édifices, annoncent qu'elle jouera à l'avenir quelque rôle important entre les villes de l'État du Vermont, dont elle est peut-être déjà la plus avancée, quoiqu'elle ait cédé à Montpellier les honneurs de la capitale. Jusqu'à présent, elle est la seule qui soit sur le lac, et le lac, en cet endroit, n'a pas moins de 8 lieues d'étendue sur la ligne oblique qui conduit de là à Plattsburgh.

Il était entre 9 et 10 heures du soir, lorsque le *Boxer* remit à la voile par un bon vent, temps serein, lune presque pleine. Avant le jour, il se trouva devant Plattsburgh et y débarqua quelques effets. Il y était encore mouillé lorsque nous nous levâmes avec le soleil. Il dardait en plein sur cette place et nous donna lieu de contempler un endroit devenu célèbre, depuis un an, par la défaite de notre flotille. Il se trouvait un homme à bord, qui avait vu cette action de très près et se plaisait à la retracer. « Voyez cette rivière. C'est celle de Savenae. Là était le fort américain, plus loin les casernes. Ce point est celui où s'arrêtèrent les troupes anglaises. Telle était la position respective des vaisseaux. Ici le *Saratoga*, là la *Confiance*, c'est de cette batterie que partaient les boulets, etc. » Encore si l'issue de cette action eût tourné à notre avantage ! Mais il n'est agréable qu'à demi d'apprendre des détails dont la conclusion fut si funeste aux armées britanniques, quelle qu'en ait été la cause, et attira sur le lieutenant-général Sir George Prevost,

commandant en chef des troupes employées dans cette entreprise, un blâme et un procès militaire dont on ne sait encore quel sera le jugement final.

17 septembre. Le débarquement de la veuve Chandonnet avait mis à notre disposition la chambre de derrière du *Boxer*. Elle servit de dortoir à l'évêque de Québec et à l'abbé Matignon, les deux dernières nuits qu'ils passèrent à bord, et fut convertie, ce dimanche, en église, où l'on vaqua aux exercices de piété que la circonstance pouvait permettre. Vers midi, on aperçut un steamboat montant au fort Saint-Jean, et un autre, vers 4 heures du soir, pendant que nous étions à terre, au lieu nommé Champlain, où le capitaine Langhan avait encore des effets à déposer et d'où nous ne pûmes partir qu'à nuit tout à fait close, après avoir pris le dîner chez un médecin qui tient auberge en cet endroit.

L'équipage un peu fatigué par la veille de la nuit précédente, et peut-être davantage du *drog* bu dans la journée, était peu disposé à faire route cette seconde nuit. Le capitaine appareilla néanmoins, pressé par les instances de ses impatients passagers ; mais à peine avait-il fait une lieue, qu'il mouilla, sous prétexte de bas-fonds que l'obscurité de la nuit l'empêchait d'apercevoir et sur lesquels il craignait d'échouer, disait-il. Il est vrai que le ciel était couvert et commençait à répandre une pluie qui dura jusqu'au débarquement du lendemain.

18 septembre. Ce fut donc à la pluie que nous passâmes, à 9 heures du matin, le long de l'Isle-aux-Noix, dont les fortifications auraient pu être contemplées avec intérêt, dans un temps serein. Le vent debout força de louvoyer dans un chenal fort étroit, et où un bâtiment de la grandeur du *Boxer* ne pouvait virer que difficilement, ni faire que de très courtes bordées. Enfin, entre onze heures et midi, nous accostâmes un quai du fort Saint-Jean, ou plutôt de la ville nommée Dorchester, qui lui est contiguë, heureux de pouvoir mettre pied sur la terre du Canada, toute nouvelle pour le Dr Matignon, et qui n'avait été foulée par l'évêque de Québec, ni par ses autres compagnons, depuis le 11 juin, jour où ils avaient laissé le Cap-Chat. Il est vrai qu'après s'être promené dans les rues sablonneuses de Burlington et sur les beaux parapets de New-York

et de Boston, il n'était pas fort agréable de débarquer dans la fange jusqu'à la cheville du pied, comme il fallut faire à Dorchester, ni louvoyer pour ne pas mettre le pied dans des pas plus profonds qui auraient englouti les souliers et peut-être les bottes ; mais on endure dans sa patrie, après quelque temps d'absence, des incommodités contre lesquelles on crierait beaucoup, si on les rencontrait en pays étranger.

18 septembre. Le premier soin fut de demander à déjeuner dans l'auberge la plus voisine. Il était temps de s'en occuper. Le prélat était absolument à jeun. Les autres avaient mangé, sans pain, sans viande, sans lait, sans thé, sans sucre — il ne restait plus rien de tout cela à bord du *Boxer*, — quelques patates bouillies dans l'eau. Aussi firent-ils honneur au déjeuner, ou, si l'on veut, au diner que leur servait l'aubergiste Rouleau, Canadien chez lequel ils avaient été adressés.

Un stage avait été retenu pour le voyage de Laprairie, dont on faisait le chemin beaucoup plus mauvais qu'il n'était réellement. Après avoir payé au capitaine Langhan 30 piastres qu'il exigea pour les 50 lieues que nous avions faites à bord du *Boxer*, ce qui faisait 6 piastres par tête, y compris Lonisonet, nous montâmes dans le stage, vers deux heures après midi, étant convenu avec le propriétaire de lui donner 12 piastres, à condition que la voiture serait pour nous seuls. Il y introduisit néanmoins un autre voyageur qui paya aussi, et nous n'en donnâmes pas moins nos 12 piastres. Voilà comment sont écorchés les pauvres voyageurs. Mais tout est bon, tout s'adoucit, lorsque l'on approche du terme. Il n'était que 5 heures, lorsque les pèlerins arrivèrent à Laprairie, dont le curé, M. Boucher, prévenu par une lettre de Boston, attendait son évêque depuis deux jours. Son accueil, sa gaieté, son hospitalité auraient suffi pour le dédommager de toutes les fatigues et ennuis du voyage. Ce fut chez lui que l'on se dépouilla de l'accoutrement séculier pour y reprendre l'habit ecclésiastique, rarement porté depuis l'arrivée de l'évêque de Québec à Halifax, le 14 juillet.

19 septembre. Le lendemain, après les messes dites, on se hâta de traverser à Montréal. C'était le mardi. L'évêque de Québec y avait affaire pour quelques heures. On eut le plaisir d'y voir quelques curés, nul n'ayant été prévenu du temps précis

de son retour. Il en repartit, le jeudi matin, par Longueuil, conduisant toujours avec lui le Dr Matignon qui désirait visiter Québec. (1) On coucha, ce jour-là, chez le curé de Verchères ; le lendemain chez celui de Saint-Michel d'Yamaska. Une forte pluie, accompagnée d'un vent de nord-est extraordinaire, rendit le voyage de Saint-Michel à la Baie-du-Febvre, qui eut lieu le samedi matin, extrêmement désagréable. Ce fut bien pire l'après-midi, de là à Nicolet ; le vent avait doublé ; la pluie pénétrait tout ; les chevaux ne consentaient qu'avec peine à marcher. Des arbres renversés, des bâtiments découverts, des clôtures abattues, des maisons inondées, un steamboat, remontant de Québec, jeté sur la batture de la rivière Nicolet : telle fut une partie des effets de cette terrible tempête, qui fit bien d'autres ravages sur les côtes maritimes de la Nouvelle-Angleterre. Heureux alors qui n'est pas obligé de tenir la mer ! Cet ouragan pouvait engloutir des vaisseaux, sans qu'on eût lieu d'en être étonné, tant il était furieux.

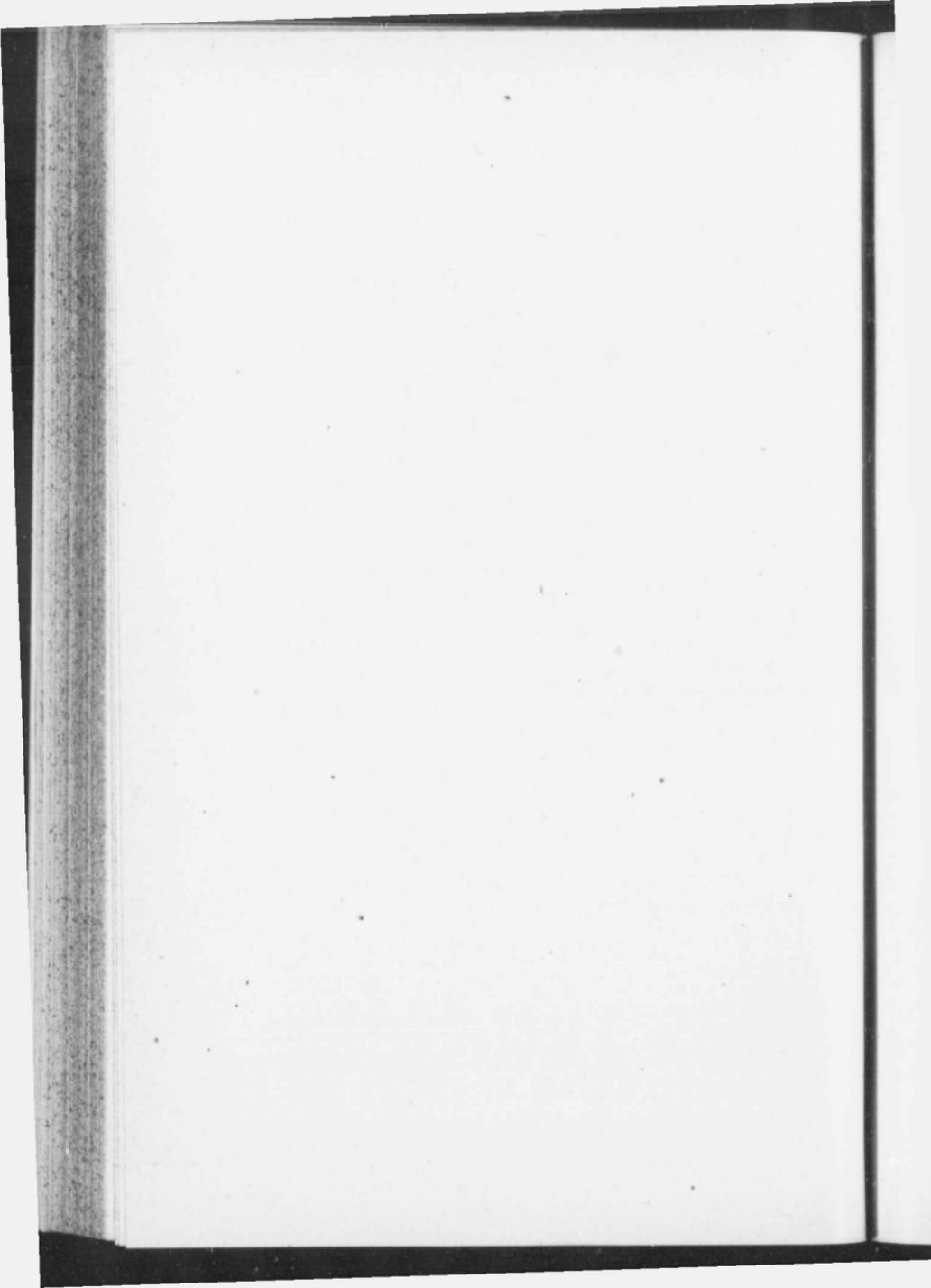
24, 25, 26 septembre. L'évêque passa le dimanche et le lundi à Nicolet, où les détails temporels et spirituels du Séminaire du lieu auraient même exigé une plus longue résidence. Le mardi, il traversa aux Trois-Rivières, où l'abbé Boucherville, demeuré en arrière pour voir sa famille, aborda le mercredi, dans un steamboat où il avait eu ordre de retenir des places pour l'évêque et pour MM. Matignon et Gauvreau, auxquels se joignit le P. Ciquard qui avait exprimé le désir de voir encore une fois Québec avant de quitter la mission abénaquise de Saint-François du Lac, pour aller prendre la place après laquelle il soupirait depuis 32 ans, celle d'agrégé au Séminaire de Montréal, qu'il vient enfin d'obtenir.

27, 28 septembre. Il était environ trois heures après midi,

(1) Ce vénérable ecclésiastique, après avoir passé plusieurs jours à Québec, s'arrêta à Burlington, pour donner une mission aux catholiques, et il était de retour à Boston avant le 30 octobre de la même année 1815. Il revint en Canada en 1817, et mourut à Boston le 19 septembre 1818. Avec l'abbé Thayer, il fut le fondateur et l'insigne bienfaiteur des Ursulines de Boston. Lire l'intéressant chapitre XVIII des *Ursulines des Trois-Rivières*. Quant à Mgr Cheverus, qui, comme l'abbé Matignon, correspondait régulièrement avec Mgr Plessis, il vint lui aussi trois fois au Canada, en 1820, 1821 et 1822. L'évêque de Québec était malheureusement absent, pas encore de retour d'Europe, en 1820, et, en 1821, en visite épiscopale dans la Baie des Chaleurs ; mais en 1822, les deux prélats purent se rencontrer à Québec. On trouvera à l'Appendice quelques lettres de lui et de l'abbé Matignon.

lorsque le steamboat prit ses nouveaux passagers à son bord. Il les déposa, le lendemain jeudi, à 11 heures du matin, auprès d'un quai de la basse-ville de Québec, où ils arrivèrent sans être attendus, nonobstant un avis donné par lettre de Montréal, dès le jeudi précédent, mais qui n'avait pu être remise à son adresse, grâce à la mauvaise administration du département de la poste.

L'évêque de Québec ne voulut entrer dans aucune maison avant de remercier Dieu, par un *Te Deum* recité à la cathédrale, d'avoir bien voulu le préserver, lui et ceux qui l'avaient accompagné, des dangers inséparables d'un voyage de quatre mois révolus. Heureux si les fatigues, si les malaises, si quelques infirmités additionnelles contractées dans cette pénible tournée, ont pu être compensés par des fruits spirituels en faveur des diocésains et des étrangers, et si la semence de la parole de Dieu, jetée en tant de lieux différents, peut, avec la grâce divine, germer par la suite dans les âmes où l'on s'est efforcé de la répandre ! *Ego plantavi . . . Deus autem incrementum dedit.*



APPENDICE A

Autre cahier de la visite épiscopale de 1815. — Notes sur le Cap-Breton. —
Statistiques. — Baie Sainte-Marie.

A part ce récit de voyage que nous venons de reproduire en entier, Mgr Plessis avait tenu, comme pour ses autres visites pastorales, un registre spécial contenant des notes et des statistiques sur les différentes paroisses. Nous croyons utile de publier ici les quelques pages qu'il consacre à la visite de 1815.

10 juin. Cap Chat, poste qui sépare le district de Québec d'avec celui de Gaspé.

Point de titulaire, ni cimetière, ni chapelle.

Nombre de familles 6. Confirmés 2. (1)

NOTES SUR L'ISLE DU CAP-BRETON

Position et distance des différents endroits qui portent d'anciens noms autour de l'isle, en allant du midi à l'est, de là au nord, puis du nord à l'ouest et au midi, en partant de l'ancien fort Toulouse, aujourd'hui connu sous le nom de Saint-Pierre.

A 3 lieues à l'est de Saint-Pierre. . . . l'Ardoise, havre.

A 1½ lieue de l'Ardoise. les isles Michau.

A 2 lieues des isles Michau. la Grande-Rivière.

A ½ lieue de la Grande-Rivière. Larchouille, havre.

A 1 lieue de Larchouille. l'isle du Saint-Esprit.

A 2 lieues de l'isle du Saint-Esprit. . la Grande-Framboise.

A 2 lieues de la Grande-Framboise. . Fourché.

(1) Au chapitre premier, lorsque Mgr Plessis raconte son passage au Cap-Chat et à Sainte-Anne des Monts, on a vu qu'il n'avait pas été édifié de la conduite de plusieurs habitants qui venaient de piller un vaisseau naufragé. Mais cette industrie était aussi florissante en d'autres endroits de la côte, où, d'après l'abbé Ferland, on poussait l'amour des naufrages jusqu'à faire des processions et à chanter des litanies, pour que le ciel soulevât des tempêtes favorables et efficaces. Sans prêtres pour les guider, ces pauvres gens en étaient-ils venus à ce degré d'ignorance ? Inutile de dire que tout cela a bien changé et depuis longtemps !

- A 3 lieues de Fourché la baie de Gabanes, havre
A $\frac{1}{2}$ lieue de la baie de Gabanes Pointe blanche.
A $\frac{1}{2}$ lieue de la Pointe blanche Louisbourg, havre. (1)
A 2 lieues de Louisbourg Le grd. Laurenbec, havre.
A $\frac{1}{2}$ lieue du grand Laurenbec Le petit " " , havre.
A $\frac{1}{2}$ lieue du petit Laurenbec Baleine.
A 2 lieues de Baleine Portenove.
A 1 lieue de Portenove isle de Scatari.
A 1 lieue de l'isle de Scatari Menadou, havre.
A 2 lieues de Menadou la baie de Miray, havre.
A 1 lieue de la baie de Miray le cap Mordienne.
A même distance de la même baie . . . Cow-bay, havre.
A 2 lieues du Cap Mordienne
 ou de Cow-bay la Pierre-à-Fusil.
A 4 lieues de la Pierre-à-Fusil . . . l'Indienne ou Linghan-bay
 havre,
A 2 lieues de l'Indienne la Pointe-basse.
A 3 lieues de la Pointe-basse Sidney (ville capitale)
 havre.
A 3 lieues de Sidney la Mine, havre.
A 1 lieue de la Mine le Cap aux Pommes.
A 2 lieues du Cap aux Pommes . . . la Petite-Brador, havre.
A 2 lieues de la Petite-Brador . . . La Grande-Brador, havre.
A 1 lieue de la Grande-Brador . . . Le Cap Dauphin.
A 3 lieues du Cap Dauphin Sainte-Anne, havre.
A 1 lieue de Sainte-Anne le Cap blanc.
A 3 lieues du Cap blanc Niganiche, havre.
A 10 lieues de Niganiche la baie d'Inspé, havre.
A 3 lieues de la baie d'Inspé le Cap Nord.
 En retournant par l'ouest au midi du Cap-Breton :

(1) Dans le cahier de visite de Mgr Plessis, je trouve la note suivante : « Cho-
se remarquable. J'ai rencontré à Chéticau, isle du Cap-Breton, au mois de juillet
1812, Jeanne Dugast, âgée de 80 ans, veuve de Pierre Bois, laquelle m'a dit être
née à Louisbourg, avoir été de là à l'Acadie, au lieu nommé le Grand-pré (Horton),
puis être revenue au Cap-Breton, puis avoir demeuré à l'isle Saint-Jean, ensuite
à Remshic en Acadie, puis encore au Cap-Breton, de là encore à Remshic, puis à
l'isle Saint-Jean pour la seconde fois, puis une troisième fois à Remshic, de là à
Ristigouche de Ristigouche, à Halifax, de là à Arichat, puis aux isles de la Ma-
deleine, puis à Cascapédia, et de Cascapédia à Chéticau, et ne s'être jamais cou-
chée sans souper.

- A 5 lieues du Cap Nord.....le Cap Saint-Laurent.
A 10 lieues du Cap Saint-Laurent. Chétican, havre.
A 5 lieues de Chétican.....Magré, havre.
A 4 lieues de Magré.....Broad Cove et Cap Mabon,
havre.
A 3 lieues du Cap Mabon.....Justaucorps, havre.
A 2 lieues de Justaucorps.....Judique, havre.
A 5 lieues de Judique.....la Pointe à la Croix.
A 2 lieues de la Pointe à la Croix. Ship Harbour, havre.
A 3 lieues de Ship-Harbour.....l'Isle à l'Ourse.
A 1 lieue de l'isle à l'Ourse.....Caribacoul, havre.
A 2 lieues de Caribacoul.....La Rivière des habitants.
A 2 lieues de la Rivière des.....
habitants.....Le Petit Saint-Pierre.
A 3 lieues du Petit Saint-Pierre. La Rivière à Bourgeois.
A 2 lieues de la Rivière Bourgeois. La Briquerie, havre.
A 1½ lieue de la Briquerie.....Saint-Pierre ou le port Tou-
louse.

Nombre des familles catholiques à l'est de l'isle du Cap-Breton, non compris les villages appartenant à la paroisse d'Arichat.

A Louisbourg, 8 à 9 familles.

A Laurenbee, 6.

20 et 21 juin. Menadou, mission irlandaise.

Familles 12. Confirmé 1.

A l'Indienne, 8 familles.

A la Pointe basse, 7 à 8 familles.

N. B. Sur le bras de l'ouest de l'Espagnole ou de Sidney-harbour, il y a des familles qui ont besoin d'être visitées, les unes étant catholiques, les autres sans religion.

24 juin. Sidney. Petite chapelle. Nombre de catholiques inconnu et très petit. Prédication, messe, point de confessions.

25 juin. La Mine, lieu occupé par des mineurs irlandais, chrétiens de nom. Nombre inconnu. 1 confirmé, après messe prédication.

27 juin. Petite-Brador. Village français.

15 à 20 familles. Confirmés 18.

29 juin. Chapelle écossaise non achevée sur le bord du lac

Labrador. Environ 100 familles catholiques de cette nation autour du lac. Confirmé 1.

1er juillet. Chez-Cook. Village acadien.

Familles 47. Confirmés 29.

Ordonné 1° que cette mission sera sous l'invocation de saint Anselme, archevêque de Cantorbery ; 2° que l'autel sera placé à l'extrémité est de la chapelle ; 3° que les prêtres d'Halifax s. ront chargés de la desserte de cette mission, sans obligation d'y aller ni à leurs propres frais, ni les fêtes et dimanches ; 4° chaque habitant donnera au lieu de dime, 2 piastres au prêtre desservant, et paiera, en outre, pour les mariages, grand'messes, services et sépultures, lorsqu'il en aura besoin ; 5° le presbytère sera achevé, clos, muni d'une cheminée, environné d'une clôture assez spacieuse pour contenir une cour et un petit jardin, le tout aux frais des habitants et à l'entière disposition du prêtre desservant ; 6° un nouveau cimetière sera immédiatement fait auprès de la chapelle, d'après les dimensions données par le desservant, qui en fera la bénédiction, ainsi que celle de la chapelle, dès qu'elle sera finie ; 7° les habitants entretiendront la clôture de l'ancien cimetière jusqu'à ce qu'il soit possible d'en transporter les ossements dans le nouveau. (1)

13 juillet. Saint-Pierre d'Halifax.

Communians, environ 500. Confirmés 52. (2)

25 juillet. Saint-Colomban de Prospect. Mission irlandaise.

40 familles, 60 si l'on y comprend Ketch Harbour, Herring Cove etc. Confirmés 2.

(1) D'après les registres de la paroisse, le premier missionnaire fut le P. Jacques (Thomas de Grasse appelé le P. Grace) de 1799 à 1801. Cela ne contredit en rien ce qu'en dit Mgr Plessis, puisqu'il ne s'agit ici que des registres et que ceux de 1801 à 1814 avaient été transportés à Tracadie, où ils ont péri dans un incendie. Le premier prêtre résident fut le P. Vincent, Trappiste, de 1815 à 1818. M. André Doucet, ancien curé de Québec, y donna la mission en 1818. Un grand nombre des familles acadiennes qui composent aujourd'hui cette importante paroisse vivent de la pêche, d'autres de la culture de la terre, d'autres enfin de la fabrication de la brique. Leur langage est celui des habitants du Labrador sur la côte Nord.

(2) Suit une ordonnance de l'évêque, écrite en anglais, et dont voici le résumé : 1° et 2° réglemens concernant la vente des bancs de l'église ; 3° on devra sonner la cloche trois fois par jour, afin d'inviter les fidèles à se mettre par la prière sous la protection de la sainte Vierge ; 4° comme dans les autres paroisses du diocèse, on observera les fêtes de la Toussaint, de la Fête-Dieu, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de l'Ascension, de la Saint-Pierre, de l'Annonciation et de l'Immaculée-Conception ; 5° il est ordonné, quand la chose sera possible, de construire une église en pierre, etc. ; 6° réglemens pour le cimetière ; 7° le salaire de M. Migneault sera de deux cents louis.

4, 5 et 6 août. Sainte-Marie de Frenchtown. Communians
700. Confirmés 260. Dime £ 100.

8, 9 et 10 août. Sainte-Anne d'Argyle.

Communians 400. Confirmés 91. (1)

20 et 21 août. Sainte-Anne de Frédéricion. Mission Abéna-
quise. Environ 60 familles. Confirmés 39.

Nous avons recommandé de donner saint Isidore de Séville
(4 avril) pour titulaire à la chapelle abénaquise de Tabique.

27 août. Saint-Malachie de Saint-Jean New-Brunswick.

Environ 20 familles catholiques. Eglise en chantier. Point
de confirmés.

N. B. La nomenclature suivante est celle de tous les lieux
au bord de l'isle Madame, en allant par le sud à l'est, puis au
nord et revenant par l'ouest.

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| 1. Arichat, | 13. Petit nez, |
| 2. Pointe à la Manche, | 14. Cap à la ronde, |
| 3. Pointe à Moniac, | 15. Isle à patates, |
| 4. Cap du guet, | 16. L'Escousse, |
| 5. Barachois des Basques, | 17. Poulamon, |
| 6. Petit dégras, | 18. Grand dégras, |
| 7. Cap Rouge, | 19. Martinique, |
| 8. Isle Verte, | 20. Pointe à thiar, |
| 9. Les petites anses, | 21. Grand ruisseau, |
| 10. Gros nez, | 22. Petit Narichâque, |
| 11. Grande anse, | 23. Pointe des Irlandais, |
| 12. Le Barachois, | 24. Isle à Jean Leroux, |
| | 25. Pointe à Romain. |

(1) Aujourd'hui il y a un curé à Port-Royal, ou Annapolis, et il dessert la mission de Digby. De Digby en allant vers la baie Sainte-Marie jusqu'au Cap de Sable, nous trouvons les paroisses — avec curés résidents — de Weymouth, Plymouth, Church Point, Meteghan, Salmon River, Yarmouth, Tusket, Pubnico, Eilbrook (Sainte-Anne), Sheet Harbor, Surette. Il y a aussi un curé à Herring Cove, du côté d'Halifax.

Lorsque l'abbé Sigogne arriva au Cap Sable en 1799, il eut cent vingt familles acadiennes à desservir. « Devenues sous sa garde de vrais enfants d'Israël, elles se sont multipliées comme les étoiles du firmament. Six paroisses magnifiques, outre une mission, s'échelonnent aujourd'hui le long de la baie Sainte-Marie : Saint-Vincent de la Rivière aux Saumons, Météghan, Saulnierville, Sainte-Marie, Saint-Bernard, Sainte-Croix, et la mission de Corbury. » « Le total de la population française de cette région, en y comprenant l'ancienne mission du Cap de Sable... s'élève aujourd'hui à près de vingt mille âmes. » (*Au Pays d'Évangéline.*)

APPENDICE B

Règlement proposé par l'abbé Sigogne aux habitants du Cap-Sable et adopté par eux sous serment.

RÈGLEMENT

POUR LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE DU CAP-SABLE

†

Au nom de la très sainte et indivisible Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit.

La charité étant une des principales obligations des chrétiens, et le maintien des bonnes mœurs un des principaux points de la morale de l'Évangile; considérant que les procès, les querelles, les dissensions, etc., sont contraires à la charité, et que la corruption, le mauvais exemple et l'ignorance des principes de la religion sont ennemis des bonnes mœurs; Pour remédier aux vices qui sont opposés à ces deux points essentiels de la religion de J.-C., et afin que chacun connaisse et fasse son devoir: On propose aux habitants catholiques de la paroisse de Sainte-Anne du Cap-Sable, diocèse de Québec, dans l'ordre de la religion seulement, les articles suivants.

ARTICLE I^{er} Nommer quatre anciens, chefs de familles, hommes d'une probité, d'une piété et d'une vertu assurée, comme Arbitres, pour décider et accommoder à l'amiable et par charité, sans prétendre à aucune rétribution, conjointement avec le Curé ou Prêtre résident dans la Paroisse, lorsqu'il sera présent, les différens des catholiques; et en outre veiller à la conservation des bonnes mœurs.

II. Nommer de plus deux autres chefs de Famille qui aient les mêmes qualités que les premiers pour être comme leurs Assesseurs, et être joints à eux dans l'absence du Prêtre; et encore pour remplir la place de ceux des quatre que la maladie ou quelques affaires empêcheraient de se rendre.

III. Deux des Anciens avec le Prêtre suffiront pour être les Arbitres d'un différent ; et quatre dans l'absence du Prêtre.

IV. Les Anciens aussi bien que leurs Assesseurs s'engageront devant Dieu sur l'Évangile à n'avoir aucun égard pour la personne d'un particulier ; mais à rendre à chacun la justice selon son droit, suivant les lumières de leur conscience, les règles de l'Évangile, la raison, les loix et les coutumes justes et légitimes du pays et de la nation avec laquelle nous vivons autant qu'il sera en leur pouvoir. Ils promettent aussi de remplir fidèlement les différentes obligations qui leur sont imposées par le présent Règlement.

V. Le Presbytère ou la Sacristie seront le lieu où se tiendront ordinairement les séances de cette Justice de Charité. On pourra les tenir les dimanches et les fêtes à l'issue des Vêpres, tous les premiers lundis des mois, ou en d'autres jours selon que la nature des affaires le permettra ou l'exigera à la volonté du Prêtre, des Anciens et des parties.

VI. On aura du respect pour les Anciens ainsi choisis pour Arbitres aussi bien que pour leurs Assesseurs. On leur assignera une place distinguée dans l'Église. On fera la même chose si quelqu'un des Catholiques, à cause de son mérite et de ses talens, était élevé par le gouvernement civil à quelque charge, comme celle de Juge de Paix etc., et tous aux Processions marcheront immédiatement devant les Chantres ou le Clergé et cela pour honorer dans leurs personnes l'autorité qui vient de Dieu.

VII. Pour le choix des Arbitres et de leurs Assesseurs, les premiers seront proposés par le Prêtre à l'acceptation des Fidèles, et lorsqu'un des Anciens défaudra par mort ou par une infirmité qui le rende incapable, le plus ancien des Assesseurs en âge ou en charge prendra sa place, et tous ensemble avec le Prêtre choisiront un nouvel Assesseur.

VIII. Si malheureusement il s'élève quelque difficulté entre les particuliers catholiques de cette Paroisse, ils viendront devant les Arbitres et le Prêtre, si sa présence est possible, pour y exposer leur droit et leur défense ; ils seront écoutés charitablement, et leur affaire sera accomodée par l'arbitrage du Prêtre et des Anciens désignés, auquel ils se soumettront.

IX. Si l'affaire était difficile à décider et qu'elle fût au-dessus de la portée des Anciens et du Prêtre, faute de bien connaître la Loi, le Droit ou la Coutume; après un mûr examen de l'affaire fait par le Prêtre et les Anciens, on en fera un exposé clair et net qu'on fera signer et approuver par les parties. Ensuite on consultera par lettre ou autrement un habile Avocat, aux dépens de qui il appartiendra d'entre les parties, et sa décision authentique sera présentée aux Anciens et au Prêtre, qui, d'après cela, accommoderont la chose de leur mieux.

X. S'il était nécessaire, pour bien connaître le droit d'une affaire, d'entendre des témoins, les parties en litige les amèneront pour être entendus. Si ces témoins sont des gens pauvres ou étrangers à notre foi, il leur sera assigné un dédommagement par les Anciens, suivant que la Prudence et la Justice l'exigeront, et cela aux dépens de qui il appartiendra d'entre les personnes en différent.

XI. On ne donnera aucun écrit, comme de Jugement rendu; néanmoins, si pour la sûreté des parties, il en fallait un, ces parties feront un accord entr'elles, qui pourra être rédigé par écrit qu'elles signeront ou approuveront de leurs marques; et quelques-uns des Arbitres, le Prêtre même pourront le signer ou l'approuver comme témoins seulement: Parce que nous ne prétendons aucunement ériger un Tribunal ou une Cour de Justice; mais seulement prendre quelques moyens salutaires et utiles pour notre avantage spirituel et temporel et maintenir la Paix, la Justice et l'Union entre nous, suivant la religion, la conscience, et l'honneur.

XII. Si les Parties, ou une d'elles seulement, venaient à refuser de se soumettre à l'Arbitrage du Prêtre et des Anciens, et de s'accomoder ainsi à l'amiable; on assignera aux contrevenants un temps convenable, après lequel s'ils refusaient encore de se soumettre, ils seront dénoncés au prône comme manquant à la Charité qu'ils doivent avoir pour leur Prochain, et si après trois avertissements faits ainsi par trois Dimanches, ils persistent toujours dans leur refus, ils seront déclarés déchus de tout privilège dans notre Eglise, et l'entrée leur en sera défendue jusqu'à ce qu'ils s'accommodent ensemble; sans cependant que cette interdiction puisse être regardée comme une

excommunication. Que s'ils demeurent un mois dans cet état, sans se soumettre, on en avertira Monseigneur l'Evêque; afin que, d'après son avis et ses ordres, on puisse procéder à l'Excommunication contre eux, pour les punir de leur entêtement. Mais, avant d'en venir à aucune de ces extrémités, le Pasteur fera tout son possible pour ramener la brebis qui s'égare. Si après avoir porté la peine de l'Excommunication, telle personne désirait de rentrer dans la communion des Fidèles, et le demandait, elle sera reçue avec joie et charité, pourvu toutefois qu'elle satisfasse à Dieu, à l'Eglise, et à son Prochain: car c'est son salut que l'on désire et non sa perdition.

XIII. Si une difficulté, ou un différent s'élève entre un catholique et une personne étrangère à la Foi catholique, la partie catholique sera avertie de faire tout son possible pour se concilier avec sa partie adverse: Que s'il n'est pas possible d'entrer en aucun accommodement, la partie catholique viendra exposer son droit et ses raisons devant les Anciens et le Prêtre, s'il est dans l'endroit. Si on trouve que la justice n'est pas de son côté, on l'obligera à s'accorder, et à réparer le tort qu'il a fait au Prochain, sous les peines portées dans l'article précédent: S'il refuse, il portera la peine de son entêtement. Que s'il a droit, et que son adversaire refuse tout moyen pacifique de conciliation, on lui permettra pour lors de soutenir son droit dans une cour de Justice, et s'il est pauvre, toute la Paroisse l'assistera comme Frère contre l'oppression inique de l'étranger.

XIV. Un catholique ne citera jamais un autre catholique en justice, à moins que sa partie adverse ne refuse de prendre aucun moyen de conciliation, malgré les peines portées dans les articles précédents, et cela encore après avoir exposé ses raisons devant le Prêtre et les Anciens, et avoir obtenu leur consentement, qui ne sera jamais refusé, si la justice se trouve du côté de l'exposant.

XV. S'il arrive qu'un Catholique soit obligé, pour obtenir justice, ou le paiement d'une dette, de citer devant un juge un étranger à sa Foi, il ne doit le faire qu'après avoir épuisé tous les moyens chrétiens de conciliation, et avoir obtenu le consentement et la permission des Anciens et du Prêtre, s'il est au

pays, ce qui lui sera accordé ou refusé suivant la raison ou le tort qu'il a comme de Justice, à moins de n'être regardé et traité comme dans les articles XII et XIII.

XVI. Si un étranger à la Foi Catholique voulait bien s'en rapporter à nos Arbitres, il sera reçu, s'il vient de bonne foi.

XVII. Si les Arbitres eux-mêmes venaient à avoir quelque différent ensemble ou avec d'autres personnes : Ceux-là ne pourront être juges et parties. Dans ce cas ils se soumettront à l'arbitrage des autres Anciens, des Assesseurs et du Prêtre ; et s'il est nécessaire, on nommera pour cette fois et cette affaire-là seulement de nouveaux Arbitres avec les mêmes qualités que les premiers, qui seront proposés à l'acceptation des parties, à la décision desquels il faudra s'en rapporter à moins de n'être regardé et traité comme entêté, ainsi qu'il est marqué aux Articles XII et XIII.

XVIII. Si deux parties qui ont ensemble quelque différent, s'en rapportaient à l'Arbitrage d'un ou de plusieurs des Anciens ou de leurs Assesseurs, chacun dans leur canton ; cela suffira : Et l'Affaire ainsi conciliée n'ira pas plus loin. Car c'est l'union et la paix qu'on désire.

XIX. Quant aux bonnes mœurs, pour les conserver, les Anciens choisis, chacun respectivement dans leur canton, veilleront à ce que les Fidèles fassent leur devoir de Chrétiens. Si quelqu'un s'en écarte, comme s'il y avait des ivrognes, des concubinaires, des usuriers, des gens tenant chez eux des danses, et des assemblées où seraient reçus des enfants de famille contre le gré de leurs Parents ; ou des gens qui laisseraient aller leurs enfants dans des lieux scandaleux, ou avec des personnes de mauvaises mœurs, étrangères à notre Foi, sur qui nous ne prétendons aucun droit dans l'ordre de la Religion ; des gens qui négligeraient leur devoir Paschal, et enfin toutes sortes de personnes qui portent publiquement le mauvais exemple, comme font encore ceux qui négligent le soin spirituel et temporel de leur famille par paresse et par oisiveté, passant leur temps sans travailler, lorsqu'il est nécessaire de le faire, et qui n'envoient pas leurs enfants à l'instruction du Catéchisme et à la Confession lorsqu'ils sont en âge ; ils avertiront charitablement et secrètement la personne qui s'écarte de la sorte ; ou bien, ils en

informeront le Prêtre seul en secret et par charité, lequel ensuite avertira lui-même les délinquants ; s'ils reconnaissent leur faute, et se corrigent, on n'ira pas plus loin. Mais s'ils persistent dans le désordre et l'aveuglement, après un second et troisième avertissement secret, on les dénoncera publiquement au Prône, comme des gens dont il faut éviter la compagnie à cause de leur vie scandaleuse. S'ils ne changent pas encore, on ne les recevra plus dans l'Eglise, et s'ils persévèrent plus longtemps dans leur endurcissement, on en avertira Monseigneur l'Evêque, afin que, d'après les ordres et les avis de sa Grandeur, ils soient excommuniés, jusqu'à ce qu'ils abandonnent leurs mauvaises voies.

XX. Par rapport à la Religion et à l'instruction, on établira dans chaque canton un ou deux Catéchistes qui soient de bonnes mœurs, qui aient de la vertu et de la piété, qui seront d'abord nommés par les fidèles, et présentés ensuite à l'approbation du Prêtre et des Anciens. Le Catéchiste sera obligé de faire le catéchisme dans son canton tous les dimanches et trois fois la semaine toute l'année. Les pères et mères, maîtres et maîtresses, s'ils ont des enfants ou des domestiques, qui n'aient pas fait la première communion, seront tenus de les y envoyer, à moins qu'ils ne soient dans le cas de les instruire eux-mêmes et qu'ils ne le fassent exactement. Pour dédommagement et pour sa peine le Catéchiste recevra pour chaque enfant, en fruit de la terre, en argent, ou autrement, telle rétribution que les Anciens et le Prêtre jugeront convenable. Mais les enfants des pauvres y seront admis sans rien payer. Cependant s'il se trouvait un trop grand nombre de ces derniers, la paroisse aidera : ce qui sera aussi laissé à la prudence du Prêtre et des Anciens, à qui il faudra s'adresser dans le cas de pauvreté. Le Catéchiste pourra aussi enseigner à lire et à écrire, s'il le peut, et pour lors sa rétribution sera augmentée en proportion. Les Anciens veilleront exactement à ce que les Catéchistes, les pères et mères, les maîtres et maîtresses fassent leur devoir, les premiers en instruisant les enfants, et les autres en les envoyant ; et ils en rendront fidèle témoignage au Prêtre en temps convenable.

XXI. Chaque particulier, chef de famille, approuvera de son seing ou de sa marque le présent règlement ; s'il refuse de le faire, on lui accordera un mois de délai ; s'il ne le fait dans

cet intervalle, il ne sera plus admis aux assemblées concernant les affaires de l'Eglise; il n'aura pas non plus le privilège d'y avoir un banc; sans pour cela être exempt des peines portées ci-dessus, s'il se trouve dans le cas de les subir. Il sera néanmoins admis à la Messe, et autres offices de l'Eglise; il pourra aussi se présenter pour demander et recevoir les sacrements et autres droits de l'Eglise, aussi souvent qu'il le jugera à propos: pourvu toutefois qu'il contribue à la dépense du culte, comme les autres, pour sa quote-part. Que s'il refusait même cela, (si ce n'est par pauvreté, étant incapable de payer) dans ce cas il ne sera reçu à l'Eglise qu'à Pâques, et cela par charité seulement. Il pourra aussi recourir au Prêtre pour le Baptême ou le Mariage de ses enfants, et en cas de maladie. Les femmes veuves tenant maison seront également admises comme les hommes à signer ou à approuver ce règlement.

XXII. Lorsqu'il s'établira de nouvelles familles catholiques parmi nous, soit par Mariage, soit autrement, les chefs des dites familles, s'ils veulent avoir le privilège des autres familles catholiques à l'Eglise, signeront ou approuveront de leurs marques ce règlement, dans le cours d'un mois depuis leur établissement ou depuis leur Mariage. Mais pour cela le Prêtre ou les Anciens la leur proposeront.

XXIII. Si quelqu'un qui aurait refusé au-delà du temps prescrit de recevoir ce règlement, venait à offrir de le signer ou de l'approuver de sa marque, il sera admis sans difficulté avec joie et charité.

XXIV. On lira ou fera lire tous ces articles à ceux qui se pré-enteront pour les signer, ou les approuver, afin qu'ils sachent ce qu'ils font.

XXV. Si quelque personne embrasse la Religion catholique, elle sera admise sans difficulté aux mêmes conditions que les fidèles aux privilèges du présent règlement, en le signant ou l'approuvant de sa marque.

XXVI. Le présent règlement sera présenté à Monseigneur l'Evêque de Québec, lorsqu'il fera sa visite dans cette paroisse, ou à celui qui la visitera de sa part. Sa Grandeur ou son visiteur pourront y faire tel changement et telle addition qu'ils jugeront nécessaires.

XXVII. Tous ces articles seront présentés à la Paroisse assemblée tous les six ans, vers le temps de Pâques ou de la Pentecôte, pour les approuver et les signer. On pourra y faire pour lors tels changements et telles additions qu'on croira nécessaires et convenables; mais on ne changera jamais les articles qui auraient été ajoutés ou changés par Monseigneur l'Evêque ou de sa part: et on n'ôtera pas ceux que Sa Grandeur aurait expressément approuvés, ni on n'insérera aucun de ceux qu'Elle aurait désapprouvés, sans son consentement exprès.

XXVIII. Cet écrit signé et approuvé des habitants sera déposé avec les papiers de la Paroisse dans le coffre de la Fabrique, et confié à la garde du Prêtre et des Marguilliers.

Je Prêtre soussigné, comme Pasteur de cette paroisse, promets sincèrement devant Dieu sur les saints Evangiles, d'observer et de faire observer fidèlement, pour ce qui est de ma part, le présent Règlement. Sigogne prêtre.

Nous habitants catholiques de la paroisse de Sainte-Anne du Cap-Sable, *Anglice Argyie*, assemblés aujourd'hui vingt-quatre octobre mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf, voulant faire notre salut en vivant chrétiennement, acceptons librement et de bon cœur ce présent Règlement dans toute sa teneur; et promettons sincèrement devant Dieu, sur les saints Evangiles, de l'observer fidèlement et de nous y soumettre. En foi de quoi nous le signons et l'approuvons en y mettant notre nom ou nos marques %.

Suivent les signatures de: Charles Leblanc, M. Boudraut, Benoni Dentrement, Simon Amirault, Charles Ament Babin, Joseph Bourque, John Larkin, Amable Boudreau, Jean-Baptiste Potier, Jacques Dentrement, Pierre Suret fils, Charles Babin, Isidore Belliveaux, Jean Cotreau, Antoine-François Richard, Amand Leblanc, Cyrille Dentrement, Joseph Boudreau, Charles Dentrement. Plus trois signatures impossibles à lire; quarante-six, ne sachant signer, ont fait leur marque.

APPENDICE C

Les évêques de Québec et les Acadiens. — Mgr de Pontbriand. — Mgr Briand.
— Mgr Plessis.

Si l'on veut bien savoir quel a été le dévouement des évêques de Québec pour les Acadiens depuis Mgr de Saint-Vallier jusqu'à Mgr Plessis inclusivement, il faut lire *Mémoire sur les Missions de la Nouvelle-Ecosse . . . de 1760 à 1820*, et le remarquable article publié par l'abbé Casgrain, en 1895, et intitulé *La Question Acadienne et le rapport sur les archives du Canada pour 1894*.

Au chapitre cinquième de ce journal de mission, on a vu que Mgr Plessis avait été trompé par les Acadiens eux-mêmes, et qu'il ignorait bien des faits importants de leur histoire. Ce manque de connaissance historique chez un évêque aussi distingué s'explique assez facilement. Il faut bien se rappeler que pendant longtemps, les communications avaient été non seulement difficiles, mais à peu près nulles entre le Canada et l'Acadie; de plus, que l'on n'avait pas sous les yeux les nombreux et importants documents qui n'ont été connus et publiés que depuis quelques années. Même avec ces pièces officielles, il est encore assez difficile de se rendre un compte exact de tout ce qui s'est passé en Acadie, surtout depuis le traité d'Utrecht en 1713 jusqu'à la dispersion de 1755. Mais je n'ai pas l'intention d'écrire ici, même un simple résumé des difficultés, des luttes, des persécutions et des injustices de tous genres dont eurent à souffrir les Acadiens. Sollicités d'un côté par la France qui les abandonna lâchement, de l'autre par l'Angleterre dont les indignes représentants les trompèrent et voulurent ensuite les anéantir, les malheureux habitants de l'Acadie ne savaient à qui se confier, à qui se donner. Leurs missionnaires, assez sévèrement jugés par Mgr Plessis, étaient souvent fort en peine eux-mêmes de les aviser et de leur indiquer le chemin à suivre. Eloignés du théâtre de ces complications, les évêques de Québec ne pouvaient en connaître tous les détails; mais s'ils

ignoraient bien des choses, il n'en est pas moins vrai qu'ils se conduisirent en tout avec un zèle, une prudence et une sagesse admirables.

Qui ne se rappelle la lettre de Mgr de Pontbriand au fougueux abbé Le Loutre, pour lui reprocher son patriotisme trop ardent et pour l'empêcher d'imposer à ses ouailles des obligations trop onéreuses? (1) Ce qui est sûr également, c'est que ce même évêque différa longtemps d'opinion, sur la question acadienne, avec son grand vicaire, l'abbé de l'Isle-Dieu, qui demeurait à Paris. Il s'agissait des limites entre l'Acadie française et l'Acadie anglaise, du serment ou des serments prêtés ou à prêter, soit envers le roi d'Angleterre, soit envers le roi de France, de la conduite des missionnaires etc., etc. Mgr de Pontbriand craignait que les missionnaires français ne fissent trop de zèle pour faire passer les Acadiens du côté de la France, et que les Acadiens ne sortissent de la neutralité; l'abbé de l'Isle-Dieu défendait et les Acadiens et leurs missionnaires.

Qui avait raison? — Il est bien difficile de le dire. L'abbé de l'Isle-Dieu pouvait être mieux informé que l'évêque, en ce sens qu'il recevait plus que lui des lettres et des rapports des missionnaires et des gouverneurs et officiers de l'Acadie. D'un autre côté, l'évêque voyait de ses yeux ce qui se passait à Québec, et les efforts que ne cessaient de faire les Français pour entraîner les Acadiens à secouer le joug anglais et à repasser sous la domination française. Au milieu de toutes ces difficultés et de ces divergences d'opinion, qu'est-ce que les pauvres habitants de l'Acadie pouvaient bien penser et faire? Et s'ils se sont trompés, qui pourrait aujourd'hui leur en faire un reproche? Quelques citations de lettres pourraient peut-être donner une idée de l'état des esprits et des choses à cette époque, et montrer que les évêques de Pontbriand, Briand et Plessis ont cru que les Acadiens s'étaient attiré, jusqu'à un certain point, par leur ligne de conduite, les épouvantables malheurs dont ils furent les victimes.

(1) M. E. Leonard Richard (*Acadia-Missing links...*) blâme lui-même le zèle outré de l'abbé Le Loutre; il cite la lettre de Mgr Pontbriand et ajoute: « Cela montre l'énorme différence qu'il y a entre un prélat distingué et un violent abbé du genre de l'abbé Le Loutre. »

Le 25 mars 1755, l'abbé de l'Isle-Dieu écrit à Mgr de Pontbriand : « . . . M. Le Loutre vous a informé, sans doute, Monseigneur, du moins à ce qu'il m'a mandé, de la peine que lui ont donnée, l'année dernière, ses nouveaux habitants réfugiés, non encore établis, pour les engager à prendre des terres et les empêcher de repasser à l'anglais, qui use successivement ou de promesses, ou de menaces, pour les attirer, ou pour les intimider.

« Je ne suis pas étonné que vous n'avez pas acquiescé au mandement que vous demandait M. Le Loutre sur les deux serments successivement faits par les habitants : le premier à l'anglais pendant qu'ils étaient encore sous son gouvernement, le second à leur légitime souverain, depuis qu'ils sont sur les terres de France (1) . . .

« Je suis persuadé que le 1er serment prêté à l'anglais par les Acadiens français ne les lie plus aucunement, depuis qu'ils ont évacué les terres de là Nouvelle-Ecosse, et qu'au contraire ils sont tenus à garder inviolablement celui qu'ils ont prêté au roi de France, leur légitime souverain, depuis qu'ils ont passé sur nos terres.

« Le premier de ces deux serments n'était que conditionnel et que pour le temps où les Acadiens français resteraient sous le gouvernement anglais, et il y était même stipulé par forme d'exception expresse et positive, qu'ils pourraient évacuer quand ils voudraient et se retirer où bon leur semblerait. Ils ont profité de la liberté qu'ils s'étaient réservée ; ils ont passé sur les terres de France, ils se sont donc affranchis d'un engagement dont la condition ne subsiste plus ; au lieu que le serment qu'ils ont fait au roi de France, leur légitime souverain, est un serment positif et absolument sans limitation de termes, ni restrictions de circonstances, et qui, par conséquent doit être irrévocable et inviolablement observé sous les peines de droit.

« Je pense (et j'en ai écrit sur ce ton-là à M. Le Loutre) que la manière la plus convenable de contenir, dans les circonstances présentes, les Acadiens français qui sont actuellement sur les terres de France, et de les rassurer contre la crainte de leurs

(1) On voit la différence d'expressions : quand il s'agit du roi de France, c'est le légitime souverain ; l'autre qui, en réalité, était aussi légitime, s'appelle simplement l'anglais.

premiers serments, est de leur bien faire entendre qu'il ne doit ni peut plus subsister, et que la France, qui les regarde comme ses sujets, les protégera (1) et les réclamera toujours comme tels. Quant à la peine de refus et de privation des sacrements, M. Le Loutre me mande qu'il n'en a jamais usé ni même eu l'intention, puisque tous ont fait leurs pâques, paraissent rassurés et disposés à prendre des terres. . . . Je sens bien, Monseigneur, que la première démarche qu'on a faite pour tirer les Acadiens français de leur habitations sous le gouvernement anglais était délicate, et peut-être un peu hasardée; mais le motif en était bon, et l'événement pourrait en justifier l'entreprise, si la cour soutient nos établissements.» (2) (*A suivre.*)

Le 28 mars 1756, le même abbé de l'Isle-Dieu écrit encore à l'évêque de Québec :

« . . . On a eu tort, dit-on, de faire évacuer les Acadiens pour les faire établir sur les terres de France. Quelques-uns parmi eux ont regretté leurs anciennes habitations sous le gouvernement anglais. Ils voient bien présentement ce qu'ils avaient à craindre de la perfidie de cette nation, qui en a toujours voulu à leur religion et à leur liberté.

« De vous à moi, Monseigneur, et sans vous manquer de respect, je n'ai pas pensé comme vous sur cette évacuation ni sur l'atteinte donnée au traité de 1713 par les Français. J'ai toujours cru et je crois encore que ce sont les Anglais qui y ont dérogé, et qu'en maltraitant, comme ils ont fait, les Acadiens qui étaient encore sous leur gouvernement, ils ne peuvent pas dire qu'ils ont puni des rebelles, puisqu'ils ont obéi à tout. . . »

Mgr Briand, successeur immédiat de Mgr de Pontbriand, partagea ses vues sur cette question, puisque, le 16 août 1766, dans sa lettre pastorale adressée aux Acadiens, après les avoir exhortés à servir non seulement leur Dieu, mais aussi leur souverain, il ajoute : « Plût à Dieu qu'on ne se fût jamais écarté

(1) Elle les protégea comme elle fit pour les Canadiens. Au reste, somme toute, elle rendit en cela un grand service aux uns et aux autres; car que serions-nous devenus sans cette admirable protection ?

(2) Il est sous doute plus facile de juger après coup; mais il semble que pour ce qui regarde l'Acadie, la politique française était désastreuse. Puisque l'on ne pouvait pas décider les Acadiens à quitter leurs terres, en masse et sans exception, et surtout puisque l'on ne voulait pas se donner la peine de leur en fournir les moyens, il fallait les laisser tranquilles, ne pas leur créer des obligations imaginaires et ridicules, et ne pas les exposer à la vengeance de leurs conquérants.

de ces sages et chrétiennes instructions ; nous aurions la consolation de vous voir encore près de vos habitations, tranquilles et heureux, jouir des avantages que nous cherchons à vous procurer, du consentement de notre souverain. Vous y auriez des prêtres, vous y auriez tous les secours temporels de la manière que vous les y avez eus pendant longues années et tout le temps que vous n'avez été que chrétiens et sujets de vos anciens vainqueurs. Mais ne rappelons point un triste passé et une conduite aussi mal concertée pour votre bien spirituel que pour le temporel ; ne pensons qu'à votre état présent. »

Enfin voici Mgr Plessis qui, formé et instruit par Mgr Briand, vient à son tour blâmer la conduite des Acadiens. A part ce qu'il en dit dans son *Journal de la mission de 1815*, le prélat s'exprime ainsi dans sa Lettre Pastorale du 15 janvier 1818 :

« Les premiers habitants de l'Acadie... étaient recommandables par leur foi, leur simplicité et la pureté de leurs mœurs. Conquis par les armes britanniques, au commencement du dernier siècle, et finalement cédés à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, en 1713, ils furent assez heureux pour conserver leur religion, au milieu d'un peuple qui n'avait pas le bonheur de la connaître. Mais leur simplicité même les égara. Quoique traités par leurs nouveaux maîtres avec des égards et des ménagements sans exemple, ils se persuadèrent fausement que leur religion ne pouvait être en sûreté sous un gouvernement protestant. De là leurs liaisons et leurs intelligences avec les Français encore alors en possession du Canada... »

C'était aux Acadiens que Mgr Plessis rappelait cette histoire. Et on ne peut nier qu'eux-mêmes l'avaient comprise de cette manière, puisque tous ceux que l'évêque avait interrogés en 1815 lui avaient donné la même version. Il y a donc en tout cela une tradition nationale et épiscopale que l'on ne peut mettre absolument de côté quand on parle de l'histoire de l'Acadie.

APPENDICE D

Quelques lettres de Mgr Cheverus, de Mgr Plessis et de l'abbé Matignon.

Mgr Plessis à Mgr Cheverus.

Trois-Rivières, 25 septembre 1815.

Monseigneur,

Nous voici à mi-chemin entre Montréal et Québec où j'espère arriver dans deux jours. J'ai du plaisir à vous annoncer que le Dr Matignon est en parfaite santé, même quant à l'article qui a coutume de l'incommoder. Il paraît content du voyage, quoique traversé par des pluies et autres incommodités de la saison. Sa présence lui concilie des amis et donne l'idée la plus juste et la plus avantageuse des espérances de la religion catholique et de ses progrès dans les Etats-Unis.

Si M. Brossius persiste dans le désir de se joindre au clergé de mon diocèse, et que Votre Grandeur n'ait aucune espérance de tirer parti de lui, il ferait peut-être bien de se mettre en route avant que la saison fût plus avancée. Rendu à Montréal, il pourrait me donner avis de son arrivée, sans aller plus loin, car c'est probablement dans le district de Montréal qu'il sera plus aisé de lui trouver une place telle qu'il la désire.

Mgr Cheverus à Mgr Plessis.

Boston, 30 octobre 1815.

J'ai reçu les deux lettres dont Votre Grandeur m'a honoré, et M. Matignon m'a aussi remis les deux paires de bas superbes qu'elle a eu la bonté de m'envoyer. Agréez mes sincères remerciements. M. Brossius me charge de vous présenter ses hommages et de vous témoigner sa reconnaissance. Il se trouve obligé de rester ici au moins jusqu'au printemps ; mais il vous conjure de lui conserver votre bonne volonté, et si sa santé se soutient et qu'il puisse se débarrasser de ses engagements ici, il s'estimera heureux de se trouver membre de votre clergé. Mon vénérable ami est enchanté de son voyage et pénétré de

vos bontés. Il prie V. G. d'accepter les hommages de son respect et de sa reconnaissance.

M. Germain et M. Doucet se sont embarqués pour Marseille de Marblehead, le mardi 24 du présent (1). M. Doucet dina avec nous, le lundi. Il a les jambes enflées. Il m'assura qu'il ne faisait ce voyage que pour sa santé et qu'il reviendrait de suite se jeter aux pieds de V. G. Je lui dis que j'allais vous écrire. Il écrivit alors le petit mot ci-inclus. . .

Mgr Plessis au Supérieur du Séminaire de Baltimore.

Québec, 21 février 1816.

Monsieur . . . En apprenant, le mois dernier, la mort de votre vénérable Archevêque, je me suis reproché de n'avoir pas poussé mon excursion du mois de septembre jusqu'à Baltimore, et de m'être empressé si fort de regagner le lieu de ma résidence, d'où une longue et pénible tournée m'avait éloigné depuis près de quatre mois. J'aurais eu l'avantage de trouver dans cette nouvelle église des sujets d'édification capable de servir de leçon à de plus anciennes. C'est la seule fois de ma vie où j'aie eu à me reprocher un excès de sollicitude. . .

Mgr Cheverus à Mgr Plessis.

Boston, 28 mars 1816.

. . . La mort de notre saint et vénérable Métropolitain est pour notre Eglise des Etats-Unis une perte incalculable. Mgr l'évêque de Gortyne lui succède et nous a déjà écrit comme notre archevêque. . . Il est dans sa 70ème année et d'une bien pauvre santé. Il désire avoir un coadjuteur.

Le bon prélat de New-York passe aussi 60 ans et paraît être

(1) M. Charles Germain était curé de Lachine, et c'est cette paroisse que Mgr Plessis destinait à M. Brossius qui, au reste, ne vint pas au Canada, comme il se l'était proposé. M. André Doucet avait été curé de Québec de 1807 à 1814. Il était chapelain de l'Hôpital Général lorsqu'il partit pour entrer à la Trappe où il fit son noviciat. En 1817, il revint au pays, mais pas à Québec. Débarqué à Halifax, il demeura avec M. Burke et fut nommé, en 1819, curé de Sainte-Anne d'Argyle. En 1823 ou 1824, il desservit la paroisse de Tracadie dans la Nouvelle-Ecosse, et c'est là qu'il est mort, le 20 décembre 1824, à l'âge de 42 ans. Tauguy dit qu'il était né le 30 décembre 1781 ; il aurait dû écrire 1782. Il le fait mourir en 1825 ; c'est 1824. M. Charles Germain, lui, demeura chez les Trappistes jusqu'à sa mort arrivée en 1828, à Laval, département de Mayenne, France.

d'une faible santé. J'ai été, à sa prière, l'installer dans sa cathédrale, et j'ai passé un mois avec lui. Piété, science, amabilité, il a tout, excepté des forces physiques.

M. Brossius me charge de témoigner à Votre Grandeur sa reconnaissance et de lui présenter ses hommages. La situation ici est toujours très précaire. Il vous supplie de lui continuer votre bonne volonté. Dans le cas où il irait dans votre diocèse, il se conformera à vos intentions. . .

Daignez, Monseigneur, m'accorder une place dans votre souvenir et dans vos prières, et être persuadé de la vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être. . .

Le Même au Même.

Boston, 2 avril 1817.

Monseigneur,

Je reçus la lettre dont vous m'honorâtes, l'automne dernier. . . Je suis enfin délivré d'une grande inquiétude. A mon arrivée à Baltimore, en novembre, mon bon vieil archevêque que j'allai investir du Pallium, me dit (ce que j'ignorais) que d'après le vœu unanime du clergé et des fidèles, il m'avait demandé pour son coadjuteur, et il me montra une lettre du cardinal Litta qui lui mandait *non renuit Sta Congregatio*, mais qu'on attendait seulement le choix de mon successeur à Boston. Heureusement pour moi, on a, à Rome, révoqué les bulles qui nommaient M. Maréchal, sulpicien, évêque de Philadelphie, et on en a expédié d'autres qui le nomment archevêque *in partibus* et coadjuteur de Baltimore. . . L'archevêque élu, M. Ambroise Maréchal, est sulpicien et professeur de théologie au séminaire de Baltimore. Il est savant, pieux et aimable, en un mot digne de porter le nom du saint archevêque de Milan qu'il prendra pour son modèle. . . Le court séjour que Votre Grandeur a fait ici a suffi pour qu'on se souvienne d'Elle avec respect. M. Matignon, M. et Madame Stoughton, M. et Madame Walley, M. de Bonnenil etc., etc., me chargent de vous en assurer. . .

M. Romagné paraît déterminé à aller en France à la fin de l'été. Il me donne l'espoir de le revoir, mais je ne compte guère sur son retour; je l'attends en juin; j'irai le remplacer une partie de l'été.

J'ai été édifié dans mon voyage à Baltimore, Washington, Georgetown: Jésuites, Sulpiciens, Visitandines, Sœurs de la Charité à Emmettsburgh, le collège du même endroit, sont des établissements glorieux à l'Eglise et bien utiles à la Religion.

Notre bon archevêque est un saint, mais il est bien infirme. Il ne bouge de Georgetown; c'est là que je l'investis du Pallium. . .

M. Matignon à Mgr Plessis.

Trois-Rivières, 3 juillet 1817.

Monseigneur,

Je ne saurais quitter ce lieu sans vous présenter de nouveau mes profonds hommages et mes remerciements pour l'accueil gracieux dont vous m'avez honoré et pour toutes vos bontés passées. Je prends la liberté de vous recommander mes deux filles (1) que je laisse ici, et qui, je l'espère, se rendront dignes de votre estime et de votre protection. Le grand avantage que je trouve pour elles à être dans votre diocèse, m'enhardit même, en ce moment, à projeter qu'elles y soient suivies peut-être, dès le printemps prochain, de deux ou trois autres qui m'ont été pareillement recommandées par le respectable directeur à qui je dois la connaissance des deux premières. Ces trois nouvelles, de même que celles-ci, avaient été formées par les soins de M. Thayer, et entraient vraisemblablement dans ses vues pour la formation de notre jeune établissement. Elles me paraissent, en conséquence, y avoir une espèce de droit. Les premières répondent si parfaitement à l'idée que m'en avait donnée leur directeur, que je ne puis avoir que toute confiance en ce qu'il dit des autres. C'est néanmoins une affaire dont je ne m'occuperai qu'après en avoir conféré avec Mgr notre Evêque et en suivant ses avis. Dans le cas où il jugerait à propos de les encourager à venir se joindre à leurs compagnes, j'espère que Votre Grandeur voudra bien y joindre son approbation, et les prendre, ainsi que les deux premières, sous sa particulière protection. Mgr de Boston, en me chargeant de vous présenter ses respects, m'assure que Mgr Dubourg est attendu, ce mois-ci,

(1) Deux jeunes filles qui entraient aux Ursulines des Trois-Rivières pour s'y former à la vie religieuse et faire ensuite partie du monastère des Ursulines de Boston.

avec 25 ecclésiastiques dont 12 prêtres; que le Père Grassi, Provincial des Jésuites à Georgetown, est parti pour Rome, et que M. Gallagher se prépare à l'y suivre. Mgr Cheverus s'est trouvé deux fois en présence du Président Monroe, pendant sa courte visite à Boston, et en a été traité très poliment. J'ai eu le plaisir de visiter votre collègue de Nicolet, et y ai été très agréablement entretenu. Je pars, cet après-dîner, pour Montréal par le steamboat et me propose d'y faire une retraite. La santé du vénérable abbé de Calonne qui a souffert considérablement, la semaine dernière, paraît se rétablir, ainsi que celle de la Mère sainte Elizabeth, pour laquelle on craignait les suites d'une dysenterie ou flux de sang, contracté, à ce qu'il paraît, par les soins qu'elle avait prodigués à un pauvre, mort à l'hôpital, la semaine dernière, de la même maladie.

Daïgnez etc. . .

Matignon Ptre.

Mgr Cheverus à Mgr Plessis.

Boston, 8 août 1817.

Monseigneur,

Mon digne ami, M. Matignon, se trouve si bien en Canada, qu'il n'est point encore de retour. Je l'attends pour l'Assomption, et il m'a fait passer la lettre que V. G. lui a remise pour moi. Je l'ai reçue avec plaisir et reconnaissance. M. Matignon a été enchanté et édifié de ce qu'il a vu dans votre visite épiscopale. Quand mon pauvre diocèse pourra-t-il présenter un pareil spectacle? . . .

Je regrette bien l'infirmité de votre vénérable coadjuteur. Quant à V. G., en dépit des jambes, elle vole partout sur les ailes d'un zèle ardent et infatigable. . .

Le même au même.

Boston, 26 août 1818.

Monseigneur,

La lettre dont Votre Grandeur m'a honoré, en date du 10, m'est parvenue le 22. Je vous remercie de cette nouvelle marque de votre attention. Je souhaite bien sincèrement ne jamais

interrompre une correspondance qui m'honore et qui m'est chère. Je préférerais encore une entrevue à la correspondance par lettres, mais le devoir et l'amitié me clouent ici. Depuis deux mois et demi, la mort s'approche par degrés, mais d'une manière inévitable, de celui qui était mon soutien, l'honneur et l'édification de mon église, mon frère, mon plus tendre ami depuis 20 ans. Il voit approcher cette mort avec la joie et le sourire de l'espérance. Il la considère comme une amie qui va le conduire dans le sein de Dieu. Que ne puis-je avoir sa foi et sa résignation ! Mon affliction est tout ce qui paraît l'affecter. Il a été sensible aux marques d'intérêt que lui donne Votre Grandeur et se recommande à ses prières. Le médecin dit qu'il peut languir quelque temps et qu'il peut aussi nous être enlevé à toute heure. Il meurt pulmonique. Il a toute sa connaissance, toute sa sensibilité. Jamais sa piété angélique n'a paru d'une manière plus frappante. Son sourire a quelque chose de céleste. . . Il est heureux, mais le pauvre Evêque de Boston. . . Ayez pitié de lui et priez pour lui.

Je regrette que Mgr Burke n'ait pas attendu les deux prélats qui vous auraient assisté. . . Mgr Flaget vous aura sans doute donné des nouvelles de nos églises. . .

M. Romagné est parti pour France, samedi dernier, 22. Je le regrette surtout pour mes pauvres Indiens. . .

Le même au même.

Boston, septembre 1818.

La lettre du 12 septembre dont vous m'avez honoré est arrivée le 20. J'avais perdu la veille, 19, le meilleur des amis, le soutien et l'édification de mon église. Sa mort et ses funérailles ont été un deuil public. Le corps avait été exposé dans l'église, pendant deux jours, en habits sacerdotaux. Les protestants comme les catholiques voulaient le toucher, le baignaient de leurs larmes, etc. Tous le bénissaient et le canonisaient. Il expira sans agonie, sans effort ; il sembla s'endormir doucement dans le Seigneur, à 10 heures du matin. Il avait communiqué le matin, à 5 heures et demie, et rien alors ne semblait annoncer sa fin prochaine. Il mourut dans mes bras. Tant qu'il le put,

il embrassait alternativement son crucifix et son ami. Il me parlait encore, le jour avant sa mort, de vos bontés et de votre amitié pour lui. Monseigneur, priez pour lui, priez pour son pauvre ami qu'il laisse bien désolé sur la terre. Accablé d'affaires, comme de chagrin, je ne puis écrire à Votre Grandeur aussi en détail que je le désirerais.

« *Fiant novissima mea hujus similia* ! » . . .

Le même au même.

Boston, 2 janvier 1820.

Monseigneur,

Agréez mes hommages et mes souhaits à cette nouvelle année. Daigne le Seigneur vous conserver *ad multos annos* ! c'est la plus grande faveur qu'il puisse faire à votre diocèse.

Votre clergé m'a tellement édifié, que je profite avec empressement de l'offre obligeante de M. Mignault, et lui envoie pour passer quelque temps avec lui un jeune prêtre, M. Patrick Byrne, que j'ordonnai le carême dernier ; l'exemple de votre clergé lui sera infiniment utile . . .

Le même au même.

Boston, 6 septembre 1821.

Monseigneur,

On m'a forcé de voyager, l'été dernier, pour cause de santé. J'allai jusqu'à Montréal, avec l'intention d'aller de suite à Québec vous présenter mes hommages. J'appris, à mon grand regret, que vous étiez parti pour la baie des Chaleurs. Je désirais vous voir, vous consulter tant en mon nom qu'au nom du cher et respectable Evêque de Baltimore que je viens d'assister à la dédicace de sa superbe métropole.

Je restai cinq jours à Montréal, et je revins de suite ici, où il était grand temps que j'arrivasse . . . Je n'eus point non plus l'honneur de voir Mgr Lartigue. Il était en visite . . .

Boston, 19 septembre 1822.

Monseigneur,

Le cher M. Turgeon (1) m'a remis la lettre dont vous m'avez

(1) Plus tard archevêque de Québec.

honoré. Je fus enchanté, lorsque je vis à Montréal cet intéressant et digne prêtre, et surtout lorsque je le vis prêt à m'accompagner. Je lui laisse les détails de son voyage, et j'ajoute seulement (ce qu'il ne vous dirait pas) qu'il a été admiré et qu'il est sincèrement regretté. J'ai fait mon possible, mais sans succès, pour le retenir plus longtemps. Malheureusement sa santé n'est pas rétablie; je m'estimerais heureux, s'il pouvait, l'été prochain, passer quelque temps avec moi.

Mes visites en Canada m'ont toutes pénétré de respect pour votre édifiant clergé. Il y a trop de piété pour que les choses puissent jamais aller mal... (1)

APPENDICE E

Lettres et ordonnances de Mgr Plessis après sa visite pastorale de 1815

Il*serait intéressant de connaître les heureux effets de la visite de Mgr Plessis, de lire les lettres et les ordonnances qu'il écrivit soit pendant le voyage, soit après le retour, aux missionnaires du Cap-Breton, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, mais ce serait évidemment trop long à publier et je me contenterai de citer quelques extraits. On y verra combien le grand évêque pensait à tout et savait entrer dans les plus petits détails quand il s'agissait de la sainteté de vie de ses prêtres et du salut de ses ouailles.

Voici les avis qu'il adressait à M. Rémi Gaulin en le chargeant de la mission d'Antigonish, aujourd'hui ville épiscopale.

(1) Mgr Cheverus se rendit, en 1822, jusqu'à Québec et le dimanche, 11 août, on le trouve à l'église des Ursulines, à l'occasion de la fête des saintes Reliques. « Il a officié pontificalement à la messe, chanté le salut, et prêché à la grande satisfaction et édification de toutes les personnes qui ont eu l'avantage de l'entendre. Mgr notre prélat a fait servir ses ornements en cette occasion, et c'est la première fois qu'ils ont servi à un autre qu'à lui-même. Au moment de la grande messe, il observa que le fauteuil épiscopal ne répondait pas aux ornements. Il envoya chercher le sien à la cathédrale, disant qu'il voulait que Mgr de Boston fût servi avec splendeur. » *Les Ursulines de Québec*. Mgr Flaget, évêque de Bardstown, était aussi venu faire visite à Mgr Plessis en 1818, et, en 1821, Mgr Conwell, évêque de Philadelphie.

La dernière lettre que nous ayons de Mgr de Cheverus est du 19 juin 1823.

« ... Pour vous mettre en état de remplir nos vues dans la mission qui vous est confiée, nous avons cru nécessaire de vous donner les instructions suivantes, auxquelles vous vous conformerez avec toute la fidélité possible.

« 1o En arrivant à votre poste, vous exigerez des paroissiens qu'ils vous construisent, dans le plus court délai, une maison de 30 pieds carrés, ou de 40, s'ils veulent y avoir une salle pour eux, en tel endroit que vous fixerez sur la terre par eux achetée de la succession de feu John Irish, laquelle terre M. Alexandre Macdonell doit transporter immédiatement à des syndics ou trustees, afin qu'elle soit tout entière à l'usage de l'église et du curé. Vous ferez en sorte que la chapelle existante soit transférée auprès de la dite maison. Il en sera de même du cimetière que vous y ferez clore ainsi qu'une cour et un jardin pour votre propre usage. S'il y a des tombeaux épars dans différentes parties de la mission, qui ne soient pas éloignés de plus de trois lieues, vous tâcherez de les réunir dans ce cimetière, afin de ne pas multiplier les lieux de sépulture. Néanmoins, comme cette mission, bornée au nord par le Cap Saint-Louis, s'étend très loin dans la baie de Chedabouctou, il devient indispensable d'y avoir plusieurs cimetières. Il serait même à désirer que vous fissiez construire de quatre lieues en quatre lieues de petites chapelles, puisque vous n'avez le pouvoir de célébrer dans les maisons particulières qu'en deux occasions; enfin, auprès de chacune de ces chapelles, il vous faudrait un petit logement pour vous rendre plus indépendant des fidèles.

« 2o Vous introduirez dans votre mission la discipline du diocèse, telle que vous la connaissez, principalement en ce qui concerne le service divin et l'administration des sacrements.

« 3o Vous exigerez que chaque famille, au lieu de dime, vous paie quatre piastres d'Espagne par année, soit en argent, soit en produits, et refuserez la communion pascale à ceux qui ne s'acquitteront pas de ce devoir. Quant aux droits casuels qui se perçoivent en Canada sur les grand'messes et sépultures, vous ne les établirez pas, tant que les fidèles seront dans la pratique de donner une piastre pour rétribution d'une messe basse.

« 4o Vous aurez soin d'établir des marguilliers et une fabrique pour être régie comme le sont celles de l'intérieur du diocèse.

Les trois premiers marguilliers seront élus par toute la paroisse ou par ses députés, et éliront eux-mêmes leurs successeurs.

«50 Pour faire un revenu assuré à l'église, les marguilliers y feront faire des bancs qui n'auront pas moins de trois pieds de profondeur et qui seront, par eux, en votre présence et après annonce faite au prône, criés et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur. Le montant de l'adjudication fera la rente annuelle. Pour le plus grand avantage de la fabrique, et attendu que vous n'êtes pas gêné par la jurisprudence suivie en Canada, vous pourriez, d'accord avec les marguilliers, stipuler que l'adjudication ne durerait que trois ans pour chaque banc, et serait renouvelée à cette époque. L'église y gagnerait assurément.

«60 Vous concevez avec quels ménagements il faut proposer à ce peuple farouche les changements nécessaires dans le gouvernement de la fabrique et de la paroisse. Vous y introduirez graduellement l'usage du pain bénit, en commençant par le faire rendre aux fêtes les plus solennelles. (1)

«70 Attachez-vous, dès le commencement, à former des clercs et des chantres pour le service de l'église.

«80 Dès que vous vous sentirez capable de catéchiser les enfants et de prêcher les adultes, rendez-vous très fidèle à l'accomplissement de ce double devoir, que vous pourrez remplir en anglais, en attendant mieux.

«90 Quoique vous puissiez exercer librement dans tous les endroits mentionnés en nos lettres de ce jour, il est néanmoins de la prudence de ne célébrer dans les lieux dépendants des autres missionnaires que dans des cas très particuliers. . .

«100 (Règles concernant les dispenses.)

(1) Cette touchante et pieuse coutume d'offrir et de manger le pain bénit dans les églises existait en Europe depuis le septième siècle, et en Canada dès les origines du pays. On en trouve la preuve dans le *Journal des Jésuites* en 1660 et dans le synode de Mgr de Saint-Vallier, en 1690, synode cité dans les *Ordonnances diocésaines*. Ce fut Mgr Taschereau qui abolit cette antique cérémonie, par un article de la *Discipline du diocèse de Québec*, en 1879. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier cet acte de son administration épiscopale. La bénédiction du pain avait lieu après l'*Asperges* ou après l'intonation du *Gloria in excelsis*. Voici la traduction de Porémus récitée par le prêtre : « Seigneur Jésus-Christ, pain des Anges, pain vivant de la vie éternelle, daignez bénir ce pain, de même que vous avez béni les cinq pains dans le désert : afin que tous ceux qui en mangeront reçoivent la santé de l'âme et du corps. » M. l'abbé Charles Trudelle a écrit d'intéressants articles sur le pain bénit dans la *Semaine religieuse* de 1890-1891.

« 110 (Tarif des messes.)

« 120 En addition à la desserte de Saint-Ninien, ou d'Antigonish, nous vous chargeons de celle des lieux nommés Chétican et Mâgré. Saint Michel est patron de ce dernier endroit, et saint Apollinaire de l'autre. Vous leur donnerez par année deux mois de votre résidence, en deux visites, l'une du printemps, l'autre de l'automne. Vous y percevrez une piastre par communiant . . .

« 130 Nous vous recommandons de réciter, tous les jours où vous serez en voyage, la prière de l'Eglise connue sous le nom d'Itinéraire.

« 140 Nous permettons que vous vous absentiez de vos missions, chaque année, autant de temps qu'il sera nécessaire pour vaquer à la retraite spirituelle, soit à Arichat, ou dans tel autre lieu du voisinage qui vous semblera propre à cette fin.

« 150 Il n'est pas nécessaire de vous recommander l'étude de l'Ecriture Sainte, de la théologie et des livres spirituels, non plus que l'exactitude à remplir vos exercices de piété de chaque jour. Vous connaissez aussi bien que moi le prix du temps et l'obligation d'en consacrer toutes les parties au service de Dieu et à l'édification de l'Eglise.

« 160 La qualité de pasteur vous impose une obligation particulière de prier tous les jours pour les fidèles confiés à vos soins, de veiller sur leur foi et sur leurs mœurs, comme devant un jour rendre compte à Dieu de leurs âmes. C'est pourquoi nous ne doutons pas de votre empressement à mettre en pratique tous les moyens que le Saint-Esprit vous suggérera comme propres à l'avancement du royaume de Dieu parmi eux. *Hæc meditare ; instu in illis.*

« 170 Le vif intérêt que nous prenons aux missions et aux missionnaires nous persuade que vous saisirez toutes les occasions de nous informer des progrès de la vôtre. Rien ne nous sera plus agréable que de vous voir marcher dans les sentiers de la vertu, selon cette expression de l'Apôtre saint Jean : *Majorem horum non habeo gratiam, quam ut audiam filios meos in veritate ambulare.*

« Donné à Arichat. . . le 4 juillet 1815. »

Notes touchant la mission de la partie est de l'Isle du Cap Breton.

« 1o M. Manseau prendra deux mois, chaque été, pour en faire le voyage. Six semaines pourraient y suffire, s'il n'est pas contrarié par les vents.

« 2o La saison la plus convenable est entre le 13 mai et le 15 septembre, temps de l'année où l'on est moins exposé aux tempêtes.

« 3o Le moyen de s'y rendre est d'embarquer à Arichat, à bord de quelqu'une des goélettes qui vont charger du charbon à la mine.

« 4o Il importe peu de commencer par un bout ou par l'autre pourvu qu'en dernier lieu il se retrouve dans les environs de Sydney ou de la mine, où les occasions ne manquent jamais pour revenir à Halifax.

« 5o Les postes à visiter sont : 1o Louisbourg, 2o Laurent-Lebec, 3o Menadou, 4o l'Indienne, 5o la Pointe basse, 6o Sydney.

.....
« 8o Les plus honnêtes maisons, tant pour loger le prêtre que pour ériger son autel, sont, à Louisbourg Peter Kennedy, à l'Indienne Richard Kiessi, à la Pointe basse Sylvester Dontfi ou Duntfield, à Menadou David Burke. Walter Burke, fils de celui-ci, est le mieux instruit et peut-être le plus sincère catholique de tout ce village

.....
« 12o On pourrait donner pour titulaire à Louisbourg saint Polycarpe, à Menadou saint Grégoire de Nysse, à l'Indienne saint Fulgence. La chapelle qui existe à Sydney sera mise sous l'invocation de saint Guillaume.

« 13o (Dimensions des chapelles etc. à construire.)

Les paragraphes se suivent jusqu'au 25o.

Je pourrais également reproduire les instructions données à M. Migneault pour Halifax et Chezzetcooke; mais ce serait trop long. Mgr Plessis écrivait très souvent à cet excellent missionnaire. Je ne citerai que deux passages de lettres pour corriger ce que j'avais mis en note à la page 366. Mais si j'ai fait erreur, je ne regrette pas ma note. Il s'agissait de deux

articles que l'évêque n'avait pu apporter avec lui d'Halifax et qu'une goélette aurait dû lui porter à la baie Sainte-Marie.

Mgr Plessis écrit donc de Québec, le 18 décembre 1815 : « Suivez mon *bedding* et ma canevette, et tâchez de me renvoyer ces deux articles au petit printemps. J'en ai besoin pour le voyage du Haut-Canada. » Le 2 avril 1816, M. Migneault donne les nouvelles suivantes : « M. Sigogne vient enfin de m'écrire que M. M^cCarthy va m'envoyer le *bedding* et la canevette. Ces articles se sont promenés dans la province de New-Brunswick une partie de l'été. »

t
t
t
t
t
t
s
d
d
e
h
v
n
o
d
q
b
l'
m
ét

Journal de la Mission de 1816

PAR MGR JOSEPH-OCTAVE PLESSIS

EVÊQUE DE QUÉBEC

Faut-il encore parler des missions du diocèse de Québec ? — Oui, jusqu'à ce que les établissements religieux auxquels on a attaché cette dénomination se trouvent contigus les uns aux autres et aient pris cette consistance et ce degré de population nécessaires pour les rendre dignes du nom de paroisses. Or cette époque est fort reculée pour une grande partie des lieux parcourus par l'évêque de Québec depuis 1811.

La campagne de 1815 ayant terminé ses courses vers l'extrémité orientale de son diocèse, il s'agissait, pour l'année présente, d'aller attaquer les parties ouest, sud-ouest ou nord-ouest de cet immense territoire. Quelques mesures avaient été prises dès l'automne précédent, pour s'acheminer vers le lac Supérieur et le lac de la Pluie qui s'y décharge par plusieurs rivières, lorsque l'on fit observer au prélat, dans le cours de l'hiver, qu'il vaudrait mieux qu'il s'y fit devancer par des prêtres sur le rapport desquels il pourrait se décider, l'année suivante, pour ou contre ce voyage. De son côté, le missionnaire de Sandwich demandait instamment la visite de cette année pour le Détroit, qui n'avait pas vu d'évêque depuis quinze ans et où il y avait beaucoup de personnes à confirmer. L'espérance d'y rencontrer l'évêque de Bardstown, qui se proposait de visiter, cette année même, la rive opposée qui fait partie de son diocèse, comme étant dans le territoire de Michigan, et l'urgente nécessité de

prendre connaissance de la chrétienté de Kingston, Haut-Canada, où M. Périnault venait d'être établi missionnaire, devinrent pour l'évêque des motifs suffisants de remettre à une autre année le voyage du lac Supérieur et de se décider pour celui du Détroit. Il fut donc convenu que M. Tabeau, aumônier de l'Hôpital-Général, irait préparer les voies dans les postes du Nord-Ouest pour l'année suivante. Mais au moment où il s'affligeait de n'avoir point de compagnon pour ce voyage, presque tous les ecclésiastiques qui auraient désiré s'associer à lui étant retenus dans l'intérieur du diocèse pour des ministères qu'ils ne pouvaient abandonner ; au moment où, pour abrégé du moins la durée d'une solitude qui l'effrayait davantage, il se disposait à accompagner son évêque jusqu'au Détroit et à se rendre de là au lac Supérieur, au commencement de juillet, dans l'espoir d'en revenir au mois d'août, voilà qu'il arrive de Montréal, à l'évêque de Québec, des lettres du comte de Selkirk qui rompirent ces derniers arrangements.

Il faut savoir, pour l'intelligence de ceci, que le Roi d'Angleterre, Charles II, concéda, dans le dix-septième siècle, à une compagnie de commerce connue sous le nom d'*aventuriers de la Baie d'Hudson*, toute cette vaste baie et toutes les terres arrosées par les rivières qui s'y déchargent, ce qui fait une immense étendue de pays. Lord Selkirk, jeune seigneur Ecossais, entreprenant, hardi, ami des nouveaux établissements, après avoir jeté les yeux sur tous les endroits de l'Amérique du Nord qui en pouvaient être susceptibles, les fixa sur ces vastes régions, et acquit des successeurs de ces propriétaires et dans la partie la plus à l'Ouest de leur propriété, un espace de terres d'environ 4 à 500 milles carrés, qui enferme le lac Winipick, le lac des Bois, la Rivière Rouge et d'autres endroits considérables, dans lesquels l'ambitieuse compagnie du Nord-Ouest est depuis longtemps en possession de faire la traite exclusive des pelleteries, avec les nombreuses nations sauvages qui y sont répandues.

Dès que le comte de Selkirk eut fait cette acquisition, il se mit en devoir d'y établir une colonie, et de profiter lui-même des avantages que les pelleteries pouvaient lui présenter occasionnellement, ne formant aucun doute sur la légitimité d'une propriété qui avait originellement une charte royale pour titre.

Les membres de la Société du Nord-Ouest raisonnèrent différemment. « Nous sommes, dirent-ils, en possession paisible de traiter dans cette partie. Nul ne doit nous y troubler. Avant nous, les marchands Français y trafiquaient. Nous leur avons graduellement succédé. De quel droit la couronne d'Angleterre disposait-elle d'un territoire possédé par des sujets du Roi de France, elle qui ne peut faire remonter sa propriété de la Baie d'Hudson plus loin que le traité d'Utrecht, en 1713, qui la lui a finalement cédée ? » D'après ce raisonnement, la Société du Nord-Ouest ne veut pas démordre de ses prétentions sur le pays des Assinibois (car c'est la nation la plus nombreuse dans le voisinage de la Rivière Rouge, et voilà apparemment pourquoi Lord Selkirk a donné à toute sa propriété le nom d'Assiniboia) et y continue un commerce que la compagnie rivale regarde comme une usurpation et un brigandage. Des enlèvements de marchandises, des incendies, des meurtres ont déjà été les funestes effets de ces prétentions réciproques. Le comte de Selkirk, loin de reculer à la vue de ces déprédations, y trouve un motif d'aller en avant, d'accroître sa colonie et de rendre son établissement respectable, sous les rapports civil et militaire. C'est dans cette vue qu'il est venu lui-même en Canada, et qu'il a passé l'hiver dernier à Montréal, pour suivre ses affaires de plus près.

Or, entre les moyens de réussir dans ses vastes projets, il lui a semblé que l'établissement d'un clergé sur ses terres donnerait un relief important à l'Assiniboia, et un catholique de sa confiance lui ayant fait entendre que la religion catholique serait plus propre que toute autre à accréditer le nouveau pays, il en prit occasion d'écrire à l'évêque de Québec, au commencement d'avril dernier, pour le prier d'étendre à l'Assiniboia la mission passagère qu'il devait accorder, cette année, aux postes de la Compagnie du Nord-Ouest. Une pareille demande n'était point de nature à être refusée. L'évêque la communiqua à l'abbé Tabeau, qui comprit à l'instant qu'il valait mieux aller seul et partir sans perdre de temps, que de manquer une aussi précieuse occasion de se rendre utile au grand nombre d'âmes qui se perdent dans ces lieux écartés, faute de prêtres pour annoncer les vérités de la foi à ceux qui les ignorent, ou pour les rappeler à ceux qui les ont oubliées. Car le nombre des mauvais

chrétiens, si l'on en croit tous les voyageurs, n'y est guère inférieur à celui des infidèles.

Le comte de Selkirk offrait au missionnaire un passage gratuit sur un de ses canots, et ne désirait le faire partir promptement que dans l'assurance qu'il serait au Lac Winipiek au commencement de juin, d'où il pourrait, en juillet, revenir au Lac de la Pluie, et de là au Grand Portage ou au Fort William, sur le Lac Supérieur, dans le temps précis où les *hivernants* sortent des terres et peuvent être réunis pour entendre la parole de Dieu. Dès le 1^{er} mai, M. Tabeau embarqua à Lachine, plein de l'espoir de voyager avec toute la célérité désirable. Mais un chef de route mal choisi, des mesures mal prises, l'inclémence d'un printemps excessivement tardif, des contre-temps de diverses espèces qu'il serait trop long de détailler ici, ne lui permirent d'arriver que le 3 juin, au Sault Sainte-Marie, qui sépare le Lac Huron du Lac Supérieur, c'est-à-dire qu'il était à peine au milieu de sa route, à une époque avant laquelle il aurait dû être rendu au terme. Ne voyant plus de possibilité d'être de retour à temps pour accorder sa visite aux postes où se réunissent, dans le mois de juillet, les voyageurs de la Compagnie du Nord-Ouest, et n'ayant point d'ordre d'accorder plus à l'une des deux compagnies qu'à l'autre, il prit le parti de revenir sur ses pas et de remettre à une autre année un voyage devenu inutile par les accidents qui l'avait constamment traversé.

De son côté, l'évêque de Québec, décidé au voyage du Détroit, se mit en devoir de l'exécuter. Parti de la ville épiscopale, le 6 mai, il passa à Nicolet, le quatrième dimanche d'après Pâques, et le cinquième, à Montréal, étant désiré dans ces deux endroits pour l'ordination de quelques ecclésiastiques, et s'embarqua à Lachine, le lundi des Rogations, assisté de M. Kelly, curé de Saint-Denis, de l'abbé Gauvreau, son sous-secrétaire, et de Joseph Roy, serviteur de la mission, à bord d'un bateau du Roi, muni d'un équipage de cinq hommes, qui le débarquèrent, le soir du même jour, à l'entrée du canal des Cascades, d'où il se rendit par terre, au presbytère de Soulanges, où il était attendu.

20 mai. Entre autres provisions, il y avait à bord des vivres maigres pour les rations des bateliers et cinq gallons de rhum, quantité jugée suffisante pour tout le voyage. Tant qu'ils

étaient en la compagnie de l'évêque et de ses ecclésiastiques, ils ménagèrent le rhum et dépensaient les vivres maigres. A peine les avait-on perdus de vue, qu'ils dépensaient le rhum et substituaient le lard au poisson. Ce fut ce qui parut dès la première nuit qu'ils passèrent séparés de nous. Ils mangèrent de la soupe grasse et firent si bon usage du rhum, qu'ils eurent de la peine à s'éveiller, le lendemain, en sorte qu'au lieu d'arriver à l'église de Soulanges, à 8 heures du matin, suivant l'ordre qu'ils en avait reçu, ils n'y parurent qu'à midi, et qu'il leur fallut jusqu'au soir pour atteindre le côteau du Lac, tandis que l'évêque, continuant sa route par terre, s'enfonça à deux lieues dans la Rivière à Delisle, pour désigner la place d'une église aux habitants de la seigneurie de la nouvelle Longueuil, devenus trop nombreux et trop distants de l'église de Soulanges pour en tirer plus longtemps les secours spirituels. Il revint de là à travers la pluie, au côteau du Lac, où son bateau n'avait pu être admis au passage des écluses, par le défaut d'une carte que les bateliers avaient imprudemment négligé de retirer au passage des Cascades. M. Wilson, commissaire des écluses, accorda, par considération pour l'évêque, ce qu'il avait droit de refuser aux bateliers, et tandis que ceux-ci se rendaient par eau à l'auberge du nommé Twesdale, à deux ou trois milles plus loin, où l'on était convenu de prendre logement pour la nuit, le prélat et ses compagnons gardèrent leurs voitures et y parvinrent par un chemin horriblement mauvais, entre 9 et 10 heures du soir.

22 mai. Quelques affaires relatives à la place d'église, marquée le jour précédent, ayant occupé l'évêque jusqu'à 8 heures du matin, ce ne fut qu'alors que les bateliers reprirent la rame, pour ne la laisser que vers 6 heures du soir, en arrivant au village de Saint-Régis, où l'on était convenu de célébrer la fête de l'Ascension, qui arrivait le lendemain.

Ce village est une colonie de celui du Sault Saint-Louis. Les RR. PP. Le Quien et Gourdan, jésuites, voyant les mœurs et la piété sensiblement décroître dans celui-ci, exposé comme il l'était, au voisinage de la ville de Montréal, résolurent d'en retirer ce qu'il renfermait encore de familles pures et ferventes, pour en composer un nouveau village et les placer hors des

dangers de la séduction et du commerce des blancs, qui avaient gâté les autres. Ils choisirent sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, immédiatement au-dessous du lac Saint-François, un coteau alors tout couvert de bois, mais dont l'élévation, jointe au voisinage d'un grand nombre d'îles de toute grandeur parsemées dans cette partie du fleuve, devait, par la suite, faire un pays extrêmement riant. Toutes ces îles qui s'étendent jusqu'au pied du Long Sault, devinrent la propriété des nouveaux colons, ainsi qu'une étendue de terre d'environ dix lieues de front, du même côté du fleuve, sur une profondeur indéterminée. La Rivière au Saumon, qui traverse cette terre et qui se décharge dans le lac, à trois lieues au-dessous du village, donna lieu aux Sauvages de construire des moulins à scie, qui leur ont beaucoup valu, à raison des excellents bois qui en sont à proximité. Ils ont, en outre, une terre au nord du fleuve, large de trois quarts de lieue, à l'opposite de leur village, entre les comtés de Glengarry et de Stormont, nommé le *bois sauvage*, où nombre de censitaires établis en différentes rangées de concessions, leur paient des rentes. Leurs îles innombrables sont plus que suffisantes pour la culture des fèves, des pois et du blé d'Inde, productions auxquelles se bornent les travaux des femmes (car on sait que chez les Iroquois, comme chez les autres nations sauvages, les hommes se sont affranchis de ces sortes de travaux), et ils trouvent sur ces mêmes îles autant et plus de bois qu'ils n'en pourront brûler d'ici à 100 ans. Enfin la rivière au-devant de ce village abonde en poissons de toute espèce, de sorte qu'il n'y a point d'établissement au Canada où des Sauvages passent vivre plus à leur aise, s'ils savaient en profiter, *sua si bona norint*, si la paresse qui les domine, ne leur avait appris le malheureux secret d'être pauvres au milieu de l'abondance.

Ce fut en 1759 que ce village fut établi, avec l'applaudissement des supérieurs ecclésiastiques et civils. Il ne paraît pas que le Père Le Quien y soit resté plus de 3 ou 4 ans après la fondation. Il demeura donc tout entier aux soins du Père Gourdan, jusqu'à sa mort arrivée en 1777. Jusque-là, ses néophytes, soigneusement cultivés et éloignés du commerce des blancs, se montrèrent dignes de la sollicitude de ce véné-

rable pasteur et promirent de faire fructifier la précieuse semence qu'il avait jetée dans leurs dociles cœurs.

Mais le Père Gourdan une fois mort, le village resta sans missionnaire. Feu Mgr Denaut, alors le prêtre le plus voisin, parce qu'il était curé de Soulanges, c'est-à-dire à 10 ou 12 lieues de distance, fut commissionné par l'évêque pour en prendre le soin qui pourrait être compatible avec la desserte de sa paroisse et de celle de l'Isle Perrot, qui s'établissait, et dont il était aussi chargé. On conçoit qu'il ne pouvait donner à ce village qu'une assistance très précaire, attendu surtout que la langue Iroquoise lui était totalement étrangère.

Les choses allèrent ainsi jusque dans l'automne de 1785, où M. Rodrigue Macdonell, prêtre nouvellement arrivé d'Ecosse, avec un certain nombre de familles de Montagnards, ses compatriotes, que la misère chassait de leur patrie, et auxquelles le Gouvernement donnait des terres sur la Rivière aux Raisins, eut ordre de fixer sa principale résidence au milieu des Sauvages de Saint-Régis, et de partager son ministère entre eux et les Montagnards. On sait que la Rivière aux Raisins arrose le comté de Stormont et va se décharger dans le fleuve, à trois lieues au-dessous de la Pointe au Beaudet, qui sépare les deux Provinces du Haut et du Bas Canada.

M. Macdonell mourut en 1806, après avoir tenu la mission de Saint-Régis, 21 ans. Il eut pour successeur M. Rinfret, qui n'y demeura qu'un an, et fut relevé par M. Roupe, qui y resta jusque dans l'automne de 1813. M. Joseph Marcou, après avoir appris, sous sa direction, la langue Iroquoise, dans le village même, lui a succédé et occupe encore cette mission qu'il remplit très bien.

Le missionnaire a pour revenu une rente de £ 50, que les Sauvages lui font sur le produit de leurs moulins, plus la dîme de leur blé d'Inde, plus l'usage d'une ferme située tout auprès du village, plus £ 50 du Gouvernement, et enfin les présents ou l'équipement annuel qu'en reçoivent les officiers du département sauvage, de sorte que, sous les rapports temporels, cette mission est très avantageuse.

Elle ne l'est pas autant sous les rapports spirituels. Ce missionnaire est fort isolé pour ses propres besoins, et il a peu

de consolation du côté de son village. Outre le dérangement qui a résulté à ces Sauvages de la privation de missionnaire, depuis 1777 jusqu'en 1785, les établissements qui se sont formés, tant par les sujets Britanniques au nord du fleuve, que par les Américains, dans les rivières du village et dans le village même, depuis que le 45^{me} degré de latitude qui le traverse est devenu, par le traité de 1783, la ligne de séparation entre les Etats-Unis et le Canada ; les cabarets de la ville de Cornwall, qui n'est qu'à deux lieues du village, et enfin la fantaisie qu'ont, depuis quelques années, ces Sauvages de s'engager, comme rameurs, sur les cajeux ou radeaux, qui transportent des bois de construction à Montréal, où ils trouvent beaucoup d'oc.asions de s'enivrer : voilà autant de causes qui ont nui aux mœurs de ces pauvres Iroquois et rendu inutiles les soins qu'on avait pris de les ségréger pour leur sanctification.

A ces inconvénients vient de s'en joindre un autre qui, en troublant parmi eux la charité, ne laisse pas de préjudicier aussi à leurs intérêts temporels. Le Gouvernement Britannique, eu égard à la position de ces Sauvages, dont la plupart des propriétés se trouvent sur le territoire des Etats-Unis, quoique la plus grande partie du village soit dans le Bas-Canada, eut la sagesse de déclarer, au commencement de la dernière guerre Américaine, qu'il n'exigeait d'eux aucun service, et consentait qu'il demeurassent dans la plus stricte neutralité. Nonobstant cela, une partie d'entre eux, sous prétexte de leur attachement pour le gouvernement d'Angleterre, ayant mis à leur tête un canadien du nom d'Isaac Leclair, ci-devant boulanger du village, qui trouva moyen de se faire donner une commission de lieutenant dans le département sauvage, se séparèrent des autres, entraînant avec eux une partie des chefs, et allèrent demeurer à l'opposite du village, dans les îles où ils sont encore, accusant d'infidélité envers le Gouvernement ceux qui continuaient dans leur ancienne demeure et qui valent bien ces schismatiques. On espérait que la fin de la guerre ferait cesser cette division : elle continue néanmoins et semble être fomentée par cet ex-boulangier, qui prévoit qu'il perdra son crédit et sera contraint de reprendre son premier métier, dès que la réunion sera faite. En attendant, les Sauva-

ges séparés font grand usage de boisson, s'éloignant de la confession, ainsi que des prières communes et ne paraissant à l'église que pour la messe du dimanche.

L'évêque de Québec fut joint à Saint-Régis par son grand vicaire du Haut-Canada, M. Alexandre Macdonell, missionnaire de Glengary, qu'il décida à le suivre jusqu'à Kingston. M. Marcou voulut aussi être du voyage, du moins pour une partie, de sorte que le tendelet du bateau couvrit, le lendemain, cinq ecclésiastiques, au lieu de trois.

Il y a peu d'années que l'on allait du Côteau du Lac à Kingston, sans rencontrer une seule habitation, dans cet espace de plus de 50 lieues. Ce n'est même que depuis la fin de la première guerre américaine que ce nom de Kingston fut donné à l'ancien poste de Catarakoui. La paix de 1783 fut comme le signal du défrichement de toute cette côte. Aujourd'hui, à quelques lacunes près, elle est aussi habitée, et les terres de la devanture aussi avancées que dans le Bas-Canada. Les habitants qui l'occupent sont généralement de race Hollandaise, gens industriels et paisibles, qui, dans la révolution Américaine, demeurèrent fidèles au Roi, et auxquels le Gouvernement voulut tenir compte de leur loyauté, en leur accordant des terres de la Couronne. Aussi furent-ils nommés par excellence *les loyalistes*.

La ville de Cornwall où l'évêque mit pied à terre en passant, pour visiter madame Bruce, vieille veuve protestante devenue catholique, deux ou trois semaines auparavant, est au nord du fleuve, à l'endroit connu sous le nom de *Pointe maligne*, lieu devenu mémorable par la chasse que le régiment de Glengary y donna, dans l'automne de 1813, à une division de l'armée Américaine commandée par le général Wilkinson, obligée de traverser de là à la Rivière au Saumon, pour se mettre en sûreté.

La quantité de rapides qui se trouvent au-dessus de la Pointe maligne, ne permirent de faire longue route, ni ce jour-là, ni le lendemain. Le plus imposant de ceux qu'il fallut passer, le vendredi, est sans contredit le *Long Sault*, estimé à trente arpents de longueur. Celui de l'Île au Chevreuil, les Mille Roches, le Moulinet, le Rigolet, le Moulin, ont aussi leur mérite,

si c'en est un de mettre les bateliers dans la nécessité de suer beaucoup, et de se rendre très attentifs à ne pas manquer un coup de perche, qui suffirait en plusieurs endroits à les jeter dans le plus grave danger.

Il était environ 6 heures du soir, lorsque nous arrivâmes à l'auberge du nommé Baker, où nous primes le diner et le coucher. Les jours d'abstinence ne sont pas ceux où les catholiques sont mieux hébergés dans ces hôtelleries de protestants, ou plutôt de gens sans religion, qui n'ont à vous présenter que de la viande. Il faut alors vivre d'œufs et de laitage, et c'est une sorte de nourriture à laquelle l'évêque de Québec s'est accoutumé de longue main dans ses précédents voyages.

25 mai. Nous n'avions fait que 5 lieues le vendredi. Nous n'en fimes que 6 le samedi, parce que les rapides continuaient. Toute cette côte est, du reste, fort riante. Plusieurs endroits en sont devenus remarquables par les événements de la dernière guerre. *Crystler's farm*, ou la ferme du nommé Crystler, devant laquelle nous passâmes, — ce jour-là, a droit à une célébrité particulière, depuis l'attaque habile et heureuse que le colonel Morisson y fit sur l'armée de Wilkinson, et qui déconcerta son projet de faire la conquête de Montréal.

Nous arrêtâmes vers midi pour déjeuner dans l'auberge d'un nommé Lourks, qui nous sembla, ainsi que sa famille, d'une honnêteté remarquable. Le soir, après avoir passé le Rapide Plat, nous primes gîte et diner chez un autre aubergiste, capitaine de milice. Les élections des représentants du peuple pour le prochain Parlement de cette Province étaient alors dans toute leur activité, et quoi qu'elles soient beaucoup moins chaudes que dans la Province voisine, elles mettaient néanmoins beaucoup de monde sur les chemins, de sorte que les auberges étaient plus fréquentées qu'en aucune autre saison.

26. L'évêque s'était vainement flatté d'arriver à Prescott assez tôt pour y célébrer la messe du dimanche. La chose devint impossible ; il fallut la dire dans une maison particulière, chez un catholique, vieillard respectable, frère de feu M. Rodrigue Macdonell, missionnaire de Saint-Régis. Après la messe, vint le déjeuner, qui fut servi avec une lenteur inconcevable, de sorte qu'il était près de midi, lorsque nous regagnâmes le bateau pour

continuer la route. Autant valait-il passer le reste du dimanche à bord et s'y occuper d'exercices de piété, auxquels les bateliers ne laissent pas de prendre part, que de rester dans une maison particulière, à s'entretenir de choses si ignifiantes, avec une famille dont les personnes nous étaient inconnues à tous, excepté à M. le grand vicaire,

Il était bien 5 heures du soir, lorsque nous passâmes devant Prescott, place qui n'a pris d'existence et de nom que dans la dernière guerre, et qui n'est remarquable, ni par sa population, ni par sa forteresse, qui a coûté des sommes immenses au Gouvernement et qui est trop au-dessous du niveau du fleuve, pour arrêter, par son artillerie, les vaisseaux ou les bateaux ennemis qui voudraient franchir le passage, et dont les travaux enfin tombent en ruines. On a donné à cette méchante place le nom de *Fort Wellington*. Les travaux que l'on fait monter à plus de 500,000 liv. sterling, en ont été dirigés par un ingénieur Allemand ou Hollandais, nommé Gaugreben, ci-devant au service de Jérôme Bonaparte, pendant qu'il était roi de Westphalie. La ville de Prescott n'est pas plus imposante que sa forteresse. Elle perd encore de son peu de mérite, quand on la compare avec la ville Américaine d'*Ogdensburg* qui est de l'autre côté du fleuve, au lieu anciennement nommé la *Galette*, ou la *Présentation*, célèbre par la mission qu'y établit autrefois M. l'abbé Piquet et que feu Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, alla visiter. C'est à ce village, depuis longtemps abandonné, qu'a succédé la nouvelle ville. La rapidité avec laquelle les édifices s'y élèvent et la qualité de ses propriétaires annoncent qu'en peu d'années, elle sera une place remarquable. On y voit de nombreux magasins appartenant à un Français, nommé M. *Paris*, l'un des plus riches particuliers de l'Etat de New-York, et celui peut-être qui a le plus avancé d'argent au Gouvernement des Etats-Unis, pour soutenir la guerre qui vient de finir.

Le fleuve entre Prescott, et Ogdensburg a environ un mille de largeur. Le major Georges Macdonell, du régiment de Glengarry, le traversa sur la glace, au mois de février 1813, à la tête d'une partie de ce corps, sous prétexte d'une parade qu'il avait coutume d'y faire faire tous les jours par sa troupe, et, fon-

dant à l'improviste sur les Américains d'Odensburg, remporta un avantage qui a fait sa réputation, et lui a valu le grade de lieutenant colonel dans l'armée, et la place de *field inspecting officer* de la milice. Jusqu'à ce moment, la garnison d'Odensburg incommodait fort les habitants de la rive opposée. Le major Macdonell, dans son attaque sur cette place, mit le feu aux casernes et ne se retira qu'après une espèce de capitulation où il fut stipulé : 1° que les casernes ne seraient point rétablies ; 2° qu'il ne serait plus permis aux Américains de traverser du côté Britannique. Ces conditions furent gardées de bonne foi jusqu'à la fin de la guerre. Prescott est considérée comme à mi-distance entre Cornwall et Kingston ; mais les bateliers estiment avec raison que la seconde moitié de cette route ne vaut pas le tiers de l'autre, sous le rapport de la difficulté qu'ils ont à la franchir. En effet, il ne reste pas un seul rapide au-dessus des galets que nous avons passés le samedi, et ils se trouvent heureux de n'avoir plus besoin ni du câble, ni de la perche, pour achever leur voyage.

Dans le calcul qu'avait fait l'évêque de célébrer la sainte messe, ce jour-là, à Prescott, entraît le projet de visiter, le même jour, les Canadiens établis aux *14 scies*, lieu depuis nommé Brockville, cinq lieues au-dessus de Prescott, et où il était informé que plusieurs familles canadiennes vivaient, faute de secours spirituels, dans le plus grand abandon de Dieu et de leurs devoirs. Cette seconde partie de son plan manqua comme la première. Il était 5 heures du soir, lorsque nous passâmes devant Prescott ; il fallut arrêter, vers 7 heures, pour prendre un mauvais dîner, dans une auberge à quelque distance de là, il en était bien 9, lorsque nous rembarquâmes, après avoir fait la prière sur la grève. A peine apercevait-on encore quelques lumières non éteintes, quand nous passâmes fort tard devant Brockville, et la pluie qui nous avait pris avant le dernier embarquement, et qui dura toute la nuit, ne permit pas de laisser le bateau jusqu'au lendemain matin, qui nous trouva engourdis et les pieds dans l'eau.

27 mai. Avant la fin de la nuit, nous naviguions déjà à travers les Mille-Iles, qui se trouvent entre Brockville et Kingston. On pourrait les nommer les îles innombrables, car il doit

être très difficile de les compter. Elles occupent sur une longueur de cinq à six lieues toute la largeur du fleuve, qui est telle, en cet endroit là, qu'on lui donne le nom de Lac des Mille Iles. A environ cinq lieues avant d'arriver à Kingston, on laisse à droite un village nommé Cananoki ou Kananoquoui, où nous débarquâmes pour prendre un méchant déjeuner, dans une auberge malpropre. Mais il n'y avait pas à choisir : elle était la seule à proximité du fleuve ; il était plus de 10 heures du matin, et la veille, continuée toute la nuit, pressait les estomacs de se rééciller.

Le village de Cananoqui tire ce nom sauvage du voisinage d'une rivière qui s'y décharge dans le fleuve Saint-Laurent, après avoir arrosé une partie de la terre qui sépare ce fleuve de la Rivière des Outawais ou de la Grande Rivière. Sa source touche à celle d'une autre, nommée Rideau, qui a son embouchure dans la Grande Rivière même, après avoir formé un lac assez profond pour porter des vaisseaux du Roi de la première classe.

Le Gouvernement, pour la sûreté de ses convois, très exposés à être interceptés par les ennemis pendant la dernière guerre, dans toute la partie du fleuve qui s'étend de Kingston à Cornwall, et qui est de plus de 100 milles, s'occupa, pendant quelque temps, du projet de faire passer les transports par le Lac des Deux Montagnes et de les conduire dans la Grande Rivière, jusqu'à celle du Rideau, pour retomber sur le fleuve, à Cananoqui ; ce projet ne requérait que peu de travaux pour établir une communication facile entre le Rideau et le Cananoqui, comme on l'a depuis vérifié par des observations très exactes, et aurait vraisemblablement été effectué, si la guerre eût duré une année ou deux de plus ; car on doit attribuer à une protection toute particulière de la Providence, qu'une si grande quantité de voitures d'hiver et d'été, de provisions de bouche, d'artillerie, de marine etc., souvent mal ou nullement escortées, aient pu, pendant près de trois ans, décrire impunément sur le bord du fleuve, un si long espace de chemin, et cela dans des endroits où l'ennemi avait mille moyens de tendre des embuscades, sans que l'on sache qu'il ait été enlevé autre chose qu'un convoi de 15 bateaux dans l'été de 1813.

Au reste, la communication désirée par les rivières Rideau et Cananoqui, du fleuve à la Grande Rivière, va devenir plus facile par la colonie qui s'y établit en ce moment. Car le Gouvernement, en ordonnant la réforme des régiments du Glengary, des Canadian Fencibles, des Voltigeurs Canadiens, de Watteville et de Meuron, vient de leur assigner des terres à prendre à leur choix, ou sur la Rivière de Saint-François, district des Trois-Rivières, ou sur la Rivière Rideau : 100 acres aux simples soldats, 200 aux sergents, 500 aux enseignes, 600 aux lieutenants, 800 aux capitaines, 1000 aux majors. 12 à 15,000, aux colonels. Celles de ces troupes qui se trouvent dans le Haut-Canada, préfèrent la Rivière Rideau, comme plus à leur proximité que celle de Saint-François, et la plupart de ces soldats réformés et une partie de leurs officiers étant catholiques, voilà une nouvelle mission à établir, un nouveau champ qui s'offre au zèle des ecclésiastiques du diocèse de Québec.

Nous avons porté la voile une partie du dimanche et la nuit, suivante tout entière, mais ce vent favorable, quoique faible tomba tout à fait vers le matin, et lorsque nous laissâmes la maison de Downs (l'auberge de Cananoqui ci-dessus mentionnée), il s'éleva un vent debout qui donna beaucoup à faire aux bateliers pour atteindre Kingston, vers 5 heures du soir.

Cette place ne saurait être aperçue de loin par les petites voitures qui s'éloignent peu de la côte. Nous ne vîmes qu'en la dédoublant, la Pointe-Henry, qui porte la forteresse. Retranchements, terrasses, tours de pierre, grosse artillerie, murailles, pont-levis : rien n'a été négligé pour rendre cette place imprenable. Elle peut commander tous les alentours. Le Haut-Canada n'offre aucune forteresse qui puisse le disputer à celle-là.

Après la Pointe-Henry, on traverse une baie qui découvre la Pointe-Frédéric. Celle-ci est proprement le dépôt de la Marine, et est séparée de la ville par une seconde baie plus large et plus longue que la première, et qui forme un excellent port. Là, sont réunis deux vaisseaux destinés à porter, chacun 120 pièces de canon, demeurés en chantier, depuis la fin de la guerre, puis, trois autres à flot, mais démantés, désarmés et couverts de toits, savoir : le Saint-Laurent, de 112 pièces, le

Régent et le Charlewell, moins considérables. Trois autres seulement sont en commission, savoir : une goëlette, un brig, et un navire nommé ci-devant le Wolf, aujourd'hui le Montréal.

Le gouvernement a senti la nécessité d'avoir ici un établissement de marine royale, sur un pied respectable. Kingston en doit être le chef-lieu, et donner des ordres sur tous les lacs. On y attend Sir Robert Hall, envoyé par les lords de l'Amirauté, pour être en même temps commodore et commissionnaire. Le dock-yard, encore tout nouveau, n'approche pas de la perfection de celui de Halifax, si remarquable par l'ordre et la propreté qui y règnent ; mais il sera beaucoup plus vaste, si l'on en juge par le terrain qui y est destiné, comprenant tout l'espace qui se trouve entre la Pointe-Henry et la ville.

Dans les chantiers de la marine sont employés bon nombre de catholiques, plus occupés de gagner de l'argent que d'opérer leur salut. Les jours d'abstinence, les jeûnes, les fêtes d'obligation, sont des pratiques qui leur semblent étrangères. Ils s'étaient même accoutumés, pendant la dernière guerre, à ne pas plus tenir compte du dimanche que des autres jours. Ils ont cessé, il est vrai, de travailler, ce jour-là, mais la plupart le passent dans la crapule et le libertinage le plus scandaleux.

La ville, prise à part des deux Pointes Henry et Frédéric, bornée d'un côté par le fleuve, et de l'autre par une haute palissade, est de forme circulaire et peut avoir un demi-mille de tour. Les rues en sont larges, mais quelquefois interrompues par des culs-de-sac, ce qui leur fait perdre de leur mérite. La partie la plus voisine de la Pointe Frédéric est occupée par des casernes sises à l'endroit même où existait autrefois le Fort Frontenac ou Katarakoui, dont on a peine à trouver les vestiges. La palissade est fortifiée de six à sept *block-houses* placées d'espace en espace, du côté de la campagne, et chaque *block-house* est soutenue par une batterie de deux ou trois canons.

Dans l'état d'accroissement où est la ville de Kingston, il serait difficile de dire quelle en est la population. De quel côté que vous jetiez les yeux, vous voyez des maisons s'élever, soit en bois, soit en pierre. Le nombre des catholiques y est de 75 familles, dont 55 canadiennes, amassées de toutes les parties

de la basse province. On sait que les habitants qui quittent un pays où l'industrie trouve des ressources, pour s'établir ailleurs, ne sont pas ordinairement ce qu'il y a de plus vertueux et de plus recommandable. Ce n'est donc pas faire injure aux Canadiens de Kingston que de les supposer vicieux, et par conséquent indifférents à leur religion et aux devoirs qu'elle leur impose. Que faudrait-il à des gens ainsi préparés pour les séduire et les tourner du côté des protestants qui dominent dans cette ville et y ont, depuis longtemps, un ministre et une église ? Déjà plusieurs catholiques s'y rendaient sans façon, se mariaient devant ce ministre, lui portaient leurs enfants à baptiser etc. Le dernier évêque de Québec avait essayé d'y établir un missionnaire, mais ses louables vues avaient été déjouées, et le missionnaire retiré contre son avis et avec beaucoup d'inconvénient pour la religion de cette partie de son troupeau. Heureusement M. Alexandre Macdonell, nommé, en 1807, vicaire général de cette Province, a pris à cœur cet établissement, n'a épargné ni soins, ni voyages, ni fatigues, ni sollicitations, pour lui donner une existence. Il a obtenu du Gouvernement la concession d'un emplacement sur lequel il a fait construire en pierre une église de 57 pieds de long sur 32 de large. Cette église n'était pas encore achevée, lorsque le Gouvernement s'en empara pendant la guerre Américaine, pour en faire l'hôpital des troupes, et ce ne fut que plusieurs mois après la paix faite, qu'elle fut restituée. Aussitôt M. Macdonell s'occupa de la faire réparer et achever ; il alla sur les lieux, l'été dernier, engagea les fidèles de l'endroit dans une souscription destinée à faire venir un prêtre et à le défrayer, fit, dans l'automne, le voyage de Québec, pour en conférer avec l'évêque diocésain, et obtint de lui que M. Périnault, ci-devant curé de la Visitation, île de Montréal, fût chargé de la desserte de la nouvelle église. Celui-ci accepta, avec une promptitude qui fait bien son éloge, mais ne manqua pas de gens qui cherchèrent à l'en détourner. « Pourquoi aller si loin, s'exposer à tant de fatigues, pour des gens qui n'en tireront aucun profit ? N'y a-t-il pas des âmes à sauver dans les paroisses de l'intérieur ? Est-il juste de leur préférer des poignées de mauvais chrétiens ? »

On pourrait répondre de plusieurs manières à ces méchan-

tes objections : 1° Il faut s'en rapporter au jugement de l'évêque, qui est censé avoir l'esprit de Dieu, et des grâces d'état pour le gouvernement de son diocèse. Si ses démérites personnels le rendent indigne des lumières nécessaires pour bien administrer, du moins la présomption est en sa faveur, et la charité ne permet pas de croire qu'il en soit entièrement dépourvu. 2° Nul ne sait mieux que le père de famille dans quelle partie du champ doivent principalement être employés les ouvriers. 3° Les brebis écartées doivent attirer la vigilance particulière du premier pasteur. 4° Il n'est pas seulement obligé de paître ses brebis, mais encore de les défendre des morsures des loups. Or, celles qui vivent au milieu des hérétiques, seraient bientôt dévorées, si l'on ne prenait soin de les défendre. 5° Les fidèles de l'intérieur du diocèse n'ont que des besoins ordinaires. Des prêtres voisins peuvent, dans la nécessité, aller au secours de ceux qui manqueraient de pasteur. Il n'en est pas ainsi des frontières ; les catholiques y sont exposés aux dangers de la séduction, et pour la foi et pour les mœurs, et n'ont pas à qui s'adresser, même dans le danger de mort.

En voilà plus qu'il n'en faut pour justifier l'attention de l'évêque de Québec à procurer des prêtres aux missions les plus distantes, préférablement à de petites cures de l'intérieur, qui leur offriraient plus de douceurs et d'agréments pour eux et moins d'utilité pour les peuples.

Bien convaincu de ces raisons, M. Périnault résista à tous les efforts qui furent faits pour mettre son obéissance en défaut, et se rendit, en janvier dernier, à son nouveau poste, où il goûte, à travers les fonctions d'un ministère assez épineux, les consolations d'un prêtre qui est *dans sa place*, parce qu'il est dans celle que la volonté de Dieu lui a assignée.

La visite épiscopale ne pouvant se faire régulièrement dans une paroisse naissante, où elle n'avait été précédée d'aucun mandement, faute de pouvoir déterminer à pareille date si elle aurait lieu, cette pauvre église n'ayant d'ailleurs ni clergé, ni ornements, ni sacristie, et le curé demeurant à plusieurs arpents de là dans une maison de louage, l'évêque prit le parti d'y donner, le matin, à l'issue de la basse messe, et le soir, après la prière, telle qu'elle se fait vers le soleil couché

dans les missions sauvages, ou en carême, dans les paroisses, une instruction familière au peu de fidèles qui s'y réunirent. Ces exercices commencèrent le mardi soir, lendemain de son arrivée, et furent continuées pendant huit jours. Les catholiques les suivirent avec beaucoup plus d'assiduité qu'on n'aurait dû l'attendre de leur froideur et de leur indifférence. Bon nombre se confessèrent, plusieurs furent admis à la sainte communion dont ils étaient éloignés depuis longues années. Enfin vingt-six reçurent la confirmation.

1^{er} juin. Le jour de la Pentecôte arriva ; l'évêque le choisit pour faire la dédicace de l'église, qui n'avait pas encore été bénie. Il la mit sous l'invocation de saint Isidore de Séville, annonça la parole de Dieu en anglais, fit élire, en sa présence, les trois marguilliers, et leur donna des règles pour l'administration future de leur fabrique, conjointement avec le missionnaire, dont il établit le revenu sur la rente des bancs non encore construits, et sur des droits casuels plus forts que dans les autres paroisses du diocèse, celle-ci n'ayant nulle dîme ni espérance d'en avoir. Il régla aussi la manière de faire les sépultures dans le cimetière qui est à une longue distance de l'église, et où il n'est pas possible de porter les corps en procession. Enfin, il fut convenu que les paroissiens s'occuperaient au plus tôt de la construction d'une maison curiale à la proximité de l'église, sur un emplacement offert pour cette fin, à des termes modérés, par M. le grand vicaire, auquel il appartient.

5 juin. Les fêtes de la Pentecôte passées, l'évêque de Québec était prêt, avec sa suite, à partir pour Niagara. Mais à la recommandation de Sir Gordon Drummond, c'était la Marine Royale qui devait le transporter sur les lacs, et le commandant de la marine, à Kingston, attendait le navire le *Montréal*, qui était allé au Fort George chercher des troupes, comme préférable, pour le transporter, à ceux qui étaient dans le Havre.

Tandis que la pieuse bande s'affligeait d'un délai sur lequel elle n'avait pas calculé, il arriva un de ces accidents qui servent à prouver que la Providence veille sur nous, lors même qu'elle semble nous contrarier.

Le mercredi de cette semaine, il y eut sur les cinq heures du soir, un de ces coups de vent extraordinaires que nous appelons

tourbillons ou *sorcières* et que les Anglais nomment *squalls*, qui souleva les flots avec tant de force et de célérité, qu'une chaloupe chargée de sable, et sur le point d'arriver à la ville, tourna sous voile, malgré les efforts des quatre hommes qui la conduisaient, dont trois périrent, submergés par les flots. L'un d'entre eux était catholique, du petit nombre de ceux qui avaient communiqué, cette année, à Pâques. Il était frère du seul qui se sauva sur les quatre. Le *Montréal* était alors en plein lac, toutes ses voiles dehors. Il éprouva une terrible secousse, et ne dut son salut qu'à la vitesse avec laquelle son excellent équipage amena toutes les voiles en moins de trois minutes. C'est ce que rapportèrent, le lendemain, les passagers en arrivant à Kingston. Quel danger n'auraient pas couru ceux qui se seraient trouvés au large dans le même moment, sur quel-que bâtiment plus léger, peut-être moins bien gréé, et assurément pourvu d'officiers et de matelots inférieurs à ceux-là !

Il semble qu'à 130 lieues au sud-ouest de Québec (car il n'y a pas moins de là à Kingston,) on devrait, le 6 juin, se trouver en plein été. Mais le printemps de cette année a été si excessivement tardif, que ce jour-là même, il y faisait très froid et (ce qui doit étonner davantage) qu'il y tomba de la neige dans la matinée, preuve qu'il ne fallait pas s'étonner qu'il en fût tombé à Québec, le 20 mai de l'année précédente, ce qui était sans exemple jusqu'alors.

Les capitaines Owen, Bornguard et Otty, de la Marine Royale, vinrent, le jour même, annoncer en cérémonie à l'évêque de Québec, que le *Montréal* serait prêt à le prendre avec sa suite, et à faire voile, le dimanche suivant. Les mariniens ne font pas scrupule de partir ce jour-là, au risque de le profaner, tandis qu'ils s'abstiennent scrupuleusement de faire voile le vendredi. Les passagers qu'il s'agissait de prendre, raisonnant sur d'autres principes, leur firent entendre qu'il valait mieux remettre le départ au lundi matin.

9 juin. Ce délai procura à l'évêque la consolation de célébrer la fête de la Sainte Trinité dans l'église de Saint-Isidore, et d'y prêcher encore une fois, dans les deux langues. Après quoi, on ne songea plus qu'à partir.

M. Périnault voulut être du voyage ; il désirait saluer le

Gouverneur de la Province, qu'il n'avait pas encore vu, et dont la résidence est à York, ville capitale. Un autre désir l'affectait davantage : c'était de voir la fameuse chute Niagara. Il s'embarqua donc, le lundi, avec l'évêque et MM. Kelly et Gauvreau et Joseph, laissant le soin de son troupeau à l'abbé Delamothe, ci-devant aumônier du régiment de Watteville et demeurant encore à Kingston.

D'autres curieux voulaient voir la même chute, ce qui nous procura la compagnie additionnelle de deux officiers, deux dames, deux domestiques et deux enfants, dont les criailleries de nuit et de jour troublèrent un peu l'agrément du voyage sans compter que ces passagers retardèrent le départ de plus, de deux heures, par les délais qu'il mirent à gagner le bord.

A cela près, l'évêque et ses compagnons eurent dans ce vaisseau tout ce qu'ils pouvaient attendre de respects et d'égards de la part de l'équipage et des officiers, mais principalement du capitaine Otty, jeune homme modeste, prévenant, attentif au-delà de ce qu'on peut exprimer.

10 juin. On leva l'ancre vers 10 heures du matin, par un petit vent alisé qui se soutint jusqu'au lendemain, et nous fit faire une assez bonne route. Le premier soir, le capitaine Otty déclara à l'évêque qu'il lui avait destiné son cabinet et qu'il exigeait qu'il s'y logeât pour la nuit, ajoutant que pour lui il saurait bien où se placer. Il insista, nonobstant les refus du prélat, qui n'étaient pas très sincères, mais qui étaient raisonnables, parce qu'il savait combien il est rare qu'un capitaine de vaisseau se déplace, surtout dans la Marine Royale. La grande chambre fut divisée par des rideaux de flanelle épaisse, en trois parties : la première était occupée par les deux dames, avec leurs enfants ; la seconde, par les deux officiers ; et la troisième, par MM. Périnault, Kelly et Gauvreau. Le cabinet laissé à l'évêque était assez grand pour que Joseph y trouvât sa place sur un coin du plancher.

12 juin. Le mercredi, capitaine Otty ayant en vue la ville d'York, que ses passagers désiraient visiter, y dirigea le vaisseau et débarqua avec eux, vers midi. L'évêque seul demeura à bord, parce qu'il apprit que le gouverneur était absent, et qu'il ne désirait descendre que pour lui rendre visite.

Tout le monde convint que cette ville, du reste assez centrale pour la Province, est peu avantageusement située, et que le petit fort construit pour la protéger ne saurait la préserver des attaques de l'ennemi auxquelles cette place est en proie. Elle en a fait une assez funeste expérience dans la dernière guerre, où, deux fois, elle a été prise par une poignée d'Américains et pillée, au grand préjudice du gouvernement et des particuliers. Ni sa position, ni son port ne donnent lieu d'espérer qu'on puisse la rendre respectable sous le rapport militaire. Aussi fut-elle menacée, il y a peu de mois, d'être dépouillée de la prérogative de capitale de la Province, en faveur de Kingston. Les représentations des marchands qui y sont établis, ont suspendu, jusqu'à nouvel ordre, l'exécution de ce projet sur lequel on reviendra encore par la suite.

Il y a dans York quelques familles catholiques, en faveur desquelles et dans l'espérance que le nombre en augmentera par la suite, le prévoyant, M. Maedonell s'est fait concéder par la Couronne un emplacement d'un acre, ou environ, d'étendue, il y a dix ans, pour y pouvoir établir une église au besoin. Il avait pris, dans le même temps, semblable précaution à Kingston, et l'on s'en trouve fort bien aujourd'hui.

Il y a environ douze lieues de la ville d'York à l'extrémité supérieure du Lac Ontario, nommé en Français: la Tête du Lac, et en anglais: Burlington's Bay et Burlington's Heights. De cette baie ou de cette tête du lac, à gagner par terre la Pointe de Mississagné ou le village de *Newark*, il y a différents ruisseaux, en anglais *creeks*, qui se déchargent dans le lac et ont pris leurs noms du nombre de milles qui les sépare de cette pointe: *Four mile creek*, *Twelve mile creek*, *Twenty mile creek* etc. Au reste, les vaisseaux allant de Kingston au Fort George, ou réciproquement, évitent cette Tête du Lac, à moins que des affaires particulières les y appellent, et traversent droit d'York, à l'entrée de la rivière Niagara, trajet de dix lieues, où l'on fait le sud quart sud-est en montant, et le nord quart nord-est en descendant. Le calme seul peut retarder dans cette traverse; car, pour peu qu'il vente, on est sûr d'en pouvoir profiter; car soit que le vent soit à l'est et vienne du lac, soit qu'il soit à l'ouest et sorte de la baie, on peut tou-

jours s'en servir avantageusement pour faire route, nul autre vent ne soufflant d'ordinaire dans ce parage.

Mais comme la pause faite à York, pour satisfaire la curiosité des passagers, nous avait tenus à l'ancre environ quatre à cinq heures, à l'entrée du havre d'York, ce ne fut qu'à soleil couché qu'il fut permis de faire voile, et le vent étant presque tombé, il fallut la nuit entière pour nous conduire à l'entrée de la Rivière de Niagara. C'est le nom que l'on donne à cette partie du fleuve Saint-Laurent qui sépare le Lac Ontario du Lac Erié. Elle peut avoir dix à douze lieues de long. En y entrant, on laisse à main gauche l'ancien fort français de Niagara, dont les Américains sont devenus maîtres par le traité de 1783. Il est placé sur un petit cap qui s'avance dans le Lac Ontario, autant que la Pointe de Mississagné qu'on trouve sur la droite. Ce fort avait été entouré de murailles par ses anciens possesseurs. Les Américains le reçurent dans l'état où est encore le Fort de Chambly. Mais ils y ont ajouté des retranchements, construit des casernes, déboisé les environs, de manière à lui donner plus d'importance qu'il n'en avait ci-devant. On y travaillait encore lorsque nous y arrivâmes. Beaucoup de bras y étaient occupés à transporter de la terre, avec autant d'activité qu'on le ferait dans le plus fort de la guerre. Et voilà une différence remarquable entre les Etats-Unis et nous : c'est qu'ils profitent de la paix pour se préparer à une autre guerre, au lieu que nous attendons tranquillement que la guerre soit de nouveau déclarée, pour songer à mettre nos places en état de défense, et que, du moment que la paix est proclamée, tous nos travaux arrêtent, et des amas de matériaux très coûteux et très considérables, soit pour les forts, soit pour les vaisseaux, sont souvent dispersés et perdus.

On a reconnu, par exemple dans le cours de la dernière guerre, qu'au Fort Georges, qui est à peu près d'un mille de l'entrée du lac, il serait avantageux d'en substituer un, sur la Pointe de Mississagné, plus directement opposé à celui de Niagara, et d'où les vaisseaux, soit amis, soit ennemis, venant du lac, pourraient être protégés ou battus par notre artillerie. Pour l'entreprendre, il a fallu attendre des ordres du ministère britannique, qui a le défaut de ne pas donner assez d

latitude aux commandants qu'il envoie au loin pour défendre ses domaines. Ces ordres sont venus; on s'est mis en devoir de les exécuter; une forteresse a été commencée, en ce lieu, sur une superbe échelle. Elle n'était pas au tiers lorsque la paix s'est faite, et voilà des ordres contraires qui obligent d'en suspendre la continuation. On ne reprendra ce projet qu'après la déclaration de la guerre suivante. Et les matériaux amassés à si grands frais, que deviendront-ils dans cet intervalle? Ils seront dispersés, dilapidés, peut-être employés à toute autre chose, par des particuliers. Il faudra en amasser de nouveaux. Intérim, la guerre sera finie, on la forteresse entre les mains de l'ennemi, avant d'avoir pu être achevée.

Cette Pointe de Mississagné est séparée du Fort Georges par les ruines du village de Newark qui, avant la dernière guerre, était dans un état progressif et contenait plusieurs centaines d'habitants. Il était remarquable, non seulement par le nombre et l'élégance de ses édifices, mais par autant de vergers qu'il y avait de maisons. Un ingénieur employé au Fort Georges jugea à propos de faire ordonner la destruction de tous ces vergers, comme pouvant favoriser l'ennemi dans l'approche de la place. En conséquence, arbres et clôtures, tout fut rasé. Il ne resta debout que les maisons, et ce ne fut pas pour longtemps. Car, les Américains, bientôt après, vinrent à leur tour, et les brûlèrent toutes, sans aucune provocation de la part des habitants paisibles, lesquels, se trouvant incapables de défendre leurs propriétés contre un parti considérable, traversé inopinément de leur côté, n'eurent d'autre parti à prendre que de s'enfuir, demi-nus, avec leurs familles et de gagner le bois. Les Américains rougissent aujourd'hui de cet incendie qu'ils appellent brigandage et qui entraîna, par représailles, la destruction de leur village de *Black Rock* et de *Buffalo*. Ils en accusent le général Brown qui commandait ce parti incendiaire; mais lorsqu'on demande si ce général a été désavoué par leur gouvernement, ils ne savent plus que dire.

Il était 8 heures du matin, lorsque le *Montréal* jeta l'ancre au devant de ce village. L'évêque de Québec et sa suite et leur bagage furent immédiatement mis à terre. Le capitaine Otty, soutenant son caractère d'honnêteté et de prévenance, demanda

à l'évêque en quel temps il fallait le venir prendre, à la même place, pour le reconduire à Kingston. Il fit plus ; car il descendit lui-même à terre pour savoir si les ordres du commandant de la Marine étaient parvenus aux officiers de l'autre lac, et s'il y avait un vaisseau rendu au Fort Érié, pour conduire le prélat à Amherstburg. N'apprenant rien de satisfaisant à ce sujet, il vint lui-même en témoigner son affliction à ses passagers retirés dans l'hôtellerie du nommé *Rogers*, la seule qu'il soit possible de trouver dans Newark, qui se rétablit grand train, mais où il n'y a encore que peu de maisons habitables, au milieu des décombres des anciennes. Celle même où nous logeâmes n'était pas finie, quoique déjà occupée depuis plusieurs mois. On y trouvait, dans tous les coins, des ouvriers dont les coups de marteaux n'en rendaient pas le séjour fort agréable.

C'était le jour de la Fête-Dieu. Il était fâcheux de le passer sans célébrer ni entendre la messe. Mais dans un endroit où nous ne connaissions personne, ignorant même s'il y existait une seule famille catholique, il fallut consentir, sans hésiter, à cette privation, et nous faire servir à déjeuner. Du moins, espérons-nous être dédommagés par la liberté qu'offraient une longue galerie couverte et des chambres séparées et assez commodes, de vaquer, ce jour-là, à quelques exercices religieux pour sanctifier la fête autant que possible. Mais à peine était-il midi, voilà la maison qui regorge d'une quinzaine d'Américains, messieurs et dames, qui viennent y prendre logis, après avoir visité la chute de Niagara. On n'imagine pas la multitude d'étrangers, surtout des États-Unis, que la curiosité attire à cette merveille de la nature. Il nous fallut dîner pêle-mêle avec ce parti de curieux et de curieuses ; et de quoi s'entretenir avec des faces étrangères en grand nombre, tous parlant un langage différent du nôtre, si l'on en excepte un certain capitaine Lee, vieillard d'ailleurs assez respectable, qui entreprit de parler français, et, en vérité, s'en tira assez mal, pour nous persuader que nous l'aurions mieux entendu dans sa propre langue ?

À travers cette cohue qui rendait insupportable une maison déjà embarrassée d'ouvriers, l'évêque envoya de côté et d'autre,

pour savoir s'il y avait des catholiques dans l'endroit. A l'exception de deux compagnies du *Canadian fencible* sur le point d'être débandées, et principalement composées de cette espèce de Canadiens avec lesquels il y a très peu à faire, surtout dans la circonstance où ils se trouvaient, on ne découvrit que très peu de catholiques, pas plus de deux à trois familles. Les autres étaient des allants et venants, censés avoir rempli leurs devoirs de chrétiens dans les endroits d'où ils étaient partis, ou devant s'en acquitter dans ceux où ils allaient. Un mariage à réhabiliter, une demi-douzaine de personnes à confesser, quelques avis particuliers à donner : voilà à quoi se réduisit tout le ministère de l'évêque de Québec et de M. Kelly, dans cette place ingrate. Aussi songèrent-ils à la quitter le plus tôt possible, pour s'avancer vers le but de leur voyage. Quant à l'abbé Périnault, après avoir été visiter la chute par un temps assez pluvieux, il ne s'occupa plus que de regagner le Montréal pour s'acheminer vers Kingston.

14 juin. Pour ce qui est des autres, la question était de savoir comment ils se rendraient de Newark au Fort Érié. Il est remarquable que, dans un endroit aussi fréquenté, il n'y ait qu'un seul stage au service de tous les voyageurs, et cette circonstance justifie bien la précaution que prennent tous les Américains de traverser leurs chevaux et leurs voitures, quand ils viennent sur cette rive. Nous n'avions pas cet avantage. Les informations prises par nos ordres à Queenstown, lieu de la ré-idence du stage, ne servirent qu'à nous apprendre qu'il n'y était pas, mais au Fort Érié, dont il ne devait revenir que le lendemain. Pour ne le pas manquer, il fallut aller l'attendre à Queenstown même. Mais cette petite ville est à sept à huit milles au-dessus de Newark et du Fort George. Et comment nous transporter jusque-là ? Le quartier-maître Fraser, du *Canadian fencible*, y pourvut obligeamment, en nous procurant une barge de la garnison et des soldats de son régiment pour la conduire. Il était deux heures après midi lorsque nous embarquâmes. Le temps était calme, mais le courant fort, et il le devint davantage, à mesure que nous approchions de Queenstown. Le fleuve, très étroit, s'y ressent encore de la rapidité avec laquelle ses eaux ont été précipitées, trois lieues plus haut, dans l'immense

gouffre qui les reçoit, au sortir de la chute. Le lit de la rivière, quoique très profond, suffit à peine pour les contenir. Aussi les voit-on se soulever par endroits, en bouillonnant, et retomber aussitôt sur elles-mêmes.

Queenstown, ville naissante, occupe l'endroit ci-devant connu sous le nom de Platon, à l'ouest du fleuve qui, du Lac Érié au Lac Ontario, descend en plein nord. Ce n'est pas sans raison que les anciens l'avaient nommé *platon*, car c'est un pays remarquablement plat et uni. Le sol y paraît bon et les terres cultivées fort avant dans la profondeur. La ville se réduit à une rangée de maisons contiguës et placées sur le bord de la côte. Hors de là, elles sont éparses et en très petit nombre, mais accompagnées de jardins, de vergers, qui promettent que si cette place continue de s'établir, elle deviendra remarquable par son abondance comme elle l'est déjà par la variété de ses alentours. Au devant et de l'autre côté du fleuve, on voit poindre à travers les arbres, la ville Américaine de Lewiston qui comme celle d'Youngston, figure quelques milles plus bas avec le Fort George. On laisse Queenston ou le Platon, pour monter une grande côte qui borde le fleuve et d'où la vue réunit avec satisfaction, non seulement ces différentes villes et la belle campagne qui se développe derrière Queenstown, mais s'étend encore sur le Lac Ontario, aussi loin qu'elle peut porter.

Sur le haut de cette colline, qui peut avoir 200 pieds d'élévation au-dessus du niveau du fleuve, on trouve une petite batterie et quelques restes de fortification, gardés par des soldats d'artillerie et par une demi-compagnie de dragons, moins occupés de la garde du fort que des messages auxquels ils sont journellement employés. Ce fut sur cette colline que le major général Isaac Brock, président civil et commandant militaire du Haut-Canada, donna les dernières preuves de son courage, au mois de novembre 1812. Après s'être rendu maître de la ville du Détroit par une capitulation aussi honorable pour lui que déshonorante pour le commandant Américain Hull, qu'il avait fait rendre prisonnier, avec toute sa garnison, il était revenu au Fort George, ayant laissé à sa place le colonel Proctor, depuis major général. Informé qu'une force ennemie considérable était traversée à Queenstown, à la faveur de l'obscurité

de la nuit, il partit de grand matin, avec deux compagnies de troupes qui se trouvèrent sous sa main, et entreprit de déloger les Américains, qui déjà s'étaient emparés de la colline dont on vient de parler. C'était plus consulter sa bravoure que la prudence. Il atteignit le haut de la colline, mais en fut repoussé promptement, avec sa poignée de troupes, qui n'avait pas un homme contre dix, et était dépourvue d'artillerie. Ce fut dans sa retraite et derrière la ville, qu'il reçut le coup de mort, ainsi que tous ceux de sa troupe, officiers et soldats, qui n'eurent pas le temps de s'échapper par la fuite.

Les succès précédents de cet officier, son intrépidité dans cette dernière affaire, sa mort prématurée (car il passait à peine 40 ans d'âge) ont rendu sa mémoire précieuse aux troupes et aux habitants du Canada, quoiqu'il ait été redevable de sa mort à la témérité avec laquelle il avait attaqué un ennemi qui avait sur lui le double avantage du nombre et de la position. Tout le monde le loue et le regrette, tandis que très peu de personnes ont fait cas de son second en commandement (le major général Sheaffe) dont la conduite, ce jour-là même, fut aussi brave et beaucoup plus réfléchie et plus heureuse.

Il avait été laissé, le matin, au Fort George, par le général Brock, avec ordre d'assembler des forces et de le suivre. Il prit, en effet, avec lui, le reste de la garnison, à laquelle il ajouta ce qu'il put trouver de miliciens et de Sauvages, et arriva, vers midi, à Queenstown, quelques heures après la mort de Brock.

Les Américains victorieux étaient remontés sur la colline. Le général Sheaffe résolut de les y attaquer à son tour, non en s'y rendant tout droit, comme avait fait l'autre, mais par un détour et avec la sage précaution de se faire devancer par les Sauvages, lesquels, arrivant inopinément au sommet et faisant tout à coup leurs cris accoutumés, jetèrent une telle épouvante parmi les Américains, que, dans la crainte de se voir lever la chevelure, ils se précipitèrent, pour la plupart, du côté du fleuve, et que les troupes anglaises firent une boucherie générale de presque tous ceux qui ne s'y noyèrent pas. Néanmoins, le major général Sheaffe est tombé en disgrâce, dès l'année suivante, sans qu'on sache trop expliquer pourquoi.

Ce fut au-dessus de cette colline que l'évêque entra dans le

stage, avec MM. Kelly et Gauvreau. Le cocher était demi-ivre, et conduisait ses chevaux avec une vitesse effroyable, sans tenir compte des prières qu'on lui faisait de modérer son train. Rendu auprès de la chute, il consentit à faire une pause d'environ une heure pour nous la laisser voir. Mais il s'en dédommagea par un train beaucoup plus rapide, quand nous eûmes repris la voiture, et ce ne fut qu'avec peine qu'on réussit à le faire arrêter à *Brigde Water*, environ un mille plus haut, à une hôtellerie où nous devions coucher. Il aurait voulu du même trait nous conduire au Fort Erié, qui est à plus de six lieues de là, quoique la nuit fût presque fermée.

Cette hôtellerie est tenue par un homme du nom de *Macline*, ci-devant *mess-man* d'un régiment. Rien de plus décent, de plus honnête que cet homme et sa famille. Il ne lui manque que d'être plus connu pour déterminer les voyageurs à loger dans sa maison assez étroite, mais dont tout le haut est au service des hôtes, la famille ayant assez du bas pour elle-même et pour les domestiques étrangers. Elle est située dans le penchant de la côte du fleuve, très bruyant et très rapide en cet endroit, où il se prépare à sauter le Niagara.

Le bagage nous avait suivis dans un *wagon* pris à Newark. Cette voiture passa la nuit chez *Macline*, d'où nous repartîmes de bonne heure, le lendemain, pour ne pas perdre l'occasion d'un vaisseau de la Marine Royale, qu'on assurait être arrivé au Fort Erié, sans pouvoir dire s'il avait ou non reçu l'ordre de nous prendre à son bord. Le cocher du stage était plus traitable que le jour précédent. Sans cesser d'aller vite, il avait néanmoins pris un train plus raisonnable. D'ailleurs, le chemin était beau, excepté aux approches de la rivière Chippawa, que nous traversâmes sur un pont, à un mille de distance de *Brigde Water*. Cette rivière, quoique très étroite, facilite néanmoins, par la longueur de son cours, la descente des bois de construction et autres que l'on coupe dans la profondeur des terres. Un petit havre, à son embouchure, tient en sûreté les barges et les bateaux nécessaires au transport des vivres, et des troupes chargées de la garde de quelques fortifications qu'on y a érigées pendant la dernière guerre.

15 juin. L'entrée de la rivière Chippawa n'étant qu'à deux

milles au-dessus de la chute de Niagara, est aussi le dernier point où l'on ose traverser le fleuve. Encore faut-il choisir un temps calme ou un vent de nord, pour être assuré de ne s'y pas laisser entraîner, car déjà les eaux portent avec violence vers cette terrible cascade. Malheur à qui s'engagerait dans cette traverse, la nuit, ou avec des rameurs malhabiles. Il pourrait payer très cher sa témérité.

Autrefois, le passage ordinaire, alors nommé *portage*, du Lac Ontario au Lac Erié, se faisait par le côté est du fleuve ou de la Rivière Niagara. On y avait apparemment trouvé plus de facilité que du côté de l'Ouest, qui est devenu la route ordinaire, du moins depuis la cession du Fort Niagara aux Américains, cession stipulée par le traité de 1783, mais effectuée seulement en 1795.

Cette partie du Haut-Canada, qui forme le comté de Lincoln, bornée au sud, par le Lac Erié, à l'ouest, par la Grande Rivière, qui s'y décharge, à l'est, par la Rivière de Niagara, et au nord, par la tête du Lac Ontario, passe pour la plus fertile de la Province. Il n'en faut cependant pas juger par ce l'on aperçoit sur la grande route. Les terres, à la vérité, y sont en culture, mais n'annoncent rien de remarquable; les arbres de haute futaie y sont généralement moins hauts que dans plusieurs endroits du Bas-Canada, mais les cultivateurs plus curieux d'y complanter des vergers, et peut-être particulièrement engagés à le faire par la nature du sol et par la douceur du climat. Un spectacle particulier à la circonstance dans laquelle l'évêque de Québec fit cette route, est que la plupart des maisons avaient été ou détruites ou maltraitées dans le cours de la dernière guerre, et que les habitants profitaient de cette morte saison pour les reconstruire ou réparer.

Une brume épaisse répandue, ce matin, sur la rivière, ne permit pas de reconnaître si elle était large ou étroite. Cette vapeur ne commença à se dissiper qu'au moment où nous arrivions (à plus de 9 heures du matin) en un endroit qui n'a pas de nom, mais qui doit, dit-on, porter celui de Waterloo, et est la devanture du Township *Bertie*, faisant face au village Américain de Black-Rock, qui borde l'autre rive. La distance entre les deux est tout au plus de 8 à 10 arpents de traverse, par un

fort courant. Nous arrê tâmes, en cette endroit, pour déjeuner, dans une nouvelle hôtellerie tenue par une honnête famille, du nom de *Hardison*. Il n'y a qu'une demi-lieue de là au Fort Erié, et à l'entrée du lac.

Ce n'était pas assez d'avoir appris qu'il y avait là un vaisseau de la Marine Royale; il fallait savoir, en outre, s'il avait ordre de nous transporter à Amherstburg. MM. Kelly et Gauvreau, avant de congédier le cocher, profitèrent de la voiture pour pousser jusque-là, tandis que l'évêque, demeuré à l'auberge, se hâta d'écrire quelques lettres pour profiter de l'occasion d'un voyageur qui descendait au Fort George.

Leur rapport fut que le commandant du vaisseau, à bord duquel ils avaient été, dormait encore, mais qu'un des officiers qu'ils avaient vu, les avait assurés qu'il avait reçu des ordres de Kingston, pour le transport du prélat et de sa suite, et qu'il ferait voile dès que nous serions embarqués, et que le vent permettrait de lever l'ancre.

Sur cet avis, l'évêque ne tarda pas à se mettre en route à pied, pour faire la demi-lieue de chemin, ou environ, qu'il y avait de là au Fort Erié, tandis que ses deux compagnons qui devaient le suivre, s'occupaient de trouver une voiture pour le transport des effets au lieu de l'embarquement.

A peine avait-il fait la moitié de cette route, qu'il vit venir à lui trois officiers en costume bleu. L'un était le lieutenant Kent, commandant du vaisseau (auquel on donne, par courtoisie, le nom de capitaine), l'autre, le Dr Kay, son chirurgien; le troisième était un officier du commissariat, nommé Stenton, chargé des effets du Gouvernement, auprès du Fort Erié. L'honnêteté de ces trois gentilshommes et la manière respectueuse dont ils abordèrent le prélat, étaient de bon augure pour le voyage. Aussi ne se démentirent-ils pas, non plus que le maître d'équipage, nommé Child, qui était resté à bord.

Il fallut, en passant, visiter le Fort Erié, ou plutôt ses ruines et ses décombres. Il était construit en pierre, à quatre bastions, avec un fossé et un retranchement tout autour, et, dans l'intérieur, avait des casernes suffisantes pour quelques centaines de soldats. Après la défaite de l'escadre du capitaine Barclay par les Américains, au mois de septembre 1813, on regarda cette

partie du Haut-Canada comme perdue sans ressource. En conséquence, l'ennemi s'empara de ce fort, sans presque de résistance.

Cependant la première frayeur étant passée, il sembla au lieutenant général Drummond, alors commandant des forces dans cette Province, qu'il pouvait tenter avec succès de le reprendre. Il fit une attaque de nuit par le côté du nord, en même temps qu'une grande partie du régiment de Watteville, passée à travers le bois, s'empara d'une petite éminence, nommée *Snake Hill*, qui est au sud-ouest du fort et sur le bord du lac. L'attaque ne fut heureuse ni de ce côté, ni de l'autre. Le Watteville, obligé de descendre de la hauteur, et d'entrer dans l'eau du lac pour approcher le fort, se trouva sous le feu de la mousqueterie et du canon et fut extrêmement maltraité, en même temps que le reste du parti agresseur ; après s'être emparé d'un bastion, il se vit obligé de battre en retraite. C'était au mois d'octobre.

Quelques semaines après, le général Drummond, ayant reçu une augmentation de forces, entreprit de renouveler l'attaque. Les ennemis, faibles en monde, se retirèrent. Les troupes Britanniques se hâtèrent de prendre possession de la place abandonnée. A peine y arrivaient-elles, qu'une terrible explosion fit sauter un bastion sous lequel il y avait des poudres. Les éclats volant de toutes parts écrasèrent 8 à 900 hommes, officiers et soldats, et, entre autres, le colonel Scott, du 103^e régiment de pied, homme recommandable par ses talents et l'aménité de son caractère, n'emportant d'une immense fortune que ce que l'on emporte après la mort. Depuis ce moment, on n'a pris aucune mesure pour le rétablissement du fort, tout essentiel qu'il est, moins par sa position que parce que nous n'avons aucune autre protection sur cette côte du lac, en cas de guerre. Une petite maison de bois, construite, dans le passé, au pied d'une courtine, enferme une famille chargée de veiller à ce que les décombres du fort ne soient pas enlevés par des particuliers. Voilà toute sa garnison. Après une petite visite rendue au commissaire Stenton, l'évêque se hâta de se rendre à bord du vaisseau mouillé à deux arpents du rivage, et bientôt il y fut suivi par ses compagnons, leur bagage et le serviteur de la

mission. Il était environ deux heures après midi. Le vent venait du bon côté, mais n'était pas encore assez bien pris. Ce ne fut que vers 5 heures qu'il fut possible de lever l'ancre. Ce vaisseau, nommé *Tecumseth*, fut construit, l'été dernier, près de la Rivière de *Chippawa*, où l'on voit encore le lit qui lui était commun avec le de même dimension et construit en même temps. Aussi les appelle-t-on jumeaux. Les noms qu'ils portent ne sont que provisoires, car l'amirauté se réserve exclusivement le droit de nommer les vaisseaux de la Marine Royale, et ne s'accommode pas toujours des noms qu'on leur a donnés d'abord. Ainsi le navire du Lac Ontario, sur lequel nous venions de voyager, se nommait le *Wolf*, lorsqu'il était sous les ordres du commodore Sir James Yeo : l'amirauté a voulu qu'il se nommât le *Montréal*, et il a fallu en passer par là.

Le *Tecumseth* est une grande et commode goélette, excellente voilière, très haute de mâture, pouvant porter 14 pièces d'artillerie, mais n'en ayant que deux pour le moment, de 24, avec deux caronades de plus gros calibre. Elle est manœuvrée par 25 hommes d'équipage. Le service s'y fait avec moins de régularité qu'à bord du *Montréal*, et il était d'autant moins régulier le jour de notre embarquement, que les matelots, profitant dans la matinée, du sommeil prolongé du capitaine Kent, qui avait passé la nuit précédente au bal, chez M. *Stenton*, s'étaient procuré du rhum et en avaient usé outre mesure, ce qui mettait quelque désordre dans la manœuvre, nonobstant les gronderies, menaces et jurements du capitaine. Nous levâmes l'ancre par un vent de nord-est assez doux, mais qui se soutint toute la nuit, augmenta le lendemain, dimanche, et sans être abattu par la pluie qui tomba assez abondamment, nous conduisit, le lundi, d'assez bonne heure, aux îles de *Sandoské*, c'est-à-dire à plus des trois quarts de la longueur totale du lac.

17 juin. Peu d'endroits remarquables, soit sur l'une ou l'autre rive du lac Erié, quoiqu'on cesse rarement de les apercevoir toutes deux à la fois. A droite, la Pointe à Bino, la Grande Rivière, la Pointe-aux-Pins, la Longue Pointe, la Pointe Pelée. A gauche, le village américain de Buffalo, faisant presque face au Fort Erié, village brûlé par nous, dans la dernière guerre,

et déjà complètement rétabli, et même amélioré; plus loin, la Presqu'île, seul bon port que les Américains aient sur tout ce lac, tandis que nous n'en avons aucun de notre côté; puis la Rivière des Miamis, se déchargeant dans une baie à la tête du lac, enfin la Rivière-aux-Raisins.

Les isles du Sandoské sont devenues célèbres dans la dernière guerre, car ce fut dans leur voisinage que se donna, en 1813, le combat naval dont l'issue fut si malheureuse pour notre escadre, quoique le capitaine Barclay, qui la commandait, fit, pour la sauver, tout ce que l'on pouvait attendre d'un vaillant et actif officier. Il y perdit son second bras, et la Grande Bretagne tout ce qu'elle avait de vaisseaux sur ce lac, où il n'y en a plus que quatre, tous de nouvelle construction. Ce fut sur une de ces îles que furent enterrés ceux de nos officiers et matelots qui moururent dans l'action, dont il est vraisemblable que le succès eût été bien différent, si le commodore n'eût donné, pour garnir cette escadre, le rebut des matelots qu'il avait en grand nombre sur l'autre lac. Avec de mauvais équipages, il n'est marinier si habile qui ne puisse succomber.

En profitant du reste du vent de cette journée, nous aurions pu atteindre Amherstburg, le soir même, ou du moins vers la fin de la nuit. Le capitaine ne fut pas de cet avis. Il voulait sonder le mouillage de *Putinbay*, qui est dans ces îles, et cette fantaisie nous retarda de près de deux jours. Pour amuser ou tuer le temps, Dr Kay, avec MM. Kelly et Gauvreau descendirent à terre, et y tirèrent, en débarquant, un serpent d'eau qui avait plus de quatre pieds de long, sur tout au plus un pouce et demi de diamètre. Rien de plus fréquent que cette espèce de serpents, non seulement dans ce lac, mais dans toutes les rivières qui se déchargent, soit dans celui-là, soit dans les autres dont il reçoit les eaux. On n'en trouve aucun sur la terre, et l'on se met pour l'ordinaire assez peu en peine de leur rencontre, parce qu'ils ne sont pas méchants.

Il en est ainsi des serpents verts et cailles, plus courts, et plus gros que les serpents d'eau, que l'on trouve dans les champs et dans les guérets. Les habitants du pays les craignent si peu, qu'ils ne font pas difficulté de marcher dans les champs, nu-pieds et nu-jambes. Le serpent caille a quelquefois la fantaisie

de venir ceinturer la jambe de l'homme qu'il rencontre, mais sans songer aucunement à le piquer.

La seule mauvaise espèce de serpents qui soit connue dans cette Province, est le serpent à sonnettes, appelé en anglais *Rath-Snake*. Encore n'attaque-t-il que ceux qui le provoquent. Il est ordinairement roulé en spirale, ayant la tête et la queue réunies et élevées au centre. A l'extrémité de la queue, de petites vessies d'une espèce de parchemin, liées les unes aux autres, en nombre égal à celui de ses années, font, en s'agitant, un bruit tout semblable à celui que feraient de petits pois secs et renfermés. Par ce bruit, il donne avis aux passants de ne le point déranger. Si la chose arrive, soit parce qu'on l'attaque volontairement, soit parce qu'on met le pied, sans le savoir, sur une feuille ou sur une racine qui lui touche, il s'élançe vers la personne ou l'animal imprudent, et lui décharge, en le mordant, un poison récélé dans sa mâchoire supérieure. La morsure est dangereuse, mais il ne faut pas écrire légèrement tout ce qui en est rapporté. Elle n'est pas sans remède. Outre une certaine herbe connue dans le pays sous le nom d'herbe à serpents sonnettes, il y un moyen tout simple de se préserver des effets de ce venin, en suçant ou laissant sucer la morsure par quelqu'un qui ait soin de cracher immédiatement. S'il peut se procurer du lait et en prendre dans sa bouche à diverses reprises, pendant l'opération, il est encore plus assuré de la faire sans danger. Il paraît que ce remède d'abord employé par les Sauvages, est devenu familier même aux Canadiens du pays.

Le serpent à sonnettes n'est pas long. Lorsqu'il se darde sur quelqu'un, il le mord rarement au-dessus de la cheville du pied. Il devient rare, quoiqu'on en rencontre tous les ans. Les alentours de la chute Niagara en contenaient beaucoup par le passé. Depuis qu'elle est devenue plus fréquentée, on y en voit aussi peu que dans les endroits habités. Au Fort George, un soldat en faction, l'automne dernier, en abattit, avec sa bayonnette, un qui rôdait autour de lui. Il n'entre pas dans le plan de ce journal de faire mention d'autres espèces de serpents beaucoup plus malfaisants que l'on trouve dans le voisinage du Mississipi. Il faut ajouter, pour finir l'article des serpents à

sonnettes, que les îles de Sandoské, où nous avons mouillé, en contenaient autrefois une si grande multitude, que l'on jugea nécessaire d'y transporter des cochons pour les détruire, l'épaisseur de la peau et le lard de ces animaux les rendant invulnérables à leurs morsures, et leur goût s'accommodant très bien de la chair des serpents dont il s'agit. Cette mesure eut son effet. Mais les cochons qui se multiplièrent dans ces îles, y devinrent tellement farouches, que l'on craignit d'avoir chassé un ennemi par un ennemi plus redoutable, et que l'on prit le parti d'aller à la chasse de ces cochons, comme l'on va à celle des bêtes.

18 juin. Après plus de 24 heures perdues dans le mouillage de *Putinbay*, capt. Kent consentit enfin à lever l'ancre, le mardi. Il restait environ dix lieues à faire pour atteindre Amherstburg, ou Malden qui l'avoisine, à l'entrée du Détroit. Mais nous étions en plein calme, de sorte que la route de ce jour se réduisit à très peu de chose. Vers le soir, nous aperçûmes, à environ quatre milles de nous, le *Nervash*, qui ramenait du Détroit le gouverneur Gore. La distance était un peu grande pour que nous pussions nous faire des compliments. Cependant le maître d'équipage de notre goélette (Child) alla à bord de ce vaisseau, dont il rapporta, à l'entrée de la nuit, une lettre d'Angleterre qui annonçait au Capt. Kent la mort d'un de ses frères, lieutenant, comme lui, dans la Marine Royale, et voilà le deuil sur le *Tecumseth*; mais le sérieux occasionné par cette nouvelle ne fut que momentanément, M. Kent, encore jeune et gai, n'étant pas d'humeur à faire longue exhibition de la douleur qu'il ressentait sans doute intérieurement.

La nuit se passa en partie dans le même calme. Vers le matin, le vent reprit et il nous était favorable.

19 juin. A soleil levant, nous aperçûmes l'entrée du Détroit qui joint le lac Erié au lac de Sainte-Claire, et qui a donné autrefois son nom à tout le pays. Au lieu que le Détroit nommé Rivière de Niagara, qui conduit du lac Erié à l'Ontario, descend du sud au nord, celui dont nous approchions court du nord au nord-est, vers le sud. La barre formée par la dernière batture de cette rivière dans le Lac Erié, passe pour difficile. Cependant nous la franchîmes sans peine, après avoir

laissé trois îles assez distantes les unes des autres, appelées les trois sœurs, apparemment parce qu'elles sont de grandeur assez égale. De cette terre, on aperçoit sur la droite la côte du lac la plus voisine de l'entrée de la rivière. Elle est appelée les petits *équores*. Les habitations qui y sont parsemées, partie anglaises, partie canadiennes, se présentent assez avantageusement à la vue. Le lac se resserrant davantage, on découvre en partie les deux rives de la rivière, et enfin la ville ou le village de Malden, et l'on est récréé d'apercevoir des maisons de près, après n'en avoir vu que dans le lointain, pendant une navigation de plus de 70 lieues. Cette navigation des lacs est assez ennuyeuse sous le rapport de la solitude et de la monotonie. Sur la mer ou sur le golfe Saint-Laurent, il ne se passe pas de jour sans que vous rencontriez des vaisseaux, souvent en grand nombre, allant d'un côté ou d'un autre. Ici, rien de semblable, du moins depuis la destruction de notre flottille par l'escadre Américaine, sur le lac Erié et sur le lac Ontario, depuis que les vaisseaux de guerre ont été désarmés. On passe les journées entières sans apercevoir quoi que ce soit de varié, souvent sans rencontrer un seul vaisseau, petit ou grand. Sur la mer, on aperçoit des poissons de diverses espèces qui jouent, plongent, sautent, se battent, tournent autour du vaisseau, comme pour se donner en spectacle. Les gibiers de mer s'accordent avec les poissons pour égayer les voyageurs par leur vol, tantôt seuls, tantôt en groupes, par leurs cris, par leur adresse avec laquelle ils fixent un poisson à la surface de l'eau, se dardent sur lui, l'enlèvent et s'en nourrissent. Les lacs sont encore dépouillés de cet avantage, ainsi que des différentes curiosités que présente l'eau de la mer, soit par les herbes qu'elle transporte dans son flux et reflux, soit par les éclairs qu'elle produit dans la nuit. Plaignons donc les mariniers des lacs, encore plus les pauvres passagers moins accoutumés qu'eux à cette navigation insignifiante, et auxquels il faut allouer une bonne dose d'ennui, lorsqu'ils sont obligés d'y passer plusieurs semaines, ce qui n'est pas rare, surtout en automne. Pour nous, nous eûmes à bénir Dieu de ne nous avoir retenus que trois jours et demi sur chacun des lacs, de sorte qu'ayant commencé l'octave du Saint Sacrement sur le lac Ontario, nous le terminâmes à Sandwich.

Cet endroit était le but essentiel du voyage. Il était temps d'y arriver, pour voir des chrétiens ; car, en vérité, depuis le Fort George, ou plutôt depuis Kingston, nous n'en avions guère rencontré. Ce n'est ni dans les garnisons, ni à bord des vaisseaux Britanniques que l'on trouve de la religion, si l'on en excepte quelques principes de morale jetés çà et là dans les conversations, mais sans aucun exercice de piété. Nous réunissons notre petite bande, composée de quatre, y compris Joseph, pour la prière du soir, lorsqu'il était possible de trouver un petit coin, à cet effet. Quand au bréviaire, à la lecture et aux autres devoirs de piété, chacun s'en acquittait, comme il pouvait, sans molestation de la part des officiers, passagers ou équipages, mais non sans distractions, grâce aux allées et venues continuelles des gens qu'on évitait de gêner dans leurs manœuvres.

Il était environ midi, lorsque le *Tecumseth* mouilla devant Malden. Cette ville naissante, retardée dans ses progrès par la dernière guerre, paraît disposée à s'agrandir. Il n'y règne aucune police ; les rues en sont étroites et malpropres ; la situation rendue désagréable par la proximité de l'Île au Bois Blanc, qui n'est séparée que par un petit chenal et masque la vue de la rivière. D'ailleurs, l'endroit est bas, malsain et apparemment fiévreux ; mais cette ville est tout auprès du lac Erié et c'est là un avantage qui lui reste toujours. La grève était couverte d'une multitude de faces inconnues, Anglais, Canadiens, Sauvages, à travers lesquels l'évêque et ses compagnons passèrent rapidement, cherchant une auberge. On leur indiqua celle que tient un nommé Croll (prononcez : Sorel), à l'extrémité nord de la ville. Ce fut là qu'ils se séparèrent du Capt. Kent, avec engagement de retourner par le même vaisseau, après un voyage qu'il devait faire immédiatement au Fort Erié. Quinze jours semblaient un temps assez long pour le faire, et cependant il dura près de quatre semaines.

On ne trouve ici aucune voiture publique. Il fallait deux charrettes pour le bagage et deux chaises calèches, ou cabriolets pour nous, et la distance de Malden à Sandwich n'est pas moins de cinq à six lieues. M. Gauvreau pourvut à tout cela, avec promptitude et intelligence. Une calèche fut offerte par

le Dr Richard, médecin et juge de ce district ; elle fut pour M. Kelly et pour lui. Un nommé Boimier, canadien de la paroisse Sandwich, s'offrit de prendre l'évêque dans son cabriolet, assez incommode, mais offert de très bonne grâce ; Joseph eut sa place sur une des charrettes chargées du bagage, et l'on se mit en route au sortir du dîner.

Le fort d'Amherstburg, auprès duquel on passe en sortant de Malden, est aussi sur le bord de la rivière, et, à le juger par son extérieur (car nous n'y entrâmes pas), annonce très peu de chose. A peine y aperçoit-on quelques pièces d'artillerie.

Le chemin continue le long de la rivière, quelquefois plus près, quelquefois plus loin de la côte. Il est beau, lorsque le sol ou la saison l'oblige d'être tel, car il n'y a pas d'apparence qu'il soit entretenu. Sur une longueur de plus de deux lieues, on laisse à main droite, un bois continu, appartenant ou à la Couronne, ou aux Sauvages, car on n'y voit point de maisons construites, mais seulement quelques cabanes à droite et à gauche, et dans tout le chemin, un grand nombre de Sauvages promènent leur fainéantise et vivent aux dépens du Gouvernement, qu'ils ne servent pas.

Il est difficile de dire à quelle nation ils appartiennent. Quelques-uns prétendent que ce sont des Chauvainons. Ils paraissent plus fiers et plus bizarres dans leurs ajustements, que nos Sauvages du Bas-Canada. Ils sont infidèles et personne ne s'occupe de les éclairer. Ils donnèrent, dans la dernière guerre, de grandes preuves de barbarie, par les cruautés exercées contre les Américains, lorsqu'ils allèrent, avec nos troupes, attaquer le Fort des Miamis ; leur férocité s'est même exercée depuis longtemps sur des sujets Britanniques, au nombre de quatre, dont ils tuèrent deux, sur le chemin même où nous passions. Les deux autres, jeunes enfants canadiens, l'un de quatorze ans, l'autre de douze, furent tués à quelques lieues plus haut, dans le champ de leur père, où ils travaillaient.

Après avoir fait environ trois lieues en montant de Malden, on rencontre la Rivière-aux-Canards, qui arrose un pays extrêmement plat, et que l'on traverse sur un pont nouvellement construit, à quelques arpents de son embouchure. De là, on aperçoit les habitations qui la bordent et commencent un mille

ou environ plus haut. Les colons y cultivent d'assez bonnes terres qui font partie de la paroisse de Sandwich, quoique cet établissement en soit éloigné de trois lieues et plus, car cette petite rivière serpente et paraît venir d'assez loin.

Après la Rivière-aux-Canards, on trouve la Rivière-aux-Dindes, espèce de marais en cette saison où l'eau coule à peine, et qui n'est remarquable que par la quantité de petites tortues qui y nagent, ou qui, pour respirer l'air, ou se chauffer au soleil, se rangent sur les bois flottants, à la surface de l'eau. La petite côte dans laquelle on tombe ensuite, est une rangée de terres en culture, ayant leur front et leurs maisons près de la rivière, sur un espace de quatre à cinq milles.

Cette côte n'est pas dépourvue d'un certain air d'aisance dans les habitants et de fécondité dans les terres. Les maisons, toutes canadiennes, y sont assez bien construites, les jardins clos et accompagnés de vergers. Ce dernier article est commun à tous les habitants établis des deux côtés du Détroit.

De l'autre extrémité de la petite côte, on commence à apercevoir, par-dessus les arbres d'un petit bois qu'il faut franchir, les maisons de Sandwich, et l'église paroissiale de l'Assomption qui vient immédiatement après. Cet ensemble frappe agréablement la vue, et fait espérer plus qu'on ne trouvera; car à peine entrez-vous dans cette ville, que vous êtes surpris du peu de progrès de son établissement. Les rues y sont bien alignées, larges, se coupent toutes à angle droit, mais depuis plus de vingt ans qu'elle est tracée, il n'y a pas plus de la huitième partie d'établie. Le peu de maisons qu'elle contient, sont presque toutes réunies à l'extrémité nord, de sorte que l'on a fait près de dix arpents dans la principale rue, avant de reconnaître que l'on est en ville. Il est certain que cette place n'est pas assez bien choisie, pas assez centrale, pour y attirer un grand nombre d'ouvriers, ni de marchands. Nonobstant sa position beaucoup plus agréable que celle de Malden, elle demeurera toujours inférieure à celle-ci, et il s'écoulera plus d'un demi-siècle encore, avant qu'elle prenne de l'importance, si jamais elle parvient à en prendre.

L'église de l'Assomption partageant la chance de la ville, dont elle n'est éloignée que de dix arpents, perd aussi de

son apparence à mesure que l'on en approche. C'est un édifice de bois d'environ 90 pieds de long, sur 55 de large. Elle est étagée des deux côtés, environnée d'un lambris non peinturé, et surmontée d'un clocher beaucoup trop gros pour sa hauteur. Elle fut construite, en 1784, par M. Jean-Frs Hubert, mort évêque de Québec, en 1797, et le premier prêtre séculier qui ait gouverné cette paroisse après les missionnaires Jésuites. Il y arriva en 1782, quelques mois après la mort du P. Potier. Jusqu'alors, ce poste n'avait été autre chose qu'une mission de Sauvages Hurons, qui avaient une grande étendue de terrain, une chapelle, un cimetière et un village. Ils n'y demeuraient que dans la belle saison, l'automne arrivant, ils allaient hiverner dans les bois, tantôt d'un côté de la rivière, tantôt de l'autre, et le missionnaire les suivait, pour revenir avec eux au printemps. Cependant un certain nombre de familles canadiennes, qui avaient obtenu des concessions en nature du Gouvernement Français, de l'autre côté du Détroit, autour du Fort Pontchartrain, eurent la fantaisie d'occuper aussi la côte qui était à leur opposite. Ils s'y étendirent, s'y multiplièrent, à mesure que les Hurons diminuaient ; ils acquirent des terres de ceux-ci, et insensiblement la mission sauvage se trouva travestie en paroisse canadienne. La chapelle du village dédiée à Dieu, sous le titre de l'Assomption de la sainte Vierge, se trouvant trop petite, M. Hubert acheta des Hurons six arpents de terre de front, en donna la moitié à la fabrique, et vendit l'autre pour se mettre en moyen de construire l'église qui subsiste aujourd'hui, avec un spacieux presbytère, qui n'en est séparé que par le jardin du curé. M. Hubert, ayant été appelé dans le Bas-Canada, pour remplir la coadjutorerie de Québec, eut d'abord pour successeur, en 1785, M. Fréchette, mort curé de Saint-Mathieu de Belœil, au commencement de la présente année. M. F.-X. Dussaux vint après celui-ci, en 1786, et y étant mort en 1796, M. J.-B. Marchand, prêtre du Séminaire de Montréal, y fut envoyé la même année et occupa encore cette place, avec l'applaudissement des paroissiens édifiés de son zèle et de sa charité. Il était à la porte de son église, dont il faisait renouveler le perron, pour la visite de son évêque, qu'il savait bien être en route, mais qu'il ne croyait pas si près. Le jour était

très beau, et le soleil qui n'avait plus qu'une demi-heure à rester sur l'horizon, lui donnant dans les yeux, l'éblouissait tellement qu'il eut beaucoup de peine à reconnaître les hôtes qui lui arrivaient. Enfin il leur témoigna sa joie, avec cette franche effusion de cœur qui est son caractère dominant.

L'endroit où est placée cette église, se nomme la Pointe de Montréal, parce qu'anciennement les voyageurs venant de Montréal y arrêtaient leurs canots, pour faire leur dernière pause avant de traverser au Fort Pontchartrain, qui est de l'autre côté, à environ une demi-lieue plus haut dans la rivière.

Devant l'église de l'Assomption, il y a une verdure qui s'étend jusqu'à la rivière, et fournit une promenade très agréable. Il n'y manque que quelques arbres pour se préserver de l'ardeur du soleil, sur le haut du jour.

La rivière a ici une dizaine d'arpents de traverse; c'est sa plus commune largeur, dans les parties où il n'y a point d'îles. La rive opposée est assez riante et toute garnie d'habitations canadiennes, de vergers et de terres en culture.

Une de ces terres est occupée par l'abbé Richard, prêtre de la Congrégation de Saint-Sulpice, qui est le missionnaire ou curé de la ville et de toute la côte, depuis le lac Erié jusqu'au lac Huron, sous l'autorité de Mgr de Bardstown.

On se rappelle que par le traité de 1783, date où l'indépendance des Etats-Unis fut reconnue par la Grande Bretagne, il fut convenu qu'au sud du 45° degré de latitude, les possessions Anglaises et Américaines seraient séparées par une ligne tirée au milieu du fleuve Saint-Laurent et des lacs qui le forment; que tout ce qui resterait à droite de cette ligne, en allant à l'ouest, appartiendrait à l'Angleterre, et que toutes les terres à gauche appartiendraient aux Etats-Unis. Par cet arrangement le Fort Pontchartrain, ou ville du Détroit, ainsi que le Fort Français de Niagara tombaient dans l'Etat des Américains. Cependant, sous prétexte de quelques territoires Britanniques injustement retenus par eux, notre gouvernement différa jusqu'en 1795, c'est-à-dire douze ans, à rendre ces postes. En conséquence, les missionnaires établis pour la desserte de tout ce côté, par l'évêque de Québec, eurent ordre de garder leurs places. M. Payet, prêtre séculier, qui avait succédé dans la cure

ou Mission du Détroit, en 1782, au Rév. P. Simple, dernier missionnaire Récollet, fit place à M. Dussaux, en 1786, et celui-ci à M. Fréchette, la même année, parce qu'il trouvait Sandwich plus à sa bienséance. Lorsque la reddition des postes eut enfin lieu en 1795, M. Fréchette se retira dans le Bas-Canada, et l'évêque de Baltimore, chargé par le Saint-Siège du gouvernement spirituel de tous les Etats-Unis, envoya au Détroit trois prêtres, tous Sulpiciens, savoir : MM. Levadou, Richard et Dillet, sortis de France à l'époque de la Révolution. MM. Levadou et Dillet se retirèrent, quelques années après, laissant là le seul M. Richard qui, de la juridiction de Mgr l'archevêque de Baltimore, passa, en 1810, sous celle du premier évêque de Bardstown, dont le diocèse s'étend à toute cette côte, comme faisant partie du district de Michigan.

La ville du Détroit ayant subi un incendie général en 1805, l'église de Sainte-Anne et son presbytère, alors occupé par ces trois prêtres, furent consumés comme tous les autres édifices. Quand il fallut rebâtir, les paroissiens n'étant pas d'accord, et se souciant peu de le faire dans une ville où le nombre des Protestants surpasse déjà de beaucoup celui des Catholiques, se divisèrent entre deux chapelles, l'une située dans la côte du nord-est, c'est-à-dire environ deux à trois milles au-dessus de la ville ; l'autre à une demi-lieue au-dessous. Celle-ci, qui se trouve directement à l'opposite de l'église de l'Assomption, n'est autre chose que la maison même occupée par M. Richard et réellement appartenant à un particulier du nom de *Lasselle*, qui la lui loue, ainsi que toute sa terre. La maison étant spacieuse, M. Richard en a mis un appartement en sanctuaire, un autre en sacristie ; un troisième et un quatrième servent de nef, sans compter qu'un certain nombre de paroissiens peuvent entendre le service divin par les fenêtres, du moins dans la belle saison, à la faveur d'une galerie couverte placée au devant de la maison.

Les paroissiens n'aiment pas cette chapelle et voudraient se réunir dans celle de la côte du nord-est, qui n'est proprement qu'une grange, à laquelle on a donné une voûte et des fenêtres et mis une porte d'entrée à un bout, et un petit sanctuaire à l'autre. Ce qui les attache à cette chapelle, c'est qu'elle est sur

une terre qu'ils ont acquise, dans l'espérance d'y avoir un jour l'église paroissiale. Ils y sont maîtres et voient avec peine que le prêtre, en occupant une terre et une maison dont il paie le loyer, jouit d'une indépendance dont ils sont offensés.

Depuis que l'ancien Fort Pontchartrain, incendié comme on l'a vu plus haut, avec toute sa palissade et tous ses édifices, a donné lieu à l'établissement de la ville du Détroit, le Gouvernement Américain en a fait dresser un plan régulier qui, en plusieurs endroits, met des maisons où il y avait des rues, et fait passer des rues à travers les anciens emplacements, au moyen de quoi il se trouve que la moitié de celui de l'ancienne église est dans une des deux rues principales, de 120 pieds de largeur chaque. Il s'agirait de vendre le reste de cet emplacement et d'en appliquer le produit à la construction d'une nouvelle église, dans la ville même, sur un lot assez vaste et offert, à cet effet, par le gouvernement. Mais ni l'offre de ce lot, ni la vente du reste du terrain de l'ancienne église, ne sont du goût des paroissiens de la campagne, quoique ceux de la ville s'en accommodent très bien, et voilà une des sources de la mésintelligence qui règne entre eux et M. Richard, à quoi il faut ajouter ses rapports fréquents avec les premiers officiers civils et militaires, dont les habitants Canadiens prennent ombrage. Ajoutons-y encore que ce prêtre, obligé de vivre d'industrie, parce que la dime lui est très mal payée, montre inévitablement un certain esprit d'intérêt et de mesquinerie que des Français n'apercevraient peut-être pas, mais que les Canadiens ne pardonnent jamais à leurs pasteurs.

Cet ecclésiastique est, du reste, parfaitement estimable par sa régularité, par la variété de ses connaissances, et surtout par une activité dont il est difficile de se former une idée. Il a le talent de faire, presque en même temps, dix choses entièrement disparates. Chargé de gazettes, au courant de toutes les nouvelles politiques, toujours prêt à disputer sur la religion, si l'occasion s'en présente, et possédant très bien sa théologie, il fait ses foins, recueille les fruits de son jardin, tire parti d'une pêche qui est au-devant de sa terre, enseigne à un jeune homme les mathématiques, montre à lire à un autre, fait oraison, établit une imprimerie, confesse tout son monde, fait venir des

cardes, des rouets et des métiers, pour apprendre à travailler à ses paroissiennes, ne laisse en arrière aucun acte de ses régistres, monte une électricité, va aux malades à une très grande distance, écrit et reçoit des lettres de toutes parts, prêche tous les dimanches et fêtes, longuement et sagement, enrichit sa bibliothèque, passe des nuits sans dormir, marche tout le jour, aime à converser, voit de la compagnie, catéchise ses jeunes paroissiens, entretient une école de filles, sous la conduite de quelques institutrices de son choix, qu'il dirige en communauté tandis qu'il montre le plain-chant à de jeunes garçons réunis dans une école par lui fondée, mène une vie très frugale, et se porte bien, aussi dispos, à l'âge de cinquante ans, qu'on l'est communément à trente. Tel est le portrait abrégé de cet homme peu ordinaire, extrêmement goûté de l'évêque de Québec et de ses compagnons de voyage, mais ayant à dos la grande majorité de ses paroissiens, entièrement décidés contre lui, et dont plusieurs, dans leur fatuité et dans leur délire, aimeraient mieux demeurer sans prêtre, que de conserver celui-là. Mais laissons un moment le Détroit pour revenir à Sandwich.

La paroisse de l'Assomption est d'environ mille communians, La plus grande partie de ce monde était à confirmer. Le défunt évêque de Québec y avait, il est vrai, donné la confirmation, mais c'était en 1801, et l'on conçoit que dans un espace de quinze ans, beaucoup de personnes avaient eu le temps de parvenir à l'âge où elle se donne, pour l'ordinaire, dans le diocèse, c'est-à-dire seulement après la première communion faite. M. Marchand s'attendait que l'évêque prendrait quelques jours de congé et de promenade, avant de commencer la visite de la paroisse ; mais celui-ci fut d'avis qu'il fallait commencer par faire l'ouvrage, puis se promener ensuite, s'il y avait du temps de reste. En conséquence, il ouvrit la mission, le lendemain de son arrivée, qui était le dernier jour de l'octave du Saint Sacrement.

20 juin. Les fidèles de cette paroisse ne sont point fervents. La foi est faible parmi eux, les sacrements moins fréquentés que dans aucun des endroits du diocèse qui ont des prêtres résidents. La plupart communient à Pâques et se bornent là. A peine y a-t-il un dixième du nombre total qui reparaisent

au confessionnal, dans le cours de l'année. Ce n'est pas tout ; le plus petit prétexte suffit, même à ceux qu'on nomme bons chrétiens, pour passer des deux et trois ans de suite sans se confesser du tout. Et combien qui s'absentent encore plus longtemps ! Une petite querelle entre voisins, un petit mécontentement contre le curé : il n'en faut davantage. Ce sont des enfants qui, par caprice ou par bouderie, se privent de nourriture.

Les commandements de l'Eglise qui prescrivent la confession annuelle et la communion pascale, ne sont pas les seuls qu'ils semblent ne pas comprendre. Les jeûnes, les abstinences sont des pratiques aussi étrangères à la plupart d'entre eux, que la fréquentation des sacrements. Les devoirs de la religion sont remplacés par un luxe et une vanité, une immodestie dans le sexe, par un amour effréné des divertissements, et par des promenades nocturnes sans précaution de la part des parents, dont on aurait peine à concevoir une idée dans les paroisses du Bas-Canada. Quelles doivent être les mœurs d'un tel peuple ? C'est ce qu'il n'est pas difficile de conjecturer pour quiconque est au fait de la fragilité du cœur humain.

21 juin. Il s'agissait de remuer les mottes de ce mauvais champ et d'y passer la charrue et la herse. Catéchismes, sermons, exhortations, conférences : tout fut mis en œuvre. La visite, commencée le jeudi, dura les quatre jours suivants, et ne fut interrompue qu'avec promesse qu'elle serait reprise et continuée jusqu'à la saint Pierre inclusivement. Nombre de personnes se présentèrent à confesse, quelques-unes après de longues années d'absence. Les exercices furent généralement assez suivis. Mais on avait vu tout cela quinze ans auparavant, sans qu'il se fût opéré dans la piété, ni dans les mœurs, aucun changement en mieux, de sorte qu'il y avait peu de fonds à faire sur ce spectacle édifiant.

24 juin. M. Richard ayant rendu visite à l'évêque de Québec, le jeudi soir (20), il fut convenu qu'il servirait à celui-ci d'introducteur auprès des commandants Américains, civil et militaire du Détroit, qu'il se proposait d'aller voir le lundi suivant. L'heure fixée était midi. Le prélat et sa suite, grossie de M. Marchand, s'y trouvèrent à point nommé. On commença

par le gouverneur qui demeure dans une petite maison tout à fait à l'extrémité est ou nord-est de la ville. C'est un jeune homme de trente-quatre à trente-cinq ans, ci-devant colonel de milice, et s'étant assez mal tiré d'une expédition à laquelle il se trouva commandant en chef, dans le cours de la dernière guerre. Il est fort uni, sans prétention, comme sans dignité dans ses manières, tellement que pour recevoir cette visite de cérémonie à laquelle il s'attendait, il s'était revêtu d'une robe de chambre d'indienne. Un factionnaire placé dans la rue, hors de la cour, reçut ordre de présenter les armes au passage de l'évêque ; mais cet ordre fut envoyé si gauchement, que toute la compagnie s'en aperçut avant que le factionnaire eût compris lui-même de quoi il était question.

Ce serait folie dans des ecclésiastiques de compter sur des honneurs militaires. Ils n'y doivent avoir aucune prétention, sauf à les recevoir par honnêteté, quand ils leur sont offerts de bonne grâce. Ce fut ce qui arriva chez le major général M^cComb, commandant militaire du Détroit. Il demeure à l'autre extrémité de la ville, c'est-à-dire au sud ou sud-ouest, et n'en est séparé que par la garnison, qui occupe un grand carré garni de casernes tout autour, avec un retranchement et quelques batteries détachées, le tout terminé par une éminence mieux fortifiée que le reste, et servant de citadelle.

Il ne paraît pas que ces fortifications aient été augmentées depuis le commencement de la dernière guerre. Alors comme aujourd'hui, cette place aurait pu endurer un assez rude choc. Néanmoins, grâce à la poltronnerie du général Hull, qui y commandait en 1812, elle fut rendue, sans coup férir, à quelques centaines de troupes, sauvages et milices Britanniques, commandées par le major général Brock, ci-dessus mentionné. Il se trouvait à Amherstburg, quelques semaines après la déclaration de la guerre. Ayant appris que l'artillerie du Détroit s'exerçait contre la rive opposée et incommodait les habitants, il se rendit à Sandwich, fit construire à faux frais un petit fort vis-à-vis la forteresse Américaine pour lui riposter ; mais voyant que cette mesure n'avait pas assez d'effet, et après avoir fait des observations sur la manière dont les ennemis conduisaient leurs batteries, il comprit qu'on

pouvait leur imposer silence d'une autre façon. En conséquence, il envoya ordre à la garnison d'Amherstburg de traverser avec des Sauvages et de gagner vers la ville Américaine. La chose s'exécuta avec tant de célérité, que les Sauvages qui accompagnaient cette force, n'eurent pas le loisir de faire sur leur route la moitié du ravage qu'ils auraient voulu et auquel ils sont accoutumés. Seulement ils tuèrent quelques animaux chez les habitants, et quelques-uns étant entrés dans la maison de l'abbé Richard, qui avait eu la précaution de s'absenter, et y ayant trouvé un orgue qu'il avait fait venir de très loin et à très grands frais (car la musique même n'est pas étrangère aux connaissances de cet ecclésiastique), le démontèrent, mirent le sommier en morceaux, et en ayant emporté les tuyaux, en firent des sifflets pour s'amuser. Le général Brock, étant lui-même traversé de Sandwich avec les miliciens, arriva le soir auprès du fort, y campa avec sa petite armée, et se mit en devoir d'en former le siège. Il n'en fallut pas davantage pour épouvanter le vieux commandant Américain. « Quoi ! s'écriait-il ; déjà deux coups de canon tirés, un homme blessé, et nous tenons encore ! » Il ordonna aussitôt d'amener le pavillon de la forteresse. Quelques méchants ajoutent que la chose ne s'exécutant pas aussi vite qu'il le désirait, il alla l'abattre lui-même. Quoiqu'il en soit de cette dernière circonstance, toujours est-il certain qu'il capitula sans délai et se rendit prisonnier, lui et toute sa garnison, composée de 2,000 hommes, à une armée qui était à peine de 900. On prétend que la frayeur qu'ils avaient des Sauvages et de leur barbarie, décida les Américains à cette démarche peu honorable pour l'armée des Etats-Unis.

Le Major général McComb est un homme qui a montré plus de caractère. Il a étudié de bonne heure l'art militaire, en a approfondi les règles, et a publié sur la tactique un livre fort estimé de ses concitoyens et recommandé à tous les officiers comme un excellent ouvrage. Il est natif du Détroit même, fils d'un marchand écossais, marié à une canadienne catholique de l'endroit, du nom de *Navarre*, et dont la famille est connue de tous les habitants du pays. Ce demi-canadien est néanmoins protestant et parle difficilement la langue française.

La maison qu'il occupe auprès de la citadelle, est sa maison natale; on n'en est éloigné que de quelques toises. Il demeure sur l'héritage de son père. Malheureusement pour lui, étant le plus jeune des deux enfants de la famille, il n'a pas été le mieux partagé. Le commandement qu'il exerce dans cette place, et qui est peu assujettissant, semble lui avoir été donné comme une récompense de ses services militaires. On se rappelle que c'est lui qui commandait le fort de Plattsburg, sur le lac Champlain, lorsque nous y perdîmes nos vaisseaux dans la malheureuse affaire du 11 septembre 1814, dont les suites furent si fâcheuses pour le lieutenant général, feu Sir George Prévost, commandant notre armée de terre, et si cruellement calomnié pour n'avoir pas essayé de prendre ce fort. Le général M^cComb, peut-être intéressé à en exagérer les ressources, s'est joint au petit nombre de ceux qui l'ont soutenu imprenable, loue Sir George Prévost de ne l'avoir pas tenté, et se vante qu'apprenant que Sir George était inculpé à cette occasion et parti pour s'en aller justifier en Europe, le printemps suivant, il écrivit à Lady Prévost, alors encore à Québec, pour offrir de faire passer un de ses aides-de-camp en Angleterre, lequel démontrerait à la cour martiale, qui devait s'y assembler, que Sir George, après la perte des vaisseaux Britanniques, n'avait rien de mieux à faire que de se retirer, le fort étant tellement fortifié, gardé et approvisionné, qu'il n'y avait point de force humaine qui pût l'enlever à ses défenseurs.

Le général M^cComb se pique de politesse et de dignité, et a grandement à cœur de donner aux étrangers, surtout aux sujets Britanniques, une haute idée de l'urbanité Américaine. Ce fut apparemment ce qui valut à l'évêque de Québec la réception que l'on va voir.

La maison qu'il occupe, sans être aucunement remarquable par sa construction, l'est par la très grande élégance et propriété qui y règne, tant au dedans qu'au dehors. Elle n'est séparée de la côte qui avoisine la rivière que par le grand chemin. Au devant est un parterre clos en claire-voie, revêtu de peinture blanche, ainsi que tout l'extérieur de la maison, dans laquelle on entre par un portique soutenu de quatre pilastres. L'évêque, arrivant à la porte ou barrière de ce parterre, y fut reçu par

le premier aide-de-camp. D'un côté du parterre, la garde était sous les armes; une bande de musiciens, un peu plus loin, commença à jouer un air national, tandis que le général, en grand costume et environné de son état-major, attendait le prélat sous le portique, pour le combler d'honnêtetés, ainsi que les ecclésiastiques qui l'accompagnaient. Il leur présenta son épouse et quelques autres dames de sa famille, que la curiosité autant que la civilité avait apparemment réunies dans la maison. La visite fut d'environ une demi-heure, et se passa toute en cérémonies et en honnêtetés réciproques. Le général montra à ses hôtes ses appartements, sa bibliothèque, les alentours de sa maison, et lorsque nous nous retirâmes pour continuer la route jusque chez M. Richard, qui demeura un mille plus bas, sur la même rive, et où nous devions dîner, le général ne voulut pas que nous nous y rendissions autrement que dans sa chaudière, préparée tout exprès et garnie d'un élégant équipage. Il vint nous reconduire jusqu'à l'embarquement. La garde était encore sous les armes, et les musiciens se trouvèrent sur le bord de la côte, pour jouer une fanfare, au moment que nous descendions.

Les visiteurs se croyaient quittes de cérémonial, au moins pour le reste de cette journée, et espéraient dîner librement et fraternellement chez M. Richard, où ils étaient attendus. Point du tout. Pendant qu'ils s'y rendaient par eau, le gouverneur et le général y arrivaient par terre, et, avec eux, M. Desnoyers, MM. Godefroi, père et fils, citoyens du Détroit, et M. Bilaire, arrivé depuis peu de l'ancien fort Duquesne sur l'Ohio, ou la Belle Rivière, autrefois petit poste militaire, travesti, depuis la Révolution Américaine, en une ville ayant nom Pittsburg, qui compte aujourd'hui 15,000 habitants.

L'abbé Richard, qui avait appelé tous ses convives sans la participation de l'évêque de Québec, le plaça tout uniment entre le gouverneur et le général, et leur servit, sur une table assez mal ordonnée, un dîner trop fort en viandes, trop faible en légumes, dans un appartement trop petit, et dont il avait eu soin que les châssis fussent enlevés, pour donner plus d'air à son monde. Une pluie poussée de vent du sud, qui survint pendant le repas, arrosa les principaux convives; on voulut

fermer les châssis, ils n'y étaient pas, et il fallut s'en passer.

Du reste, la conversation fut assez animée, et chacun parut prendre plaisir à la réunion d'une compagnie dont les membres Français, Canadiens, Américains, Anglais, civils, militaires, ecclésiastiques, laïques, catholiques, protestants, étaient étrangers les uns aux autres.

Le départ arriva. La bande du général M^cComb, qui avait suivi la compagnie, était prête à jouer dans l'appartement voisin. Il fallut des *toasts* ou santés; les Américains y mettent beaucoup d'importance. La première fut déferée à l'évêque. Il la porta au *Président des Etats-Unis*, s'attendant qu'elle serait ripostée par celle du Roi d'Angleterre. Point du tout. Le gouverneur Cass porta la sienne à Notre Saint Père le Pape, et le général à la prospérité du clergé catholique. Il est à remarquer que ces deux personnages avaient reçu tout récemment de M. Richard un honneur que le clergé catholique n'accorde pas, pour l'ordinaire, à des protestants: c'est qu'à la procession solennelle de la Fête-Dieu, le 13 du même mois, il leur avait fait porter les rubans du dais, sous lequel était le Saint-Sacrement, et avait fait accompagner cette procession d'un régiment Américain sous les armes. Les paroissiens n'avaient pas été généralement édifiés d'un tel mélange, et s'étaient plaints, avec raison, de cette nouveauté. L'abbé Richard justifie sa conduite sur ce que l'évêque de Baltimore avait donné pour principe à son clergé: de faire pour les protestants tout ce qui pouvait les rapprocher de l'Eglise catholique, principe excellent tant qu'il ne heurte pas essentiellement les règles.

La musique joua très longtemps, même après le repas fini, de sorte qu'il était presque nuit lorsque la compagnie se sépara, avec engagement de dîner chez le général M^cComb, le jeudi de la même semaine, et chez le gouverneur Cass, le lundi suivant. Ce dernier article n'eut pas lieu, à cause du voyage de la Rivière à la Tranche qui devait se faire, le mardi de cette semaine, mais qu'il devint nécessaire de différer à la suivante, les gens qui devaient venir de là chercher l'évêque en bateau en ayant été empêchés par le vent contraire.

25 juin. Cependant il fallait avancer l'œuvre essentielle. M. Richard pressait l'évêque de Québec d'aller porter la con-

firmation à la Rivière aux Raisins, sur laquelle est établie une paroisse canadienne qui fait partie de sa vaste desserte. Cette rivière se déchargeant vers la tête du lac Erié, à quatre ou cinq lieues de l'entrée du Détroit, on n'y pouvait atteindre qu'après avoir fait ces quatre à cinq lieues en plein lac, dans de misérables voitures, qui ne sauraient endurer un coup de vent. Il arrive quelquefois que l'on est dégradé plusieurs jours de suite sur les grèves. Rendu à l'entrée de la rivière, il faut la remonter plusieurs autres lieues avant d'atteindre la paroisse. Le retour au Détroit est sujet aux mêmes inconvénients. L'évêque craignit d'employer à ce voyage, dans un diocèse étranger, le temps qu'il devait accorder au sien de préférence, et de se trouver, par le retour inopiné du Tecumseth, obligé de reprendre le passage des lacs, sans avoir donné le secours de son ministère, ni aux fidèles de Malden, ni à ceux de la Rivière à la Tranche. Il se décida donc à n'y pas aller, et se trouvant, par circonstance, empêché de partir, le mardi, pour la Rivière à la Tranche, il partit, le mardi, pour Malden, avec MM. Kelly, Marchand et Gauvreau, laissant au presbytère de Sandwich M. Tabeau, arrivé là fort inopinément, le mardi, à neuf heures du soir.

On a vu, au commencement de ce journal, que de malheureuses circonstances l'avaient empêché d'atteindre le but de sa mission. Obligé de rebrousser chemin, il aima mieux profiter d'un vaisseau américain qui descendait de Michillimakinak au Détroit, où il était sûr de trouver des ecclésiastiques pour compagnons de voyage, que d'aller sortir du Lac Huron par la même voie de *Notwasaga*, *Young Street*, etc. par où il y était entré.

Quelques heures suffirent pour faire par terre le voyage de Malden, attendu que les voitures étaient allèges, les provisions, meubles et ornements nécessaires pour cette courte mission ayant été mis à bord d'une barge qui y descendit en même temps que nous.

On compte à Malden environ 150 communicants. Il s'en faut de beaucoup que cette chrétienté soit édifiante. Le prêtre ne s'y montrant que de loin à loin, il est aisé de conjecturer que l'ignorance et l'immoralité y doivent faire de grands progrès,

attendu surtout que la plus grande partie de ce village est protestante ou plutôt sans religion.

Il y eut néanmoins un certain nombre de confessions, car Dieu a des élus partout. Le jeudi matin, quarante-quatre personnes reçurent la confirmation, et l'évêque, qui les avait prêchées le soir précédent, leur réitéra, ce jour-là, ses avis paternels, insistant sur ce qu'ils eussent à payer plus fidèlement leurs contributions au prêtre, comme un moyen de se procurer une desserte plus fréquente et plus suivie, lorsqu'ils le mettraient en état d'entretenir un vicaire, qu'il désirait moins pour la paroisse de Sandwich, à laquelle il pouvait suffire par lui-même, que pour le service de cette mission et de celle de la Rivière à la Tranche, toutes deux trop éloignées de sa résidence ordinaire pour prétendre à une desserte régulière.

Quelques-uns sentirent combien cette recommandation était raisonnable, et, en conséquence, le marguillier, chargé du recouvrement des contributions des particuliers, reçut une quinzaine de piastres dans les premières semaines suivantes.

27 juin. La chapelle de Malden est sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Elle existe depuis une douzaine d'années, est située à l'extrémité sud de la ville, assez propre et bien pourvue d'ornements, mais déjà trop petite pour le nombre des fidèles, et demandant une allonge qu'ils ne sont pas fort pressés d'y faire. Il y a aussi un petit presbytère assez bien construit et un petit cimetière. Tout est ici en miniature, excepté l'irréligion et le libertinage, qui s'y montrent en grand.

On repartit, vers midi, de cet endroit pour regagner Sandwich avec les mêmes voitures. A peine arrivés, il nous fallut traverser au Détroit, pour remplir l'engagement pris avec le général M^cComb. La réception fut aussi solennelle qu'à la visite du lundi précédent; il eut même soin que l'état-major fut plus nombreux. Le colonel d'un régiment, le commandant d'un autre, un adjudant général, un ingénieur, deux aides-de-camp : tels étaient les officiers dont il se trouva environné, ce jour-là, tous en grand costume bleu, sans revers, mais avec de larges épau-
lètes en argent pour les aides-de-camp, en or pour les autres, dont chacune pourrait en faire deux à un officier Britannique.

Il se trouva aussi quelques citoyens au diner, et quelques dames, toutes de la famille du major général.

C'était pour des sujets du Bas-Canada une matière d'observations, que la réunion de ces officiers Américains. Pour leur rendre justice, il faut avouer que leurs allures valent bien les nôtres, et que ceux avec lesquels nous nous trouvions, se conduisirent avec une grande décence, et paraissaient le faire sans effort.

28 juin. Le vendredi, recommencèrent à Sandwich les exercices de la mission, et ils furent continués jusqu'au dimanche matin, jour auquel l'évêque de Québec s'était engagé de traverser au Détroit, pour donner la confirmation aux paroissiens de M. Richard, réunis dans la chapelle du nord-est. Le prélat et sa suite s'y rendirent pour la grand'messe, à l'issue de laquelle 150 ou 200 personnes eurent le bonheur de recevoir ce sacrement. Les habitants s'étaient flattés qu'il appointerait une requête, par eux présentée, quelques jours auparavant, dans laquelle ils entouraient de plaintes contre leur curé, la demande qu'ils faisaient d'une place d'église. Il refusa d'y répondre, et leur déclara publiquement et très explicitement dans leur chapelle, où ils s'étaient réunis, qu'il n'entrerait aucunement dans la connaissance de leurs disputes; qu'il était par rapport à eux un étranger; que, s'il leur annonçait la parole et conférerait le sacrement de confirmation à leurs jeunes gens, ce n'était qu'en vertu des pouvoirs qu'il en avait reçus de Mgr l'évêque de Bardstowp, qui était exclusivement leur premier pasteur, et qui avait reçu de Dieu le pouvoir de gouverner la portion de l'Eglise catholique répandue dans ce territoire.

Le service divin fini, on se hâta de regagner le presbytère de Sandwich, d'où l'on devait, après le diner et vêpres, se mettre en route pour la Rivière à la Tranche, dont la visite était enfin irrévocablement fixée au jour suivant.

La distance est entre quinze, à vingt lieues d'une église à l'autre. Il y a deux moyens de s'y rendre: l'un par terre, en suivant un mauvais chemin de voiture, qui va le long du lac Sainte-Claire, et qui, étant très bas, se trouve interrompu ou par des rivières mal pontées, ou par des débordements d'eau auquel ce lac est très exposé; l'autre moyen est de s'y rendre

par le lac même, avec le risque d'y être retardé par les vents qui le soulèvent. Or, pour atteindre la Rivière à la Tranche il faut décrire presque le demi-tour de ce lac, dont la forme est ronde et qui n'a pas moins de sept lieues de diamètre.

Nous prîmes le parti de nous y rendre par eau ; mais, pour profiter du calme du matin sur le lac, il devenait nécessaire de nous en approcher le soir précédent, autant que possible. Voilà pourquoi M. Marchand décida que nous irions coucher, le dimanche même, à trois lieues au-dessus de Sandwich, et que nous y embarquerions, le lundi, au petit jour.

La maison hospitalière fut celle d'un Acadien nommé Pitre, où nous arrivâmes, à soleil couché, au milieu des millions de maringouins qui gardent les avenues, ainsi que le centre de la place. Tel est le partage de quiconque demeure sur le bord de l'eau, dans un pays bas et marécageux au-delà de toute expression. Les terres se sentent, encore cette année, de la crue des eaux de la précédente, lesquelles se soulevèrent plus qu'elles n'avaient fait depuis 28 ou 29 ans. Elles vont aujourd'hui en diminuant, mais sont encore plus hautes que dans les années ordinaires, et les terres qu'elles ont couvertes en sont encore imbibées, ce qui en rend la culture extrêmement pénible, surtout en approchant du rivage du lac ou des rivières qui s'y déchargent, telles que la Rivière-aux-Puces, la Rivière-à-Peck, la Rivière-à-Roskan, et enfin la Rivière à la Tranche où nous allions.

Ce fut par le chemin de terre que se fit vers cette rivière nommée *Thames* ou la *Tamise*, par les Anglais, la retraite du major général Proctor, en 1813.

On a vu plus haut qu'il était lieutenant du général Brock, lors de la prise de la ville du Détroit par les armes Britanniques. Il fut envoyé de là au fort des Miamis, où il obtint quelques succès propres à lui donner une réputation avantageuse. Mais revenu à Amherstburg, voyant le Détroit repris par les Américains, apprenant la perte de l'escadre Anglaise du lac Erié, et craignant d'être forcé dans le poste qu'il occupait, il ne consulta que sa frayeur et prit le parti de fuir devant une armée qui ne songeait peut-être à rien moins qu'à l'attaquer.

Le 27 septembre, il fait inopinément sonner la retraite gagne Sandwich, puis la Rivière à la Tranche, où il arriva le lendemain, et ne s'arrêta pas, avançant toujours de beaucoup sa troupe qui le suivait et qui était retardée dans sa marche par les bagages de sa famille et par les siens, dont elle était embarrassée. Une bande de sauvages s'étaient joints à l'armée fugitive et faisaient le dégât sur la route, sans considérer que les habitants dont ils tuaient le bétail, pour leur plaisir, et dont ils emmenaient les chevaux, étaient de fidèles sujets du Roi, qui n'avaient rien fait pour mériter un tel châtement.

Une fuite si précipitée invita les Américains à la poursuite. Ils se mirent donc aux trousses de cette armée, avec des forces supérieures, l'atteignirent, le sixième ou septième jour de sa marche, lui présentèrent la bataille, et après un engagement où il périt plusieurs bons officiers, de part et d'autre, entre lesquels l'armée Britannique perdit le brave Tecumseth, sauvage aussi recommandable par son attachement au gouvernement d'Angleterre, que par son grand ascendant sur toutes les tribus sauvages du sud et de l'ouest du Haut-Canada, toute notre armée se rendit prisonnière de guerre, excepté le commandant qui avait pris assez d'avance pour n'être pas enveloppé dans cette perte.

A la nouvelle d'une telle lâcheté, tout le monde se déchaina contre le pauvre major général. Une cour martiale fut établie, en 1814, pour lui faire rendre compte de sa conduite. L'absence de quelques témoins éloignés la fit différer jusqu'au mois de janvier 1815, où elle se tint à Montréal, présidée par le major général de Rottenbourg. Le rapport en fut transmis en Angleterre, au commandant en chef de l'armée, qui, le trouvant beaucoup trop favorable à l'accusé, en fit publier sa désapprobation dans les ordres généraux, et condamna le major général Proctor à une suspension flétrissante de ses appointements, et le couvrit d'un blâme dont il est à craindre qu'il ne puisse jamais se relever,

La Rivière à la Tranche n'a pas moins de quarante lieues de cours du nord-ouest au sud-ouest. Les terres y sont bonnes ; les habitations s'y multiplient. Elle arrose deux villes projetées à six ou sept lieues l'une de l'autre, savoir : Oxford et London.

La source n'est pas éloignée de celle de la Grande-Rivière, qui se décharge dans le nord du lac Erié. Le peu de Canadiens qui se sont établis sur la Rivière à la Tranche, y ont choisi les terres les moins avantageuses, ce sont celles qui la bordent en approchant du lac Sainte-Claire. Elles sont si basses et si marécageuses, qu'il y a des saisons où les colons ne peuvent communiquer de leurs maisons à leurs champs, encore moins à leurs bois, sans passer dans l'eau jusqu'à la ceinture, sur un espace de plusieurs arpents. Les animaux s'y embourbent et y périssent quelquefois ; les serpents y fourmillent.

La chapelle, mise sous l'invocation de saint Pierre, est à deux lieues du lac, cette année. L'année précédente, elle en était à peine à une demi-lieue, tant ces terrains sont sujets aux caprices de l'eau, soit montante, soit décroissante.

1 juillet. Nous y arrivâmes, le lundi, entre trois et quatre heures du soir, après avoir laissé la maison de Pitre, au petit jour, comme nous en étions convenus le soir précédent. Le temps était calme et chaud, la navigation ne put manquer d'être ennuyeuse. La soirée le fut davantage, par la continuation de la chaleur et par l'accession d'une multitude de maringouins, qui permirent à peine de fermer l'œil pendant toute la nuit.

C'était une mauvaise préparation pour une matinée qui devait être laborieuse, très peu de paroissiens ayant été à confesse, le soir précédent. Cependant il n'y eut pas de foule, cette peuplade mal instruite, à raison de l'éloignement des prêtres, étant composée de gens qui s'occupent moins de religion que de la vanité et de leurs plaisirs. Il y eut en tout 37 confirmés, et l'évêque fut obligé d'interrompre la cérémonie pour donner le temps aux femmes qui s'y présentaient, de couvrir leurs gorges qu'elles montraient d'une manière choquante. A onze heures, toutes les messes étaient dites, et personne ne se présentant plus à confesse, on ne songea plus qu'à s'éloigner d'un lieu où les désagrémens temporels ne sont compensés par aucune consolation spirituelle. Plusieurs catholiques de cette paroisse ont pris des femmes protestantes qui ne seraient pas fort éloignées de revenir à l'Eglise, s'il y avait quelqu'un qui eût le loisir de les suivre, et surtout qui pût les instruire en

anglais. Ce fut un des motifs qui engagèrent l'évêque de Québec à donner un vicaire à Sandwich, dès cette année.

Le presbytère de Saint-Pierre est assez spacieux et bien placé. La chapelle, plus petite encore que celle de Malden, aurait dès maintenant besoin d'être double de ce qu'elle est, pour contenir les habitants, quoiqu'il n'y ait qu'environ 160 communicants. Elle est, du reste, pourvue d'ornemens, de linges, de vases sacrés, etc., et sous ce rapport, fait honneur au zèle et à la piété de M. Marchand, auquel ces deux chapelles, ainsi que leurs cimetières, et presbytères, sont redevables de leur existence.

A environ un mille au-dessus de la chapelle, les bords de la rivière commencent à s'élever; les terres deviennent plus sèches, plus traitables et rendent meilleur compte à leurs cultivateurs, qu'elles n'ont fait jusqu'à cette distance. Malheureusement les cultivateurs ne sont plus des Canadiens et des catholiques, mais des gens de toute autre secte et de toute autre nation, jusqu'à des Frères Moraves qui ont défriché une partie de cette rivière et y ont des terres excellentes.

La Rivière à la Tranche est le point le plus éloigné à l'ouest de la ville épiscopale, où soit encore parvenu aucun évêque de Québec. Celui qui la visitait cette année, n'a pas oublié que, l'année précédente, il était, à la même date, dans une autre partie distante de celle-ci, d'au moins quinze cents milles. Voilà, dira-t-on, une étendue immense. Oui, mais pour faire le tour de cet interminable diocèse, il faudrait aller à plus de quinze cents autres milles, vers l'ouest et vers le nord. Puisse la Providence permettre ou au même prélat, ou à quelqu'un de ses successeurs plus zélés que lui, de remplir une tâche qui n'est encore qu'ébauchée. Heureux si de ces ennuyeuses et laborieuses excursions, il peut résulter quelques fruits de salut en faveur des âmes dont ils sont chargés, et qui, en attendant, s'y damnent en très grand nombre!

Il était midi lorsque nous reprîmes le bateau. Le peu de vent qu'il y avait soufflait contre nous; heureusement il ne prit pas d'accroissement; mais aussi ne fut-il pas possible de porter la voile. Tout ce voyage se fit donc à la rame, et ne dura pas moins de quatorze heures, car il était deux heures

après minuit, et le petit jour commençait à poindre, lorsque nous débarquâmes au presbytère de Sandwich. Heureusement la nuit, quoique sans lune, avait été extrêmement belle. Prier, converser, chanter, dormir, furent les exercices par lesquels on charma l'ennui de cette navigation, qui aurait sans doute été plus courte, si le courage des rameurs avait suppléé au défaut du courant.

4 juillet. Point de nouvelles du retour du *Tecumseth*, qui se fit attendre le reste de cette semaine et la suivante toute entière. Ce loisir nous donna occasion de voir avec un peu de détail les principaux habitants de cette paroisse. Il faut avouer qu'ils sont plus déliés, plus maniérés que ceux du Bas-Canada de même étage, et savent bien se montrer quand l'occasion le requiert. Par exemple, ils vinrent d'eux-mêmes exprimer le désir qu'ils avaient d'une école catholique, et faire part à leur évêque des moyens qu'ils voulaient prendre pour l'établir. Celui-ci leur ayant fait connaître, de son côté, qu'il désirait faire venir un vicaire du Bas-Canada, pour soulager M. Marchand dans sa triple desserte, il ne leur fallut pas deux jours pour compléter entre eux la somme nécessaire aux frais de son voyage. Les habitants ont encore le mérite d'être aumôniers et hospitaliers. On ne voit jamais de mendiants chez eux. Plût à Dieu que ces bonnes qualités ne fussent pas ternies par les vices mentionnés ci-dessus !

7 juillet. Le premier dimanche de juillet, MM. Marchand et Kelly allèrent à Malden faire l'office divin, l'évêque étant resté à Sandwich avec MM. Tabeau et Gauvreau.

8 juillet. Chaque jour, il y avait quelques personnes à confirmer, soit de la paroisse même, soit de celle de M. Richard, de sorte que, quand nous laissâmes enfin Sandwich, il y avait été confirmé en tout 621 fidèles. Quand même le fruit de la visite de l'évêque de Québec se serait borné à cette fonction, il ne lui aurait pas été permis de regretter la peine qu'il avait prise de faire ce voyage.

Dès l'hiver précédent, il avait été convenu entre lui et l'évêque de Bardstown de se rencontrer au Détroit. Le terme fixé était la fin de juin ou le commencement de juillet. Avant de laisser Montréal, au mois de mai, l'évêque de Québec apprit

qu'il serait privé de cette consolation, car déjà son frère avait fait connaître l'impossibilité où il était d'entreprendre ce voyage, à raison de l'absence imprévue d'un de ses prêtres, qui le laissait chargé de la desserte de dix chapelles différentes, sans compter les affaires générales de son diocèse. Les personnes qu'il avait prié M. Richard d'envoyer au devant de lui, avaient été contremandées, et une lettre que l'évêque de Québec reçut de lui, au Détroit même, lui fit clairement voir que c'était un coup manqué. En revanche, il y fit rencontre de l'évêque anglican de Québec (Lord Jacob Mountain), qui était aussi en visite de son troupeau, et s'était rendu, depuis Lachine jusque là, dans un canot d'écorce mené par un guide canadien de Montréal et par douze jeunes gens de la paroisse de Sorel. Les deux prélats se virent plusieurs fois à Sandwich, et depuis à Newark, avec les marques, non d'intimité, mais d'honnêteté réciproque, qu'ils ont coutume de se donner.

Le vendredi, 12 juillet, nous fûmes enfin informés que le *Tecumseth* était enfin arrivé à Amherstburg, et qu'il en devait partir le dimanche, 14 du même mois. Dès le samedi, nous quittâmes Sandwich en dernier ressort, pour profiter de son occasion. Le voyage se fit en bateau, et la plupart de nos effets furent mis à bord de la goélette, dès le soir même. Elle devait partir le lendemain au petit jour. Mais ce lendemain était la fête de la Dédicace. Il eût été fâcheux de partir d'aussi près d'une chapelle, qui était celle de Malden, sans pouvoir sanctifier du moins une partie du jour. Sur ces remontrances faites au maître d'équipage Child, en l'absence du capitaine, qui n'était pas à bord, il fut arrêté que la goélette sortirait, à la vérité, du port, de bon matin, pour remplir ses ordres, mais irait mouiller à un mille de là, pour nous attendre jusqu'à 10 heures.

C'était avoir autant de condescendance que nous en pouvions raisonnablement attendre. On hâta les messes le lendemain. L'évêque célébra la dernière à 9 heures, après avoir fait ses adieux à M. Marchand, qui retournait à Sandwich faire l'office, et ayant fait une petite exhortation au peuple réuni dans la chapelle, et donné la confirmation à sept personnes, il ne songea plus qu'à s'embarquer, et fut surpris de trouver la

goélette au même lieu où il l'avait laissée le jour précédent, quoiqu'il fût déjà près de onze heures. C'était l'effet d'une attention du capt. Kent, qui s'était décidé à ne lever l'ancre que quand le prélat et sa suite seraient prêts à embarquer. Aussi mit-il à la voile dès que nous fûmes rendus.

14 juillet. Il y avait à bord deux compagnies du 37^e régiment, hommes, femmes et enfants, et cinq officiers, avec lesquels il fallut partager la table, le jour, et la chambre, la nuit. Nous nous trouvions fort à l'étroit, surtout pour le coucher. Il n'y avait pas un coin de la chambre où l'on pût mettre le pied, sans fouler quelque corps humain. Un ecclésiastique de plus (M. Tabeau) que nous avions acquis en chemin, un jeune gentilhomme auquel il fallait aussi sa place : tout cela augmentait la charge ou l'embaras, et si la température eût été la même qu'elle a coutume d'être, en cette saison, le dortoir n'aurait pas été tenable. Heureusement les nuits, surtout les deux premières, furent aussi froides que le sont d'ordinaire, dans le Bas-Canada, celles des premiers jours de mai.

Entre ces officiers, tous hommes, en apparence, très communs, il était agréable d'en rencontrer un dont la bonne humeur, l'urbanité, la prévenance fixaient d'autant plus notre attention, que la très grande facilité avec laquelle il parle la langue française nous mettait plus souvent en rapport avec lui. C'est le major Brock, du même régiment, cousin du major général du même nom mentionné ci-dessus. Nous jouîmes de son aimable et douce société, non seulement jusqu'au fort Erié, mais encore sur le lac Ontario. Il débarqua avec nous à King-ton, d'où il nous devança à Québec, dans l'impatience où il était de se rendre en Angleterre, joindre son épouse et ses enfants.

Capt. Kent, toujours galant homme, figura dans la descente du lac Erié, comme il avait fait en le montant ; mais comme il nous avait retardés d'un jour, dans le premier voyage, pour satisfaire une fantaisie, il nous en fit perdre un autre en descendant, sans plus de nécessité, car il s'agissait d'aller voir un sien cheval qu'il avait à la Grande-Rivière, et, pour se donner l'aisance d'y débarquer, il nous tint à l'ancre, depuis le mardi après-midi jusqu'au mercredi soir. Nous parvinmes

néanmoins, le même soir, au fort Erié, grâce au bon vent qui nous y poussait ; mais il était 10 heures, par conséquent trop tard pour aller à terre. La peine qu'eut le *Tecumseth* à se placer dans un bon mouillage, au milieu des chaînes de roches qu'il fallait éviter, était bien propre à faire sentir la nécessité d'un fanal, dans ce poste où il manque, ainsi qu'à la Pointe de Malden, et aux deux extrémités du lac Ontario ; mais ces dépenses n'ayant pas été faites pendant la guerre, se feront encore moins en temps de paix.

18 juillet. MM. Tabeau et Gauvreau descendirent de bon matin, pour faire préparer les voitures de terre, tant afin de prendre le bagage au lieu du débarquement, que pour le conduire, et nous aussi, à Queenstown, s'il était possible d'y atteindre, ce jour-là. La rapidité du courant nous aurait bien fait consentir à faire, par eau, une partie de cette route ; mais le peu de bateaux qui se trouvaient au fort Erié, le besoin qu'on en avait, pour transporter à Chippawa quelques soldats malades descendus d'Amhersburg avec nous, et le bagage des deux compagnies, enfin l'état de malpropreté de ces mêmes bateaux, nous firent résister aux offres obligeantes du major Brock, qui prenait lui-même cette voie.

L'évêque ne voulant pas laisser la goélette sans faire ses adieux et remerciements au galant Capt. Kent, attendait, pour aller à terre, qu'il fût réveillé, car il avait été malade une partie de la nuit précédente. M. Kelly, plus impatient, l'alla trouver à son lit et lui annoncer que le prélat n'avait qu'un mot à lui dire, après quoi il se rendait à terre. « A terre ! répondit-il, l'évêque n'ira pas à terre, qu'il n'ait déjeuné avec nous. » A l'instant, il se lève, s'habille et ordonne le déjeuner qu'il fallut prendre avec lui, par reconnaissance, quoiqu'il ne valût pas celui que MM. Tabeau et Gauvreau avaient fait préparer chez Hardison, où ils étaient rendus, près de deux heures avant nous.

Enfin les adieux se firent au Capt. Kent qui voulut aller jusqu'à terre, par honneur pour ses passagers. Nous le laissâmes chez M. Stenton, et allâmes à pied rejoindre nos deux compagnons.

Dans un pays tel que la rivière de Niagara, où l'on a déjà

observé que rien n'est plus rare que les voitures, ceux-ci avaient eu beaucoup de peine à s'en procurer. Une méchante chaise fut retenue pour l'évêque; et ses compagnons se contentèrent d'un lourd wagon pour eux-mêmes et en retinrent un autre pour le bagage.

Nous laissâmes, vers 11 heures, la maison de Hardison, ou si l'on veut, le village projeté de Waterloo qui, pendant notre absence d'un mois, s'était augmenté de quelques édifices. Le temps était beau, mais trop chaud pour voyager à l'ardeur du soleil. Nous continuâmes néanmoins sans interruption jusqu'à Chippawa, et, de là, jusqu'à Bridge Water, où nous ne manquâmes pas de prendre logis chez le brave Maeline. On nous y servit à diner, après quoi chacun se porta vers la chute pour la visiter dans ses différentes parties. Au-dessus et tout auprès, se présente un point de vue digne d'être comparé à ceux du district de Québec, et le plus beau peut-être que renferme le Haut-Canada. Il est formé par l'établissement de l'honorable Thomas Clark, membre du Conseil Législatif de cette Province, riche propriétaire qui n'a pas moins d'une demi-lieue de front sur cette partie du fleuve. Au devant d'une terre en pleine culture, sa maison élégante est placée près du bord d'un parc qui domine tout le pays d'alentour. Au-dessous, se trouve un platin extrêmement bien cultivé en jardins contigus, qui peut avoir quatre arpents de large, sur un ou deux de profondeur. Là, sont aussi, en forme de petit village, les logements des nombreux ouvriers qu'il emploie; et, sur le bord de la rivière, différents moulins à scie, à farine, à cardes, etc., mis en mouvement par l'eau qui, dans toute la largeur du fleuve, en cet endroit, court, avec la rapidité que l'on peut imaginer, se précipiter dans la chute où on la voit entrer. Rien de plus propre que cet immense torrent, à donner une idée de l'empressement aveugle, avec lequel les pêcheurs courent se précipiter dans l'enfer. Quelles sources de réflexions pour celui qui est exercé à la méditation des grandeurs de Dieu, de ses œuvres, des fins dernières de l'homme! Il pourrait passer des journées entières sur la cime de ce promontoire, et s'entretenir avec fruit dans la contemplation des différents objets que lui présentent la grandeur, la beauté, la variété de cet imposant spectacle.

Tandis que l'évêque de Québec était affecté des merveilles de la chute de Niagara, prise dans son entrée, ses compagnons revinrent tout enchantés de l'avoir considérée dans sa décharge même. Mieux avisés, cette fois, que nous ne l'avions été, lors du premier passage, ils avaient atteint la table de pierre, lieu le plus propre à la voir dans tout ce qu'elle a de plus beau et d'effrayant tout ensemble. On croit dans le pays que cette célèbre cascade était autrefois beaucoup plus loin vers Queenstown et qu'elle s'en est peu à peu éloignée, en minant graduellement le rocher de dessus lequel elle tombe. On apporte pour preuve, que le lit du fleuve se maintenait probablement dans une hauteur proportionnelle à celle de ses bords, qui se soutiennent jusque-là et s'y abaissent tout à coup, ce qui a fait donner à l'endroit le nom de platon. Mais outre que rien n'empêche le lit d'une rivière d'être très bas, lors même que ses bords sont très hauts, comme le démontre le Saguenay, il est prouvé par le rapport uniforme de tous les voyageurs, que la chute est aujourd'hui à la même place où elle était lors de la découverte du Canada. Quant à sa position dans les siècles qui ont précédé cette découverte, chacun peut conjecturer ce qui lui plaira. C'est toujours quelque chose de merveilleux que la totalité des eaux du Saint-Laurent faisant tout à coup un saut de 150 pieds, en quelque lieu qu'on le suppose.

19 juillet. Cependant il fallait avancer le voyage. L'obligeant Macline avait inutilement passé sa soirée à chercher quelque voiture décente, dans le voisinage de Bridge Water: l'endroit n'en fournit point. Il n'avait trouvé que deux misérables wagons. L'un était pour le bagage. M. Kelly ne voulut pas permettre à l'évêque de prendre place dans l'autre, mais y laissant aller MM. Tabeau et Gauvreau, il se fit fort de lui procurer une voiture plus commode; il alla tout droit en demander une chez M. Clark, dont il a été fait mention ci-dessus. Il y avait un carrosse très élégant dans sa cour; mais il avait été endommagé, quelques semaines auparavant, en conduisant à Queenstown le gouverneur Gore et sa dame, à leur retour de Sandwich, et il ne fallait pas moins d'une heure ou deux pour le réparer. La chose s'entreprit néanmoins et s'acheva, tandis que M. Clark, ayant engagé le prêtre à descendre

avec lui au bas du Cap, lui faisait visiter ses moulins et ses chantiers. A dix heures, la voiture était prête. M. Kelly y monta avec l'évêque, et sur un chemin assez raboteux et au milieu d'un nuage de poussière élevé par un grand vent de sud, à la suite d'une grande sécherese, ils arrivèrent à Queenstown, non sans avoir eu grande frayeur d'être renversés, surtout en descendant la grande côte du Platon. Cette frayeur aurait encore été plus forte et plus légitime, si les deux voyageurs eussent su ce qu'ils n'apprirent qu'à leur arrivée à Queenstown ; que la voiture qui les y avait amenés, avait reçu le dommage qu'ils venaient de faire réparer avant leur départ, par une culbute que le même cocher lui avait fait faire dans la même côte. Le gouverneur, qui était dedans avec sa dame, lui avait donné, dans sa promptitude, quelques coups de poing, dont il le consola ensuite par un présent de quelques piastres. Cette fois-ci, il fut plus et moins heureux, car il ne reçut ni piastres, ni coups, ni reproches.

MM. Tabeau et Gauvreau qui s'étaient rendus à Queenstown, les premiers, apprirent à l'évêque, à son arrivée, que M. Dickson était déjà venu deux fois à l'auberge, pour lui faire visite et l'inviter à dîner chez lui. Cette auberge, tenue par un nommé *Secord*, était si misérable, et nous avions eu tant de peine à nous y procurer un très mauvais dîner maigre, en bien payant, la première fois que nous y étions passés, savoir le vendredi 14 juin, qu'il n'y avait pas à délibérer sur l'invitation que nous faisait une honnête famille, le vendredi 19 juillet.

M. Dickson est un ancien marchand, riche propriétaire de cette place, colonel de milice, commissaire des transports etc., etc., marié à une demoiselle catholique du nom de Grant, bonne et pieuse femme, avec laquelle l'évêque de Québec avait fait connaissance lors de son premier passage, avec promesse d'arrêter chez elle, en revenant, pour lui procurer, ainsi qu'à sa famille, les consolations de son ministère. En conséquence, elle avait converti en chapelle un appartement dans le haut de sa maison, et préparé pour le prélat une chambre où elle le supplia de prendre logement. Il ne put l'accepter, dans l'empressement qu'il avait de se rendre à Newark, où il craignait d'être attendu par le vaisseau, auquel il avait donné rendez-vous pour le 15.

Mais il promet à cette dame que soit lui, soit un de ses prêtres viendrait inmanquablement dire la messe, soit le lendemain, soit le dimanche, supposé que l'embarquement fût retardé jusque là. On se sépara donc après le diner, pendant lequel le colonel Dickson amusa beaucoup ses hôtes, non par l'histoire des prouesses qu'il avait faites, pendant la dernière guerre, mais par le récit de ses frayeurs, de ses fuites, de ses précautions sans nombre pour ne pas rencontrer l'ennemi. Si cette sincérité annonçait de la modestie, l'état d'infirmité où est ce vieillard affligé de la goutte, justifie sa poltronnerie, et accuse l'imprudence de ceux qui lui donnaient un bataillon à commander.

M. Dickson ayant donné à l'évêque de Québec son cabriolet et un de ses enfants pour le conduire, et à ses compagnons un chariot léger *light waggon*, il ne fallut pas grand temps pour gagner Newark, qui n'est qu'à plus de sept milles de là, par un très beau chemin.

En passant auprès de Fort George, nous en fîmes le tour et en visitâmes les fortifications faites sans épargne, et auxquelles les Américains ont encore ajouté, pendant le peu de temps qu'ils en ont été en possession. C'est là dans le bastion où est fixé le grand mât du pavillon, et sous l'affût d'un canon, que repose le corps du major général Brock et celui du colonel Macdonell, son aide-de-camp, tué à ses côtés. On ne voit point leurs fosses; on sait seulement qu'elles sont là. La postérité y élèvera peut-être un jour un monument à la mémoire de ces intrépides et téméraires guerriers.

Arrivés à Newark, les voyageurs apostoliques n'y trouvèrent point de vaisseaux; mais comme il en pouvait arriver d'un moment à l'autre, l'évêque, pour ne point tromper les espérances de madame Dickson, chargea son fils, qui l'avait amené de Queenstown, de lui dire à son retour, que M. Kelly irait le lendemain matin chez elle, pour célébrer la sainte messe et lui rendre les autres services qu'elle désirait. La suite fit voir que cette précaution n'était pas inutile.

L'évêque anglican nous avait devancés à Newark et devait y officier, le dimanche, dans l'église de sa communion, qui existe auprès du Fort George. Ce fut pour l'évêque catholique un

motif de plus de chercher un lieu où il pût, de son côté, réunir les catholiques, n'eût-ce été que pour les empêcher d'aller au prêche, par curiosité. Une telle place n'était pas aisée à trouver : nul appartement assez spacieux dans les casernes du fort George, qu'il avait visitées exprès. Celles du fort Mississagué, où la même sollicitude le conduisit, le soir même de son arrivée, ne lui offraient que la chambre servant de *mess house* aux officiers. Ils l'auraient cédée de bon cœur, mais en dérangeant leur déjeuner, qu'ils n'auraient pas su où prendre. Dans l'hôtellerie de Rogers, où nous logions, il y avait une salle assez spacieuse, mais, 1° c'était une salle de bal, qui avait déjà servi, l'hiver précédent, à cet usage, 2° au-dessous était le *Bar Room*, ou cabaret, rendez-vous de tous les ivrognes du village, passage dangereux pour quelques-uns des catholiques de l'endroit, qui, par distraction, s'y seraient peut-être imbibés pendant la messe. Ajoutez à cela que la foule du monde qui, à tout instant, venait prendre logis dans cette maison, aurait pu y troubler le service divin. Un marchand catholique de l'endroit (Peter Medougall) fut donc prié de livrer, pour cet effet, le haut de sa maison. Il s'y prêta de bonne grâce et avec d'autant plus de mérite, que, pour donner assez de place, il fallait abattre une cloison qui divisait le haut de la maison en deux. C'était le samedi. Dès le matin, l'évêque avait aperçu de sa fenêtre le *Montréal*, luvoyant au loin sur le lac Ontario. Il était clair qu'il n'arriverait qu'après midi, et on avait droit de supposer qu'il resterait dans son mouillage au moins 24 heures avant de repartir. Ce calcul fut déconcerté. En arrivant à terre, Capt. Otty chercha le prélat, lui fit ses excuses de n'avoir pu arriver plus tôt, parce qu'étant parti de Kingston, le lundi, il avait eu ordre d'aller conduire à Packet's harbour, Sir Frédéric Robinson et sa famille. Sir Frédéric est major général dans l'armée Britannique et venait d'arriver d'Angleterre, avec la commission de gouverneur de l'Isle de Tobago, où il se rendait par les Etats-Unis. Capt. Otty ajouta qu'il fallait que le vaisseau repartit le soir même, étant attendu incessamment à Kingston, de sorte qu'il ne lui était pas permis de différer au lendemain, pour quelque raison que ce fût. Une déclaration aussi péremptoire répondait d'un seul mot à toutes les instan-

ces qu'on aurait pu lui faire. Il fallut songer à l'embarquement et laisser les pauvres catholiques de l'endroit dans la privation du Saint Sacrifice et de la parole de Dieu dont on les avait flattés pour le lendemain. Il est vrai qu'une partie d'entre eux, qui n'était pas la plus fervente, savoir : les deux compagnies du *Canadian Fencible*, s'embarquèrent avec nous ; mais cela ne dédommageait pas les catholiques en plus petit nombre d'Queenstown et de Newark même, qui auraient profité mieux qu'eux de notre présence. Manquer l'occasion du *Montréal* eût été, d'un autre côté, nous exposer à plusieurs semaines de séjour dans un endroit où il y avait très peu à faire pour le spirituel, et beaucoup à dépenser pour le temporel.

Nous entrâmes donc dans le vaisseau, et avec plusieurs passagers, entre lesquels se trouvaient quatre gentilshommes arrivant d'Angleterre, ayant parcouru les Etats-Unis, et en devoir de visiter les deux provinces du Canada. Ils avaient saisi le Capt. Otty presque au moment de son débarquement, lui avaient donné à diner chez Rogers même où nous logions, apparemment pour l'engager à leur donner passage, et n'avaient pas perdu leur temps. Au moyen de ces survenants, nous nous trouvions dix à onze dans la chambre du capitaine, sans compter plusieurs autres qui étaient avec les lieutenants, entre lesquels se trouva un marchand irlandais, qui s'était mis à bord, sans l'aveu ni la permission de qui que ce fût, chose assez étrange, mais dont les officiers du vaisseau se contentèrent de murmurer tout bas, sans l'inquiéter. Heureusement il n'y avait point de dames à bord, mais, en revanche, il y avait des chiens, des chats, des renards, assez nuisibles à la propreté du vaisseau.

21 juillet. Cette foule de passagers ne fit rien perdre au capitaine Otty de son attention et politesse pour l'évêque de Québec et ses compagnons. Dès le premier soir, il lui livra son lit et son cabinet, comme il avait fait en montant, et, faute d'autre place, coucha sur le plancher de la grande chambre, tout le long de la traversée, après en avoir abandonné un tiers, séparé, comme on a dit ci-dessus, par des rideaux de flanelle, pour le coucher exclusif de MM. Tabeau, Kelly et Gauvreau, qui furent fournis de lits, comme au premier passage.

Prié, le lendemain matin, de trouver bon que les catholiques qui étaient à bord fussent assemblés pour la récitation des prières, non seulement il le permit, mais offrit à l'évêque de prendre le pont pour cet effet, et sur ce que celui-ci lui observa que la manœuvre en pourrait être gênée, et qu'il se contenterait de l'entrepont, le capitaine y fit aussitôt transporter un tapis et des chaises pour le clergé. L'exercice dura environ trois quarts d'heure, pendant lesquels il régna beaucoup de silence sur le vaisseau.

24 juillet. Il venta peu dans le cours de cette semaine, mais les matinées furent très froides. Nous restâmes à bord, lundi, mardi et mercredi tout entiers. Enfin nous débarquâmes à Kingston, le jeudi, assez matin pour dire la messe, si l'église n'eût été embarrassée d'ouvriers, qui en construisaient les bancs, conformément à l'ordonnance rendue dans la visite. L'évêque y trouva aussi la cloche qu'il avait demandée à Québec, et eut la satisfaction d'en faire la bénédiction solennelle, le soir du même jour. Elle eut pour parrain le colonel Georges M^eDonnell, le vainqueur des Américains à Ogdensburg, catholique zélé et estimable, et pour marraine, la dame du marguillier en charge. Cela fait, on ne songea plus qu'à regagner au plus vite le Bas-Canada. Mais les bateaux étant tous retenus pour le transport des troupes qui descendaient à Montréal, il ne fut possible de partir que le samedi. L'évêque eut la consolation de donner encore à quelques personnes le sacrement de confirmation, à l'issue de sa messe, le vendredi, et s'embarqua, le lendemain matin, au son de la nouvelle cloche que l'on avait eu le temps de monter. Bientôt il apprit que l'adjudication des banes placés par son ordre, dans cette église, s'était élevée à la somme annuelle de £ 289, et que les paroissiens avaient acquis un vaste emplacement au devant de leur église, sur lequel ils se préparaient à élever une maison pour le logement fixe du prêtre, dont ils ont payé jusqu'à présent le loyer.

27 juillet. Il ne vit pas avec un égal plaisir qu'en échange de toutes les politesses qu'il avait reçues des officiers de la Marine Royale, on lui présentait des comptes montant à £ 122, pour les deux passages que ses compagnons et lui avaient faits sur les lacs Érié et Ontario. Il se persuada que cette demande

était le résultat de quelque malentendu, paya la somme et se réserva le recours au gouvernement pour un remboursement dont on lui a, depuis, donné des assurances.

Les bateliers qui nous prirent à Kingston paraissaient assez mal choisis, gneux, manquant de tout et fort imprévoyants. L'oubli d'un prélat, qu'ils avaient maladroitement laissé sur le rivage, nous força d'y revenir, après avoir fait une demi-lieue de route, et fut cause que nous perdîmes l'avantage d'un bon vent qui soufflait à notre départ, et qui ne se soutint pas. A peine fîmes-nous dix lieues dans cette première journée. Peu accommodés pour coucher dehors, nous prîmes gîte dans une des Mille-Iles, chez un très pauvre aubergiste mal logé, mais assez honnête pour savoir ce qu'il devait aux gens. La nuit n'y fut pas longue ; car nous n'y arrivâmes qu'à l'obscurité et en partîmes de fort grand matin, espérant arriver à Prescott pour dire la messe, car c'était dimanche. Par malheur, nous avions le vent debout. La matinée tout entière ne suffit pas pour atteindre même Brockville, où nous n'arrivâmes qu'une demi-heure après midi. M. Kelly, chargé de trouver une maison où il fût possible de célébrer, découvrit celle d'une dame catholique, mariée à un médecin protestant. Elle exprima son désir d'avoir la messe chez elle. Mais il ne convenait pas de l'y dire, sans l'aveu de son mari, qui était alors au prêche dans l'église anglicane, desservie en cet endroit par M. Bethune, fils d'un ministre presbytérien, et frère d'un autre de même secte. Ces messieurs n'y regardent pas de fort près, et il serait injuste de les blâmer ; car, secte pour secte, quiconque est hors de l'Eglise catholique ne risque ni plus ni moins à être Anglican ou Presbytérien, ou de telle autre Eglise qu'il lui plaira.

Le médecin se rendit, sans aucune objection, aux désirs de sa dame, et, comme il n'y avait pas de temps à perdre, on dressa promptement la chapelle portative. Il était une heure lorsque le prélat commença la messe, à laquelle assistèrent, outre les bateliers, une quinzaine de catholiques, et, la messe finie, il leur adressa quelques mots d'exhortation avant de les congédier. La dame offrit ensuite un déjeuner impromptu à ses hôtes, auxquels son époux fit compagnie de la meilleure grâce du monde, après quoi nous regagnâmes le bateau.

Brockville qui ne fait que de naître, et qui n'avait pas même son nom, avant la mort du major général Brock, deviendra une ville de quelque conséquence, si l'on en juge par la qualité du peu de maisons particulières qu'elle renferme.

Plusieurs se font déjà remarquer par leur étendue et par leur élévation, et accompagnent fort bien l'église qui les domine, et paraît grandement et solidement bâtie.

Beaucoup moins avancée est la ville de Prescott, où nous arrivâmes enfin, le même jour, après soleil couché. Celle-ci a quelques habitants catholiques, Ecossais, Irlandais, Canadiens qui projettent de construire une église sur un terrain déjà partiellement acquis. Nous logeâmes, le soir, chez un de ces Irlandais, qui y tient auberge, et M. Tabeau célébra, le lendemain, 29 juillet, la messe chez un autre. La visite d'un malade, quelques baptêmes, la relevée de quelques femmes: voilà à quoi se réduisit notre ministère, dans ce pauvre endroit où nul ne se présenta à confesse, et que nous laissâmes entre les 8 et 9 heures du matin. Bientôt après, nous entrâmes dans les Rapides, qui nous conduisirent grand train à Cornwall, et de là, à Saint-Régis, où l'évêque de Québec s'était engagé d'arrêter à son retour, supposé qu'il y arrivât avant le 1er août.

On n'aurait pas soupçonné autrefois qu'il fût possible de monter ces effrayants Rapides autrement qu'à la perche et le long de terre, comme on fait encore avec les canots d'écorce, et les bateaux connus sous le nom de *bateaux du Roi*. Néanmoins l'industrie humaine a imaginé, depuis environ cinq ans, une manière de les franchir que l'on a peine à concevoir, lors même qu'on la voit exécuter. C'est d'y employer des chaloupes pontées, qui ont entre quarante et cinquante pieds de longueur, auxquelles on met un beaupré, avec un foc ou *jib*, puis un mât portant une grande voile et un hunier, comme font les *sloops*, enfin de fixer sur le derrière, avec un grand clou de fer, une rame recourbée qui sert de gouvernail, la palette étant verticalement placée à la surface de l'eau, et l'autre extrémité servant de barre au pilote. On pourra s'en former une idée par la figure suivante — (ce dessin n'existe pas dans la copie.)

On met, dans la cale de ces sortes de chaloupes, des charges souvent très lourdes, telles que des canons, des affûts, des bou-

lets, des ancrés, et, ainsi chargées, elles attendent le vent d'est ou de nord-est, montent en plein chenal, affrontent et franchissent tous les Rapides qui se trouvent entre Lachine et Kingston, le *Long Sault* seul excepté. Nous avons vu jusqu'à six de ces voitures à la fois, monter ainsi à notre rencontre, à la faveur d'un vent qui n'était pas assez fort pour nous empêcher de descendre. Il y en a dans lesquelles on a pratiqué, pour la commodité des passagers, une chambre qui est au milieu, et de la demi-longueur de la chaloupe, et dont on aperçoit les châssis sortant des deux côtés au-dessus du pont. Que si le vent leur manque absolument et qu'elles veuillent faire route, elles s'approchent du rivage et montent comme les bateaux du Roi, soit au câble, soit à la perche, y ayant assez d'hommes à bord pour l'une ou l'autre manœuvre, et des petites tringles de travers, placées de proche en proche, des deux côtés sur le bord du pont, servent à fixer les pieds des bateliers qui autrement pourraient glisser et tomber à l'eau, lorsqu'ils en retirent leurs perches.

Pendant le voyage de l'évêque de Québec, le missionnaire de Saint-Régis avait préparé à la confirmation un certain nombre d'enfants, partie sauvages, partie canadiens. Plusieurs de ceux-ci étant du diocèse de New-York, dont l'évêque n'avait pas encore fait parvenir ses pouvoirs à celui de Québec, il n'était permis ni au prélat de les confirmer, ni au missionnaire de les absoudre, hors le danger de mort, circonstance qui était arrivée quelques semaines auparavant, pour un meurtrier exécuté à Ogdensburg, que M. Marcou alla assister et préparer au supplice, n'y ayant pour le coupable aucun moyen de faire venir un prêtre du diocèse auquel il appartenait. Cet obstacle très gênant pour le missionnaire de Saint-Régis fut levé deux jours après : car l'évêque de Québec, arrivant à Montréal, y trouva des lettres de grand vicaire de son collègue de New-York (le Dr Jean Connolly), et s'empressa d'envoyer à l'abbé Marcou l'autorisation nécessaire pour qu'il pût désormais se rendre utile à tous les fidèles de son voisinage. Le défaut de pouvoirs avait réduit à cinquante-sept le nombre de personnes confirmées, le 30, dans ce village. Ayant passé la nuit suivante chez le curé des Cèdres, l'évêque sauta, le lendemain matin, les

derniers Rapides, et, après avoir dit la messe et diné à la Pointe-Claire, arriva, le soir, 1er août, à Montréal, d'où il fut contraint de partir, dès le samedi suivant, pressé qu'il était de se rendre à Québec, où il reparut, le 11 du même mois, et se mit en route, le 14, pour Kamouraska, où sa présence était rendue nécessaire par la mort du curé du lieu, arrivée au commencement de juillet, et dont il avait été informé à son retour à Kingston.

Quiconque lira ce journal, à la suite de ceux des années précédentes, le trouvera sans doute beaucoup moins édifiant que les autres. C'est que la partie ouest de ce diocèse offre beaucoup moins de choses consolantes pour la religion, que les parties orientales, et que, pour se tenir dans les bornes de la vérité, il faut peindre les lieux et les hommes tels qu'on les trouve. Si le Haut-Canada avait été cultivé avec autant de sollicitude que les missions du Golfe, il aurait aussi montré de grands exemples de vertu, nonobstant les entraves que la piété y rencontre inévitablement dans les occasions fréquentes que les mœurs y trouvent de se dépraver. (1)

FIN

(1) C'est aux archives du Séminaire de Québec que j'ai pu me procurer cette *Visite pastorale* de Mgr Plessis, en 1816, et c'est Mgr Hamel qui a eu la bonté de me passer le manuscrit, copie de l'original faite en partie par M. l'abbé A. C. Fortier. M. Fortier avait été secrétaire des évêques Plessis et Panet et il est mort curé de Saint-Michel en 1851.

TABLE DES MATIÈRES

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

	PAGES.
AVANT-PROPOS	3

CHAPITRE PREMIER

Troisième voyage au golfe Saint-Laurent. — Préparatifs. — MM. De Boucherville, Gaulin et Gauvreau. — Saint-Jean, I. O. — Désagréable semaine. — Le Cap Chat. — Pillage du vaisseau <i>Le Doris</i> . — Arichat. — Religion et commerce. — Les Jersais. — M. Lejamtel. — Le plain-chant. — La goélette <i>Lively</i> .	5
---	---

CHAPITRE DEUXIÈME

Louisbourg.. — Les deux sièges de 1745 et 1758. — Les ruines. — La population. — Menadou. — Sidney. — Le général Swaine. — Eloge de M. Lejamtel. — La messe en haut d'une écurie	24
--	----

CHAPITRE TROISIÈME

Le lac Brador. — Le lac Magré. — Description des mines. — Village français de la Petite Brador. — Triste état religieux de la population. — A la chapelle écossaise. — Au village des Micmacs. — L'abbé Maillard. — Requête des Sauvages et réponse de l'évêque. — M. Laurent Cavanagh. — Retour à Arichat.....	37
---	----

CHAPITRE QUATRIÈME

Départ d'Arichat. — La baie de Manchester. — Le Cap Canso. — Forbay. — Havre à la melasse. — Naufrage de MM. Dufresne et Vézina. — Eloge de l'abbé Dufresne. — Reconnaissance des fidèles de Chétican. — Halifax. — Le grand-vi-	
--	--

caire Burke. — L'abbé Migneaut. — Ursulines et Trappistes. Sir John Sherbrooke. — L'amiral Griffiths. — Micmacs. — Sectes protestantes. — Catholiques. — Chezsetcooke. — Prospect. Le P. capucin Grace. — Retour à Halifax. — Mgr Plessis porte la soutane..... 59

CHAPITRE CINQUIÈME

Le Procureur-général Uniacke. — Les Nègres. — Windsor et le Bassin des Mines. — L'Université et le docteur Cockrane. Falmouth. — La Grand-Pré. — La dispersion des Acadiens. — Leur foi. — Leur rapatriement. — La maison de l'évêque anglican sert de chapelle à l'évêque catholique. — Port-Royal. — Digby. — La Baie Sainte-Marie. — Le cultivateur anglais et le cultivateur acadien. — L'abbé Sigogne. — Jean-Baptiste Doucet. Sainte-Anne d'Argyle. — L'excellent Chs M'Carthy. — Départ pour le Nouveau-Brunswick 87

CHAPITRE SIXIÈME

Le dimanche à bord. — La Baie de Fundy. — Saint-Jean, N.-B. — Le dominicain Chs French. — Rivière Saint-Jean. — Le capitaine Sighi. — Aventure du passager Gindson. — Frédéric-ricton. — Les hôtelleries. — La mission sauvage de Sainte-Anne. Le Père Germain, S. J. — Malécites. — Les abbés Leclerc, Ciquard et Marcoux. — East-Port. — La rivière Sainte-Croix. — Le récollet Juniper. — Mgr Carroll et les Sulpiciens. — L'abbé Romagné et la mission des Abénaquis de Penobscot. — Départ pour Portland 109

CHAPITRE SEPTIÈME

La *Minerve*. — Portland. — Boston. — Etat de la religion. Les prêtres intrus. — L'abbé de la Poterie. Son séjour à Boston et à Québec. — L'abbé Rousselet. — M. Thayer. — MM. Matignon et Cheverus. — Mgr Carroll et la division de son diocèse. — Les nouveaux évêques. — Réception faite à Mgr Plessis par Mgr Cheverus. — Brooklin et la famille Walley. — Worcester. — Hartford. — L'Université de New-Haven. — New-York; — M. Morris. — Les églises. — Les PP. Jésuites. — Affaire de l'épiscopat. — Départ de New-York 143

CHAPITRE HUITIÈME

Le Char de Neptune. — Albany. — Saratoga et défaite du général Burgoyne en 1777. — Whitehall. — Lac Champlain. — Burlington. — Saint-Jean. — Laprairie. — Montréal. — Nicolet. — Trois-Rivières. — Québec. — Te Deum..... 162

APPENDICE A.

Autre cahier de la visite épiscopale de 1815. — Notes sur le Cap-Breton. — Statistiques. Baie Sainte-Marie..... 176

APPENDICE B.

Règlement proposé par l'abbé Sigogne aux habitants du Cap-Sable et adopté par eux sous serment..... 180

APPENDICE C.

Les évêques de Québec et les Acadiens. — Mgr de Pontbriand. — Mgr Briand. — Mgr Plessis..... 188

APPENDICE D.

Quelques lettres de Mgr Cheverus, de Mgr Plessis et de l'abbé Matignon 193

APPENDICE E.

Lettres et ordonnances de Mgr Plessis après sa visite pastorale de 1815..... 200

JOURNAL DE LA MISSION DE 1816 1
